
WIDENER LIBRARY
HX JIIF Y

LE
CONSERVATEUR
SUISSE.

CHEZ LE MÊME LIBRAIRE

TABLES, ou comptes faits, pour la réduction de l'argent de France en argent de Suisse; et celui de Suisse en argent de France, suivant les deux usages : Idem, pour les écus de 34 batz et demi et pour ceux de 39 et demi, un vol. in-12, 5 *batz.*

Statistique du canton de Vaud; contenant, sa Constitution et toutes les indications utiles à ses habitans et aux étrangers; précédée d'une notice historique et chronologique, par F. R., un vol. in-12, avec cartes et figures, 2 *fr.* 5 *batz.*

Calendrier Suisse pour 1831, *contenant* 365 *éphémérides, tirées de l'histoire de la Suisse, et disposées de manière que chacune correspond exactement au jour où le trait de l'histoire cité a eu lieu,* 2 *feuilles in-plano, imprimées d'un côté,* 3 *batz.*

— et collé sur carton, avec bordures en couleur, 5 *batz.*

Bibliothèque populaire, à l'usage de la jeunesse Vaudoise, Tome I, contenant, Maître Pierre, ou le savant de village, in-12, broché, 4 *batz.*

— le même, papier fin vélin, relié, 6 *batz.*

LE
Conservateur Suisse,
OU
RECUEIL COMPLET
DES ÉTRENNES
HELVÉTIENNES.

TOME XIII.

A LAUSANNE,
AU DÉPOT BIBLIOGRAPHIQUE
de Benjamin Corbaz, Libraire.
MDCCCXXXI.



I.

LA GUERRE DES SOLS.

(*Plappert Krieg.*)

Les traces de la déplorable guerre civile, qui pendant plus de dix ans avait désolé la Suisse orientale, commencaient à s'effacer: le lien fédéral qui unissait Zurich aux sept vieux Cantons, après avoir été rompu par les Autrichiens, s'était renoué, et à l'ombre de la paix rétablie, l'agriculture avait rendu aux moissons des terres long-temps incultes: mais une jeunesse inquiéte, bouillante et avantureuse, élevée au sein des combats, préferait la vie militaire à la vie agricole, et brûlait de reprendre les armes qu'elle avait posées à regret : il fallait toute la fermeté des magistrats pour la contenir dans l'ordre et toute leur prudence pour l'y ramener, parcequ'à la rudesse des mœurs des camps

se joignait chez la plupart de ces soldats républicains rendus à leurs foyers, un point d'honneur si délicat, que la plus petite étincelle pouvait rallumer un incendie mal éteint.

C'était alors la mode des jeux militaires, les principales cités Helvétiques en avaient donné; les villes du voisinage ne voulurent point rester en arrière, et Constance en publia, qui devaient commencer le premier Septembre 1458. Elle y fît convier les huit Cantons, les villes de Bâle, de St. Gall, de Soleure, de Bienne, les pays d'Appenzel et de Toggenbourg, et leurs jeunes hommes se levèrent pour aller disputer les prix francs (Frey-schuss). Outre un sauf-conduit dans les formes, une copie des règlemens avait été, suivant l'usage, envoyée à chaque régence avec la désignation des exercices admis, le mode des tirages, le nombre et la valeur des prix. Ces règlemens défendaient sous les peines les plus graves toute récrimination injurieuse, toute provocation, toute voie de fait entre les tireurs, et recommandaient avant tout l'ordre et la paix publique.

Sur cette honorable invitation, une élite des arbalétriers et des arquebusiers de la confédération se rendit à Constance : chaque contingent avait sa bannière et marchait sous la conduite d'un magistrat sage et accrédité, qui devait également le défendre contre toute espèce de passe-droit et y maintenir la plus sévère discipline. Arrivés paisiblement à ce pompeux tirage, les Suisses remportèrent presque tous les prix, et se distinguèrent par leur habileté dans tous les exercices gymnastiques et militaires usités à cette époque. Ces brillans succès excitèrent la jalousie de tireurs venus des villes Impériales du Rhin, et d'un grand nombre de barons Souabes et Thurgoviens accourus à la fête, et qui ne pouvaient supporter de céder la palme des jeux à des gens qu'ils appelaient d'ignobles paysans. Ces gentilhommes surtout n'avaient oublié ni les railleries, ni les affronts que leur avaient fait les montagnards des Cantons populaires durant la dernière guerre, en représailles de leurs grossières injures.

Le dernier jour du tirage, jusqu'alors

très-paisible, un Lucernois ayant perdu un pari avec un noble de Constance, lui présenta dans le payement quelques sols de Berne (plappert); celui-ci les lui jetta à la tête, en disant : « nous ne voulons pas à Constance de ces pièces de vache.... Vous autres vilains bouviers n'avez pas le droit de battre monnaie. » Sur cet outrageant propos, le Lucernois prit aux cheveux son antagoniste : alors il se fît un attroupement tumultueux des bourgeois de la ville et des confédérés; des menaces on en venait aux coups, quand les officiers Suisses parvinrent à conjurer l'orage, en promettant aux leurs de demander et d'obtenir justice d'une injure aussi sanglante. Thomas de Schar, chancelier; Jacob Kastenhoffer, chef des arbalétriers; Melchior Kursen, conseiller; Henri Hupschi, tous Lucernois; le banneret de Schwitz; des conseillers de Glaris et de Zug, et quelques autres capitaines se rendirent en hâte auprès des magistrats assemblés à l'hôtel-de-ville, et demandèrent satisfaction de cet affront, et châtiment de l'insolent qui avait troublé la paix publique : mais loin d'obtenir ce

qu'ils demandaient raisonnablement, la Régence, mal informée ou mal intentionnée, ordonna à tous les confédérés de sortir sur le champ de Constance. Les jeunes Suisses braves et bien armés, quoique fort inférieurs en nombre, voulaient opposer la force à cet inexcusable traitement; mais leurs chefs eurent assez d'ascendant sur eux pour les contenir et les engager à évacuer de suite cette ville inhospitalière : toute la troupe Helvétique, en bonne contenance et en rangs serrés, gagna la porte au milieu des huées de la populace et des vociférations des bourgeois et tireurs Allemands, qui ne leurs épargnèrent point les sobriquets injurieux de vachers, de bouviers, de trayons (Kouenmelker), et ce fut en frémissant de rage que les divers contingens regagnèrent leur demeure. Sitôt que le bruit de cette scène flétrissante se répandit en Suisse, il n'y eut qu'un cri pour venger l'honneur national, et apprendre à la ville de Constance qu'on n'invitait pas les Confédérés pour les outrager impunément. Une Diète s'assemble et prend les plus énergiques

ques mesures pour faire respecter le corps Helvétique, et prouver à l'Allemagne attentive qu'il ne se manque point à lui-même. Les huit anciens Cantons, Soleure, Bâle et Appenzel, qui ne l'étaient pas encore, les villes de St. Gall et de Bienne, le comté de Toggenbourg envoyent leurs lettres de défi à Constance, et sous la conduite d'un brave officier d'Undervald part incessamment un corps d'environ 4,000 confédérés, parmi lesquels étaient 300 Soleuriens, commandés par le noble Nicolas de Vengi. Cette belliqueuse jeunesse traverse la Thurgovie sans rencontrer de résistance, s'empare du bourg et du château de Veinfelden, appartenant au chevalier Berthold, proche parent du provocateur qui avait insulté la nation Suisse, frappe la banlieue de Constance d'une contribution de 2,000 gulden (florins d'Allemagne), et menace d'assiéger la ville elle-même. Ce n'était cependant que l'avant-garde d'une armée plus considérable, dont les contingens commençaient à se réunir et à déployer leurs bannières. L'inquiétude ou plutôt la consternation fut grande à

Constance. Malgré leurs promesses, aucune ville Impériale, aucun comte d'empire ne se disposait à venir à son secours : comme le danger était éminent, la Régence comprit qu'il fallait se hâter de traiter avec les Suisses, avant l'arrivée de toutes leurs troupes sous les murs de la ville, et nomma en conséquence des députés pour se présenter à la Diète, alors assemblée à Zurich ; mais ceux-ci n'osaient y paraître sans être appuyés de quelque puissante intercession. Avec eux vint donc Henri, baron de Heven, Évêque de Constance, prélat vertueux, révéré de tous les Cantons qui faisaient partie de son diocèse, Albert de Sax, qui par ses combourgeoisies et ses seigneuries, jouissait d'un grand crédit auprès des confédérés. Ces deux seigneurs fléchirent la Diète qui consentit à rappeler ses troupes, à condition que les députés de Constance demandassent excuse et pardon en séance publique au nom de leur ville ; qu'il fut fait une punition exemplaire des provocateurs et que pour les frais de l'expédition, on payerait 5,000 gulden, dont la contribution de

2,000, déjà levée à Veinfelden et aux environs ferait partie. Ces conditions furent acceptées sans réclamation et exécutées sans retard. L'argent servit à solder les contingens ; l'honneur de l'affaire resta aux Suisses et la honte en fut pour Constance, Berne seul refusa sa part de la somme répartie entre les confédérés. Ce canton avait levé 2,000 hommes qui s'étaient avancés sous sa bannière jusques à Hertzoguenbuchsée, mais ayant appris qu'il y avait des négociations entamées à Zurich, il rappela et désarma son contingent. L'historien Tschudi nous a conservé dans sa chronique (tome 1 p. 590) ; la lettre de défi des Bernois, datée du Lundi avant Ste. Croix, 1458. Cette lettre ne contient rien de particulier au sujet de l'injure, qui causa cette levée de boucliers ; elle se borne à dire dans la forme accoutumée : « qu'en vertu des alliances fédérales et à ce requis par leurs chers alliés et bons et loyaux amis des villes et pays des Ligues, ils déclarent la guerre à Constance, etc.

A la suite de la Diète de Zurich, l'Évê-

que de Constance, conclut un traité de combourgeoisie avec les anciens Cantons, témoignant ainsi, et l'estime qu'il faisait de leur amitié, et le besoin qu'il avait de leur appui tutélaire dans ces temps orageux.

Quelques-uns de nos historiens modernes ont blâmé avec amertume cette expédition, comme faisant plutôt honte qu'honneur aux Suisses de cette époque. En la racontant, nous n'avons point prétendu la justifier au tribunal du temps actuel : qu'il nous soit seulement permis d'observer qu'elle tient à nos mœurs militaires du XV.e siècle, et au caractère énergique d'un peuple encore grossier, très-susceptible pour ce qu'il croit intéresser l'honneur national, et qui ne sait le défendre qu'à la pointe de l'épée: mais à vous qui le condamnez si sévèrement du haut de la civilisation actuelle, je demanderai si la plus petite insulte, faite au drapeau d'un régiment ou au pavillon d'une puissance maritime, n'est pas vengée de suite? Je vous demanderai si une guerre récente n'a pas eu pour prétexte un coup d'éventail donné très-impoliment par un dey d'Afrique

à un consul Européen ? Je vous demanderai si vous invitiez 7 ou 800 jeunes Suisses à quelque fête militaire, et que là vous insultassiez publiquement leur bannière ou l'écu de leurs armes et par conséquent leur nation, je vous demanderai, dis-je, s'il serait aisé de contenir ces soldats de la patrie et de les empêcher de solliciter et de poursuivre à main armée la réparation d'un tel affront.

II.

LE SCHWADERLOCK.

(1499.)

La dernière année du XV.e siécle, fut une année de dangers et de gloire pour les confédérés, qui ne comptaient encore que dix Cantons ; ceux-ci ayant refusé de recon-

naître la compétence de la chambre impériale de Wetzlar, comme contraire à leur indépendance, s'attirèrent la colère de Maximilien. Cet empereur renouvella l'ancienne ligue du bouclier de St.-George, primitivement composée de la plupart des seigneurs et des villes de Souabe et d'Alsace, et joignit pour attaquer les Suisses, ses propres troupes à celles de cette puissante coalition. Jamais les Cantons menacés n'avaient mis autant de soldats sur pied que dans cette importante occasion; il s'agissait de couvrir une frontière de plus de cent lieues, depuis l'Engadine jusqu'à Granson, et d'empêcher les phalanges Allemandes de pénétrer dans un pays ouvert sur tant de points. Cependant nos ancêtres, par leur courage et par leur union, sortirent vainqueurs de cette inégale lutte, et la Suisse qui était comme une ville assiégée, repoussa et défit tous ses ennemis, dans huit batailles livrées dans l'espace de neuf mois, et conclut à Basle, une paix aussi honorable qu'avantageuse (1). Nous n'entrerons point dans les détails de cette suite de triomphes, qu'on peut lire

dans nos historiens ; nous nous bornerons à ce qui concerne le Schwaderlock.

On donne ce nom à une colline, moitié boisée, moitié cultivée, qui s'élève à une petite lieue de Constance, et d'où l'on découvre cette ville, devenue, dès la fin de 1498, le quartier-général des Impériaux. Les officiers Suisses proposèrent à la Diète de fortifier ce poste important pour couvrir la Thurgovie, belle province nouvellement conquise, et à la possession de laquelle les Cantons attachaient le plus grand prix. Au mois de Novembre, on y envoya des travailleurs, qui en moins de six semaines, élevèrent un retranchement flanqué de redoutes et garni de quelques couleuvrines. La garnison fut d'abord de 2,000 confédérés, puis de 3,000, la plupart Zuricois, St.-Gallois, Appenzellois et Thurgoviens ; ils s'y firent des barraques et des chambres sous terre, et y passèrent un hyver fort rude, entourés d'ennemis, sans être cependant attaqués. Le 18 Avril, les chefs de la ligue Allemande résolurent d'entrer en Thurgovie et sortirent au point du jour de Constance,

avec 1,000 gendarmes bien montés, 7,000 fantassins nommés Landsknechte, et un train de quinze pièces d'artillerie. Ayant réussi à dérober leur marche à la garnison du Schwaderlock, ils surprirent près d'Ermadinguen, un détachement de 400 Lucernois et Zuricois, qui se gardaient avec négligence, leur tuèrent 73 hommes et le capitaine Bluntschli qui les commandait, et les forcèrent à battre en retraite sur le Schwaderlock. Là, voulant recouvrir l'honneur de la journée, ils prirent 1,200 hommes, se partagèrent en deux colonnes, revinrent sur l'ennemi, l'attaquèrent vivement et remportèrent une victoire signalée. Après que la plupart des officiers des Landsknechte eurent été tués, les gendarmes regagnèrent Constance au galop. La plus grande perte tomba sur l'infanterie, poussée jusqu'au lac, dans lequel un grand nombre de fuyards se noyèrent. Ce combat coûta aux Impériaux plus de 2,000 hommes, et aux confédérés près de 150. C'est par ce premier succès que les Suisses répondirent à la proclamation fédérale qui leur ordonnait de se battre, un con-

tre cinq. Les 15 pièces d'artillerie, si bravement enlevées, servirent à armer le retranchement du Schwaderlock, devenu un poste si important, qu'on l'appelait le Sauveur de la Thurgovie.

Dans le courant de Mai, Maximilien arriva avec 6,000 landsknechte à Fribourg en Brisgau et ordonna à tous les contingens des princes des villes de la ligue de St. George, de se concentrer à Constance, où il ne tarda pas à se rendre (2). Les confédérés, craignant une attaque sur le Schwaderlock, en doublèrent la garnison. Jean Escher y conduisit 1,100 Zuricois ; Gaspard de Stein 800 Bernois ; et les autres Cantons fournirent 1,500 hommes, de manière que jusqu'à fin de la guerre, il fut toujours gardé par 6,400 Suisses ; au besoin même, par un signal de fumée, on pouvait appeler un renfort des postes voisins. Plusieurs soldats y firent venir leurs femmes, leurs sœurs, leurs filles ; les baraques s'y multiplièrent, et bientôt on eut dit que c'était une petite ville en bois. Les généraux Autrichiens, sentant combien il était difficile de forcer un pareil retranchement,

cherchaient à attirer la garnison dans la plaine, où ils auraient eu la supériorité du nombre; dans ce but, les Impériaux venaient souvent jusqu'au pied des palissades, insulter les Suisses, leur reprocher la poltronnerie qui les retenait derrière leurs lignes, et les provoquer au combat. Plusieurs fois les confédérés voulurent sortir du Schwaderlock; leurs chefs eurent beaucoup de peine à les retenir, et il fallut tout le nerf de la discipline, alors en vigueur, pour les empêcher de fondre sans cavalerie sur des milliers de gendarmes aguerris. Il y avait de temps en temps quelques escarmouches dont les succès balancés n'amenaient aucun résultat important. Un jour un gendarme allemand superbement monté, s'approcha du fort et défia le plus brave à venir faire le coup de lance; un jeune gentilhomme, Louis Tschudi de Glaris, obtint la permission de sortir contre lui, soutint dignement l'honneur de sa nation, fit mordre la poussière à son ennemi et rentra couvert d'applaudissemens au milieu de ses frères d'armes (3). L'empereur qui desirait connaître le nombre des

Suisses et leur plan de campagne, promit 100 écns d'or à quiconque lui amènerait un confédéré en vie ; mais jamais on ne put faire un seul prisonnier. Pirckeimer, colonel des troupes de Nuremberg, témoin oculaire de cette guerre, dont il a écrit une histoire impartiale, dit positivement : on pouvait les tuer, non les prendre ; mais ils ne tombaient pas sans vengeance, et comme ils préféraient une mort honorable à une honteuse captivité, ils n'épargnaient non plus personne et tuaient tous les ennemis qui tombaient entre leurs mains (4).

Telle était l'animosité des deux partis, qu'ils ne se servaient point de hérauts, quand il y avait quelque proposition à se faire de part ou d'autre ; c'était une vieille femme qui portait les messages de Constance au Schwaderlock, et en retour, une petite fille venait avec la réponse.

Le même Pirckeimer a conservé entre cette dernière et un garde-du-corps de l'Empereur, un entretien, dont voici la traduction littérale: Que font donc tes Suisses dans leur poste? — Ne voyez-vous pas qu'ils vous attendent? —

Combien sont-ils? — Assez pour repousser vos attaques. — Mais enfin quel est à peu près leur nombre? — Vous auriez sans doute pu les compter dans le dernier combat livré aux portes de la ville, si la peur qui vous fit prendre la fuite, ne vous avait troublé la vue. — Mais ont-ils des provisions de bouche? — Et comment pourraient-ils vivre s'ils n'avaient de quoi manger? — Irrité de ces réponses, qui firent rire plusieurs des témoins de ce dialogue, l'Autrichien portant la main à la garde de son épée, la menace de lui couper la tête..... La Thurgovienne lui dit dédaigneusement: Grande preuve de courage que de tuer une enfant désarmé; si vous avez si bonne envie de dégaîner, pourquoi ne venez-vous pas attaquer nos retranchemens? Vous trouveriez à qui parler; mais il est sans doute plus aisé de s'en prendre à une pauvre petite fille qui ne peut se défendre, que d'en venir aux mains avec nos gens, qui ne perdent pas leur temps en paroles. Le colonel ajoute: Ce ne fut pas sans plaisir que j'entendis cette conversation, et je ne pus qu'admirer l'énergie et le franc-parler de cette jeune fille (5).

Le 15 Juillet, l'empereur sortit de Constance au point du jour avec son armée, forte de 20,000 hommes, et un train de 80 pièces de grosse artillerie, et marcha au Schwaderlöck. Dès qu'il parut, les Suisses demandèrent d'aller le combattre en rase campagne; mais leurs chefs s'y refusèrent encore et leur ordonnèrent d'attendre l'ennemi dans leurs lignes. 1,200 femmes, qui y étaient baraquées, se firent délivrer les espadons, les hallebardes, les haches d'armes conquises à la journée d'Ermatingen, et déposées dans l'arsenal du fort; ainsi armées, elles se mêlèrent à leurs maris et à leurs frères et bordèrent les retranchemens. Maximilien allait donner le signal de l'assaut, lorsque les commandans des divers corps de son armée lui demandèrent de se former en conseil de guerre et de les écouter; il y consentit avec peine, et sans permettre de descendre de cheval. Les capitaines Allemands représentèrent qu'ils s'étaient engagés, il est vrai, à défendre les frontières de l'empire Germanique contre les Suisses, mais non point à aller les attaquer chez eux; qu'il

convenait d'attendre divers renforts et contingens qu'on savait en marche pour joindre l'armée; qu'il fallait bien se garder d'exposer la précieuse vie de Sa Majesté aux chances hasardeuses d'un combat, et qu'avec des troupes découragées, il était impossible d'enlever un poste gardé par des gens aussi déterminés que les Suisses. Furieux d'un pareil langage, Maximilien les traita de poltrons et de perfides, indignes d'être commandés par un Empereur, déclara qu'il y avait dans cette infâme défection autant de trahison que de lâcheté, jeta de dépit son gantelet par terre, et reprit au galop la route de Constance, en jurant qu'il ne faisait pas bon vouloir combattre des Suisses par des Suisses. Quand il se fut éloigné, les Impériaux firent une décharge générale de leur artillerie contre le fort, et à la faveur de la fumée, ils rentrèrent honteusement dans la ville, accompagné des huées des Confédérés, qui leur envoyèrent quelques volées de canon. Dès le lendemain, le monarque sépara ses propres troupes de celles de la ligue de St.-George et les emmena à Lindau : espérant

être plus heureux sur eau que sur terre, il tenta par le lac des descentes sur divers points des côtes de la Thurgovie; mais ses troupes furent partout repoussées, et il perdit plusieurs grandes barques et environ 800 landsknechte, tant tués que noyés.

Dix jours après cette singulière parade de l'armée impériale devant le Schwaderloch, les chefs de la garnison, très-ennuyés de son inaction, lui permirent de faire un fourrage autour de Constance, et d'épargner aux citadins la peine de moissonner leur blé déjà mûr. Le 25 Juillet 6,000 confédérés sortirent de grand matin des lignes, en y laissant 1,000 de leurs camarades pour les garder. Une division de 1,500 alla occuper le Geisberg, colline voisine de Constance, et y dresser une batterie qui portait jusqu'aux remparts de la ville; un autre corps de 2,500 hommes prit poste derrière un rideau boisé, à une portée d'arquebuse de la porte, et devait empêcher les Allemands de passer le pont; le reste des confédérés, mêlés à des paysans Thurgoviens armés de faux et de faucilles, et secondés par un

millier de femmes résolues, fourragèrent à leur aise les plaines des environs de Constance, chargèrent de gerbes un grand nombre de chariots et égayèrent la scène par des chants et des danses. Il y avait au moins 9,000 Allemands dans Constance qui n'osèrent pas tenter une sortie; seulement ils essayèrent de troubler les moissonneurs par le feu de leur artillerie, et parvinrent à tuer 9 hommes et 4 femmes; mais les fourrageurs n'en continuèrent pas moins leur travail jusqu'au soir, et malgré les boulets, l'ouvrage s'acheva au milieu des cris de joie de nos Confédérés, qui reprirent en chantant le chemin du Schwaderlock, et y rentrèrent au coucher du soleil, avec assez de blé pour remplir leurs greniers presque vides. Bientôt arriva la nouvelle de la victoire remportée à Dornach, qui termina cette sanglante guerre. Sitôt que la paix eut été signée à Bâle (le 22 Septembre), les Confédérés désarmèrent et retirèrent tous les détachemens postés aux frontières: la garnison du Schwaderlock évacua ce poste si important et si bien gardé, et rentra dans ses foyers.

Une ballade, qui ne nous est pas parvenue, célébra la vaillance et les prouesses des amazones du Schwaderlock; mais si les jeunes Suisses la chantaient avec enthousiasme, les Allemands, remarque un chroniqueur, ne faisaient pas chorus(6).

L'année suivante, Maximilien, repassant à Constance, voulut aller visiter ce poste et juger par ses yeux de son importance et des services qu'il avait rendu à ses ennemis : maintenant tous ces ouvrages sont effacés par la main du temps; à peine découvre-t-on quelques traces de ces lignes fameuses. Deux fermes et un moulin ont rendu ce champ de Mars à l'agriculture.... mais dans la géographie militaire de la Suisse, figurera toujours honorablement le nom du Schwaderlock.

NOTES.

(1) Outre plusieurs affaires moins importantes, voic la date et le lieu de ces huit batailles : à Treisen, 14 Février — Au Hart, 27 Février. — Au Bruderholtz, près Bâle, 25 Mars. — A Ermatingen, 18 Avril. — A Frastenz, 22 Avril. — Au Leimenthal, 7 Mai. — A Malzerheid, 21 Mai. — A Dornach, 22 Juillet.

(2) La ligue de St.-George avait dès la fin de 1498, établi à Constance son conseil de guerre, pour diriger

les opérations de la campagne, et quand l'Empereur y arriva, il y trouva le margrave de Brandebourg, George, duc de Bavière, Albert de Saxe, Louis, comte palatin, Ulrich de Virtemberg et plusieurs autres grands seigneurs, membres du corps Germanique.

(3) Ce même Louis Tschudi se distingua à la bataille de Novarre: aussi dévot qu'il était brave, il fit en 1519 le pélérinage de Jérusalem pour visiter les lieux saints, et quand il revint chez lui, une procession fut à sa rencontre avec croix et bannières, et il fut reçu à Glaris au son des cloches et au bruit de la mousquetterie. En 1529, il acheta du haut chapitre de Coire, la belle seigneurie de Grepplan, dans le comté de Sargans. Son voyage en Terre Sainte, écrit en allemand, a été imprimé à Roshach en 1606, et vû sa rareté, il est fort recherché par nos bibliophiles Suisses.

(4) On trouve cette histoire écrite en beau latin dans notre recueil d'ouvrages classiques, imprimé à Zurich sous le titre de *Thesaurus historiæ Helveticæ*, in-folio, 1765; elle mérite d'être lue, tant pour la vérité de ses rapports, que pour des détails anecdotiques, relatifs à cette guerre, qu'on ne rencontre nulle autre part.

(5) La société de la bibliothèque de Zurich a pris cette conversation de la jeune Thurgovienne et du garde de l'Empereur, pour le sujet d'un petit discours et d'une jolie gravure, distribués comme étrennes aux écoliers, en 1799, troisième année séculaire de la guerre de Souabe.

(6) Notre Suisse est sans contredit l'un des pays où les femmes ont de tout temps déployé le plus d'énergie et de courage dans les dangers de leur patrie: plusieurs fois elles ont combattu dans les rangs de nos guerriers, et ont bravé ou reçu la mort sans reculer d'un pas. Il serait intéressant de consigner dans un seul article tous les faits d'armes de nos concitoyennes, et l'on peut annoncer qu'on s'occupe à recueillir les matériaux nécessaires à ce tableau national, qui manque encore à notre galerie militaire.

III.

COURONNEMENT DU PAPE FÉLIX V,

A Bâle en 1440.

NB. *Nous avons publié dans le 7.e volume du Conservateur suisse, (page 144), la réception du pape Félix v à Bâle, tirée d'un ancien manuscrit: pour completter ces détails intéressants, nous allons y joindre la description de son couronnement. Elle est d'un témoin oculaire. Æneas Sylvius Picolomini, l'un des Secrétaires du concile de Bâle, ensuite Pape, sous le nom de Pie II, écrite en latin et adressée à Jean de Ségovie, maître en théologie* (1).

Je pense que vous et vos collègues avez appris par le bruit public le couronnement du Souverain Pontife : cependant comme je présume qu'il y a, dans ce que vous en aurez entendu dire, des choses controuvées ou incohérentes, j'ai cru convenable de

vous en faire une rélation véridique dans cette lettre, et de raconter exactement les choses comme elles se sont passées, à ceux qui désirent les savoir; aussi pour être plus bref, je commence sans autre préambule :

Il est rare que les pontifes de Rome soient couronnés dans les conciles généraux; cependant vous n'ignorez pas que le pape Alexandre l'a été à Pise, et le pape Martin à Constance : mais autant Félix l'emporte sur eux en mérite, autant son couronnement l'emporte sur les leurs en magnificence; c'est du moins le jugement qu'en portent ceux qui ont assisté à ces trois cérémonies : je rapporterai la dernière en peu de mots, car je n'écris pas à titre d'historien, mais comme un serviteur du Seigneur. Je vais donc narrer en style épistolaire, ce qui est arrivé, passant sous silence l'élection de ce prince par le concile, que j'ai décrite fort au long autre part, l'ambassade qui lui a été envoyée, et le consentement qu'il a donné à sa promotion, d'autant plus que vous en êtes déjà parfaitement instruits. Je passe donc à son couronnement célébré

dans la cité de Bâle, le 9 des calendes d'Août (24 Juillet). Trente jours auparavant, le 8 des calendes de Juillet (24 Juin), notre seigneur était entré à Bâle, et son entrée mériterait un traité particulier; mais tout ne peut pas s'écrire à la fois.

Il y a devant la cathédrale une place assez vaste, où l'on donne des spectacles au peuple; là on avait élevé une estrade, portant un autel sur le point le plus élevé; des tapisseries précieuses préservaient le tout de la pluie et du soleil. La place était dominée par cet amphithéâtre, sur lequel le pontife monta pour être couronné, accompagné d'environ 2,000 personnes, tant de la noblesse que du clergé. La veille était arrivé Louis de Savoie, son fils aîné, prince d'un extérieur prévenant, d'une grande affabilité, d'un esprit juste; mais d'une petite taille et ayant les yeux presque blancs. Avec le souverain pontife, était déjà venu son fils cadet, Philippe, comte de Genève, jeune prince bien fait, brave et de bonnes mœurs. Il avait à sa suite Louis marquis de Saluces, chez lequel on ne savait ce qu'on devait le

plus admirer de sa beauté ou de son éloquence; une grande partie de la noblesse de Savoye avaits uivi Amédée à Bâle, soit comme étant son prince, soit comme devenant son Pape; car les plus grands seigneurs du pays voulurent être témoins de son couronnement. Aussi y avait-il au moins 4000 gentilshommes, tous bien montés. D'Allemagne s'y trouvaient le marquis de Rœtelen, brillant de jeunesse et laissant flotter au gré des vents sa blonde chevelure; Conrad de Vinsperg chambellan héréditaire du St. Empire Romain, vieillard respectable autant par sa prudence que par ses années; le comte Thierstein (2) auquel personne ne put être comparé en bonne mine, ni dans sa jeunesse ni dans son âge mûr ni dans sa vieillesse: on y voyait encore des députés de Strasbourg, de Berne, de Fribourg, de Soleure; toute la noblesse des environs y était accourue, et il y avait une telle affluence de peuple, que les rues pouvaient à peine les contenir, et que, s'il est permis de plaisanter, tout le vin de la ville fut épuisé. On prétend qu'ils étaient environ 50,000. Pour empêcher toute rixe,

la ville avait fait prendre les armes à 1000 jeunes et robustes bourgeois, dont la tenue était aussi belle que leur mine était martiale; les uns gardaient l'estrade, les autres l'hôtel-de-ville : on ne voyait que des hommes et des femmes aux fenêtres, sur les toits et jusque sur les arbres. La place était si pleine de spectateurs qu'on n'aurait pu y placer un grain de moutarde. Au milieu de l'attente générale parut au point du jour l'élu Félix, vieillard d'une belle apparence, vénérable par ses cheveux blancs et portant sur son visage l'expression d'une haute prudence; il est comme ses fils d'une taille ordinaire; ses formes sont aussi gracieuses que le permet un âge avancé, sa peau est blanche ainsi que sa barbe; ses propos sont laconiques et plein d'un grand sens. Les prélats mîtrés et le clergé de la ville avaient été introduits sur l'estrade avec les reliques; Félix occupait le siège le plus élevé et les autres ecclésiastiques s'assirent en-dessous de lui. Quand on eut fait silence, les cérémonies commencèrent, et Félix en était si bien au fait qu'il n'avait besoin d'aucune direction.

Qui aurait cru que ce prince occupé quarante ans et plus des affaires du siècle, eut trouvé assez de tems pour apprendre tous les rites de l'Église. Lui-même corrigeait les erreurs des autres et ne permettait absolument rien contre la règle. Il dit la messe avec une incroyable solennité, lisant, chantant, n'omettant rien, ne changeant rien.... C'était vraiment une merveille de voir ce vieux père officier et sa noble famille servir la messe ; car ses deux fils, comme de jeunes rejetons d'oliviers le servaient autour de l'autel avec attention et prévenance, dans tout ce qui est permis aux laïques : chacun disait qu'on pouvait à juste titre appeler Félix (heureux), celui qui après une vie louablement passée dans les affaires du monde, après avoir régi ses états avec une grande sagesse et bien élevé sa propre famille, était appelé de Dieu au gouvernement de l'Église universelle. Plusieurs, les larmes aux yeux, bénissaient le Seigneur de les avoir laissé vivre assez long-tems, pour être témoins oculaires d'une chose qui jusqu'àlors n'avait jamais été ni vue ni entendue.

Il y eut cependant un incident qui apprêta beaucoup à rire, comme il arrive souvent dans les choses les plus grâves. Il est d'usage au milieu des cérémonies solennelles, d'offrir des supplications au Souverain Pontife. Le premier des cardinaux diacres les commence; les secrétaires et les juges apostoliques les continuent; mais ce jour là les avocats tinrent la place des juges: quand donc Louis cardinal de Ste. Sabine, prélat de grande réputation, très-versé dans le rituel, qui faisait les fonctions de cardinal diacre, eut entonné l'antienne, les secrétaires et les avocats qui devaient répondre firent entendre un chant si discordant que chacun se mit à rire, quelques-uns jusqu'aux larmes, et pendant huit jours il ne fut question que de ce chant vraiment barbare. Bien que plusieurs le prissent en mauvaise part, et pour une insulte, pour moi qui étais du nombre, je ne regardai nullement comme honteuse l'ignorance du chant, puisqu'il n'est pas donné à tout le monde de savoir parfaitement la musique d'église; aussi le jour suivant, comme il fallait répéter la même

antienne dans l'église des Dominicains, je ne rougis point de faire ma partie tant bien que mal. Après la messe et la consécration du Pape, on apporta la thiare pontificale, ou triple couronne enrichie de beaucoup de pierreries. En présence de la multitude attentive, le cardinal Louis, chargé, en récompense de ses services, de faire ce qui appartient à l'évêque d'Ostie, prenant entre ses mains cette précieuse thiare, évaluée à 30,000 ducats, la posa sur la tête de Félix; alors on cria de toute part: Longue vie au Pape! et on proclama ensuite des indulgences plénières, que le peuple de Bâle n'avait jamais encore obtenues. Toutes les cérémonies du couronnement étant terminées, on descendit de l'estrade pour monter à cheval, et la procession se mit en marche dans l'ordre suivant : 1.° Les simples laïques et la troupe des valets. 2.° Les domestiques de la noblesse. 3.° Les nobles et les chevaliers. 4.° Les barons, comtes et marquis. Enfin le pape lui-même entouré de son conseil, ayant une robe de drap d'or qui traînait jusqu'à terre: chacun était aussi magnifi-

quemeut vêtu qu'il lui avait été possible; les uns couverts de pourpre et d'or, les autres en costume militaire, chargés de pierres précieuses et de chaînes d'argent; jusqu'aux trompettes, aux hautbois et aux derniers des musiciens étaient diversement parés, comme on n'avait jamais rien vu de pareil : venait ensuite à pied le clergé de Bâle, portant les reliques des saints, et une charmante troupe de jeunes garçons, chantant des hymnes; puis s'avançait un tabernacle (umbraculum) aux couleurs rouge et jaune, qu'environnaient des écuyers d'honneur en chapeaux rouges; à côté d'eux auraient dû paraître les capitaines des ports et des vaisseaux du St. Siège, s'ils avaient été présens; mais à leur place marchaient les hermites de Ripaille, nommés chevaliers de St.-Maurice; personnages graves et âgés, qui avaient été compagnons de Félix, dans le monde et dans sa retraite religieuse, conservant le même habillement qu'il avait porté lui-même, et se montrant digne du plus grand respect (3); après eux, quelques prieurs en chassuble, mais sans

mître, précédaient les secrétaires et les avocats; ceux-ci ayant leurs chassubles en bandouillère, et vêtus tout de travers, ainsi qu'avait été leur chant: le même costume devait être celui des juges qui les suivaient, mais ils ne le prirent point et n'avaient que des chapes comme les prélats; les abbés et les évêques en aumusses, qui fermaient la marche, étaient mîtrés, et montaient des chevaux caparaçonnés. Dans cet ordre, nous passâmes devant douze coursiers blancs, tels que ceux que Rhésus conduisit à Troyes, couverts jusqu'au col de housses rouges; ils marchaient devant le tabernacle: au milieu de grands cierges allumés, on portait après les évêques, le corps de notre Sauveur, dont le soin avait été confié à Jean, évêque d'Arg, également recommandable par sa doctrine et par son zèle, faisant la fonction de sacristain; puis venaient deux cardinaux et les évêques de Tortose et de Vich, qui tenaient lieu de cardinaux-diacres; enfin s'avançait lentement sous un dais tissu d'or, le Souverain Pontife avec sa triple couronne, bénissant le peuple et attirant tous

les regards ; le marquis de Rœtelen et Conrad de Vinsberg, tenaient la bride de sa haquenée. Derrière le Pape, était très-convenablement vêtus, le trésorier, les camériens et celui qui jetait de l'argent au peuple; à la queue du cortège étaient les ambassadeurs des princes venus au concile, et une grande multitude qui marchait confusément et sans aucun ordre. C'est ainsi que nous avions traversé plusieurs rues lorsque les Juifs, qui, dans une trompeuse espérance attendaient le passage du St.-Père, lui présentèrent la loi de Moïse ; le Souverain Pontife la reçut avec respect, mais il condamna les cérémonies judaïques.

Quand on fut venu à l'église des Dominicains, le prieur et les frères sortirent au devant du Pape, le placèrent devant l'autel, et lui offrirent les clefs de leur couvent. Lorsqu'on eut fini de chanter le te deum, il était trois heures après midi. Le Souverain Pontife se retira pour prendre du repos, plutôt que des alimens, quoiqu'il fut encore à jeun. Le lendemain, nous revînmes tous entendre la messe dans cette même église;

quand elle fut dite et qu'on eut procédé à quelques cérémonies qui restaient à faire, tous les prélats présens reçurent chacun deux médailles d'argent et une d'or[4], et tous les assistans furent conviés à un banquet dans lequel ni la loi Orchia, ni la Fannia, ni la Licinia, ni aucune autre loi somptuaire, ne vint régler le prix des mets ou le nombre des plats. Il est incertain si ce fut un diner ou un souper; mais enfin chacun y dina ou y soupa largement et somptueusement; le repas dura 4 heures : plus de 1,000 convives y prirent place; les deux fils du Pape servaient d'échansons à leur père; le marquis de Saluces était le maître des cérémonies. Sur les trois heures après midi, on se leva de table; à cinq on prit le même ordre qu'on avait tenu en allant, et le pape fut conduit à l'église de Notre-Dame, qui est la principale de Bâle, d'où il sortit par une porte de derrière pour aller se reposer dans son palais.

C'est tout ce que je voulais vous apprendre du couronnement de notre très-saint seigneur, Félix V : communiquez ces détails

à qui vous jugerez à propos, et faites en sorte de revenir promptement auprès de ce révérend père, pour lequel j'ai une si haute estime et de nous donner de bonnes nouvelles de votre chapitre...... Portez-vous bien!

De Bâle, le jour des Ides (15) *d'Août, en l'an du Seigneur MCCCCXL.*

NOTES.

(1) La lettre originale se trouve dans Æneæ Sylvii, libri III. De concilio Basileensi 4.° Helmstadt 1700, page 113.-117. Ce livre est devenu très-rare.

(2) Jean, comte de Thierstein, était revêtu de l'important office de protecteur du concile et fut l'un des députés envoyés à Ripaille, pour annoncer à Amédée son élection : cette noble et puissante famille a possédé pendant cinq siècles de grands fiefs sur les deux flancs du Jura, dans l'Alsace et dans la Suisse occidentale. Ces derniers domaines font maintenant partie des Cantons de Bâle, de Berne et de Soleure; c'est dans les montagnes de celui-ci que subsiste encore l'antique et pittoresque manoir de Thierstein. Depuis l'an 1000 figurent dans les Annales helvétiques, ces comtes belliqueux, qui acquirent le droit de bourgeoisie à Bâle et à So-

leure. Cette illustre dynastie s'éteignit en la personne de Henri V, mort l'an 1519; on n'a pas besoin de rappeler que le matin de la bataille de Morat, le vieux comte Oswald de Thierstein arma 150 chevaliers, la plupart commandans ou officiers des divers contingens de l'armée confédérée.

(3) Ces hermites qui avaient suivi Amédée dans sa retraite de Ripaille, au bord du Léman, qui furent les premiers chevaliers de son ordre de St.-Maurice et qui parurent à son couronnement, étaient les six suivans: Henri de Colombier, seigneur de Vufflens au pays de Vaud. — Claude de Saix, seigneur de Rivoire en Bresse. — Lambert Oddinet, président du conseil de Chamberi. — François, seigneur de Bussy en Bugey. — Amé de Champion, et Louis, seigneur de Chevelu: ils étaient vêtus d'une longue robe de drap gris avec le capuchon, portaient la barbe, avaient une croix d'or pendue au col et tenaient à la main un gros bâton noueux. Amédée leur avait fait bâtir à chacun un pavillon séparé, surmonté d'une tour; celle du doyen était un peu plus haute. Ce fut le 7 Novembre 1434, qu'il institua cet ordre dont il fut le premier doyen, et le lendemain qu'il en prit l'habit à Ripaille avec ses six compagnons, tous à peu près du même âge que lui.

(4) On n'a pu découvrir ni le type ni les légendes de ces médailles, frappées en trop grand nombre pour qu'il ne s'en trouve pas quelques-unes dans les cabinets numismatiques.

IV.

RELATION

DE

LA CATASTROPHE D'YVORNE ET DE CORBÈRIEZ.

En 1584.

(*Cette pièce est sortie de l'étude d'un ancien notaire d'Aigle*).

Ayant esté observé quelques mois auparavant, environ une lieue au-dessus de Corbéri, en la montagne, une grande rupture entre deux rochers, tellement que les habitans du gouvernement de Montai de-là le Rhône, vis-à-vis la dite montagne, virent le danger d'un éboulement, plus facilement que ceux de Corbéri et d'Yvorne, et vinrent solliciter les gens de ces deux villages de quitter leurs demeures, crainte qu'ils ne fussent couvert, de cette partie de la montagne : mais ils ne firent attention aulcune à cet advertissement.

Or le dimanche, premier jour de Mars

1584, entre onze et demie venant à midi, l'air estant coy (calme), assez clair et serain et le soleil luisant, il se fit une secousse, ou pront eslancement et trenblement de terre, qui ne dura guère plus de dix à douze minutes d'horloge pour ce coup là. Il fust senti principalement par le cliquetis des verrieres, craquetis des édifices, branslement des planchers et lambris, croulement des parois, murailles et arbres, avec grand bruit ou mugissement en l'air. Quelques murailles furent entrouvertes et les fondemens d'édifices ébranlés, notemment ès environs du lac de Lausanne, surtout ès pays de Vaut, Chablais et lieux voisins; trois ou quatre cheminées et la muraille d'un vieil édifice tombèrent à Genève, et n'y eust autre mal. Le lendemain, ce tremblement redoubla ès quartiers du bout d'en haut du lac de Lausanne, et renforce le mardi au matin et au soir, avec vent et neige; puis advint ce qui s'en suit en un quartier du pays, eslongné de ce bout du lac environ deux heures de chemin, à 4 arquebusades environ de la ville d'Aille (Aigle) appartenant au canton

de Berne ; et ce, le mercredi quatrième jour, entre neuf et dix heures du matin : grande quantité de terre tombante des sommets et replats des montagnes (de mesme presque que feroit une ravine d'eau précipitée à val d'un rocher), s'eslança de bien loin, et comme aulcuns l'ont attesté, d'environ une lieue ; non tant de son mouvement naturel qui tend du haut en bas, que, poussée par vents et exhalaisons meslées parmi. Cette terre fut si rudement agitée, qu'en un instant elle couvrit les lieux prochains du bas sur lesquels elle se versa, et chassant devant soy toute l'autre terre qu'elle rencontra, l'emporta ; icelle aussi consentit tant plus aisément, qu'elle était esmeüe de ces tremblemens et vents remuans, aussi rudement que la première, et en print comme d'une mer agitée, ou un flot pousse un autre flot, tout de suite. Les pentes et vallées ne se laschèrent pas seulement ; mais ce qui est estrange, les terreins imminens au-dessus des combes et vallées en furent semblablement remués. Or est à noter, que le lieu de ce remeuement est à l'endroit d'une

gorge formée de plusieurs terres et croupes, qui se trouvent ordinairement ès recoins et aboutissemens des rochers et montagnes. A l'endroit et issue de ceste première gorge, estait le haut de Corbéri, petit village ou hameau d'environ huit maisons, et dix ou douze granges, avec quelques moulins tournant à l'eau d'un ruisseau. La terre donna d'en haut si roidement sur ce village qu'il fust tout couvert en un instant, excepté une maison, où advint que le maistre, estonné du grand tracas qu'il entendait, dit à sa femme, qu'il croyait que la fin du monde estait venue et qu'il fallait prier Dieu à ce qu'il leur fist miséricorde. Sans délay, se mettant à genouil dans leur maison, ils sentirent un tel fruit de leurs prières, que la terre qui roulait, comme a esté dit, passa en forme de vague impétueuse par dessus leur maison sans l'endommager ni offenser aucun léans, fors le maistre mesme, un peu blessé à la teste. Quant aux autres maisons et granges, elles furent toutes abattues et presque entièrement couvertes. Il advint en ce mesme lieu, un autre cas notable; c'est

qu'un enfant de 12 ou 13 semaines fut trouvé sain et sauf en son berceau (et a vescu depuis), ayant auprès de soi sa pauvre mère morte, laquelle, estendant les bras sur ce berceau, pour garantir son enfant, avait été froissée par la ruine de la maison : cas pareil advint à une fillette asgée d'un an ou environ, trouvée sauve et entière parmi les ruines d'une autre maison. Quant aux moulins, ils furent tous brisés : une chose merveilleuse advint à l'un d'iceux ; car estant planté en lieux bas, l'arbre de la roue et la roue même furent trouvés en leur entier en haut d'un tertre eslevé de plus de 500 pas, plus que n'estait la situation de ce moulin. Au reste la désolation s'augmenta, tant plus la terre vint à val ; car, s'adressant sur le village d'Yvorne, qui estait au-dessous de ce haut de Corbéri ; elle ensevelit tout vifs environ 100 personnes (aucuns ont dit davantage), 240 vaches à laict ; force bœufs et chevaux : elle couvrit 69 maisons, 106 granges, 4 caves et 2 battoirs sequestrés de ces granges et maisons, avec grande quantité de bleds, vins, meubles et pastures.

De faict, ce village estait très-bien accommodé de toutes choses, estimé l'un des meilleurs de tout le pays des Ligues, prix pour prix. La situation estait sur une pente doucement estendue, du levant au couchant en lieu si fertile, que l'on faisait chascun an trois cueillettes de bled, de millet et de raves; aussi n'y avait-il point de pauvres ni de mendians entr'eux, mais tous jusques au moindre s'entretenoyent honnestement de leur bien et travail; estans gens simples, laborieux, eslongnés de mauvaises practiques, d'usures et de procès, au tesmoignage de tous leurs voisins. On dit que la ruine fut si soubdaine, qu'il n'y a coup de canon qui se destache plustot que cela fut exécuté. Quelques-uns ont certifié que de loin ils virent environ 20 personnes, la pluspart femmes et enfans, qui courant à val pour se sauver, furent en un moment accueillis, accablés et couverts de terre. Il y demeura quelques hommes; mais le plus grand nombre fut de femmes et enfans, d'autant que presque tous les hommes estoyent au labeur des champs. Parmi cette

visitation Dieu usa d'une telle miséricorde, qu'il n'y eut maison dont ne restât en vie quelque homme ou enfant.

Outre l'effroyable tintamarre que faisait la terre, tombant avec un meslange de gresle et de pierres volantes en l'air ; on vid force estincelles de feu, et une grosse et fort épaisse nuée d'où sortait une odeur de soulphre. Ce déluge de terre s'arresta enfin, joignant deux maisons qui restèrent, jusques à mî hauteur des murailles, sans estre autrement endommagées; outre lesquelles restèrent 7 ou 8 autres maisons, avec autant de granges, et quelques petits édifices champestres. La longueur de ceste avalanche fut depuis la pente de ceste montagne jusques à ces deux maisons, d'une lieue et demie ; la largeur de douze arpens ; la hauteur inesgale, mais la moindre fut de dix pieds : c'est merveilles, au reste, que ceste étendue de douze arpens où estoient les édifices, fut rendue si unie, qu'il sembloit que ce fut un guéret tout fraischement labouré ou hersé, sans qu'il y eust apparence de ruines, non plus que si jamais il n'y eust eu édifice quelconque.

En la ville d'Aigle, les tuiles tombèrent du milieu de la couverture du temple, sans que celles du haut ni du bas se remuassent: près ce même lieu, d'une montagne prochaine, tomba une pièce de rocher qui s'arresta en une fente d'icelle montagne, sans faire aucun mal; plusieurs cheminées furent abattues; maintes murailles crevassées, car le tremblement y continua plusieurs jours.

Auprès du village de Moteru (Montreux), le lac de Lausanne s'avança en large d'environ 20 pas, plus que son ordinaire, emportant un portion de vignes, à l'aide d'une ouverture de terre, comme l'on estimait. Le bransle fut si violent qu'à la Villeneufve, bourgade à la tête du lac, et ès lieux prochains, les tonneaux de vin furent dressés tout pleins sur leurs fonds.

En la ville de Vevey plusieurs cheminées desrochèrent, et y eut force murailles esboulées ès vignes de la Vaut.

La catastrophe d'Yvorne est arrivée à une époque où l'on écrivait peu, et où l'on n'observait pas, du moins dans nos contrées;

aussi manquons-nous de détails, et la pièce précédente, est ce qu'il y a de plus étendu sur ce désastreux évènement. Il est connu des Indigénes sous le nom d'*Ovaille* ou d'*Availle*, qui signifie éboulement, et qui dérive du vieux mot français à val (en bas). Son souvenir est en partie effacé depuis deux siècles et demi. Un chemin qui mène d'Aigle aux chalets des Agites, et qui traverse une partie de la scène, porte le nom de chemin des ruines ou des ravines, et il est encore exposé à la chûte de quelques fragmens restés de la montagne écroulée, qui s'appelle *Luan*. La maison à laquelle finit l'éboulement, se nomme la Maison blanche; elle a été rebâtie en 1611, et l'on y plaça une inscription latine qu'on peut traduire comme suit: « Dieu est mon protecteur. Le 24.me jour de Mars de l'an 1584; cette métairie, avec le domaine environnant, ayant été entièrement couverte par la merveilleuse rupture d'une montagne, à la suite d'un tremblement de terre, Antoine d'Erlach et Agathe de Diesbach, l'ont rétablie dans l'espace de trois ans, commencée sous les plus heureux auspices. 1611. »

Le vignoble d'Yvorne donne un des meilleurs vins du Canton de Vaud, surtout celui qu'on récolte autour de la Maison blanche. Le grand Haller vante sa douceur et sa salubrité, et le conseille aux convalescens de préférence à tout autre : le même savant a prouvé par ses observations que la température d'Yvorne, ainsi que celle de Montreux, et leurs productions, sont à peu près les mêmes que celles de la Provence.

Nous avons retrouvé le tableau sommaire des pertes essuyées, dans un relevé général envoyé au gouvernement de Berne, qui voulut connaître le mal avant de pourvoir au remède. Le voici traduit de l'allemand.

122 hommes, femmes et enfans, ensevelis dans la terre de l'écroulement. Après vérification, on trouva que le nombre de ceux qui manquaient était d'environ 200 personnes.

69 maisons de pierre avec leurs caves.

126 granges, sans compter un grand nombre de petites cases en bois.

5 moulins.

3 battoirs.

62 arpens (poses) de vignobles, sans compter plusieurs pièces de vigne détachées.
112 arpens, prés et vergers.
66 arpens de champs.
318 tonneaux de vin.
166 vaches laitières.
187 genisses et veaux.
159 chevaux, jumens et poulains.
17 bœufs. S'il n'en périt pas davantage, c'est que les autres étaient au labour dans les plaines voisines du Rhône.
181 brebis et agneaux qui étaient dans les étables; un grand nombre de moutons échappa, parce qu'ils paissaient dans des pâturages éloignés.

La perte fut évaluée à passé liv. 200,000, somme très-considérable à cette époque. — Nous n'avons pas de données sur la population d'alors, inférieure sans doute à la population actuelle, qui compte à Yvorne 560 et à Corbériez 250 ames. Il paraît par le tableau ci-dessus, qu'Yvorne était un village très-riche, surtout en bestiaux. Si la tradition dit qu'il fut envoyé des secours

considérables, soit de la part de l'état, soit du produit de collectes, il n'a pas été possible d'en découvrir ni le montant, ni l'emploi: peu à peu le village se rebâtit, non sur le même local, mais plus bas, du côté d'Aigle; et maintenant Yvorne est une des communes les plus florissantes du Canton; elle compte 160 maisons, 187 arpens de vignes; 1039 de prés; 341 de champs.

Nous finirons cette longue note par l'indication des relations imprimées à l'époque de l'évènement.

I. Jean Rodolphe Bullinger, fils du réformateur, pour lors médecin à Berne, et que le gouvernement avait envoyé sur les lieux pour lui rendre compte de la catastrophe, écrivit le 9 Avril 1584, à Josué Wittembach, avoyer de Morat, une lettre allemande, que Scheuczer a insérée dans le premier volume de son histoire naturelle de la Suisse (4.° Zurich 1716); on y voudrait moins de réflexions et plus de détails physiques.

II. Une rélation allemande de l'évènement (4.° 1584); qu'on ne trouve nulle part et dont on ne connaît que le titre.

III. Un discours académique en latin sur les tremblemens de terre, prononcé par Claude Aubry, professeur de Lausanne (39 pages in 8.° 1558), traduit en français par Jean Rotan, ministre du pays des Grisons (8.° de 72 pages, Lausanne 1586). Le professeur Aubry, après avoir annoncé dans le titre de son discours, qu'il parlerait de la catastrophe d'Yvorne, n'en dit dans le texte que peu de mots qui n'apprennent presque rien.

Un poëte bernois, le ministre Wolfgang Rebman, plus connu sous le nom d'Ampelander, composa peu de jours après le désastre, une pièce de vers latins, qui ne fut point imprimée et qui méritait de l'être. M.r Schmidt, principal du collége de Berne en possédait le manuscrit; on ne sait ce qu'il est devenu à sa mort. Il ne reste de ce poëme que quelques fragmens : nous en citerons un échantillon, qui sera apprécié par les amateurs de la belle latinité.

Corbiera occiduo solisque Ivorna recessu
Finit ubi latas, nota Lemannus aquas,
Splendida ubi charos salis incolit ælia fontes,

Ditat ubi multos, ars operosa viros.
Hi pagi omnigena rerum ubertate referti
Florebant cultu splendiore soli;
Temperie meliore poli gratissimus annus;
Mitius hic frigus, nec gravis æstus erat.
Lætior his colles late herba et pampinus altos,
Splendida vestire his gratior arva Ceres,
Ille cebræ irriguas florum decorareque valles,
Et violæ et vernis lilia mista rosis.
Ad placidos salices stabant pulchro ordine rivos, etc.

NB. *Les articles*, 5, 6, 10, *avaient été rédigés pour être lus à la société Helvétique des sciences naturelles dans une de ses séances, à Lausanne, mais ils ne le furent pas, par un oubli sans doute involontaire de son président. Au reste, je n'ai pas de regrets, parce qu'après la jolie parade théâtrale du* mouchoir et des serviettes, *l'assistance était montée à un tel degré d'hilarité, que rien de sérieux n'eut été favorablement écouté. — Je présume que dans la suite on n'y intervertira plus l'ordre accoutumé, et que laissant le pas à la tragédie, on gardera la petite pièce pour la fin.*



V.

TROMBES DU LÉMAN.

VOTRE éloignement de notre commune patrie n'a donc point diminué l'intérêt que vous prenez à tout ce qui s'y passe, et surtout aux phénomènes physiques dont elle est le théâtre. Vous désirez, mon bon et ancien ami! avoir quelques détails sur la trombe qui a paru, il y a peu de mois, sur notre Léman. Les papiers publics de la contrée lointaine que vous habitez, en ont dit quelques mots vagues et insignifiants, et vous en voulez davantage; je ne puis mieux faire que vous transcrire la description qu'en a donné un habile professeur de notre académie de Lausanne: elle a été insérée dans une gazette, qui probablement ne va pas jusqu'à vous (le Nouvelliste vaudois, n.° 65 du mardi 14 Août 1827). Témoin oculaire de cette belle apparition que j'ai ob-

servé de ma fenêtre, je puis affirmer que tous les détails en sont de la plus exacte vérité.... les voici : « Depuis bien des années, les habitans de la rive orientale du lac Léman n'avaient été spectateurs d'un phénomène aussi remarquable que celui que leur a offert l'aspect d'une trombe : le samedi 11 du courant, à six heures, 52 minutes du soir, le ciel était couvert ; des nuages orageux d'un gris foncé formaient une large ceinture autour du faîte de la chaîne des montagnes qui bordent le lac du côté de la Savoie, et en masquaient ainsi les sommités ; ces nuages étaient portés avec violence de l'ouest au sud-est, par un vent assez fort, tandis que la surface des eaux du lac était légèrement agitée par un vent du nord-ouest (le joran). Du milieu des nuages, un peu à droite de St.-Gingolph, se détacha un lambeau dans une direction verticale, présentant dans sa conformation un cône renversé, qui s'allongea peu à peu jusqu'à la surface du lac, sous la forme d'une colonne. Sa grande étendue, la belle couleur rouge-orangé qu'il devait à la réflexion des derniers rayons du soleil

attirèrent l'attention d'un grand nombre de personnes: cette couleur brillante contrastait avec la teinte sombre des montagnes et permit de suivre ce phénomène dans tous ses développemens. Depuis le sommet du cône, situé à plus de 2,000 pieds au-dessus de la surface du lac, l'allongement se fit avec une telle vitesse, qu'il atteignit les eaux en moins de deux minutes, par des mouvemens oscillatoires. La hauteur totale de la trombe paraissait être d'environ 3,000 pieds, et le diamètre moyen de la colonne de 20 pieds. A l'endroit où s'est effectuée la jonction, une grande masse d'eau fut vivement agitée, offrant les phénomènes d'une forte ébullition. Les bouillons s'élevaient à une hauteur de plus de 500 pieds, et continuaient dans toute l'étendue parcourue par la trombe, qui en moins de 8 minutes, se trouva à l'embouchure du Rhône, présentant dans sa course des ondulations semblables à celles d'un ruban agité par l'air. Elle a continué sa marche à peu de distance, en remontant ce fleuve, toujours liée avec les nuages supérieurs; alors l'agitation de l'eau cessa,

les dimensions de la colonne diminuèrent peu à peu, et bientôt elle s'évanouit complettement. La trace du cône fut encore visible pendant 2 ou 3 secondes, et disparut au milieu des nuages. La formation de cette trombe et l'agitation des eaux a pu accréditer la fausse idée encore généralement reçue, que ce phénomène est dû à une chûte considérable d'eau, tandis qu'il est évidemment causé par l'élévation de ce liquide. Tandis qu'il avait lieu, une grêle poussée avec violence, jetait la consternation sur plusieurs points du district de Lavaux; on a vu tomber à Cully des grêlons de la grosseur d'une forte balle, et à Épesse, on en a trouvé un grand nombre du volume d'un œuf. »

Je n'ai rien à ajouter à ce rapport, si ce n'est qu'au moment de la dissolution de la trombe, j'ai vu une vapeur blanchâtre couvrir nne grande lisière de halliers, au milieu desquelles elle s'évanouit. Deux hommes qui passaient en bateau près de l'embouchure du Rhône, voyant arriver cette étrange masse, s'éloignèrent à force de rames, de peur, dirent-ils, d'être engloutis, si elle ve-

nait à crever sur eux ; ils ajoutèrent qu'il y avait tout autour un bruit tel que fait une grande cascade.

Vous désirez savoir s'il y a eu sur notre lac des trombes antérieures à celle-ci ; sans doute mon cher ami ! et j'ai fait des recherches à cet égard, qui d'abord n'ont pas été fort heureuses : on a conservé parmi nous, mais sans aucun détail, la date d'une trombe qui parut le 22 Août 1817, entre 7 et 8 heures du matin. J'espérais trouver quelque chose dans les remarques de Fatio de Duillet sur l'histoire naturelle du lac de Genève, imprimées à la fin du 4.me volume de l'histoire de Genève, par Spon (1730) ; mais il n'en dit mot, non plus que le savant professeur De Saussure dans son chapitre du lac de Genève, qui est à la tête de ses voyages dans les Alpes. Tous les deux, il est vrai, parlent d'un autre phénomène du Léman, nommé les seiches, crues d'eau subites, qu'il ne faut pas confondre avec les trombes, comme vous ne l'ignorez pas ; mais enfin les mémoires de l'Académie royale des sciences de Paris (édition d'Amsterdam) m'ont offert les deux rapports suivants :

I. *Année* 1741, *page* 27. M.r Jallabert, professeur de physique expérimentale à Genève, l'un des plus savans et des plus utiles correspondans de l'Académie, nous a communiqué une observation sur une espèce de météore vu sur le lac de Genève : ce phénomène nouveau pour le pays, fut aperçu à 7 heures du matin sur ce lac, et à une portée de fusil de ses bords, dans le mois d'Octobre de cette année ; c'était une colonne dont la partie supérieure aboutissait à un nuage assez noir, et dont la partie inférieure, qui était plus étroite, se terminait un peu au-dessus de l'eau : il avait plu et fait beaucoup de vent la veille ; mais le vent avait changé sur le matin, et le ciel demeurait seulement chargé de quelques nuages. Ce météore fut observé pendant 2 ou 3 minutes, après quoi il se dissipa ; mais on aperçut aussitôt une vapeur épaisse qui montait de l'endroit dans lequel il avait paru, et là même, les eaux du lac bouillonnaient et semblaient faire effort pour s'élever : on voit ordinairement quelque chose de pareil, après les trombes de mer, ou pendant qu'elles

paraissent ; aussi M.[r] Jalabert juge-t-il que celle du lac de Genève n'était pas d'une nature différente ; mais il ajoute une circonstance singulière, qu'il tient d'un observateur digne de foi, qui n'était qu'à quelques 300 pas de la colonne, c'est que le temps était fort calme, et que lorsqu'elle se dissipa, il ne s'en suivit ni vent ni pluie.

II. *Année* 1742. *page* 34. Nous avons fait mention l'année dernière de la trombe qui avait paru sur le lac de Genève au mois d'Octobre ; en voici une seconde qui a été vue le 9 Juillet suivant, à 6 heures du matin, près des bords du lac sous Lausanne, et dont nous avons été informés par M.[r] Cramer professeur de physique et de mathématiques. Il serait à souhaiter qu'elle eut été observée par des yeux aussi éclairés que les siens. Ce qu'il en a pu recueillir de plus certain dans le pays, c'est que cette trombe s'était élevée à une hauteur considérable et jusqu'à un nuage fort obscur qui était au-dessus ; mais M.[r] Jallabert, de qui nous tenons la première, et qui avait eu des nouvelles de celle-ci, en écrivit quelques jours

après à M.r Cramer en ces termes : on a vu s'élever sur le lac à environ trois coups de fusil de ses bords, une vapeur noire et épaisse qui paraissait occuper un espace de 16 à 18 toises de largeur et un peu plus de hauteur, et qui montait avec des élancemens assez violens. Après avoir paru pendant une bonne heure et demie, elle se forma en une colonne fort droite et fort élevée, et subsista de cette manière jusqu'à ce que s'étant avancée 60 ou 70 pas sur terre, vers la pointe de Pully ; elle se dissipa presque en un instant. Ce phénomène assez ordinaire sur la mer, mais qui est totalement inconnu sur ce lac, paraît donc deux fois en moins d'un an ; car la ressemblance de celui-ci avec celui de l'année dernière est si grande dans toutes ses circonstances, qu'on peut bien assurer que c'est le même, et qu'il est produit par la même cause.

Il paraît par ces rapports que les trombes étaient jusqu'àlors inconnues sur le Léman, ou plutôt qu'on n'en avait encore jamais observé, et d'après la description de celles de 1741 et 1742, on voit combien la

dernière leur a été supérieure en hauteur, en durée, en magnificence; j'avoue pour ma part, n'avoir jamais vu de scène aërienne plus belle, plus étrange et plus fantastique... on regrette seulement que de tels phénomènes soient si fugitifs et si rapidement effacés.

Pour répondre à votre dernière question, si l'on a vu des trombes sur les autres lacs de la Suisse, je vous dirai mon cher! qu'après avoir compulsé avec soin tous les recueils imprimés ou manuscrits que j'ai pu me procurer sur notre hydrographie, j'ai trouvé dans une vieille chronique, qu'il a paru sur le lac de Constance de hautes colonnes d'eau qui se brisaient avec fracas, et que le docteur Wagner de Zurich, dans son histoire naturelle de la Suisse en latin (1680), très-bonne pour son temps, et qui n'est point sans mérite dans le nôtre, a consigné les deux faits suivans: (p. 369 et 370).

Le 16 Juillet 1586, une trombe (typho) fit monter, près de Meilen, les eaux du lac de Zurich à une telle élévation qu'elles égalaient la hauteur de la plus grande tour; du sommet de cette masse aquatique, on vit

s'exhaler une vapeur qui parut se joindre à une nuée supérieure, et ainsi cette énorme masse s'élevait dans les airs avec beaucoup de fracas et d'agitation. En 1652, le 24 Janvier, dans le lac de Griffensée (à 3 lieues de Zurich), un semblable typhon éleva les eaux circulairement agitées sous la forme et le volume d'une haute tour, avec grand bruit et rettentissement du lac, dont les flots bouillonnaient en s'élançant. De la pointe de cette pyramide aquatique, se détacha peu à près, comme un cube, qui s'étant porté sur la forêt voisine du village de Maur, renversa quelques arbres avec grand fracas et brisa les branches des autres. On prétend aussi avoir vu des trombes sur le lac de Bienne; mais on n'a pas de documens certains sur ce fait.

Tels sont, mon cher ami, tous les renseignemens que je puis vous fournir: je désire qu'ils satisfassent votre curiosité studieuse; mais avant tout je désire qu'en retour de la mienne, vous me conserviez votre ancienne et bonne amitié.

Montreu, le 19 Décembre 1827.

Un membre de la société Helvétique des sciences naturelles.

IV.

GÉOGRAPHIE.

DES DÉCOUVERTES.

Un Genevois nommé Jean Noblet, établi à Amsterdam, et qui avait fait plusieurs voyages maritimes, s'adressa par requête au Conseil de Genève en 1680, pour lui apprendre, qu'ayant découvert dans les mers d'Amérique trois îles désertes, il en avait pris possession au nom de la République, et qu'ayant dessein d'y faire des établissemens, il demandait au Conseil de lui en faire l'investiture, faisant observer que ce fief ne constituerait le suzerain en aucune dépense. Après longue et mûre délibération sur le pour et le contre de cette inféodation, le Conseil ne vit aucun inconvénient à lui accorder sa demande, et par lettres patentes

du 20 Août 1680, il déclara que les trois îles en question étaient cédées au dit Noblet, en fief pur et simple, avec le titre de Comté, pour lui et les siens, mâles et femelles ou ayant-cause à perpétuité ; et ce, sous l'hommage d'une médaille d'or, représentant les dites îles ; laquelle médaille devait être présentée au Conseil dans deux ans au plus tard, à dater des présentes lettres, après toutefois que le dit Noblet serait en possession de ces îles, et ensuite par chaque feudataire à chaque mutation qui arriverait, soit par intervention de mort, disposition testamentaire, vente, contrat, transport ou autrement; comme que ce fut, l'état se réservant la souveraineté de ces îles.

La médaille d'hommage n'est jamais arrivée ; on n'a plus entendu parler de ces îles ; aucune recherche n'a appris dans quelle partie des mers d'Amérique elles étaient situées. Auraient-elles éprouvé le même malheur que l'Atlantide de Platon ? On espère qu'il n'en sera pas ainsi d'un établissement dans les États-Unis, appelé Geneva (ou la nouvelle Genève). Voici tout ce que nous en

savons, tiré d'un voyage fait en 1820, aux sources du Mississipi, par H. R. Schoolcraften. Au pays de Genesy, dit-il, dans le territoire de New-Yorck, Geneva est bâti sur une jolie éminence à l'extrémité du lac de Séneca, au milieu d'un pays pittoresque, fertile et bien cultivé; tout annonce que ce lieu pourra un jour égaler la ville célèbre dont il porte le nom. Pour y arriver, on traverse le lac de Cayonga, sur un pont de bois long d'un mille : tout autour est une campagne bien cultivée, entrecoupée de routes et de canaux; exemple des progrès rapides des établissemens de cette contrée. Les abricotiers y étaient en fleur le 12 Avril. Le thermomètre de Fahrenheit varia au commencement de ce même mois, de 60 à 78'

Nous n'avons rien découvert de plus sur la *Nouvelle Genève*, et nous sommes sans renseignemens positifs sur la date de sa fondation; mais nous ne croyons pas qu'elle remonte plus haut que 1803. Dans cette année orageuse, où tant de gens auguraient mal de leur avenir, un grand nombre de familles et d'individus isolés quittèrent la Suisse, et

émigrèrent pour les États-Unis. On délivra à Berne plus de 400 passeports à des Genevois, à des Vaudois, à des gens de l'évêché de Bâle, etc., dont une cinquantaine au moins pour le Genesy et les contrées situées sur les bords de l'Allegany.

VII.

ICONOPOLES.

A l'époque de la réformation, la plupart des tableaux et des statues placés dans nos églises, furent mal à propos déchirés, brisés ou brûlés. Pour montrer qu'on renonçait au culte des images, en obéissance au second commandement du décalogue, était-il donc nécessaire d'être Iconoctastes et d'enlever aux beaux arts des objets dont une religion épurée n'avait plus besoin dans les temples, il est vrai, mais qui pouvaient être conservés comme monumens ou com-

me modèles? Diverses communes Suisses et principalement du pays des Grisons agirent avec plus de sagesse et d'économie; elles vendirent le mobilier de leurs églises au lieu de l'anéantir, et employèrent l'argent qui leur en revint, soit à assister les pauvres du moment, soit à en faire les premiers fonds d'une bourse aumonière. Un zèle outré condamnait cet emploi, et pour le disculper, nous dirons, si les Saints ont pratiqué la charité de leur vivant, on ne saurait trouver mauvais que leurs images en fassent autant après leur mort, pour les représenter au naturel, et nous répétons le mot d'un plaisant de St.-Gall, qui voyant porter à la monnaie des bras d'argent massif détachés de la statue de St.-Magnus, pour être convertis en espèces à l'usage d'un hôpital récemment fondé, se mit à crier en plein marché: voyez notre Saint; nous autres ouvrons tant seulement nos mains aux pauvres; mais lui leur donne les siennes. Au reste, puisqu'on faisait alors un trafic public d'indulgences, que le ciel était à l'enchère, que les ossemens tirés des catacom-

bes se vendaient d'après un tarif établi, et que telle relique, reconnue ensuite pour fausse, avait passé par cinq ou six mains, qui chacune y avait plus ou moins gagné; on peut bien pardonner aux Réformés cette petite branche de commerce de choses hors d'usage ou de mode, puisqu'au fond il vaut mieux être Iconopoles qu'Iconoclastes.

Célerina, qui fut la dernière des communes de l'Engadine à se réformer en 1584, vendit avantageusement ses images à ceux de Chiavenne, et de part et d'autre on crut avoir fait un excellent marché.

En 1609 les paroissiens de Séevies dans le Prettigau, tirèrent 300 florins d'Empire de leurs statues et tableaux achetés par les Tyroliens de Vadrus, et l'intérêt de cette somme fut consacré à augmenter la chétive pension de leur pasteur. On mit même quelque ordre à ce commerce: des charretiers, ayant en 1570, enlevé dans une chapelle, près de St. Maurice en Engadine, une statue gigantesque de St. Roch, dans le dessein d'en tirer parti pour leur propre compte, furent forcés par les magistrats de la remettre à sa place

jusqu'à ce que l'autorité en eut autrement décidé : mais les négociations entamées ne réussissaient pas toujours ; par exemple un marchand de blé offrit 60 mesures de froment des images qui étaient à vendre à Camogasc : on marchanda long-temps ; on en voulait davantage ; enfin la pluralité des citoyens de cette commune décida que ce prix ne pouvait convenir, et qu'il valait mieux les brûler que de les céder malhonnêtement en-dessous de leur valeur. Nous ne savons pas au juste l'année où une paroisse Vaudoise troqua un St.-Théodule tout neuf contre 4 mesures de poires sèches, aux gens de Promasens, sous la réserve dûment stipulée dans la transaction, que si jamais on en revenait au culte des images, St.-Théodule serait à la première réquisition rendu en bon état contre 2 setiers de vin, au cas qu'on n'eut pas de poires sèches. Sitôt que la paroisse des Brenets, dans les montagnes de Neuchâtel, eut accédé à la réformation, elle transigea amicalement avec les villages Francomtois sur l'autre bord du Doubs, et leur livra 4 saints contre une bon-

ne paire de bœufs, qui tiraient plus à la charrue que toutes les images qu'on aurait pu y atteler. Les orgues furent également proscrites; et voici pourquoi, s'il en faut croire la tradition: Un berger des hautes Alpes, étant entré dans une de nos grandes églises, y vit pour la première fois des orgues, se prosterna très-dévotement devant elles, et après leur avoir adressé sa prière, demanda au souffleur le nom de ce saint ou de cette sainte qui faisait tant de bruit. En conséquence, crainte d'abus ou de méprise, on les supprima. Celles de la cathédrale de Berne qui avaient coûté 15,000 florins, furent cédées en 1528 au chapitre de Sion, pour 300 crones (liv. 750); mais en retour, Berne acheta la même année la grande marmite bénie du chapitre de Neuchâtel, pour y faire cuire le potage de 30 étudians pauvres, nourris aux frais de l'État. C'est ainsi que tout se compensait.

Boive nous a conservé dans sa chronique manuscrite de Neuchâtel un fait assez curieux relatif aux images, par lequel nous terminerons cet article. Deux bourgeois de

Neuchâtel, Fauche et Sauge, s'en allèrent en Décembre 1530, travailler hors de ville du côté de St.-Blaise : chemin faisant, le premier remarqua une image de St.-Jean, restée dans une petite chapelle abandonnée, et dit : je vais la prendre en repassant ; demain j'en chaufferai mon poële (fourneau). Sauge qui passait pour mauvais plaisant, revint avant son camarade à la chapelle, fit un trou dans le ventre de la statue, y coula une livre de poudre à canon, le tamponna avec soin et s'en fut : Fauche ne se doutant de rien, prit St.-Jean à son retour, le porta dans sa maison, et le lendemain le jeta dans son poële allumé ; bientôt il se fait une violente détonation ; le poële saute en l'air, et la chambre ébranlée n'offre plus que des débris. Alors le bon Fauche s'imagine que c'est une vengeance du plus doux des Apôtres, et que le ciel veut punir sa profanation : inutilement Sauge lui proteste avec serment qu'il n'y a rien là de miraculeux et avoue le tour qu'il lui a joué ; l'autre n'en veut rien croire, et prenant bientôt son parti, il met ordre à ses affaires, quitte Neuchâtel

avec sa famille, va s'établir à Morteau en Franche-Comté, pour y professer à son aise le culte catholique auquel il revient publiment, et y laisse une nombreuse postérité qui subsistait encore du vivant de notre chroniqueur.

VIII.

INSURRECTION

DES PAYSANS DU CANTON DE BÂLE

EN 1525.

JUSQU'AU commencement du XV.e siècle, la ville de Bâle n'eut qu'une banlieue très-circonscrite par les grands fiefs de divers comtes et barons qui la serraient de près; dès-lors son territoire s'agrandit successivement, plus par des achats que par des conquêtes. Sa régence sut habilement profiter des circonstances favorables que faisait naî-

tre, soit le besoin d'argent d'évêques dissipateurs, soit l'extinction des grandes familles féodales, dont les possessions limitaient les siennes. C'est ainsi que l'évêque Henri de Neuchâtel, qui tint le siège de Bâle de 1395 à 1418, prélat magnifique qui ne mettait aucune borne à ses dépenses de représentation, et auquel les Bâlois étaient toujours prêts à prêter de grosses sommes sur l'hypothèque des domaines épiscopaux, leur vendit les châteaux de Hombourg et de Wallenbourg, la jolie ville de Liestall et une partie du Sisgau, pays fertile, dont le bourg de Sissach est le chef-lieu : c'est ainsi qu'en 1459, Thomas de Falkenstein, seigneur très-obéré, leur céda pour s'acquitter, le château fort de Farnsbourg et les 24 villages qui en relevaient, ils arrondirent encore leur territoire d'une portion des domaines des barons de Ramstein, à l'extinction de cette famille chevaleresque, en 1460 et en 1518, ils acquirent de Thuring de Munch, son château et sa seigneurie de Munchenstein, du consentement de l'Empereur Maximilien, qui ne l'accorda point gratuitement.

Le sort des sujets de ces diverses Seigneuries devint sans contredit plus tolérable, en passant sous la souveraineté des Bâlois ; ils abolirent la main-morte, ils diminuèrent le nombre et le poids des redevances féodales, et en prenant la place des anciens suzerains, ils se montrèrent moins avides et plus humains. Les paysans n'obtinrent pas, il est vrai, le droit de bourgeoisie dans la capitale ; car dans ce siècle ce n'était pas l'usage, de faire partager aux pays achetés ou conquis, les mêmes privilèges dont jouissaient les villes, qui les avaient payés de leurs deniers ou soumis par leurs armes.

L'année 1523, qui vît éclore tant de troubles en Allemagne et fit couler tant de sang, versa aussi ses influences contagieuses sur le canton de Bâle : les doctrines subversives des Anabatistes, qui prétendaient jouir de leurs terres, sans payer ni dîmes, ni impôts, ni aucune sorte de redevance, quoiqu'ils les eussent hérité, ou acheté à ces conditions, furent acceuillies par les sujets Bâlois qui les trouvaient très-commodes : ils commencèrent donc à se plaindre hautement, moins

de lÉtat dont ils avaient déja obtenu d'importantes concessions, que des chapitres, des couvens, des divers possesseurs de petits fiefs, tant écclésiastiques que laïques, qni exigeaint les dîmes, censes, corvées, etc. à toute rigueur, ne faisant ni remise ni grâce au laboureur en retard: bientôt ils tinrent des assemblées, proclamèrent leurs griefs réels ou prétendus, choisirent des chefs et des orateurs, s'engagèrent par serment de refuser toute taille féodale et d'employer corps et biens pour faire triompher leur cause. Ce furent principalement les sujets de Liestal et des Bailliages de Farnsbourg de Vallenbourg et de Hombourg qui s'insurgèrent au commencement de Mai 1525. Soit fidélité à la ville, soit crainte des conséquences de ce qu'on appellait alors une révolte, les sujets du reste du canton ne bougèrent pas. Le conseil envoya des députés aux insurgés pour leurs rappeler tout le bien que Bâle avait fait précédemment aux communes rurales dans des cas de guerre, de disette, d'incendie, et les engager amiablement à poser les ar-

mes et à s'abstenir de toutes voies de fait : mais loin de les écoûter, ils les arrêterent, renouvelèrent leur serment d'union et marchèrent tumultuairement sur la capitale, mal fournis d'armes, mais forts de menaces. A cette nouvelle, le conseil prit des mesures sages et énergiques ; il assembla les tribus, leur exposa l'éminence du danger, et voulut s'assurer s'il pouvait compter sur le concours des citoyens pour défendre la ville, si elle était attaquée ; le plus grand nombre des bourgeois manifesta sa bonne volonté, et sur le bruit que les insurgés approchaient, on ferma les portes, on sonna le tocsin, on établit des sentinelles sur les tours, on plaça de l'artillerie sur les remparts, et chacun se rendit bien armé à son poste. Bientôt on vit arriver la levée en masse des paysans ; ils avaient formé un conseil de guerre et déféré le commandement à Hantz-von Arx, riche propriétaire, d'une ancienne et noble famille ; celui-ci ne faisait rien que par les avis d'Étienne Storr, natif de Diessenhofen, sonneur de Liestall, homme entreprenant et rusé, qui avait des intelligences dans la

ville, sur lesquelles il comptait pour s'en faire ouvrir une porte. Bâle était alors du double plus peuplé que de nos jours et comptait au moins 35000 habitans ; elle avait parmi ses défenseurs un bon nombre d'officiers et de soldats employés dans les dernières guerres, qui connaissaient d'expérience le métier des armes et ne manquaient ni de courage ni de tactique : ceux-ci se mirent en devoir de recevoir les paysans à coup de canon et de faire ensuite une vigoureuse sortie pour dissiper cette cohue indisciplinée ; mais le conseil qui avait plus encore pitié que crainte de ces hommes égarés, s'y refusa absolument, et déclara qu'il n'en fallait venir aux coups qu'à la dernière extrémité. Il fit partir deux capitaines, avec un détachement, pour aller s'aboucher avec les chefs de l'insurrection et our leur porter des paroles de paix, mais avant le pour-parler, la troupe des paysans, voyant la bonne contenance de la bourgeoisie, et s'appercevant que personne dans la ville ne répondait aux signaux convenus, prit sur le soir le parti de décamper et vint passer la nuit

à Prattelen, à Muttens, à Munchenstein et autres villages voisins. Les révoltés s'y firent donner des logemens, des vivres, de l'argent, pour les punir de ce qu'ils ne s'étaient pas joints à leur levée de boucliers. Ils pillèrent le couvent d'Engenthal, la Maison-rouge, les bains de Schauenbourg, et montrèrent ainsi ce qu'ils auraient fait, s'ils avaient pu s'emparer de la ville, comme ils y avaient compté.

Le lendemain arrivèrent à leurs quartiers des députés de Zurich, de Berne et de Soleure ; ils s'offrirent pour médiateurs, entamèrent une négociation d'abord très-tumultueuse, et parvinrent enfin après de longs débats à renvoyer les paysans dans leurs villages ; mais auparavant ils stipulèrent un compromis entre la ville et les campagnes, dont ils portèrent pour garans leurs cantons respectifs : les principales conditions de cet arrangement étaient une amnistie plénière aux insurgés, sans qu'on put les rechercher pour le passé ; l'éloignement de tous les moines des campagnes du canton, avant le commencement de 1526, la suppression

ou diminution de diverses redevances ; l'apposition du grand sceau de l'État aux lettres de cette transaction, et la prestation par les sujets d'un nouveau serment de fidélité.

Ainsi se termina cette insurrection sans aucune effusion de sang, contre l'usage du siècle. Seulement on chassa de Bâle quelques fâctieux ; on mit en prison pour trois mois des prolétaires qui se proposaient de piller la ville, et l'on bannit pour cent et un ans, le sonneur de St.-Léonard, qui devait du haut du clocher de sa paroisse faire des signaux à son collègue, le sonneur de Liestall. Soit l'État, soit les particuliers se montrèrent plus satisfaits de cet accommodement, que chagrins des pertes qui en résultèrent pour les revenus publics et les rentes personnelles.

Ce n'est cependant pas tout : cette insurrection eût un dénouement bien étranger à notre siècle, ainsi que le rapporte le professeur Wurstisen, dans sa chronique imprimée à Bâle en 1580. Nos historiens modernes, il est vrai, n'en disent mot, mais

ils est aisé de comprendre la raison de leur silence, et voici quel fut ce dénouement.

Les années 1530 et 1531, furent très-désastreuses pour le canton de Bâle, parce que les recoltes ordinaires manquèrent généralement: la disette était grande, et l'on craignait une famine. Le conseil fit venir des bleds de Souabe, et en distribua aux pauvres bourgeois 150 sacs par semaine, à un prix très-inférieur au prix d'achat: il fit plus, il vint au secours des communes ci-devant insurgées, il fournit aux unes du bled pour ensemencer leurs champs, aux autres du pain et divers comestibles; les familles les plus indigentes les obtinrent gratis; celles qui l'étaient moins les payèrent à un taux fort bas, ou les recurent à titre de prêt sans intérêt, et la misère publique fut très-soulagée. Que firent ces mêmes paysans? Ils s'assemblèrent de nouveau en 1532, choisirent des représentans et sollicitèrent une audience du conseil. Là, ils confessèrent leurs torts précédents, en demandèrent humblement pardon et remirent

volontairement à leurs supérieurs l'original du traité, qu'ils avaient arraché à main armée sept ans auparavant : les députés déclarèrent de plus que touchés des soins paternels du gouvernement, ils regardaient la transaction de 1525 comme non avenue, qu'ils étaient disposés à payer à l'avenir toutes leurs redevances et demandaient d'être remis sur l'ancien pied. Ce qui leur fut gracieusement accordé, dit le chroniqueur Bâlois.



IX.

THÉATRE.

La Suisse allemande a eu de bonne-heure des spectacles scèniques; c'étaient dans l'origine des pièces tirées de la Bible, des légendes, de la fable ou de l'histoire, soit étrangère, soit nationale : tantôt les rôles étaient écrits et appris d'un bout à l'autre ; tantôt il n'y

avait que des cadres, et le dialogue était improvisé. Les acteurs se prenaient parmi les écoliers des collèges ou les jeunes gens du lieu ; une hâlle, une grange servait de théâtre, et si la foule était trop grande, la place publique. Ordinairement on jouait durant le carnaval, on aux fêtes de patron. Quelquefois une troupe ambulante d'amateurs, courrait de village en village, et ne demandait aux spectateurs pour tout salaire, que du vin, du pain, du fromage et des applaudissemens. On parle encore des farces joyeuses des paysans de Dammerzell au canton de Lucerne, et des Atellanes de la jeunesse du Freyampter, qui se chargeait le Mardi-gras de faire rire les graves habitans des bords de la Reuss et de l'Are. Ces pièces étaient en vers allemands mêlés parfois de prose Tudesque ; on y admettait volontiers le *Deus ex machinâ* d'Horace ; mais ce surnaturel n'exigeait aucune décoration. Une création du monde, jouée à Lucerne vers l'an 1500, s'ouvrit par le dialogue suivant, qui valait un coup de théâtre. — Où es tu Adam ? — Que vous

plait-il mon gracieux Seigneur? — Viens ça que je te crée.... et Adam vient bonnement se faire créer sur la scène.

Nos plus anciennes pièces étaient d'une longueur à n'en pas finir, et duraient jusqu'à trois jours: les plus courtes tenaient toute une journée. Dans un village du canton d'Underwald on donnait le mystère de la passion: on avait commencé à sept heures du matin et l'on était bien loin d'être au bout à cinq heures du soir; lorsqu'un acteur vint prier l'assistance de prendre un moment de patience jusqu'au retour des douze apôtres, qui étaient allé traire leurs vaches. Tous les rôles de femmes étaient remplis par de jolis adolescens: telle était la modestie de nos anciennes mœurs, qu'une personne du sexe aurait été deshonoré si elle se fut donné en spectacle sur les treteaux. Les titres et les dates des pièces les plus anciennement imprimées (car toutes ne le sont pas) avec quelques détails sur leurs auteurs ne paraitront peut-être pas dénués d'intérêt (1).

Quelques années après la fondation de l'université de Bâle en 1459, les étudians jouèrent en latin *Dame syntaxe*, pièce très-utile pour apprendre dramatiquement la grammaire, dans laquelle paraissent en personne tous les cas des noms et tous les temps des verbes : les présens et les futurs s'y montrent en grande tenue; les cas et les temps en viennent aux mains ; Dame syntaxe parvient à rétablir la paix entre ses enfans, et ce docte drame finit par un ballet, où l'optatif et le génitif exécutent une danse de caractère.

Vers l'an 1496, on parle d'une première représentation théâtrale faite à Lucerne par le clergé des Waldstetten, dont on ne sait autre chose, si ce n'est que la musique coûta deux plapperts, et le reste du spectacle quatre livres. Ce début ecclésiastique mit en goût les jeunes laïques, et bientôt après on trouve dans le protocole du conseil de Lucerne : « Nos gracieux Seigneurs ont permis à la bourgeoisie de représenter l'histoire de la croix ». En conséquence on planchoïa la principale place de la ville : la pièce dura

trois jours ; un malheureux juif fut forcé de jouer le rôle de Judas, et ensuite chassé honteusement au milieu des malédictions de la populace. Les deux curés de la ville, Hurlimann et Muller, retouchèrent cette longue tragédie et la reproduisirent les années suivantes. Les rôles originaux sont encore dans une armoire de l'hôtel-de-ville.

George Gothard de Soleure, marchand ferronier, donna au public, en 1497, deux comédies de sa façon, la *Destruction de Troye* et l'*Histoire de Tobie* : l'une et l'autre prirent deux jours, et firent beaucoup d'honneur à ce *poëte naif*, comme l'appelle Haffner dans sa chronique : parmi les acteurs, ceux qui obtinrent le plus d'applaudissemens du parterre, furent le cheval de Troye qui remuait la queue, et le chien de Tobie qui donnait la patte.

Nicolas Manuel, peintre, poëte, baillif de Cerlier, mort Banneret de Berne, en 1530, composa entr'autres ouvrages deux comédies, le *Mangeur de morts* (Godten fresser), où l'on voit un curé se réjouir avec sa chambrière de l'enterrement d'un riche

paroissien qui leur a valu beaucoup d'argent, et attendre avec impatience une maladie épidémique qui vînt du côté des marais d'Anet, et qui sera très-lucrative. 2.° l'*Ansithèse de J. Ch. et du Pape*, où ce dernier n'est point reeonnu par celui dont il se dit le vicaire. L'une et l'autre furent jouées sur la Kreutzgassen par les jeunes bernois pendant les carnavals de 1619-20.21, et imprimées à Berne avec des planches en bois l'an 1525, puis en 1540 et 1558 : ces farces devenues très-rares, roulaient sur les controverses de cette époque orageuse et avaient le même but que les écrits plus graves des réformateurs, dont elles étaient les troupes legères. Nous n'en dirons pas d'avantage, nous bornant à remarquer, qu'à travers la grossièreté de son siècle et la virulence des disputes théologiques, les pièces de Manuel ne manquent point d'un certain sel comique, et abondent en mots piquans et en propos bien amenés. Dans le même temps on jouait à Bâle les *Prophéties de Saint Méthodius*, évêque de Tyr et de Valter-Lolhard, brûlé à Cologne en 1322, et on les imprimait avec figures.

Jacob Ruff, né dans le Rhinthal et devenu bourgeois de Zuric, était tout à la fois poëte dramatique et chirurgien acoucheur : il a fait entr'autres, *Job*, représenté en 1535 sur la place du grand moutier de Zuric, la *Création*, *le Patriarche Abraham*, *Lazare*, l'*État heureux de la Confédération Helvétique*, tous imprimés, à l'exception du dernier. Certes il est à croire que Ruff était meilleur chirnrgien que poëte, puisque ses ouvrages d'anatomie furent jugés dignes d'être traduits en plusieurs langues, notamment en hollandais l'an 1541. Avant de succéder à Bullinger dans la place d'Antistes à Zuric, Rodolph Gwalter avait publié en 1549 le drame biblique de *Nabal*, à 21 personnages ; les vers latins en sont beaux, les scènes très-analogues au sujet, et la morale excellente. Aussi fut-il bientôt traduit en allemand, imprimé en 1560, et joué par les écoliers de plusieurs colléges.

La *reine Esther* ne pouvait pas se dispenser de se montrer sur nos théâtres : diverses comédies parurent sous ce titre ; la plus remarquable fut celle qui sortit en 1568, des

presses des Bénédict Ullman, imprimeur à Berne; pièce de circonstance donnée aux brillantes nôces de l'avoyer Jean Steiguer, baron de Rolle, et de la belle Magdelaine, fille de l'avoyer Sébastien Nœgueli, conquérant du pays de Vaud.

En 1579, Jean Apiarius imprima un Guill. Tell, qui a pour titre: *Ein hüpsch Spiel, gehalten zu Ury, ein der Eidgnoschafft, von Wilhem Tell ihrem Landtmann und ersten Eydnossen.* Cette première édition, non paginée, est de la plus grande rarété. Haller qui dans sa bibliothéque, tom. v, n.° 71, mentionne les éditions subséquentes de 1648 et 1740, n'a point connu celle-ci. On ignore le nom de l'auteur, qui a pris pour dévise deux vers allemands, dont le sens est: «Tuer un tyran ou un chien enragé est égalément digne de louange». Sur le frontispice paraissent les deux corneurs d'Uri (Urner Stieren) avec leurs grands cornets de cuivre et leurs casques armés de cornes de taureau. Une dixaine de petites planches en bois représentent l'histoire de Guillaume Tell: outre un héraut et un fols personnage,

alors de rigueur, la pièce ne compte que huit acteurs tous nécessaires: on peut conjecturer par le ton de piété, de simplicité et de mâle patriotisme qui y regne, que ce drame éminemment national, a été composé par un homme du canton d'Uri, et qu'il a été joué pour la première fois à Altorf, d'où il a ensuite passé chez les voisins; le stile en est clair, grave, marqué au coin d'une énergie laconique: les acteurs ne disent que ce qu'on doit dire dans une conversation, et les mœurs de l'époque y sont bien rendues. Ce Guillaume Tell est le père de tous ceux qui dès lors ont paru sur la scène, et dont on compte au moins une vingtaine en diverses langues, tant tragédies et opéras, que parades et mélodrames.

Il parait que la famille Gothard avait un goût héréditaire pour les compositions dramatiques; le fils de celui qui en 1497 avait donné la destruction de Troye, marchant sur les traces de son père, donna les *Horaces et les Curiaces*, imprimés à Berne l'an 1584, chez Bén. Ullmann et Vinc. Imhoff: son titre traduit de l'allemand, est: « Très-

véridique, très-amusante et très-jolie histoire du combat entre les Romains et ceux d'Albe, d'après Tite-Live, mise en rîmes par G. Gothard, bourgeois de Soleure, et jouée par la jeune bourgeoisie de dite ville le 13 Mai 1584 ». On y trouve des trabans et des prêtres de Jupiter, un sacrifice, des hymnes, le roi Tullus-Hostilius, gardé par les huissiers de Soleure, son fou, son chancellier, son grand maréchal et le maître d'hôtel de la cour de Rome. Cette pièce, à laquelle il ne parait pas que Corneille ait rien emprunté pour la sienne, a certainement fort diverti les spectateurs de son tems et produirait encore le même effet dans le nôtre, si on la reprenait.

Un poëte würtembergeois, nommé Fruschlin, que ses satires et ses libelles firent enfin enfermer dans une tour, de laquelle il tomba et se tua en vonlant se sauver, fît imprimer à Strasbourg, en 1589, un drame latin intitulé *Helveto germanus*; comme cette pièce était nationale pour la Suisse, elle fut traduite en allemand et jouée dans quelques-unes de nos villes : elle mérite d'être lue en

original pour sa belle latinité et sa manière vraiment antique : les scènes où paraissent Divico, Cesar, Arioviste et Labienus sont les meilleures : ce qu'ils disent et ce qu'ils font est conforme à l'histoire.

Entr'autres *Susannes*, le maître d'école d'Unterseen, fit jouer une pièce de ce nom par la jeune bourgeoisie du lieu, le 3 Juillet 1627, à laquelle les bergers et les bergères de l'Oberland se rendirent en foule. Beat Fischer, fils du baillif de l'endroit, s'acquitta du rôle de Daniel avec des grands applaudissemens. Cette comédie assez bien dialoguée et d'un genre très-pieux, fut imprimée à Bâle chez Jean Conrad de Mèchel, en 1684. Peu après qu'elle eût été jouée, la malignité fit courir à Thoun et ensuite à Berne, le bruit que la chaste Susanne, fille de l'auteur, avait dû paraître en consistoire avec l'un des vieillards qui avait outrepassé son rôle, et que la pièce avait été défendue pour avoir causé le scandale d'un dénouément auquel on s'attendait si peu : et bien ! le fait est faux; nous nous portons pour champion de la jeune et belle Oberlandaise,

et nous prouvons par la liste des 25 acteurs qui figure en tête de la pièce, que le rôle de la pudique Susanne fut joué non par une fille, mais par un garçon nommé David Rubi. C'est ainsi qu'après deux siècles la vérité perce, et que nous nous faisons un devoir fédéral de rétablir l'honneur de la fille du maître d'école d'Unterseen.

Le fondateur de Berne était assurement un personnage digne de figurer sur notre théâtre national; Jean Gaspard Myriceus, régent d'une des classes du collége de Berne, s'empara de ce sujet et composa un drame allemand sous le titre latin de *Berchtoldus redivivus*, imprimé en 1630 (157 pages); il y a 57 acteurs indiqués à la tête de la comédie, parmi lesquels sont les archanges Michel et Raphaël; les démons Lucifer et Moloch ont des rôles très-intéressans; mais de tous ces acteurs le plus singulier et le moins attendu est un ours, porté au numéro 37 des figurans. Nous ignorons si cette informe rapsodie *de la fondation de Berne*, qui parait avoir coûté beaucoup de peine à son auteur, a jamais été jouée.

A la fête de St. Jean-Baptiste, 1631, les écoliers de Baden, en Argovie, jouèrent *Discorde et Concorde* (Zweitracht und Enigkeit). Le but de cette pièce, en partie allégorique, est très-louable; c'est de prêcher la paix et l'union aux membres du corps Helvétique alors très-divisés. Les acteurs sont Pluton, l'orgueil et la discorde, d'une part; et de l'autre la liberté, la valeur, la simplicité et la concorde. Ces quatre dernières ont des dialogues avec un des représentans de chacun des États de la Confédération. La modestie de l'auteur l'a sans doute empêché de mettre son nom, resté derrière le rideau: la pièce a été imprimée à Bâle en 1633 avec des vignettes, représentant le drapeau de chaque Canton à mésure qu'il entre en scène.

Les reliques de St. Félix ayant été transférées de Rome à Hergiswald, au canton de Lucerne, un réligieux composa une sorte de drame sur cet évènement. Comme il y avait un autre St. Félix sorti de la Légion Thébaine, l'un des patrons de Zurich, mais déchu de sa place par la réformation, il importait de les arranger et de les mettre

en bon accord; c'est le but de cette pièce pieuse qui porte le titre modeste de *Dialogue* (Gespräch) : elle fut imprimée le 1.er Janvier 1654, et donnée en étrennes à l'Avoyer, au petit et grand conseil de Soleure : si elle n'a pas été jouée dans cette dernière ville, elle l'a été à Lucerne, comme il parait par la liste des acteurs, où l'on trouve la Sainte-Vierge, le Félix de Zuric, le Félix d'Hergisswald, plusieurs anges, St. François, Bélial, Lucifer, Béhémoth, etc. Les premiers de l'État se faisaient honneur de prendre des rôles dans ces scènes pieuses; car on voit figurer dans celle-ci deux membres du petit conseil, trois membres du grand et d'autres magistrats de Lncerne.

La jeune bourgeoisie de St. Gall, représenta en 1653 la *Guerre de Bourgogne*, pièce historique de Josué Wetter, imprimée dix ans après. L'on y remarque entr'autres les batailles de Grandson et de Morat, et la mort de Charles le Téméraire devant Nancy.

Le clergé de Lucerne a toujours eu le goût du théâtre. Le deux Mai 1666, le châpelain Charles Am-Rhin fit représenter à

Schupfen, par 48 paysans de l'Entlibouck, la comédie des *Deux patrons et frères Jean et Paul*, dans laquelle ils condamnent à être décapité l'empereur Julien comme déserteur de la foi chrétienne, et la tête de l'apostat tombe sur le théâtre ([2]).

Zug a aussi fourni son contingent dramatique; J. G. Weissenbach, chancelier de N.D. des Hermites, puis directeur des monnaies de son canton, fut de son temps un poëte renommé, qui prenait le nom du berger Damon; il composa la pièce d'*Agiophila*, tirée des légendes, jouée et imprimée à Zug en 1678, année de la mort de l'auteur; mais elle ne lui fit pas autant d'honneur que la *Demoiselle Helvétia dans son accroissement et dans sa décroissance*, ou le *Portrait de la Suisse;* car elle avait deux titres. C'est une grande partie de notre histoire nationale, mise en scène et jouée par les jeunes gens de Zug, le 14 et 15 Septembre 1662. Cette production gigantesque a plus de 100 acteurs dont plusieurs même paraissent dans 5 ou 6 rôles différens; ainsi Beat Kolin, est successivement le

baillif Autrichien Gessler, un figurant de la danse des morts, un courtisan, le Roi de Ninive, un sauvage et un soldat de l'armée des Armagnacs. Il serait plus aisé de faire l'analyse de la tragédie la plus compliquée de Shakepear que de notre *Demoiselle Helvétia*, imprimée en 1673, 1701, 1702, avec musique pour les chœurs et les intermèdes, dans lesquels chantent les Parques, les Syrenes, Orphée, le Roi David, les ombres de Léopold d'Autriche tué à Sempach, de Charles de Bourgogne, etc. Jacob Wurmann, capitaine du comté de Kibourg et juge de Viesendangen, reprit le même cadre, en tira une espèce d'opéra maigre et décharné et le fit imprimer avec son portrait, en 1676. Mais il n'eut point le succès de la pièce originale dont la sienne n'était que le squelette.

Les habitans de la petite ville de Wietlispach au canton de Berne, étaient trop voisins de Soleure pour ne pas l'imiter (3); ils jouèrent le 31 Mai 1601, le *Mauvais riche*, et montrèrent du talent, au jugement des plusieurs amateurs Soleuriens qui assistèrent à cette représentation.

Au temps des pièces dont nous avons fait mention, le public aimait à entendre parmi des rîmes allemandes, des vers latins, des citations de la Vulgate, des fragmens des hymnes de l'église. On ne connait qu'une pièce dans laquelle on trouve quelque peu de français : dans un martyre de St. Maurice, joué par les étudians de Soleure, les satellites qui ménent le Saint au supplice, non contens de l'outrager en bon jurons allemands, y joignirent enfin les plus grossières injures en français : c'étaient le B. les F. du perroquet de Gresset. L'Ambassadeur de S. M. T. C. qui assistait à cette représentation, se tournant vers un R. P. Jésuite, auteur de la pièce, s'écria, comment du français! — Oui, Monseigneur! seulement quelques jolis petits mots pour ragaillardir votre Excellence.

NOTES.

([1]) Cet apperçu sur le théâtre de la Suisse allemande au XV et XVI siècle peut faire suite à l'article *ancien théâtre* dans le Conservateur (tome X. p. 60) où il est fait mention de pièces en français jouées à Genève et à Moudon.

([2]) Voyez sur les divertissemens dramatiques de cette belle et populeuse vallée du canton de Lucerne, le *Carnaval de l'Entlibouch*. Conservateur (tome VIII. page 88.)

([3]) Il n'est peut-être aucune de nos villes Suisses qui ait jadis été plus passionnée pour les pièces pieuses que Soleure: en parcourant sa chronique par Haffner, on y lit entr'autres, qu'on y joua en 1453 *la vie et le martyre de S.te Catherine d'Alexandrie* qui y attira une incroyable afflnence des villageois voisins; en 1543, *l'enfant prodigue*, dont les frais montèrent à L. 18. 3. 4, en 1449, *Jean Baptiste,* par Jean Éler prévôt de la collégiale, dont on fut si édifié que le conseil lui envoya une lettre de remerciemens avec un cadeau de 20 crones (l. 50). La même année *Job* fut joué dans tous les carrefours par les enfans de la ville; en 1550, *les sept âges de la vie*; en 1581, *le martyre de St. Urs*, dont la représentation couta L.399 11; et en 1587, le *Sacrifice d'Abram*, dont le superbe bélier aux cornes dorées toucha jusqu'aux larmes les vachers du Hasenmatt et du Visenstein.

X.

BIOGRAPHIE NATIONALE.

On trouve souvent dans nos dictionnaires historiques des noms qui ne méritent guères d'y tenir une place, tandis qu'on y chercherait vainement des hommes qui ont bien acquis le droit de s'y montrer; du nombre de ces derniers, sont un père et un fils du même nom, en faveur desquels nous croyons devoir réclamer.

I. Laurent Garcin naquit en 1683 à Grenoble d'une famille qui subsiste encore; son père Jean Garcin y exercait la médecine: comme il était reformé, il quitta la France à la révocation de l'édit de Nantes, en 1685.

Il se retira en Suisse avec son fils âgé de deux ans, et s'ètablit d'abord à Vevey, où se trouvait dèjà un grand nombre de Français réfugiés; mais cette ville ne lui offrant

pas des ressources suffisantes, il alla bientôt se fixer à Neuchatel, où il resta jusqu'à sa mort. Dès que son fils Laurent fut en âge, il l'envoya en Hollande pour faire des études de chirurgie et de médecine : quand ses cours furent achevés, il entra à 24 ans comme chirurgien dans un régiment Hollandais : « J'ai eu, dit-il lui-même, occasion de voyager commodément pendant 16 années, en Espagne, en Portugal et en Flandres, étant au service des États généraux des Provinces Unies, et j'y ai continuellement exercé dans leurs troupes, avant et après la paix d'Utrecht, la médecine et la chirurgie avec agrément, en y occupant les principaux postes de ma profession. » De retour en Hollande, il s'embarqua à Middelbourg en qualité de premier chirurgien sur un vaisseau de la Compagnie qui partait pour les Indes orientales, dans lesquelles il fit trois voyages successifs, de 1720 à 1729. L'illustre Boërhaave, qui avait distingué ses talens pour les observations et les découvertes, et qui lui a rendu le plus beau témoignage dans le journal littéraire de Hollande de 1730, lui donna des directions,

lui indiqua les objets dont il devait principalement s'occuper, et le munit de lettres de recommandation pour le Gouverneur général de Batavia, pour le Commandant de Ceylan et de Maduré, et pour les principaux Directeurs et agens, tant militaires que civils, de la Compagnie. Ces recommandations lui furent de la plus grande utilité durant ses divers séjours au Bengale, sur la côte de Coromandel, à Surate, à Malacca, en Perse, en Arabie, et dans les grandes îles de Java, de Sumatra et de Ceylan : elles lui facilitèrent tout ce qu'il entreprit pour avancer, soit ses propres connaissances, soit les progrès de l'histoire naturelle, dans ces régions éloignées, bien plus connues à cette époque sous les rapports commerciaux, que sous les rapports scientifiques.

La botanique étant l'une des études de prédilection de Garcin, il explora avec soin les richesses végétales des terres qu'il parcourut; il signala un grand nombre de plantes nouvelles, les décrivit, les classa et en envoya des échantillons aux herbiers des académies d'Europe, et des graines à leurs

jardins. Le chevalier Linné a été si content des services que Garcin a rendus, que pour en immortaliser le souvenir, il a donné le nom de *Garcinia* à un bel arbre de la famille des Mangostans, originaire des Moluques et acclimaté à Java. C'est certainement là un beau titre d'illustration, que j'appellerais volontiers les lettres de noblesse de la science. Le grand dictateur de Flore, dit dans sa Philosophie botanique (p. 171). Il faut garder avec respect les noms des genres destinés à conserver la mémoire des botanistes, qui ont bien mérité de la science: c'est la plus belle, ou plutôt l'unique récompense de leurs travaux; mais il faut décerner sobrement ces honneurs botaniques. »

Entr'autres instructions que Boërhaave avait donné au voyageur Garcin, il l'avait spécialement chargéde s'informer de la médecine Indienne et de fréquenter les hommes qui l'exercaient pour apprendre leur méthode clinique; ce fut le sujet d'une savante correspondance avec son protecteur. « J'ai observé, dit-il, dans une lettre aux éditeurs du Journal Helvétique (Septembre 1744),

leur pratique et la nature de leurs remèdes, quoiqu'ils eussent bien de la peine à me les communiquer; mais j'en ai l'obligation aux égards dus à l'autorité des gouverneurs, et des directeurs de la Compagnie. Ceux que j'ai trouvé les plus versés dans l'art de guérir, sont les Bramines du Bengale, et les médecins Chinois du Malacca, de Sumatra, et de Java: les Européens s'en servent souvent, et rendent témoignage aux belles cures qu'ils opèrent tant parmi les naturels du pays, que parmi les étrangers. Ces médecins Indiens, seraient les meilleurs du monde avec leurs bons remèdes, s'ils avaient autant de connaissances en anatomie et en physique que ceux d'Europe; mais c'est ce qui leur manque essentiellement. Je tiens d'eux des remèdes restaurans pour l'estomac, dont par la suite je ferai connaître l'usage et les propriétés. Dans une autre lettre du même Journal (Octobre 1744), Garcin nous apprend qu'il a donné le nom de *madurines* à des *pilules*, dont il avait appris la composition d'un Bramine de Maduré qu'il rencontra à la fin de l'an 1722 dans l'île de Ceilan, lequel mit

à la communication de son secret, qui lui fut bien payé, la condition expresse, qu'il ne serait ni révélé, ni employé dans ces pays là, mais seulement en Europe.

Ce fut en 1730 que Garcin revint de son dernier voyage aux Indes: il séjourna encore un an à Leide pour perfectionner ses études de médecine sous la direction de Boërhaave; il se fît ensuite graduer Docteur à Rheims et venu à Genève, où il s'arrêta quelques mois, il épousa une demoiselle Maystre, d'une famille de français refugiés qui y exercait le commerce: puis il se rendit à Neuchâtel, pour revoir et soigner son père alors très-âgé. Ayant achêté la bourgeoisie de cette ville, il y pratiqua la médecine avec succés: il fît cependant encore quelques voyages en France et en Hollande, et passa deux ans à Hulst comme médecin: c'est de là qu'il alla, en 1737, faire sa derniére visite à son grand patron Boërhaave, auquel il communiqua son système de météréologie, et dont il reçut des directions et des encouragemens. L'air de la Flandre ne convenant point à sa santé, il la quitta pour revenir à Neuchâtel. A son

passage à Paris en Août 1739, il lut dans une séance de l'académie royale des Sciences une mémoire sur ses observations météorologiques faites soit à Neuchâtel, soit à Hulst, et dont il avait tracé des tables raisonnées ; ce travail fut bien accueilli, et lui valut des éloges honorables sur ses découvertes et ses progrès dans une science encore peu connue et peu cultivée : il profita des remarques qui lui furent faites, et répondit à quelques objections contre le système qu'il mettait en avant. Déjà en 1735, il avait répondu par une lettre à un savant physicien de Rome, qui avait publié une critique de ses doctrines athmosphériques.

Garcin était uu observateur infatigable ; ses concitoyens n'ont pas rendu peut-être toute la justice due à ses travaux scientifiques, et à la philantropie qui caractérisait ses récherches ; mais du moins les étrangers ont apprécié à *Leiden*, à *Paris*, à *Londres*, à *Vienne*, ses connaissances, ses découvertes et sa sagacité, et lui en ont donné d'honorables preuves.

L'académie des sciences de Paris le nomma son correspondant en 1731; à peu près dans le même temps, la Société royale de Londres lui donna le titre de membre honoraire, ainsi que la Société impériale des curieux de la nature. Il soutenait une correspondance active avec Boërhaave, le chevalier Sloane, Bernard de Jussieu, Reaumur, Giraldi, Jalabert, Bernouilli, Bourguet et d'autres naturalistes, dont les lettres originales étaient entre les mains de son fils : celui-ci se disposait à les publier, ainsi que les voyages de son père et divers mémoires météréologiques inédits, lorsqu'une mort prématurée l'empêcha. Le Docteur Garcin avait apporté un riche hérbier de ces contrées exotiques, et cette rare collection, visitée de son vivant par plusieurs savans, a péri, comme il arrive souvent, par la négligence des héritiers, ou sous la main déstructive du temps.

Garcin mourut à Neuchâtel en 1752, à l'âge de 69 ans. Depuis quelques années, des attaques d'apoplexie avaient paralysé les doigts de ses pieds et de ses mains : ces dernières étaient dévenues tellement insensibles

que faisant une espérience de chymie, il se brûla une main jusqu'aux os; et cette brûlure, à laquelle la gangrène se mît, avança la mort de ce savant Neuchâtelois.

Voici ce que j'ai pu découvrir de ses ouvrages, dont j'ai lieu de présumer que l'exposé n'est pas complet. Il a enrichi de divers articles neufs le dictionnaire de commerce de Savari, qui parut en 1723.—Le grand dictionnaire de commerce (Genève, 4 vol. in-folio, 1741), compte parmi ses meilleurs morceaux, ceux que Garcin a fourni sur les plantes mèdicales et usuelles des Indes. La bibliothéque Italique imprimée à Lausanne dès 1728, contient un mémoire dans lequel il discute et réfute une nouvelle méthode botanique proposée par M.r Pingré. — Il a fourni aux transactions philosophiques, n.° 415, description de l'oxoïde, et notice sur le bananier; n.° 431, description du Mangostona (Garcinia de Linné); n.° 489, histoire du Henna, cosmétique fameux des dames indiennes, tiré du regne végétal; n.° 491, description de la Salvadora, genre nouveau. Le Journal de Trévoux de 1742 a

tiré de notre botaniste des notices très-bien faites sur l'arbre à toile (lagetto), et sur le cocotier: dans les journaux helvétiques, Garcin a publié mois par mois de 1734 à 1738: des tables météorologiques du climat de Neuchâtel, et des mémoires rélatifs, par lesquels on apprend qu'il travaillait à un système de météorologie, d'après ses observations barométriques; mais il n'a pas sans doute achevé cet ouvrage: du moins il n'en a paru que des fragmens, et les matériaux en sont restés parmi ses manuscrits perdus ou égarés. Dans ce même journal, 1744, Lettres sur quelques remèdes nouveaux et expérimentés, découverts dans ses voyages. En juillet 1746, Lettre sur le phénomène des grains trouvés dans le canton de Berne, et prétendus tombés du ciel. Voici à quelle occasion il composa cette lettre citée avec éloge par Haller dans sa bibliothéque botanique. Des charlatans se mirent à vendre aux paysans crédules des grains, qu'il assuraient être tombés du ciel comme une pluie de bled; le docteur Garcin, grand ennemi des superstitions populaires et des fourbes

qui les faisaient naître et les accréditaient à leur profit, prouva que ces grains miraculeux n'étaient autre chose que des bulbes ou tubercules de la petite éclaire (ranunculus ficaria), qui ne ressemblent pas mal aux grains de froment, et qui dans les années séches, sont assez communes sur les terreins où croit cette plante. MM. de Reaumnr et l'abbé Nollet sont du même avis sur ces chimériques pluies de bled. Le premier en écrivit au docteur Neuchâtelois pour appuyer de son suffrage sa lettre sur la cause naturelle de ce prétendu phénomène (même journal, Novembre 1746), et le chanoine Gessner de Zurich, publia dans le même sens une brochure allemande, pour détromper le commun peuple.

II. Le voyageur Garcin ne laissa qu'un fils, né à Neuchâtel en 1733, et appellé Laurent comme lui : ses premières années n'annoncèrent ni talens ni goût pour l'étude : son père affligé de sa médiocrité, renonça au dessein de lui faire fournir la carrière des sciences, et l'envoya à Mulhouse pour apprendre l'allemand, et le préparer au travail

du comptoir: de Mulhouse le jeune Laurent se rendit à Genève chez les parens de sa mère. Son oncle Maystre, qui depuis fut pasteur de Cartigny, se fît un devoir d'étudier les facultés intellectuelles de son neveu, et ne tarda pas à découvrir qu'on l'avait mal jugé, et que loin d'être dénué de talens, il ne s'agissait que de les devélopper: profitant des nombreux moyens d'instruction qu'offraient le collége et l'académie de Genève, M. Maystre fît suivre à son neveu les leçons des classes et les cours des professeurs. Sachant à peine lire à son arrivée, il atteignit au bout de trois ans ses contemporains les plus avancés; son application lui fit regagner le temps perdu, et bientôt il fut du nombre des étudians les plus distingués.

Garcin avait 19 ans quand il perdît son pére, dont l'intention était de le vouer à la médecine: alors par les conseils de son oncle et les instantes sollicitations de sa mère, il se tourna du côte de l'église, étudia la théologie et l'art de prêcher, reçut l'imposition des mains à Genève et revint à Neuchâtel. Son père plus curieux de s'instruire

que de s'enrichir, ne lui avait laissé qu'une chétive succession, et il ne lui restait d'autre parti à prendre que de suivre la carrière ecclésiastique, dans laquelle il était entré plus par déférence pour sa mère, que par une vocation décidée. Il devint vicaire du pasteur de Fleurier dans le Val de Travers, et desservit cette suffragance environ deux ans, pendant lesquels ses éloquentes prédications lui attirèrent beaucoup d'auditeurs et son amabilité lui valut beaucoup d'amis; mais ce théâtre était trop étroit pour lui, et à la première occasion favorable il le quitta, au milieu des regrets d'une paroisse qui avait su l'apprécier. Pendant son séjour à Fleurier, Garcin composa sa charmante épître de la Ruillere. Ce poëme, d'environ 650 vers, offre un tableau très-animé de la belle vallée qu'il habite, de l'aimable société qu'il fréquente, des promenades montueuses qu'il fait avec elle.... Les vers en sont coulans, les descriptions pittoresques, les images aussi fraîches que variées; on croirait lire Gresset, dont il a le ton et la manière : quand cette épître parut à Paris en 1760, plusieurs lit-

térateurs y furent trompés ; on ne pouvait croire que son auteur fut un Suisse vicaire d'un village obscur du mont Jura (1).

De Fleurier Garcin fut en Hollande et devint l'instituteur de MM. Calkoen et Munter qu'il ne quitta qu'à la fin de leur éducation. Chéri de ses élèves qui firent honneur à ses soins et à ses leçons, il fut pour eux moins un pédagogue qu'un ami, et depuis qu'il en fut séparé, ils lui conservèrent souvenir et reconnaissance...

Pendant son séjour en Hollande, il prêcha souvent à une grande affluence d'auditeurs dans les Eglises valonnes d'Amsterdam et de la Haye ; mais il refusa également d'accepter une place de Pasteur et de faire imprimer ses sermons. Cependant la poësie le délassait d'occupations plus sérieuses, et son heureux début dans l'épître de la Ruillere l'engagéa à prendre un vol plus élevé et à s'essayer sur la harpe de David. Une partie des psaumes avait déjà été mise en odes par Rousseau, Racine, le Franc et Bologne : Garcin forma le dessein de les réunir pour en faire un psautier complet : mais sur 150 un quart

environ n'avait pas été traité, ou l'avait été par de mauvais poëtes; il se chargéa donc de remplir la lacune, et quoique plusieurs de ces psaumes parussent peu propres à la muse lyrique, Garcin mit en ode tous ceux qu'on avait négligé: la manière dont il en a traité quelques-uns dénote un vrai talent, et certainement personne ne nièra que le xc^me^ ne soit un chef d'œuvre: ce fut en 1764 que son recueil parut sous le titre *d'odes sacrées*, imprimé d'abord en Hollande, et ensuite à Berne. On doit citer le discours préliminaire placé à la tête de sa collection comme un des meilleurs morceaux, qui ait jamais paru en français sur la poësie sacrée: écoutons-le parler lui-même. « Je ne crains point de le dire, quoique dans le siècle le moins favorable aux vérités de ce genre, il n'est point de poësie profane ou licentieuse d'où puisse résulter un aussi grand nombre de sensations agréables dans l'âme du libertin, que la poësie sacrée est capable d'en produire dans celle de l'homme sage et vertueux. — Je suis loin de regretter le temps que j'ai employé à ce travail, mais je déclare avec toute la sincé-

rité et la candeur possibles, que je n'ai pas trouvé dans le commerce des muses profanes, des plaisirs comparables à ceux que m'a offert le fond, sur lequel j'ai travaillé. J'avouerai même que j'aurais desiré substituer, s'il était possible, un tel ouvrage à la version des psaumes qui se chante dans nos églises; version, dont la médiocrité ne laisse percer qu'avec peine les sublimes beautés de l'original: mais ne me cachant point les difficultés d'un tel projet, j'ai pensé au moins qu'un tel livre pourrait être d'un usage général, parmi les chrétiens, et servir très-utilément à la dévotion domestique dans les familles. Il me reste à desirer qu'il produise les effets auxquels j'attache le vœu de le rendre propre, et qu'il puisse servir de contrepoison à tant d'écrits, dont la religion et les mœurs sont justement allarmés. » A la fin de ce discours, il fait espèrer un second volume, qui contiendrait les cantiques et autres morceux lyriques de la Bible, afin de former un corps complet de poësies sacrées tirées de nos livres saints. Nous ignorons, si ce plan à été exécuté en tout ou en partie; mais cette suite

n'a jamais paru. Son goût pour la poësie sacrée ne l'empêcha pas de coopérer à divers journaux, entr'autres au journal étranger de 1761 à 1771, dont tous les articles insérés sans nom d'auteur, à la fin des volumes, sont de lui.

Après un séjour académique de quelques années avec ses élèves à Leide, Garcin dut les conduire à Paris, où il prêcha encore quelques fois à la chapelle d'Hollande: M.r de Berckenrode, pour lors ambassadeur de leurs H. P., fut si charmé de son éloquence chrétienne, qu'il le sollicitat d'accepter la place vacante de chapelain de l'ambassade; mais Garcin la réfusa, et dès ce moment dégoûté de la chaire, il renonca à l'état ecclésiastique, comme ne convenant point à un homme qui ne l'avait pas librement embrassé, et il s'en alla faire le tour de la France avec ses jeunes amis, avant que d'en prendre congé. Déjà à Leide, il s'était occupé de musique; à Paris il s'y livra avec passion. Une voix superbe, également juste et étendue l'invitait naturellement à cultiver l'harmonie du chant. Il se lia avec les plus habiles mu-

siciens; il profita de leurs conseils et de leurs leçons; il suivit tous les spectacles lyriques et fît imprimer à Paris, en 1771, son *traité du Mélodrame*, par lequel il prouva qu'il avait au moins autant de talent pour la musique, que pour la poësie. Cet ouvrage lui valut, comme de coutume, des critiques, et des éloges; cependant il fut généralement bien accueilli et lui assigna une place distinguée parmi les philharmoniques de cette époque.

Dès son arrivée à Paris, il fut admis et accueilli chez M.me Necker, dont le salon réunissait une foule de savans, de littérateurs et d'artistes: il n'y était point deplacé, et la bonne societé qu'il y vît ne contribua pas peu à le rendre un des hommes du meilleur ton; toujours Suisse par le cœur, il devint Parisien pour l'élégance des manières, la pureté du langage et les goûts dramatiques.

La piété filiale le ramena enfin vers sa mère, qui avait quitté Neuchâtel pour s'établir à Nion, plus près de ses parens de Genève. Il ne tarda pas à épouser en Décembre 1771, un dame Bernoise de la famille Sturler; celle-ci lui apporta en dot uu charmant do-

maine au pied de beau village de Begnins, formant un petit fiéf, du nom de *Cottens*: des lors selon une coutume féodale du pays de Vaud, il ne fut plus connu sous son véritable nom de famille, et on ne l'appella que M.r de Cottens (2).

De retour en Suisse, une troisième passion scientifique succéda à celles de la poësie et de la musique, Flore supplanta Apollon et les Muses, et la botanique devint son étude exclusive. La réputation de son père, les manuscrits qu'il en hérita, le besoin d'occuper l'activité d'un esprit qui ne voulait rien connaître à demi, firent naître ce nouveau goût, et il ne tarda pas à devenir pour les plantes Suisses, un botaniste de première force, que ni De Candolle ni Gaudin ne désavouèraient. Cette science ne l'isola cependant pas du grand monde: soit à Nion, soit à Genève, on le vît encore souvent faire les délices d'une société choisie, comme lecteur, comme musicien, comme poëte, comme acteur sur des théâtres d'amateurs: peu d'homme lisait et déclamait prose et vers aussi bien que lui: peu d'hom-

mes était pour les jeunes gens studieux, plus communicatif, j'ai presque dit plus éléctrique que Garcin. Il était lié avec la plupart des Savans de Genève, à commencer par le Platon des philosophes chrétiens, l'illustre Bonnet. Il voyait habituellement à Nion, plusieurs hommes distingués, qui vivaient dans cette petite ville, et tous les gens de lettres qui visitaient les bords du Léman, allaient le voir dans sa campagne de Cottens et en étaient hospitalièrement reçus. Dans les dernières années de sa vie, très-peu à l'intérêt et tout à la science, Garcin passait l'été à faire des excursions botaniques, et l'hiver à mettre en ordre son herbier, à suivre à des correspondances rélatives, à recueillir les matériaux d'un grand travail sur les plantes Suisses, et à rédiger le plan d'une Flore Helvétique [3]. Il écrivait peu sur cette science par ce que, selon son expression, il n'était pas encore *mur*: cependant, l'encyclopédie d'Yverdon lui est rédevable de plusieurs bons articles faits ou rétouchés par lui : pour obliger son ami Moultou, qui soignait une édition complète

des œuvres de J. J. Rousseau, il en refît la partie botanique, ou plutôt il mît en ordre un cahos de notes incohérentes du Timon Génevois, qui furent publiées sous le nom pompeux et trompeur de Dictionnaire de botanique : *Rudis et indigesta moles*, me disait-il un jour, qui ne m'a valu ni gloire, ni plaisir.

Ses fréquentes excursions, dans lesquelles il déployait plus de courage que de force, altérèrent sensiblement sa santé assez délicate : comme le père était mort victime de la chymie, le fils fut martyr de la botanique; en 1781, il revint très-échauffé d'une course dans les Alpes du Vallais, et de la vallée de Chamouny: une fièvre bilieuse ne tarda pas à se déclarer, et malgré tous les secours de l'art il y succomba, le 9 Novembre, à l'âge de 48 ans. Après sa mort, son magnifique herbier de plantes indigénes, ainsi que ses propres manuscrits, et ceux de son père qu'il avait conservés, furent malheureusement enlevés à la Suisse, et passèrent en Angleterre, dans les immenses collections du lord comte de Butes, qui s'était haté d'en faire l'acquisition.

Je viens par cette notice biographique de m'acquitter d'un devoir, ou plutôt de satisfaire à un besoin de mon cœur : à un demi siècle de distance, j'aime à proclamer mes obligations. A peine âgé de 16 ans, j'appris à connaître Garcin, qui prît à ma jeunesse un intérêt tout particulier: il m'initia à la poësie et corrigea mes premiers essais: il développa et dirigea chez moi l'instinct de la botanique : il me donna des règles et un modèle de déclamation, en me lisant des morceaux choisis en prose et en vers. Je ne saurais exprimer tout ce que je dois à ce génie tutélaire, qui guida avec tant de patience et de bonté mes premiers pas dans la carrière de la littérature. Il eut cependant quelque peine à me pardonner d'avoir inséré à son insçu dans uue brochure, dès long-tems oubliée (les Tombeaux), quelques mauvais vers dictés, non par la flatterie, mais par la plus intime réconnaissance. Combien j'aurais voulu ériger à son souvenir un monument en marbre de Paros! mais je n'ai pu marquer sa tombe que par un grossier granit des alpes Helvétiques. P. B.

NOTES.

(1) Cette épître se trouve aussi dans le choix littéraire, Genève n.° 22, et on peut lire sa charmante chanson du Guét de Nion dans le conservateur (vol. VII p. 464).

(2) Il convient d'avertir, pour éviter toute confusion de nom, qu'il y a eu un autre savant de la famille Crinsoz, appellé successivement Crinsoz *de Cottens*, de Bionens, de Givrins, des terres seigneuriales, appartenant à cette ancienne maison. Il était grand orientaliste, connu par plusieurs ouvrages théologiques, dont quelques-uns ont le mérite de la singularité: outre ces titres littéraires, il en a un plus beau aux yeux de la religion et de l'humanité; c'est d'avoir été un des généreux fondateurs des écoles de charité de Lausanne: il s'endormit du sommeil du chrétien en Octobre 1766, à l'âge de 80 ans. Voyez à l'occasion du décès de M.r de Cottens une lettre de son ami et de son disciple M.r le Capitaine Wuliamoz, dans le journal Helvétique de Décembre 1766.

(3) On a pretendu que l'auteur de la bibliothéque suisse a été mal informé quand il dit (vol. I n.° 1707), que M.r Garcin promet une flore Helvétique, tandis que jamais il n'en a été question... Voici la preuve matérielle qu'il dit vrai dans les lettres suivantes, qui serviront à faire connaître la manière épistolaire de l'auteur.

N.° 1.

Ne doutez point, Monsieur ! du plaisir que j'ai à recevoir de vos lettres, aussi long-temps que vos études vous laissent de loisir : votre zèle pour la botanique sera pour vous un délassement à des spéculations séches, et pour moi un encouragement à des travaux pénibles, et souvent ingrats. J'ai dessein de reculer un peu les bornes de la science, et je compte sur vous, sur M.r Curchod et sur l'honnête Thomas, pour une entreprise dont vous partagerez l'honneur. Un seul homme ne peut pas tout faire, puisqu'avec tant de secours, M.r de Haller même n'a pas tout fait : il promet dans sa préface un peu plus qu'il ne tient dans son livre ; mais il entrait dans une carrière vaste, qu'une vie d'homme ne peut mesurer. Plus j'étudie nos plantes, plus je vois combien il laisse de vuides à remplir, d'erreurs à corriger, d'obscurités à dissiper, de découvertes à faire.... c'est à la génération actuelle à acquiter les engagémens de la précédente, et c'est en payant les dettes de Haller, que nous nous montrerons dignes de lui succeder. Vous me rendrez service en répandant parmi vos connaissances, mon désir d'avoir des plantes graminées ; ce n'est qu'en ramassant beaucoup d'individus, que l'on parvient à assurer les espèces ; en tout ce qui dépendra de moi, je contribuerai volontiers aux progrès des amateurs ou à leurs plaisirs : je regarde cela comme un devoir, et je suis un peu choqué que notre maître l'ait si mal rempli. Haller

fait de la botanique une espèce de science Egyptienne, dont il écarte le vulgaire des aspirans : il relégue ses coopérateurs dans la classe des élèves et garde pour lui les secrets du cabinet .... Quand on scrute la nature, il y a de la gloire pour tout le monde, et quoique les rangs se multiplient, ils ne se confondent pas. — Thomas ne serait peut-être jamais devenu un botaniste du premier ordre; mais si M.r Haller eut voulu, il en eut fait un amateur instruit, très-utile par sa position aux progrès de la science. J'ignore jusqu'où ses connaissances l'ont conduit; mais j'ai dressé à tout hazard un petit manuel que je lui déstine; je vous le lirai, la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir : à l'aide de ce manuel, il n'amassera plus des plantes douteuses, ou suspectes: chaque classe de Haller aura sa note pour la manière de recueillir et d'observer, suivant la difficulté des genres ou leur étendue.

Je vous félicite d'avoir trouvé le *Geranium pratense*. C'est une plante assez rare et dans un genre où tout est précieux ; je l'avais déjà trouvée à St. Cergue, et je me tiens glorieux de cette découverte : ayez la bonté de m'en apporter un exemplaire pour que nous puissions les confronter. D'autre part, je suis faché de vous dire que votre *Alysson* n'est autre chose que le vulgaire ; celui de mon herbier lui ressemble parfaitement : Je l'ai cueilli comme vous sur une colline sèche : mais vous m'envoyez un autre *Alysson* sous le titre de *Montanum*, qui m'intrigue fortement ; nous en causerons quand vous viendrez à Cotteus, j'espère

au premier jour : ne tardez donc pas ; votre chambre vous attend : que vos erreurs, Monsieur ! ne vous découragent ni ne vous humilient ; tous les botanistes sont dans votre cas : ce n'est qu'après plusieurs faux pas, qu'on apprend à courir dans la carrière, comme ce n'est qu'après avoir senti quelques épines que l'on apprend à cueillir les roses... cueillez toujours tous les épis d'eau qui s'offriront à vous, quitte à attendre leur floraison aux mois de Juillet et d'Août, pour les déterminer.

Cottens, *sur Nion*, 18 *Juin* 1776.

G. de C.

N.° 2.

Les circonstances se réunissent Monsieur ! pour déranger à la fois mon plan et le votre : j'avais compté que vous passeriez à Crassier toutes les vacances et que nous aurions ainsi tout le temps de nous faire part de nos recherches botaniques ; de votre côté vous comptiez faire avec moi une petite visite à la Dole.... Et tout cela manque par l'obligation où vous étes de rester à Lausanne, et moi par le projet que j'ai fait de visiter quelques parties du pays d'Aigle et du Vallais. Comme tous ces dérangemens éloignent le plaisir que je me faisais de vous voir, vous m'en fériez, Monsieur ! de marquer un point fixe, sur lequel je puisse renouer l'espérance de ce même plaisir. Dès le 12 Août, vous êtes sûr de me trouver à Cottens, d'y être bien venu, et d'avoir un compagnon pour la

Dole, la Givrine ou le Mont-pelé, montagnes dont j'ai appris à faire cas. J'ai été vendredi au Montendre; rocher peu digne de l'espèce de réputation qu'a voulu lui faire M.r Haller, et de tout point inférieur à la Dole. M.r Haller ne trouvera dans son protégé qu'un ingrat (ce qui n'est pas extraordinaire de la part d'un rocher), car il lui donne un démenti dans toutes les formes; j'y ai trouvé une plante, que M.r Haller décide n'habiter que les Alpes: c'est la *Gentiane nivalis*.... Découverte vraiment extraordinaire; vû qu'elle semble en même temps donner un autre soufflet à Linnéus. Cette charmante miniature croit très-loin des neiges, et elle ne fait même que commencer à fleurir. Je n'ai vu d'ailleurs au Montendre, que des plantes très-vulgaires.

Vous aurez été, je m'assuré plus heureux dans vos courses au lac de Joux: cette vallée est la patrie des arbrisseaux, et vous y aurez trouvé sans doute le *Genista pilosa*, le *Spartium procumbens*, l'*Alnus montana*, le *Betulanana*. J'ai 43 plantes à vous faire passer: vous y trouverez une nouvelle citoyenne, le Seseli saxifragum et trois plantes bien rares dans notre Jura, le *Thesium linophyllam*, le *Chrysanthemum corymbosum*, le *Thalictrum angustifolium*.

J'ai dressé un petit mémoire sur la manière d'herboriser: j'ai imposé des noms triviaux à toutes les espèces Hallériennes qui n'en avaient pas; opération nécessaire, et que j'ai deduite ou des caractères les plus essentiels, ou des noms imposés par les meilleurs au-

teurs : ainsi le *Nomenclator* est complet dans cette partie, et quand le vôtre sera contrôlé, nous pourrons citer chaque espèce, sans aucun risque de nous méprendre. G.

N.° 3.

Je n'avais garde d'oublier que vous fussez si près de moi; et mon projet, Monsieur! était de vous donner rendez-vous, soit au commencement de mon voyage, soit au retour. Cet arrangement n'a pu avoir lieu, et lorsque je reçus votre lettre à Aigle, il était trop tard pour y répondre. Je l'ai reçue à mon retour du St. Bernard, et mon départ était fixé au lendemain. Dans toutes ces allées et venues je n'ai point mis Lausanne sur mon passage, et j'ai fait la plus grande diligence, étant allé le premier jour coucher de Cottens à Villeneuve.

Mon voyage a été des plus heureux ; j'ai visité plusieurs Alpes, ayant pour guide et pour coureur Abraham Thomas, avec lequel j'ai fait une ample moisson : je suis actuellement occupé à écrire la rélation de ce voyage.

Noville seul m'a tenu rigueur ; le lac était si haut que j'ai été frustré de la recherche des espèces aquatiques, qui faisaient néanmoins un des principaux objets de mon voyage : vous m'obligerez donc de me ramasser tout ce que vous pourrez en fait de *Gramens* et de *Potamogetons*. Je tiens plus que jamais au projet

de traiter les plantes Suisses. J'ai mesuré d'un peu plus près cette carriére ; elle est immense, et il étoit impossible à un seul homme de l'embrasser, sans y jetter beaucoup d'erreurs, et y laisser quantité de vuides.

J'ai été fort content de Thomas ; et j'espère qu'il n'épargnera pas des peines dont il recueillera un jour le fruit : j'espére aussi de lui être utile, en lui procurant des commissions dans l'étranger. Mais pour cela il faut que ses connaissances s'étendent, qu'il embrasse également les plantes de la plaine et des Alpes, et qu'il apprenne à raisonner des unes et des autres.

Je ne me rappelle pas une ligne de la lettre que j'avais fait tenir pour vous à votre ami, Ph. Secretan ; c'était un paquet par sa longueur : j'espère qu'opposant son flegme à votre impatience, il ne vous l'aura point envoyé : ne le regrettez pas..... qu'aurais-je pu vous apprendre d'intéressant ? je revenais alors du Montendre....

J'ai été enchanté de M.r le doyen De-Coppet : vous aurez su qu'il n'a point voulu que je prisse d'autre logement que le sien. Sa simplicité, sa politesse, sa gaieté, sa vigueur, tout cela forme un phénomène si singulier, que j'ai eu besoin de mes yeux pour le croire ! ses jambes de jeune homme à l'âge de 70 ans passés m'ont surtout étonné. Je crois qu'il en faut faire honneur à la botanique. Qui sait, si elles ne sont pas la base du reste ? des jambes à l'estomac, de l'estomac à la tête, et de la tête au bonheur, il y a peut-être plus de liaison qu'on ne croit communement.

Bonne ou mauvaise santé
Fait notre Philosophie.

Je suis Monsieur! avec tant d'estime que d'attachement.

Cottens, par Nion, 27 Août 1778.

Votre très-humble, et très-ob. serv.,
GARCIN, Seigneur de Cottens.

XI.

NEIGE ROUGE.

RIEN de nouveau sous le soleil... Chaque jour on signale comme récentes, d'anciennes découvertes; et l'on ne fait que répéter ce qui a déjà et dès longtems été dit : la raison en est, qu'on lit peu les vieux livres, dont on méprise les auteurs et l'autorité, comme surannés, inexacts ou superstitieux. Preuve en soit la *neige rouge*... elle était cependant connue dans notre Suisse, il y a plus de trois siècles. Déjà dans une lettre latine

écrite en 1573, par H. Bullinger, grand doyen de Zuric, à son ami Jean Pontisella, conseiller de Coire et recteur du gymnase de cette ville, entr'autres objets sur lesquels il dirige ses recherches, il lui dit : « N'oubliez point d'indiquer ce qu'il y a de remarquable dans les insectes des Grisons; parlez nous, par exemple, de ceux que le peuple appelle la teigne des neiges. » (Conservateur IX, p. 252 et 257.) Le Zuricois Wagner (p. 237 de son histoire naturelle de la Suisse) raconte qu'il a observé avec surprise dans les neiges des Alpes de petits vers soit teignes rouges. Je me rappelle encore avoir trouvé dans les Itinera Alpina de Scheuchzer, une mention de petits vers rouges (miniati) vivant dans la neige et dans certaines eaux; mais je n'ai pu recouvrer ce passage pour en faire une citation plus exacte: par la même raison, ayant négligé, d'en prendre note, je ne puis préciser le volume des Éphémérides des curieux de la nature, où l'on a inséré un article sur la neige rouge. Elle est commune en Norvège sous le nom de *puce des neiges* ou de podure desfrimas,

dont Linné dit que ces animaux sont à peine perceptibles à l'œil nu, et qu'à l'aide de la loupe on y distingue quelques petits poils et des apparences de jambes.

Les navigateurs Anglais ont dernièrement trouvé près du pôle, de vastes places de neige rouge, et ont cru que ce phénomène provenait d'un petit champignon, ou lichen qui ne pouvait croître que dans les neiges. J'ai souvent dans nos Alpes occidentales rencontré près des glaciers de petits tapis de cette neige; ayant interrogé les indigènes, ils m'ont assuré unanimémeut, que de tems immémorial on avait dans leurs montagnes regardé ces taches rouges, comme produites par une sorte de *ciron* ou de *puce ;* que rarement, vu leur petitesse, on les voyait bouger, et qu'elles disparaissaient à la fonte des neiges. Je n'en ai jamais aperçu dans les neiges du Jura, ni appris qu'il y en eut.

Je renvoye enfin à notre célèbre Saussure qui traite au long de ce phénomène dans deux paragraphes différens de ses voyages dans les Alpes, §. 246 et 2016. Étant monté en 1760 sur le Brevent, cet infatigable et

ingénieux observateur fit, la loupe à la main, plusieurs expériences, qui le persuadèrent d'abord que cette couleur rouge provenait de quelque matière végétale, telle que la poussière des étamines de quelque arbre ou plante apportée par le vent; mais ayant fait les années suivantes des analyses chymiques de cette neige au St. Bernard, où elle est assez commune, et lui ayant trouvé quelque analogie avec la matière de la cire, il ne sut plus que penser, d'autant qu'il ne connaissait aucune poussière (Pollen) de cette couleur. — Il vérifia qu'elle ne paraît jamais ni plus haut que 1440 toises au-dessus du niveau de la mer, ni sur un massif de neige isolé: mais il vaut mieux lire dans Saussure même ses expériences et son hypothèse. Il y a donc sur cette neige rouge trois systèmes différens... celui des Alpicoles qui y voient des insectes... celui des Anglais qui l'attribuent à des cryptogames... celui de Saussure qui incline pour la poussiàre des étamines de quelque végétal. C'est à des nouvelles observations qu'il appartiendra de décider laquelle de ces trois hypothèses doit prévaloir.

XII.

DIALOGUE

A BORD DU LÉMAN LE 29 JUILLET 1828.

z. Vous virez donc de bord, M.r l'Antilibéral?... vous êtes enfin pour la publicité des débats?

x. Oui M.r? et pour cause: on se convertit par fois; quand on ne s'entête pas.

z. Vous convenez que ceux qui la veulent à tout prix, ne sont ni fous ni bêtes?

x. Sans doute; non que je la croie fonciérement utile à la chose publique; mais parce que tout ce qui prévient un mal devient un bien à mes yeux.

z. Je ne vous comprends pas trop: parlez plus clair, s'il vous plait?

x. C'est que cette publicité existe par le fait... permise ou non, nos gouvernans, c'est-à-dire les journalistes et consorts,

n'en publieront pas moins ce qui se dit ou ne se dit pas dans nos grands et petits Conseils.

z. Mais enfin si l'on ne le voulait pas, ne pourrait-on pas exiger de tous nos Conseillers le serment de ne rien divulguer ?

x. Le serment.... vous vous moquez: si vous saviez l'histoire moderne de notre Suisse, avant et pendant la révolution, je n'aurais pas besoin de vous apprendre, que tout ce qui se disait ou se décidait dans les Conseils de nos grands Cantons, sous le serment du secret, s'imprimait courrier par courrier en France et en Allemagne, et que nous étions merveilleusement étonnés, que les étrangers sussent mieux et plus vite, ce qui se passait en Suisse, que les enfans du pays, grâces au Moniteur et à M.r Posselt et Cotta...

z. C'était pourtant un véritable parjure?

x. Vous avez dit le mot: d'où je conclus, qu'il faut, si possible, éviter ce parjure à nos gens, ouvrir à leurs grandes oreilles une porte proportionnée, et les laisser continuer en paix leur métier.

z. Métier?... dites vous?

x. Pourquoi pas; s'ils étaient ou s'ils sont encore salariés?

z. J'en doute M.r, et si j'avais moins d'usage du monde je vous dirais, je le nie?

x. Pour lever vos doutes, lesquels du reste ne me sont point injurieux, je puis vous montrer une liste de tous les Suisses qui ontcorrespondu avec les journaux étrangers, et qui plus est, leur tarif personnel: quelques-uns étaient assez chers. Il me semble même avoir entrevu un de ces espions hier ou ce matin: peut-être me suis je trompé; mais je possède mes preuves, et j'en publierais même un tableau fidèle, s'il n'y manquait encore quelques chiffres: ce sera donc pour l'an prochain, quand j'aurai reçu de Stuttgard quelques nouveaux éclaircissemens sur ce service peu connu, et que je regarde comme le plus immoral et le plus honteux de ces services étrangers, contre lesquels vous vous égosillez à force de crier.

z. On ne leur avait donc pas promis le secret?...

x. On le leur avait solennellement promis: mais on les a battus avec leurs propres ar-

mes : comme ils n'avaient pas gardé le secret à leur patrie, les journalistes ne le leur ont pas gardé. C'est un usage aussi ancien que la perfidie et qui date de loin. Ils aboyeront sans doute après moi, mais je leur répondrai comme Philippe : « Ne prenez pas garde à ce que nous disons, nous autres gens grossiers, qui nommons chaque chose par son nom.

z. Et qui est ce Philippe ? serait-ce vous par hasard ?

x. Non M.r : c'est Philippe Roi de Macédoine, lequel disait aussi qu'on amusait les hommes avec des sermens, comme les enfans avec des jouets, et il faut convenir franchement que nous avons été bien amusés.

z. Vous me dites là des choses qui me font de la peine ?

x. Ce n'est pas à vous M.r, qui êtes pur, qu'elles doivent en faire ; mais à ceux que menace le fouet tardif de l'opinion épurée.

z. Bien obligé : si seulement vous n'étiez pas tant aristocrate ?...

x. Comme si vous ne l'étiez pas plus que moi.

z. Ah ! par exemple, je ne me serais jamais attendu à un pareil reproche ?

x. Très-mérité cependant... répondez : ne tenez vous pas la moitié de la société dans l'ilotisme le plus tyrannique ? n'êtes-vous entourés d'esclaves, auxquels vous déniez les droits, quoique vous exigiez arbitrairement les devoirs ? et puis venez-me dire que vous êtes libéraux...

z. Mais en conscience, vous extravaguez : qui sont donc nos Ilottes ?

x. Ces Ilottes, si vous ne le dévinez pas, sont les femmes : oui, M.r ! les femmes, auxquelles vos loix d'une exception oppressive refusent toute part à la législation, quoiquelles y aient autant et plus d'intérêt que vous autres du sexe viril et partant despotique.

z. Pourquoi, je vous en conjure, voulez-vous que les femmes mettent le nez dans notre grand Conseil ?

x. Vous êtes bien peu galant, M.r : pourquoi? c'est premièrement qu'on y verrait au moins quelques jolis nez, qui ne seraient pas camards, comme le vôtre et bien d'autres : en second lieu, parce que tout irait mieux, quand les mères ou les femmes des légis-

lateurs pourraient influer sur notre constitution, pour en adoucir les angles aigus, pour en fixer les formes versatiles, et surtout pour en bannir les contradictions; tout autant des choses, notamment la dernière, qui sont de leur ressort, comme chacun le sait.

z. En voilà bien d'un autre, comme on dit chez nous. Je tombe de mon haut ?

x. J'espère que vous n'êtes pas blessé, car de votre tête au parquet la distance n'est pas grande: voilà un flacon d'êther, pour vous remettre de votre chûte. — A présent que vous avez repris vos sens, écoutez M.r le Député; aussi certain que dans toute la force du mot, vous êtes sans vous en douter un aristocrate enragé... oui, moi votre compatriote, je suis rondement libéral; car tant que les femmes ne seront pas représentées, je crierai aussi haut en leur faveur, que vos journalistes crient sur les élections, quand ils ne peuvent pas les diriger, et que les signatures accusatrices leur manquent.

z. Avec vos maudits principes, vous allez mettre le feu aux quatre coins du Canton?

x. Ne l'y a-t-on pas déjà mis ? une fois de

plus ou de moins n'est pas un mécompte (ici, on entend un commencement de tempête et le vent se renforce). Or donc, à 4 ou 5 pouces de ce lac, qui se gonfle, qui semble se facher tout de bon, qui peut-être va nous mettre d'accord, en nous noyant l'un et l'autre..

z. O ciel! que dites vous?

x. Ne m'interrompez pas; laissons au lac et à moi la liberté d'agir selon notre bon plaisir. J'allais donc vous dire, que j'ai fait une pétition ornée de sept superbes considérans, au nom des femmes inutiles, vexées, avilies, en un mot esclaves, par vos institutions oligarchiques, et si l'on refuse de leur faire droit, elles se mettront en campagne, et vous donneront le passe-temps d'une belle et bonne sédition femelle, qui aura le profil d'une prise d'armes Genevoise, et lui ressemblera comme deux gouttes d'eau.

z. Et qui dirigera cette bagarre?

x. Moi M.r! moi... mais constitutionnellement; je présente ma pétition couverte de signatures libres, mendiées ou achetées; la met-on de côté, comme insolente, in-

tempestive ou séditieuse, nous nous levons en masse, non plus au nom des droits de l'homme, mais au nom du droit des femmes: car chaque membre du corps social, on n'a pas cessé de la proclamer depuis au moins 30 ans, a égalité de devoirs, de droits, de resistance à l'oppression, et de clameur de Haro sur de prétendus républicains qui dépouillent la plus belle moifié du genre humain, et accaparent tout au profit de l'autre.

z. Vous ne parlez pas sérieusement?...

x. Eh! quand on parle des femmes, croyez vous donc qu'on badine: elles ne le permettraient pas.

z. Vous me faites frissonner de pied en cap?

x. Vous ne frissonneriez pas M.r! vous trembleriez, si vous saviez de quelle manière les femmes s'y prendront en dernier ressort, pour recouvrer leurs droits politiques une fois mis en pleine évidence.

z. Et de quelle manière?

x. Vous êtes par trop cnrieux: croyez vous donc bonnement que je sois homme à trahir le secret de mes commettantes. Certes! j'en prendrais de l'humeur pour elles,

si elles ne m'en évitaient souvent la peine, quand je songe que depuis que je suis au monde, costumé en bipède, raisonnable ou déraisonnable, n'importe, j'ai plaidé sans succés la belle cause des femmes, qui est celle de mon ayeule, de mes tantes maternelles et paternelles, de ma mère, de mes sœurs. de mes filles, de mes cousines.. que je réclame nuit et jour en leur faveur; que je crie à tue tête, à titre de leur défenseur officieux, et que comme leur avocat, gradué par elles, mais encore sans patente, j'emploie le verd et le sec, je sue sang et eau, je multiplie dillemmes, sophismes, alibi forains et autres engins de la plaidoierie pour faire triompher, coûte qui coûte, les filles d'Eve.

z. Sans doute qu'elles vous paient grassement?...

x. Pas du tout; elles se sont toujours montrées ingrates et insolvables à mon égard; mais ce n'est pas pour leurs beaux yeux que je plaide sans émolument.

z. Pour quoi donc?

x. Uniquement pour l'honneur de soute-

nir une aussi superbe cause, tout le premier... je me ravise, le second ; car Cornelius Agrippa en a touché un mot dans son livre de *la vanité des sciences*, à son ingénieux chapitre des femmes, dont il fait une science ou une vanité, ou peut-être l'une et l'autre : non, non, je le repète, il n'est pas une cause plus libérale, plus philogyne, plus digne du progrès visible des lumières et de la marche rapide de notre perfectionnement Européen, plus juste, en un mot, et par consequent plus mal plaidée que celle ci. Je leur fais donc une chartre...

z. De grâce, que chantera votre chartre? ne pourrait on le savoir ?

x. Je n'ai rien à vous refuser. Jusqu'ici nous l'avons tenue sous le voile transparent de la modestie féminine ; maintenant je vai le lever en l'honneur d'un homme qui s'entend en constitution, puisqu'il s'est fait réélire deux fois de suite.

z. Trois M.r, trois ; car il faut être vrai ?

x. Eh bien trois fois : dix si vous voulez... voici donc les principaux articles de notre chartre hermaphrodite ; car elle pourrait

servir à réformer celle des hommes qui ne la vaut pas, parce que ce sont les hommes seuls qui l'ont rédigée, en chambre close; tandis que la notre a été organisée à huis ouvert par un comité mî-parti.... elle statue entr'autres, s'il m'en souvient: 1.° Chaque cercle nommera au scrutin, parmi les citoyennes au-dessus de 21 ans, filles, ou aspirantes à sortir honorablement du célibat, femmes mariées, veuves d'un ou de plusieurs maris, un membre direct dans les cercles peuplés de 2000 jupes, et deux sujets d'âge mûr pour membres indirects; 2.° l'élue aura droit à toutes les places législatives, éligibles par le sort, toujours favorable aux femmes, ou par la pluralité des suffrages, toujours facile à contester; 3.° les femmes auront la garde et le dépouillement du scrutin, pour que les libéraux ne disent plus que le scrutin est secret; 4.° elles occuperont un banc séparé du côté du cœur, crainte de confusion de sexes; 5.° cas écheant, qu'une Députée mariée décède, celle qui lui succédera dans le lit conjugal, la représentera pour le double de temps que la défunte aurait occupé

sa place; le tout aux fins, de favoriser la population dans un pays, qui bientôt ne pourra plus nourrir sa surabondance d'habitans, et d'honorer les secondes nôces, lesquelles, au dire des bigames, sont si conciliantes et si propres à faire le bonheur de trois familles; 6.° les femmes, en matière législative de toilette, de lois somptuaires, de mariage, de maternité, de divorce, et de tabeiles de population, auront l'initiative; 7.° aucune femme ne pourra porter ou recevoir un ordre d'un Souverain étranger, sous peine de n'être pas éligible, comme n'étant plus républicaine; 8.° à égalité de vote, la femme doyenne d'âge, ou la cadette des célibataires fera la voix prépondérante, vû que leur jugement...

z. Avez-vous fini votre éternelle chartre: un publiciste ne serait ni plus obseur, ni plus diffus?..

x. Ne m'interrompez pas?... voilà que vous m'avez fait perdre le fil de ma quenouille... à propòs, ètes vous marié, mon brave?

z. Sans doute; il y a bien sept ans?

x. La date n'y fait rien? je vous en féli-

cite ; vous verrez votre femme siéger parmi les mères de la patrie, et je vous promets mon crédit, pour la faire élire et réélire.

z. Mais elle est si laide ; dit-on ?

x. Tant mieux : la faction des belles sera toujours en opposition avec votre femme ; mais elle aura pour elle la faction des laides, et par conséquent la pluralité.

z. Mais ma femme n'a pas eu d'enfans que je sache, et ne peut aspirer au titre de mère de la patrie ?

x. Qu'importe; n'avez-vous pas dans le banc du sexe opposé, trois ou quatre orateurs, qui parlant toujours, et travaillant sans cesse pour une postérité postiche qu'ils n'ont ni su ni voulu faire, mènent néanmoins une bonne partie des membres prolétaires par le nez.

z. Si votre chartre passe, que diront nos assemblées primaires, nos conseils représentatifs, nos comités préparatoires ?

x. Ils diront ce qu'ils voudront, sans conséquence ; c'est l'usage : mais enfin, ma chartre réussira ; l'œuf fécondé par mon incubation produira son poulet. J'ai pour

notre compte stipendié un journal ou un compère Suisse à Paris, et dut-il cent et cent fois répéter la même ritournelle, avec quelques variantes toutefois, pour ne pas ennuier le public, il n'en sera pas moins lu. Je rassemblerai en bloc, pour épargner le papier, ou par colonnes, ce qui est plus élégant, le tableau de toutes les signatures réelles ou controuvées, avec un supplèment pour celles en retard. Je l'enverrai sans frais de souscription ni même de poste, avec ma chartre, à toutes les matrônes, sages-femmes, meunières, fournières, modistes, nayades de lessives, revendeuses, coëffeuses, caffetières, qui par état doivent avoir une influence populaire sur les chalans et les habitués, et leur éloquence remplira de noms nos colonnes vuides.

z. Il n'y a M.r, de remède à votre délire insurrectionnel que la censure, qui ne permettra certainement pas l'impression et la circulation de vos libelles.

x. Taisez-vous donc... eh! n'avons-nous pas abattu les cent têtes de l'hydre de la censure? n'allons-nous pas décréter, comme

singes des liberaux, continentaux et insulaires, la liberté illimitée de la presse, et donner des primes pour multiplier les salutaires papétéries. Ah! jusqu'à présent, trop esclave des censeurs, qui m'ont souvent mutilé mes meilleures pages, j'en userai et déjà j'en use de cette heureuse liberté de la presse, qui permet tout, qui ne répare rien, qui enrichit les imprimeurs, qui fait rire le public, et fournit à bas prix des maculatures à l'usage des fidibus, des enveloppes, des cornets, et de la propreté personelle.

z. Et bien! de guerre las, je vous accorde, pour en finir, la publicité des débats: mais ici, je vous arrête, et les dépenses d'un tachygraphe, et la loge où il écoutera sourd ou non, et les frais du bureau auriculaire. La caisse publique déjà surchargée des dépenses secrettes, mais qui, il est vrai, ne le seront plus, voudra-t-elle ou pourra-t-elle supporter celles-ci?

x. Comment! n'avez-vous pas assez de bon sens pour tirer une conséquence qui devrait vous sauter aux yeux, tant elle est naturelle? c'est que les femmes seront chargées d'un

nouveau département, celui de la publicité des débats, et qu'elles s'empresseront à s'en acquitter sans aucun frais ou gratis, si M.r comprend mieux ce mot libéral.

z. Encore une fois, je vous accorde tout; mais songez à vous... comme chef du parti des femmes; vous allez vous faire de puissans et irréconciliables ennemis. Ces hommes, auxquels vous enlevez méchamment la moitié et plus de leur suprématie ne vous le pardonneront jamais: n'ont-ils pas droit de vie et de mort? qui sait quel décret d'amener, de mise hors de la loi, de tête à prix, ils lacheront contre un perturbateur, atteint et convaincu du crime de léze-majesté masculine?

x. C'est ici mon cher, que je vous attendais: ce qui est passé est passé... et vos hommes ne me feront pas recommencer mon histoire; car si j'ai déjà souffert et beaucoup souffert pour la cause sacrée d'une femme seule, à quoi ne m'exposerais-je pas pour celle des femmes en corps de nation.

z. Que tardez-vous donc à devenir historique! mais soyez bref, comme vous en avez

un modéle normal dans les plaidoyers de nos jeunes avocats portés sur l'annuaire?

x. Vous m'accordez donc la parole... Dès que j'ai pu sentir, j'aimai par instinct et puis par reconnaissance, une dame plus âgée que moi de plusieurs années qui avait protégé mon berceau: plus je grandissais, plus elle m'était chère. Je n'avais pas besoin de le lui dire, elle l'avait deviné et elle n'y était pas insensible: formes grecques, traits romains; toujours de bonne grâce, rarement quinteuse. Je crois la voir coëffée de son bandeau décoré de tours, comme celui de Cybèle, vêtue de la toge et au besoin de la chlamide militaire, portant une aumonière ouverte à tous les malheureux. Hélas! il vint une singulière épidémie, suivie d'un délire qui aux yeux des malades, changeait l'ami en ennemi: presque tous ses anciens serviteurs lui tournèrent le dos, la déclarèrent incapable de se gouverner, et la proclamant folle, lui furent venir des tuteurs de France: je lui restai donc, à peu près seul, dans mon petit coin. Là je répétai sur l'autel de la bonne foi mon serment de fidélité: qu'y gagnai-je... mais vous ronflez, je crois.

z. Je ne ronfle pas ; je sommeille tout seulement pour digérer notre copieux diner du casino Lausannois... continuez M.r, je n'ai presque rien perdu de vos antécédens ; allez votre petit train.

x. J'y gagnai que la faction antarctique se mit à me persécuter à outrance, je risquai par décret imprimé d'être brulé vif moi et mon village. Je manquai d'être jeté à la rivière, ou l'on m'aurait harponné comme un marsouin ; on parlait de me précipiter dans une fosse peuplée de loup-garous et d'autres bêtes malfaisantes : j'échappe je ne sais trop comment. Je change de lieu, et non de sentiment : on me dénonce de nouveau ; on m'inscrit sur la liste des gens à déporter ou à emprisonner ; on me condamne inquisitorialement, sans m'entendre, sans me permettre un mot, un seul mot pour ma défense. Heureusement que l'on me crut fou à lier, et qu'au lieu de me mettre en géole on se préparaît à me loger aux petites maisons. Enfin je recouvrai non la liberté, mais la faculté de me promener, sous conditon expresse de garder le plus

profond silencc sur mon ancienne inclination, et pour qu'il ne me prit pas fantaisie de suppléer à la parole par l'écriture, on intercepta tous mes billets doux et je dus passer pour mort. Cependant me voici... Un peu faible sur jambes, il est vrai ; mais assez bien conservé ! Telle est la véridique histoire de mes premieres amours, auxquelles a succédé une honnête inclination de convenance... Voilà tout.

z. Avouez que vous l'avez échappé belle d'après votre historiette.

x. Comme vous quand vous vous êtes marié.

x. Encore quelques mots M.r ; ne suffit-il pas à nos femmes de gouverner leur ménage, sans qu'elles s'immiscient dans la manœuvre de l'État, pour le faire tomber de fièvre en chaud mal ?

x. Pourquoi ? l'un mène à l'autre : ne vous êtes-vous pas maintes fois proclamé gouvernement de famille ; et où verrez vous qu'une mère n'ait rien à dire dans son ménage ? et par rapport aux lois, elles en savent plus que vous, parce qu'elles sont meilleures chrétiennes.

z. Et de grâce que fait ici la religion?

x. Ce qu'elle y fait... c'est par religion et non par philosophie que nos femmes sont tolérantes, et certes elles n'auraient, par exemple, pas laissé porter la loi, qui proscrit le culte innocent des Méthodistes, livrés dès lors aux affronts et aux huées de la plus vile populace.

z. Je conviens que vos femmes ont bien leur méthode : j'en sais quelque chose.

x. Vous qui n'en avez point, prenez donc la leur ; ne fut-ce que pour en avoir une.

z. Méthode à part, je soutiendrai envers et contre tous, que le fairepart du gouvernement aux femmes anéantit notre liberté politique, comme elles anéantissent trop souvent notre liberté conjugale.

x. Taisez-vous donc avec votre liberté, que vous et vos pareils ramenez sans cesse dans vos écrits comme dans vos propos, jusqu'à une satiété dégoûtante. Vous connaissez Müller sans doute, l'historien de la Suisse.

z. Soit, il dit donc!

z. Il ne dit pas, il écrit cette phrase, que

je voudrais lire gravée en lettres d'or dans la salle de vos grand et petit conseils : « Personne ne parle tant de la santé que le malade, de la religion que l'hypocrite, de la vertu que le vicieux ; de même, le grand bruit que nous faisons de notre liberté, a été et est toujours l'avant-coureur de sa perte. Les Athéniens au temps des Perses, les Germains d'Arioviste, les Suisses de Tell, parlaient peu de la liberté ; mais ils savaient la conquérir ou la défendre. »

z. Savez-vous M.r qu'il y a bien quelque chose de vrai dans cette phrase ; j'y réfléchirai... mais il parle de germains ; on s'attendait peu à voir le parentage en cette affaire.

x. Mon cher ! puisque vous persifflez, restons en là.

z. Expliquez-vous donc ; je ne vois pas ici l'ombre de persifflage ;... de ma part au moins.

x. Comment dans votre collège de la Sarraz, on ne vous a jamais dit, que les Germains était l'ancien nom des Allemands.

z. Jamais ; mais peut-être que le régent n'en savait rien, ou que je n'étais pas en

classe, quand il l'a dit, car j'avoue à ma honte, que j'étais peu assidu aux leçons, aussi je n'ai jamais pu apprendre le latin. Pour en revenir à votre dire, je conviens que nous abusons de ce mot ou pour mieux dire que nous l'avons profané : de la liberté du ventre à la liberté de la presse; il y a bien du chemin à travers les cent et quelques libertés intermédiaires. Cependant, mon cher ! nos libéraux maintiendront la chose partous les moyens et toutes manœuvres de leur tactique. Vous ignorez peut-être que vous êtes leur bête d'aversion. Ils ont juré que jamais vous ne seriez porté à aucune place.

X. Ils ont fait un serment très-inutile ; au commencement de nos remue-ménages politiques, une assemblée primaire me fit l'honneur de me nommer député : soudain à ce mot sonore, je me leve et avec la majesté d'un vieux républicain je leur crie d'une voix de Stentor : « Messieurs les citoyens ! je refuse : je sais obéir aux lois ; je ne sais pas en faire... à un autre, et un autre fut élu.

z. Nos libéraux disent partout que vous avez le cerveau fêlé.

x. Ils ont raison ; ils me rompent assez la tête pour quelle se fende.

z. D'autres vous accusent de je ne sais quelle affection hypocondriaque.

x. Ce n'est du moins pas de la clavelée.

z. Enfin, vous ne vous en tirerez pas bagnes sauves ; les journaux vous mirent... gare le feu.

x. M.r le diplomate ! j'y suis fait, aussi je vois venir avec plaisir, une petite comète, que nos astronomes mettent au galop : elle nous nivellera, elle nous conflagrera, d'autant plus aisément qu'arrivez au V.e âge du monde celui du papier, les matériaux ne manqueront pas à l'incendie.

z. Vous croyez donc que cette planète nous atteindra tout de bon et que sa queue...

x. Elle n'en a point, M.r le diplomate ! mais elle n'en sera que plus dangereuse ; tout son feu est à la tête ; laissons la passer son chemin.

z. Helas ! qu'y faire que de s'y résigner ? A propos, pourquoi m'appellez vous diplomate?

x. N'avez-vous pas été député à la Diète ; ainsi vous avez un titre patent à la diplomatie.

z. Mais je n'y ai jamais soufflé un mot ; ce sera donc une diplomatie muette.

x. C'est la meilleure ; on ne s'en défie pas ; elle vous prend au dépourvu, sans tambour ni trompette.

z. J'oubliais de vous observer que vos amis qui voulaient vous procurer le titre de professeur d'histoire nationale...

x. Qui le leur demande ? qu'en ai-je besoin ? n'ai-je pas fait mes preuves de connaître l'histoire de mon pays, et surtout que je ne l'ai jamais ni altérée, ni falsifiée, ni estropiée, comme le font quelques uns que je pourrais nommer, pour la rapetisser à leur taille, ou la charbonner à leur couleur.

z. Mais un titre n'est point à mépriser.

x. Et si j'en ai un que j'estime plus que tous les titres académiques...

z. Quoiqu'il en soit, préparez-vous à une sortie virulente de la part d'un gazettier qui me l'a confié.

x. A un indiscret, sans doute ; ce ne sera surement pas la feuille de mon ami le pê-

cheur de l'îsle de Mona. Il m'a jusqu'ici fait patte de velours : chaque année, il m'a récensé avec plus de politesse peut-être que de vérité, sauf l'an passé qu'il m'a omis ; je ne sais quel paroxisme hétéroclite m'avait rayé de ses papiers ; mais il en reviendra. Ah! quel narrateur que celui-là ! poli, modeste, impartial dans ses citations, jamais il ne s'appesantit sur une doctrine ; jamais il n'y revient pour ennuyer ; jamais il ne donne son opinion pour infaillible et ses décisions comme devant faire loi, et à chaque vote, il se borne à le faire connaître avec une loyauté qu'on ne peut assez vanter : ce n'est l'homme ni d'un parti, ni de tous les partis ; mais c'est l'homme désintéressé de la raison et de la paix ; c'est l'homme du beau style, de l'élégance oratoire et d'une telle faconde, qu'on ne sait plus quand on l'a lu, ni que conclure, ni à quoi s'en tenir ; ni lequel des deux partis prendre. Je déclare donc qu'il en reviendra sur mon compte.

z. Je n'en crois rien ; il a bien la pertinacité la plus opiniatre ; une fois décidé, il aimerait mieux perdre cent souscriptions

que de démordre en rien de ses opinions qu'il érige en principes.

x. Quand on vit de souvenirs, M.[r], on s'inquiète peu de principes et d'avenir; qu'il soit serein ou orageux, on l'attend sans le deviner ou se battre la tête pour des vétilles utopiennes.

z. Ah! Monsieur, je me rendors : en voilà trop; il faut que je vous quitte.

x. Eh bien! une poignée de main, et n'en parlons plus... c'est assez jaser *ab hoc* et *ab hac.*

z. Tope : une main Vaudoise vaut bien une main Suisse.

x. J'en conviens ; mais vous m'avez reproché, qu'au rebours de vous, j'étais trop bon Suisse pour être bon Vaudois.

z. Je ne l'ai pas inventé ; je n'ai fait que le répéter : adieu encore une fois, sans rancune.

x. J'en dis de même ; la diversité d'opinion ou de couleur, n'empêche pas de rester amis... Les mains des deux interlocuteurs se croisent, mais sans serrement constitutionnel. L'un reste assis et baille ; l'autre va

joindre un groupe plus éloigné, en fredonnant à demi voix :

J'ai chanté nos Suisses sur terre,
C'était facile; c'était beau...
Mais s'il faut les chanter sur l'eau
Que nos citoyens n'aiment guère,
C'est bien un autre affaire...

De ce vin vieux vidons mon verre,
Pour le remplir de vin nouveau :
Je suis libéral... du tonneau
Quand il coule pour un confrère,
C'est là mon caractère.

Billet pour accuser la réception de la pièce précédente.

Je vous remercie, Monsieur! et de votre dialogue et de la permission que vous me donnez de le raccourcir et de le corriger à mon gré; vous verrez que je profite largement de votre gracieuse concession.

J'ai fait main-basse sur toutes vos citations de classiques, d'autant plus que votre interlocuteur vous a avoué qu'il ne s'avait pas un mot de latin. A quoi bon grossir vos lignes de *vendidit hic auro patriam* — *mutato nomine de*, *etc.* tout autant de perles perdues et foulées.

J'ai jugé plus qu'inconvénant de reproduire d'après vous les noms des masques, vu que je ne publie pas de libelles ; quand il s'agit de choses, il ne s'agit pas d'hommes... Qu'ils soient blancs ou noirs, on peut exposer ou réfuter leur opinion, sans qu'il soit nécessaire de connaître par nom et prénom, l'acte de baptême de l'opinant. Enfin, j'ai jetté au feu votre malsonnante épigramme, qui commence par un *Député.* Sachez Monsieur, que je ne suis ni le parfumeur de la salle, ni le pharmacien antiméphitique de vos magistrats, et que j'aurais honte de les forcer à se serrer le nez, ou à prendre une double prise de tabac... Je parle sec, mais vrai ; on peut vendre ; mais le commerce indiqué dans votre épigramme est également proscrit par le bon goût, par la politesse et par l'odorat. Si ma franchise vous déplait tant pis pour nous deux... quoiqu'il en soit, je vous offre, Monsieur ! le tribut de ma considération la plus libérale.

Le Rédacteur du Conservateur Suisse.



XIII.

NB. RÉMARQUABLES.

1.° J'AVAIS fait demander à la bibliothèque d'une petite ville, voisine de ma demeure, l'histoire du concile de Bâle, par l'Enfant. En l'ouvrant je vois *N B* sur la bordure blanche de la page 203; je lis et je trouve ce canon de l'an 1421: « Nous avons appris de divers lieux et avec douleur, et nous l'avons vu nous-mêmes de nos propres yeux, qu'en plusieurs endroits les femmes se mettent immodestement, ayant des queues en forme d'aspic, et d'autres ornemens d'une somptuosité excessive. Il y en a qui avec leurs voiles, leurs cheveux et autres ornemens de tête, se font des têtes monstrueuses par devant et par derrière: considérant donc que ces sortes de vanités causent des scandales dans l'esprit des simples et donnent lieu à des médisances, que par-là on se ruine, et qu'après avoir épuisé son pa-

trimoine, on vole pour fournir à ses dépenses; que d'ailleurs ce luxe donne lieu à des spectacles qui provoquent la concupiscence; nous, par l'approbation du St. Concile, conjurons au nom de Dieu les fidèles, sous peine d'excommunication, de contenir leurs femmes, leurs filles et toutes celles qui sont à leur service dans les bornes de la modestie, évitant toute espèce de superfluités: de même sous peine d'excommunication, nous ordonnons aux femmes d'obéir à leurs maris; priant les puissances séculières de tenir la main à l'exécution de ces ordonnances. »

Je conclus que ce *N B* venait d'un lecteur qui avait des filles trop dépensières pour leur toilette, ou une femme peu docile à ses volontés, ou peut-être tous les deux... double cause d'humeur; ce qui ne serait nullement une anomalie dans l'histoire naturelle du mariage et dans les phases successives de la vie conjugale et paternelle.

2.° A côté d'un autre canon, inutilement répété à chaque concile, qui interdit sous peine d'excommunication, à tout écclésiastique, depuis l'évêque au chapelain, les ca-

barets, les jeux de hazard, le commerce, les spectacles, les masques, les vêtemens séculiers, et la chasse soit simple, soit au chien, aux filets ou à l'oiseau, comme choses scandaleuses, nuisibles à l'église et mal-séantes pour les membres du clergé qui s'y adonnent.... A côté dis-je de ce canon, il y a un autre *N B*, écrit en marge et au bas de la page, si menu et avec un crayon si terne, qu'il m'a fallu une loupe pour le déchiffrer. Il est, si j'ai bien lu, comme suit :

« Comme en tems de guerre, tous les citoyens enrégimentés doivent par la constitution défendre la patrie, et que les ecclésiastiques ne sont point portés sur les cadres militaires, mais sont exemptés du port d'armes, par leur état d'hommes de paix : vu néanmoins que plusieurs d'entr'eux les portent par choix, pour chasser; je propose de les utiliser. Ils formeront donc un corps sous le nom, d'*Escouade de Ste. Vénerie;* uniforme noir, revers et paremens couleur de sang : le colonel aura le titre de Nemrod, son lieutenant celui de grand Veneur : les soldats s'appelleront piqueurs; le drapeau por-

tera un fusil et un bâton pastoral en sautoir passés dans le cor de St. Hubert. Sa dévise sera 666, qui est le nombre apocalyptique de la bête. Quand l'armée du défensionnal se mettra en campagne, l'escouade de Ste. Vénerie la suivra, franche de tout autre service, que du service spécial, de pourvoir de gibier à poil et à plume la table du général et de son état-major. Sa solde sera les peaux, plumes, bois, cornes et autres dépouilles non mangeables de toutes les bêtes par elle prises ou tuées, dont les prix de vente se partageront dans la proportion des grades. Chaque matin, le lévite cor-de-chasse sonnera l'air *comme un cerf altéré*, et l'escouade commencera sa maraude dans les bois, vignes, prés, terres ensemencées ou en friche, se réservant par le fait et sans pouvoir être inquiétée pour ce, le droit de briser les clôtures rurales, de fouler les céréales et d'entrer à la piste de la meute, partout où les chiens conduiront, même dans les jardins et les cimetières. De cette manière les ecclésiastiques pourront exercer leur courage contre les bêtes, sans courir aucun danger de la part des hommes, dans

un jour d'action, et rester fidèle à l'antique maxime canonique, que l'église a horreur du sang humain, tout en rendant un vrai service gastronomique à l'armée. L'ordre de St. Hubert leur appartiendra de fait, et tout ecclésiastique qui prouvera avoir tué dix bêtes à cornes ou à défenses, en portera l'insigne à la boutonnière, suspendu à un ruban sable et gueules. Les femmes des dits chasseurs ou leurs chambrières, s'ils en ont, pourront les suivre à l'armée, mais resteront à les attendre patiemment sous la tente, et ne devront en aucun tems les accompagner, si ce n'est lorsqu'il s'agira de chasser à la bécasse. Si par quelque accident survenu pendant et pour leur service, ils ne peuvent plus chasser, ils seront entretenus à titre d'invalide, dans la grande ménagerie nationale. S'ils n'apportent pas de gibier ou qu'ils le détournent à leur profit, on les mettra aux arrêts dans le chenil du quartier général, comme des paresseux, des maladroits, ou des escrocs, et ils seront châtiés selon l'exigence du délit. S'ils désertent pour retourner à leur église, ils seront degradés, exclus sans retour de l'escouade de St. Vé-

nerie, et consignés dans leur presbytère sous la surveillance de la police, qui fera vendre au profit de la bourse aumônière de la paroisse, leurs chiens, fusils, carnassières, poires à poudre, sifflets de chiens, appeaux, filets, trapes et autres engins de vénerie. L'office dont ils sont chargés en tems de paix sera suspendu pendant leur campagne. Les aumôniers d'aucun corps ne pourront être soldats de la St. Vénerie, parce qu'il y aurait double emploi, et qu'ils ne sauraient faire leur devoir auprès des malades et des blessés, tandis qu'ils seraient en quête de venaison. Entr'autres privilèges, tout piqueur de l'escouade pourra, même en tems défendu, chasser un jour par semaine, bien entendu que ce sera pour le compte des pauvres d'entre ses ouailles.

Il restait encore trois lignes à moitié effacées, que l'on n'a pu restituer : on y démêlait deux fois la sillabe *hon* ; mais on n'a pas eu assez de sagacité pour déterminer, si c'était honneur ou honte : il y avait de plus ce formulaire abrégé A. B. E. S. que nous estimons avec tous les commentateurs signifier : A Bon Entendeur Salut.

XIV.

POÉSIES FUGITIVES.

CHANT PATRIOTIQUE

Pour le banquet fédéral de la Société d'utilité publique de la Suisse, réunie à Bâle le 31 *Décembre* 1827.

O vous dont l'audace héroïque
A fondé tout notre avenir;
Qu'à ce banquet patriotique
Préside votre souvenir;
Pour la Suisse encor combattue
Pères, vous avez su mourir;
Apprenez-nous à la servir
Comme vous l'avez défeudue
Pour rendre notre peuple heureux
Comme à nos fils songeons à nos aïeux.

Leur valeur sauva nos murailles:
Nous, leurs héritiers et leurs fils,
Nous avons aussi des batailles
A livrer pour notre pays.
Les préjugés et l'ignorance:
Le vice et son cortège affreux,
Sont les ennemis dangereux
Indiqués à notre vaillance:
Dans ces travaux bénis des cieux,
Inspirez-nous, esprits de nos aïeux!

Bannir du sein de la patrie
Tous les maux qu'enfante l'erreur;
Eveiller l'active industrie
Source de biens, gage d'honneur;
Hâter la marche de l'enfance
Vers la sagesse et le savoir,
Et par le chemin du devoir
Mener le pauvre à l'abondance...
Voila par quels travaux heureux
Nous achevons l'œuvre de nos aïeux.

Vous qu'avec joie et confiance
Ils auraient vus à leur côté
Dans ces combats où leur vaillance
Nous acheta la liberté;
Nouveaux enfans de l'Helvétie,
Ils n'ont point vu sans vous bénir
Vos efforts aux nôtres s'unir,
Pour le bonheur de la patrie:
Joignons nos efforts et nos voeux
Pour un combat digne de nos aïeux.

Jeune arbre que le ciel propice
Couvre déjà de fruits si beaux,
Sur le sol entier de la Suisse
Etends tes fertiles rameaux!
Entretiens, raffraichis, ombrage
Nos fils et nos derniers neveux,
Et pour jamais aux malheureux
Offre un abri sous ton feuillage?
Unis par les plus tendres nœuds
Faisons le bien que faisaient nos aïeux.

Que le protecteur de nos pères,
Leur conseil, leur ferme soutien,
Soit la source de nos lumières,
Notre force et notre maintien!

Qu'il rapproche, qu'il réunisse
Tous les cœurs dans un but si beau!
Qu'il ne forme qu'un seul faisceau
De tous les Cantons de la Suisse!
Amis! imitons nos aïeux;
Soyons unis, soyons frères comme eux.

V...

DITHYRAMBE MILITAIRE

Des Carabiniers Vaudois, chanté au repas d'adieu du Tir fédéral à Genève, le 26 Juin 1828.

Ne serait-ce point un vain rêve
Qui m'abuserait un moment?
Quoi! nos soldats sont à Genève,
Dit le vieux Barde du Léman...
Et bien! reprenons cette lyre
Jadis connue en nos vallons;
Quelle rende aujourd'hui des sons
Dignes du sujet qui l'inspire:
Qu'elle resonne encore pour la dernière fois
A l'ombre des drapeaux Vaudois et Genevois.

Assise sur ce beau rivage,
Où quittant nos libres guèrets
Le Rhône vers une autre plage
De ses eaux porte les bienfaits;
Salut à toi, cité chérie,
Qui fait croitre dans tes remparts!
A côté des lauriers de Mars,
Les fruits des arts et du génie,
Honneur soit à Genève! honneur à nos amis!
Honneur au jour heureux qui nous a réunis!

Si de nos chants patriotiques
Nous faisons retentir les airs,
Si vingt bannieres Helvétiques
Déroulent leurs écus divers,
C'est pour qu'au nom de la patrie
Nos guerriers serrent de nouveau
Le lien du noble faisceau
De tous les fils de l'Helvétie,
Des pentes de l'Albis aux sources du Tésin,
Des chalets d'Oberland aux rivages du Rhin.

Le bel exemple des Ancêtres
N'est point perdu pour leurs neveux;
Contre des tyrans ou des traitres
Ils sauraient se montrer comme eux:
Elle s'affermit l'alliance,
Des enfans de l'égalité;
Sur l'autel de la liberté
Repose notre indépendance.
Du Gothard au Sentis, des Alpes au Jura,
Fut-ce au prix de son sang, chacun la défendra.

Si des phalanges étrangeres
Tentaient d'asservir nos états,
Nos exercices militaires
Font de nous autant de soldats:
Emules de la même gloire,
Frères d'armes et non rivaux,
Evoquant nos anciens Héros
Nous rafraichirions leur histoire;
Et nous conserverions l'impérissable éclat
Des palmes de Sempach, des lauriers de Morat.

Mais qui pourrait quitter Genève,
Sans chanter l'accueil fraternel,
Dont le charme touchant relève
Le prix de ce jour solennel?

Votre fête mieux que toute autre
Et la fête des cœurs Vaudois,
Et nous disons aux Genevois
En serrant leur main dans la nôtre
Adieu nos bons voisins, adieu nos vrais amis!
A la vie, à la mort nous resterons unis.

N. B. *Quelques ignorans qui se disent Suisses, sans savoir un mot de notre histoire nationale, ont avancé dans je ne sais plus quelle feuille, que ces tirs fédéraux ouverts aux amateurs de tous les Cantons, étaient une découverte des temps liberaux, due à la revolution: nous les invitons à lire pour se détromper l'article,* Visites reciproques des Confédérés *dans le Conservateur (tom.* VIII, *p.* 114*), là ils verront que ces réunions militaires alors, et peut-être autant qu'à présent, étaient regardées et fréquentées comme un moyen de fusion sociale et d'union Helvétique.*

L'INSECTE ET L'AMBITIEUX.

Fable par feu M.r Seigneux de Correvon.

En cherchant son bonheur, chacun a ses travers;
Aux uns il faut beaucoup, aux autres peu de chose:
Pour vous il faudrait l'univers,
Et moi je suis heureux dans un bouton de rose.

Il s'enfuit; avec lui s'envole
Ce rêve dont j'aime l'erreur;
Image trompeuse et frivole
Qui fait, helas! mon seul bonheur.

Je ferme à peine la paupière
Que déjà ton gazouillement
R'ouvre mes yeux à la lumière
R'ouvre mon ame à son tourment.

Si mes Pénates t'ont vu naître,
De grâce, écoute mes soupirs;
Cesse d'assiéger ma fenêtre
Qui ne s'entrouvre qu'aux Zéphirs.

Cherche ces couches fortunées,
Qui de fleurs ornant leur contour
Aux favoris des destinées
Des jeux annoncent le retour.

Pour ces mortels que tout invite
A jouir de chaque moment,
Si les jours s'écoulent trop vite
Les nuits marchent trop lentement.

Mais moi, quand des royaumes sombres
L'oubli sort avec le sommeil,
Je m'enveloppe de leurs ombres
Et je ne crains que le réveil.

Laisse donc en paix ma retraite,
Oïseau matinal et jaseur;
Ou crains enfin qu'on ne te traite
Comme on traita ta pauvre sœur.

EXCURSIONS ALPESTRES.

I.

Salvan, 25 Juin.

C'est de Salvan que je t'écris, empressé que je suis de te raconter mon voyage. Il m'a conduit à travers la Vallorsine dans cette contrée pittoresque et si peu connue que nous appelons le Valais. Il me tardait de revoir les Alpes, ces Alpes si belles dans la saison des fleurs avec leur plus fraîche verdure. Je voulais y devancer les touristes voyageurs, car, tu le sais, je suis sauvage, et comme ce vieil ami de notre enfance dont les récits nous ont si souvent charmés, je trouve que dans les montagnes la meilleure compagnie est celle du beau temps.

A Genève on fait des emplettes, tout y invite. Cette ville plate et bien pavée, où s'étalent au soleil tant de tissus élégants, engage le voyageur à fouiller dans ses poches pour voir s'il a quelque chose à dépenser. Tu sais la simplicité de mes habitudes; cet étui tressé au bord de l'Ohio suffit pendant plusieurs jours à ma provision de cigares; j'en choisis des meil-

leurs. Que me fallait-il encore? Mon bâton ferré, ma lunette, ma blouse légère, rien ne manquait, rien que cet ami des heures de repos et d'indolence, cet ami qui fait rêver, penser ou dormir, et dont ma large poche a pris l'habitude, un livre.

Sais-tu que c'est plus difficile à choisir qu'un foulard? En cas d'incertitude, peut-on se fier au goût de la vendeuse? Il faut pourtant quelquefois en passer par là. A Genève, j'entrai dans un magasin à grande tenue. Son abat-jour abritait sous son aîle des volumes de toutes couleurs. Nos richesses intellectuelles s'y coudoyaient. Les portraits des auteurs en vogue grimaçaient derrière les vitres ; ils me rappelèrent ces oiseaux nouvellement emprisonnés dont le regard triste et terne semble raconter toutes les douleurs de la servitude. Je pensai que, quelque célébrité que je pusse acquérir, je ne laisserais jamais faire mon portrait.

J'avais quelque velléité de relire M. de Laprade; je ne le savais pas encore par cœur, et souvent il m'arrivait de fatiguer ma mémoire à la recherche d'un vers rebelle, qui, au moment de le saisir, de me l'approprier, s'envolait méchamment, laissant dans mon souvenir le retentissement de sa gracieuse cadence. Les grands poètes seuls m'ont procuré ce plaisir et cette fatigue; aussi je les aime en raison des vives jouissances et des petites colères qu'ils m'ont données. Je demandai donc les *Odes et Poëmes*. « Nous ne les avons plus, » me répondit une jeune personne svelte et bien mise.

Embarrassé de ma figure, car je suis gauche, un magasin m'intimide comme un salon, je demandai en balbutiant s'il n'y avait pas à mon service quelque nouveauté littéraire. Je comptais sur la négative, et grande fut ma surprise quand elle me présenta avec un petit air de triomphe un volume intitulé : *Une Lyre à la mer*, poésies par M. Henri Blanvalet. Je l'ouvris et le feuilletai machinalement. « C'est un poète de mon pays, reprit-elle, il a été vanté par nos critiques, et cet exemplaire est le dernier. » Comment me tirer d'embarras, sortir sans acheter le livre! Avant d'en venir à cette extrémité, je hasardai quelques questions; un air de doute, de dédain, accompagnait mes paroles; l'aimable jeune fille s'en offensa. « La poésie habite encore, me dit-elle, la patrie de Rousseau; elle n'a point déserté nos rives. » Elle me nomma Didier, Gallois, rappela les souvenirs de Coppet, de Cologny, de Meillerie; je vis que j'avais décidément à faire à une personne fort érudite; je conçus pour les demoiselles de Genève un immense respect et mis en poche le petit volume.

A Chamouny j'eus ce qu'on appelle en Suisse *du bonheur*, un temps superbe, un ciel sans nuages, un de ces jours purs, radieux qui jettent sur la nature un reflet magique. Les glaciers dessinaient dans l'azur leurs aiguilles, leurs pyramides éclatantes : j'étais ébloui. Mais comment oser te les peindre, à toi qui les connais? Tout ce que je te dirais te semblerait fade. Quand la nature nous écrase par sa gran-

deur, comment oser relever la tête, comment rendre ce qu'on ne peut qu'imparfaitement saisir, comment, à la vue de ces colosses, ne pas s'humilier dans le sentiment de sa petitesse, de son impuissance! Les Alpes si souvent visitées n'ont point encore été peintes. Le seront-elles jamais? Il faudrait pour cela réunir bien des conditions. Il faudrait peut-être un artiste qui fût lui-même un enfant des montagnes, un artiste enseigné jeune à la route des précipices, curieux de toutes les cimes, insoucieux des obstacles, glorieux de tous les hasards ; il faudrait l'agile chasseur qui surprend l'aurore sur le glacier. Le montagnard est poète à sa manière. La lutte qu'il soutient avec la nature est une grande portion de son bonheur, et cette lutte est de la poésie; mais, ignorant comme le sauvage, il lui faudrait bien du temps pour en venir à comprendre lui-même et à exprimer ses émotions, ses jouissances de chaque jour. Lui seul pourtant les rendrait bien. Les montagnes sont dans le monde un monde à part, monde immense, mystérieux, inconnu, je dirais presque fermé à celui qui ne l'a pas compris jeune. J'ai dû me rendre compte de cela pour m'expliquer le singulier silence de M. de Chateaubriand en présence des Alpes. A l'aspect du Mont-Blanc, de cette masse écrasante, il s'est senti comme embarrassé. Un Hollandais en pareil cas aurait crié au meurtre, retourné sa voiture et regagné ses plaines, heureux de retrouver un pays où tout est uni, distinct et bien en ordre. M. de Chateaubriand n'a pas fait

ainsi, et il est impossible de penser qu'il ait été insensible aux beautés des Alpes; mais elles l'ont surpris, étonné, effrayé peut-être. A leur vue, le chantre des forêts américaines est demeuré presque sans voix. Je ne saurais lui en vouloir : grand peintre, habitué à dominer son sujet, à tout saisir, à tout embrasser, en présence d'un tableau qu'il comprenait mal, il a préféré s'abstenir :. hommage discret du génie qui ne veut exprimer que ce qu'il sent bien et ne prodigue pas à tout venant le trésor de ses sympathies.

Que fais-je donc? est-ce le moment de disserter, et ne t'avais-je pas promis de m'en dispenser dans notre correspondance? Mais je suis seul dans ma petite chambre d'auberge, une ondée bienfaisante rafraîchit la vallée; cela me donne le loisir de divaguer avec toi et de te faire passer toutes les fantaisies de mon cerveau.

La Vallorsine est une vallée singulièrement variée et pittoresque. Pour y pénétrer, on quitte à Argentière le chemin du col de Balme. Celui-là, tout le monde le connaît; c'est pour cela, mon ami, que je ne l'ai pas suivi. J'ai pensé que je ferais mieux de m'aventurer dans une route moins fréquentée. On me dit qu'on n'y allait guère ; par esprit de contradiction, j'y fus. A deux lieues du prieuré, j'entrai dans le sentier qui conduit à la Vallorsine, non sans retourner souvent la tête pour contempler encore ces aiguilles brillantes dont mon guide m'indiquait les noms. Ils m'importaient peu;

tout entier à mes impressions, ils ne troublaient pas ma rêverie; l'aiguille rouge, l'aiguille verte me paraissaient d'un blanc éclatant. Cela me fit souvenir qu'un jour un de mes amis, ce professeur de minéralogie que tu connais, voyait rose ce que je voyais bleu et que nous ne pûmes jamais nous entendre sur la couleur de la robe d'une dame que nous avions vue passer. J'ai réfléchi plus d'une fois à cette divergence d'opinion, et sais-tu, mon ami, qu'elle m'a singulièrement inquiété. Isolé, séparé de ses semblables par un abîme, l'homme a des besoins, des sentiments, des douleurs que le reste du monde ne comprend pas. Fatigué de lui-même, las de ses pensées, de ses impressions, il éprouve bien souvent ce désir qu'un spirituel écrivain exprimait si bien dans je ne sais quel ouvrage : « Eh! que je voudrais être ce monsieur qui passe; ce monsieur a sûrement dans la tête une foule d'idées qui me sont absolument inconnues! »

La vallée que je viens de parcourir s'étend au pied du Buet, montagne colossale, célèbre par les excursions de De Saussure. C'est une immense pyramide de rochers qui semble servir de contre-poids à la masse gigantesque du Mont-Blanc. C'est de la cime du Buet qu'il faudrait contempler le roi des Alpes; c'est de là que le regard pourrait suivre de leur sommet à leur base les ondulations de ses glaciers. Je t'invite à ce voyage, car j'aime les cimes, les dangers, les précipices; je suis las des sentiers connus.

La Vallorsine, mon ami, est une vallée charmante; les montagnes qui l'entourent font ressortir sa fraîche verdure. Un ruisseau l'arrose, il glisse sur un gazon uni, serré, semé de ces fleurs sveltes et gracieuses qu'on voudrait avoir dans son jardin et qui ne se trouvent que dans les Alpes. Son onde, paisible d'abord, devient plus rapide; elle se blanchit d'écume et dessine derrière les sapins sa nappe éblouissante. Plus de repos pour ses flots, mais un perpétuel murmure, un retentissement sourd qui réveille tous les échos. Jamais je ne vis onde plus belle et plus limpide; et pourtant, mon ami, dans le langage du pays on l'appelle l'Eau Noire; cela est singulier. En avançant, la vallée se resserre, se boise; elle prend cette physionomie austère qu'on retrouve dans presque tous les défilés des Alpes. Les habitations disparaissent, il n'y a plus de place pour la culture. Le torrent, les sapins, les rochers ont tout envahi, et le sentier étroit, raboteux indique seul la présence et le souvenir de l'homme. Bientôt le torrent lui-même disparaît, il s'enfonce dans des profondeurs effrayantes; son bruit sourd, ses flocons d'écume que l'on distingue encore par intervalles animent seuls ce désert. Quelle retraite pour un poète! avec quel plaisir, si j'avais encore mes quinze ans, j'irais m'établir sous le toit d'un chalet rustique à l'abri de ces hauts mélèses, si frais, si majestueux, qui étendent leur verdure sur le sentier et semblent disputer à l'homme l'entrée de ce sanctuaire. Le sanc-

tuaire dont je parle, mon ami, c'est le défilé de la *Tête Noire*. Je ne le suivis pas jusqu'au bout, ce n'était pas précisément mon chemin, et je tenais à arriver à Salvan avant la nuit. Ce défilé, au reste, est plus curieux qu'effrayant, malgré son nom qui semble indiquer quelque chose de terrible. Il était périlleux autrefois, dit-on, avant qu'on eût taillé dans le roc une sorte de galerie au moyen de laquelle on traverse le plus tranquillement du monde un précipice à peu près à pic. C'est comme une grossière ébauche du Simplon. Le sentier est des plus pittoresques, et conduit à une auberge curieusement située, où je m'arrêtai pour reprendre, après une halte de quelques minutes, la route qui devait me conduire à Salvan. Il fallut pour cela passer de nouveau le torrent de l'Eau Noire. Je le quittai bien à regret, car je ne me lassais pas de ses bords, de son écume, du rejaillissement de ses ondes sur la mousse des rochers. Je me laissai conter son histoire; l'Eau Noire joint le Trient, s'enfonce avec lui dans la vallée, et fort de cet auxiliaire comme lui fils des glaciers, il élargit les fissures des rochers, fend la montagne, pénètre dans des profondeurs inconnues, et vient se jeter dans le Rhône près de la Sallanche.

Je ne te dirai pas mon voyage jusqu'à Salvan, j'étais las, je me laissai conduire, et puis l'orage me surprit. Que voit-on dans l'orage? Le sentier seulement. Rochers, sapins, chalets jetés çà et là sur la croupe des montagnes, tout cela passe vaguement devant mon regard. Il y

avait pourtant quelque chose de curieux à visiter près de la route que je viens de parcourir, une onde mystérieuse, la cascade de la Barberine. Je ne la vis point. La pluie, l'orage, la fatigue, l'appétit, tout m'invitait à accélérer ma marche. Et puis cette cascade ne m'avait pas été indiquée, je n'appris son existence qu'en arrivant ici ; on dit qu'elle a son caractère, son genre de beauté ; que de belles choses, mon ami, sont encore inconnues !

Après une course pareille, une auberge est la chose du monde la plus agréable à rencontrer. Quand j'arrivai il était deux heures; le feu brillait dans l'âtre, et près du feu une gigantesque cafetière. J'ai toujours remarqué que le café était la boisson favorite des gens d'esprit. J'en bus quatre tasses, et me trouvai en un moment rafraîchi et restauré.

Les voyageurs n'abondent pas à Salvan : « Monsieur vient de loin? » me demanda mon hôtesse vivement intéressée par l'apparition d'un étranger. Je n'avais rien de mieux à faire que de jaser, et d'ailleurs tu sais mon goût pour les causeries champêtres, et les rires que je fis, l'an dernier, en écoutant le récit d'un événement qui, au dire de la bonne femme qui me le contait, s'était passé à *Aix-en-Avignon*. La naïveté m'enchante ; le babil d'une paysanne a pour moi plus d'attrait que toute l'éloquence d'un savant. Je me fis donc un plaisir de répondre à toutes les questions de mon hôtesse, et quand sa curiosité me parut satisfaite, je lui en adressai à mon tour. Je deman-

dai des détails sur le Valais, ses ressources, ses moyens d'industrie. C'était demander beaucoup, et mon hôtesse, qui ne connaissait que sa vallée, fut bientôt au bout de son latin. Elle me parla de ce qu'elle savait le mieux, de l'exploitation des bois. « Mon mari, me dit-elle, est l'un des flotteurs de M. le commandant; il est hardi, intrépide; au combat qui a eu lieu, il était au premier rang. Eh bien, monsieur, lui qui, sans frémir, hasarde sa vie dans les précipices du Trient, figurez-vous que dans l'armée de M. le commandant, quand il fallut faire feu pour la première fois, il était timide. Mais M. le commandant, lui, ne l'était pas. Ce que c'est que l'esprit, monsieur, et comme il soutient le corps quand vient la vieillesse! Le commandant qui, pendant des mois, ne quitte pas son fauteuil, s'est mis tout-à-coup en campagne comme un homme de vingt ans; mais ça a fait la guerre, ça a vu le monde, ça n'est jamais embarrassé. »

Je connaissais au menu le combat du Trient; je n'ai pas entendu parler d'autre chose pendant les huit jours que j'ai passés à Genève. « Quelle singulière industrie que celle de vos flotteurs! dis-je à mon hôtesse; hasarder sa vie pour un tronc de bois! mais c'est vraiment héroïque! Ce bois ne pourrait-il donc passer ailleurs? » La bonne femme alors me raconta dans son langage toutes les difficultés de cette exploitation. « Ce n'est pas en été, monsieur, qu'il faut voir nos montagnes, c'est en hiver, dans la saison des avalanches. Elles font du

bruit, un bruit terrible; mais les hauts mélèses en font aussi, quand, déracinés, sapés à leur base, on voit leur tête s'incliner dans le précipice. La neige qui couvre les monts leur prête comme des aîles; ils glissent dans la vallée. Equarris par nos bûcherons, ils sont jetés dans la rivière. Mais la rivière, il faut la connaître, monsieur; jamais torrent plus fier ne descendit des monts. Je n'ai pas vu l'endroit où elle s'enfonce dans les rochers; c'est si profond, les femmes n'y vont guère; mais mon mari connaît tout cela. Armé d'un long pieu, suspendu à une corde attachée à quelque sapin, il glisse le long du roc dans l'abîme, dégage le bois qui s'entasse, et facilite son passage au milieu des flots. Ceux qui le voient arriver au Rhône ne savent pas toute la peine qu'il donne : là il y a de l'espace, on ne s'en inquiète plus. Nos flotteurs, le croiriez-vous, monsieur, ils aiment leur métier : des riches ne s'y plairaient pas, ils tiennent trop à la vie; mais le pauvre, accoutumé à souffrir, s'expose gaiement. »

C'est vrai, mon ami; la haute philosophie de mon hôtesse me frappa : la portion la plus nécessaire, la plus énergique de la société, c'est le pauvre. Désormais, je ne verrai jamais briller le feu de ma cheminée sans penser aux flotteurs du Trient.

II.

Salvan, 26 Juin.

Quelles bonnes nuits, mon ami, on passe à Salvan! Après une journée de fatigue, quel délassement que le sommeil! Le mien m'a transporté de nouveau dans cette contrée sauvage que j'ai parcourue; j'ai revu l'Eau Noire dans toute sa blancheur et le vert rideau des mélèses. Cette cascade de la Barberine, que je n'avais pas même entrevue dans son frais vallon, eh bien! dans mon sommeil, j'ai voulu l'atteindre. Je venais de la découvrir; son écume m'inondait, son arc-en-ciel éblouissait ma vue, le bruit de son onde avait la douceur du plus mélodieux instrument; j'étais enchanté, ravi, j'allais saisir mes crayons, quand, malencontreusement éveillé, j'ai entendu gronder l'orage et la pluie battre ma croisée. Quel contretemps! Moi qui comptait sur un beau jour! J'ai dû me résigner et faire bonne contenance, car l'hôtesse aurait mal pensé de moi, si elle m'avait vu trop contrarié. La bonne femme jouissait tant de voir la pluie tomber sur les choux de son jardin que moi qui suis, comme tu le sais, sympathique à toute joie comme à toute douleur, j'ai fini par prendre part à son allégresse. Et puis, j'avais devant moi sur la

table de puissants motifs de consolation, les préparatifs d'un festin splendide pour le pays et pour le lieu. Car l'excellente femme, prévoyant mon désappointement, s'était mise à l'œuvre avant l'aube; quand je descendis, je la trouvai battant dans une barette le beurre de mon déjeûner. Avec quel plaisir je l'étendis sur le pain noir de mon hôtesse! quels éloges je donnai à son café, à son miel, à sa crême délicieuse, à sa galette parfumée au safran, toute dorée et sortant du four! Le déjeûner fut long; j'avais gagné la veille un brillant appétit, et tout en déjeûnant nous causions. Cette fois, j'eus beau faire, je fus obligé d'écouter jusqu'au bout l'histoire de la guerre du Valais. Elle décolorait bien à mes yeux ces belles montagnes; mais mon hôtesse tenait tant à tout conter, et elle contait si bien! Il fallut pourtant arriver au bout de son histoire. Je me levai alors, et pendant qu'elle mettait en ordre les reliefs du festin, je m'approchai de la fenêtre et l'ouvris pour interroger l'horizon sur les chances de la journée. La pluie redoublait. « Monsieur ne pourra pas partir aujourd'hui; je voudrais bien trouver moyen de lui faire passer un jour agréable. Monsieur sait-il lire? »

Quelle délicieuse chose que l'ignorance! De tous les compliments que j'ai jamais reçus, nul ne m'a plu comme ce soupçon naïf de la Valaisanne. Me prenait-elle donc pour un sauvage de l'Orénoque, en m'adressant cette question étrange: « Monsieur sait-il lire? » Quoi!

l'étude, la méditation n'ont-elles pas imprimé sur mon front leur trace profonde? Mon air distrait ne laisse-t-il pas deviner des préoccupations intellectuelles? Mon regard n'a-t-il pas acquis ce je ne sais quoi de voilé, d'indécis, de timide, d'audacieux, qui distingue le penseur de la foule, et ne voit-on pas aux rides précoces de mon visage que j'ai tout lu, tout dévoré?

« Monsieur sait-il lire? » — « Et quel livre avez-vous donc à m'offrir? » dis-je en avançant la main pour saisir le gros volume qu'on me présentait. — « Un livre rare et que monsieur ne trouverait pas partout; c'est vieux, c'est usé, mais c'est bon, comme le vieux fromage. » Cette réflexion me plut. Je venais de goûter l'excellent fromage de mon hôtesse; mais à vrai dire, l'apparence extérieure du volume ne me plaisait point; il était crasseux, enfumé; j'eus quelque peine à me décider à l'ouvrir; mais je ne voulais pas mortifier la bonne femme. Je l'ouvris donc par politesse, par nécessité de position, avec ce peu d'entrain, ce découragement qu'on éprouve en feuilletant un ouvrage qu'on sait ennuyeux, mais dont il est convenable, indispensable de dire quelque chose à l'auteur, un de nos amis, qui nous l'a prêté.

Je m'attendais à quelque sot roman, un de ces romans d'autrefois presque aussi mauvais que ceux d'aujourd'hui. J'éprouvai donc quelque chose qui ressemblait à une surprise agréable en découvrant que le livre en question était

une description du Valais, écrite au commencement du siècle, par un monsieur Schiner, docteur en médecine. « J'ai cru devoir, dit-il » dans sa préface, rompre l'obstiné silence » des auteurs sur ce pays. On ne verra pas » dans mes écrits le brillant d'un peintre dont » ils pourraient être susceptibles entre les » mains d'un homme plus habile ; les expres- » sions choisies surpassant ma connaissance et » ma capacité, ne s'y trouveront point; l'arran- » gement cependant y sera passablement ob- » servé, et l'ordre que j'y observe pourra » passer. »

Ce curieux début piqua ma curiosité, et cela d'autant plus que l'auteur me promettait dans sa préface une énumération détaillée de tout ce qu'il y a de plus remarquable dans son pays, « telle que la salubrité et l'insalubrité de l'air, » la fertilité ou la stérilité des terrains, les » fleuves, les torrents, les lacs et les fontai- » nes, les éboulements des montagnes, les » tremblements de terre, les inondations, les » incendies, les avalanches, les minéraux, » végétaux et animaux. » Ce programme était encourageant, je commençai à croire que mon hôtesse avait raison, et que son livre pourrait me faire passer une agréable matinée. Eh bien ! oui, mon ami, raille-moi tant qu'il te plaira, cette description du Valais, écrite par un Valaisan, m'a singulièrement amusé. Anecdotes, récits, citations, allusions classiques, détails statistiques, remarques scientifiques de tous genres, rien n'est omis dans cet ouvrage. Et

tout cela dit avec un entrain, une bonne foi, une bonhomie ! Es-tu curieux d'en avoir un échantillon? En voici un qui te fera juger du volume ; c'est un tableau de l'incendie de Sion qui m'a tout particulièrement charmé. Malgré ton profond mépris pour la géographie, tu n'ignores pas, je suppose, que Sion est la capitale du Valais. C'est une vieille petite ville assez laide dont le conseil était autrefois présidé par un bourgmestre. Ce conseil était composé de vingt-quatre membres ; sept d'entre eux étaient nommés préposés. « Ces préposés, dit » notre auteur, portaient de grandes perru- » ques jusqu'à trois marteaux, qui leur dépen- » daient le long du dos, et leur couvraient » les oreilles, et quelquefois même une partie » du visage, ce qui leur donnait une mine im- » posante, et souvent même mesquine. » Malgré les grandes perruques de ces préposés, la ville de Sion brûla presque entièrement à la fin du siècle dernier. L'honnête docteur en pouvait parler, il avait été témoin et presque victime de cet incendie. « Moi-même, dit-il, » mon épouse et mes enfants, nous avons » passé la nuit du 24 Mai 1788, en plein air, » au pied de Valère, à côté de l'église de tous » les Saints, sur un plateau qu'il y a, avec feu » mon cousin-germain le révérendissime évê- » que de Sion, *Joseph-Antoine Blatter*, de » pieuse mémoire.

» Vous auriez vu ce jour-là des flammes qui » semblaient toucher le ciel ; vous auriez vu » de tous côtés des maisons qui s'enfonçaient

» par étages avec très-grand bruit, produit
» par ces chutes, s'élever de nouvelles flam-
» mes subitement après chaque chute, et exci-
» ter ainsi de nouveaux feux; vous auriez vu
» dans toutes les rues et dans toutes les pla-
» ces, des bois, des poutres, des brichets à
» demi-brûlés, tomber avec fracas, à côté et
» même quelquefois sur les passants et les bles-
» ser; vous auriez vu des hommes tout noirs
» de visage, ressemblant plus à des démons
» qu'à des hommes; vous auriez vu de tous
» côtés jeter des meubles, tantôt par les fenê-
» tres et tantôt par les portes, afin de les sous-
» traire à l'incendie, et les laisser ensuite dans
» les rues; vous auriez encore vu une infinité
» de monde entrer dans ces maisons incendiées,
» et en sortir tout chargés d'effets et de meu-
» bles; vous auriez vu transporter de tous
» côtés des meubles et des linges à demi-brû-
» lés et courir de maison en maison; car cha-
» cun croyait que toute la ville allait brûler;
» vous auriez vu des pères et des mères de
» famille, des fils et des filles ressemblant à
» peine à des personnes vivantes, tant étaient-
» ils consternés et tristes; vous auriez enfin vu
» les uns courir d'un côté pour chercher les
» autres qui couraient aussi; le mari chercher
» son épouse éperdue, les enfants chercher
» leurs parents, et les parents chercher leurs
» enfants, en crainte les uns et les autres d'ap-
» prendre la mort de ceux qu'ils cherchaient;
» vous auriez vu sortir par les fenêtres des
» flammes aussi volumineuses que l'ouverture,

» tantôt toutes rouges, tantôt toutes noires,
» donnant une fumée épaisse et puante ; ces
» flammes se roulaient, s'entrelaçaient les unes
» dans les autres, ou s'entortillaient en elles-
» mêmes ; en un mot, vous auriez vu conduire
» hors des maisons en flammes des personnes
» blessées ou à demi-brûlées, et cette partie
» de la ville former un véritable brasier. Que
» de cris ! que de plaintes ! que de misères !
» vous auriez entendu dire à chaque instant :
» Ici il faut de l'eau, ici il faut des hommes ;
» vous auriez entendu toute la journée ce son
» lugubre de la grande cloche de la cathédrale,
» ce tintement, cet épouvantable tocsin : *don,*
» *don, don ;* vous auriez entendu des femmes
» et des filles, des garçons et des hommes
» parcourir les rues en pleurant et en se disant
» entièrement perdus ; vous auriez entendu à
» tout moment dire : A présent c'est la maison
» d'un tel qui brûle, à présent c'est celle d'un
» tel autre, à présent ma maison brûle, à pré-
» sent tout est en feu, à présent la mienne est
» brûlée ; ô malheureux que nous sommes !
» que deviendrons-nous !

» Ces lamentations étaient dans la bouche
» de tous les incendiés, et dans les oreilles de
» tout le monde tout ce jour-là ; vous auriez
» entendu les maîtres des maisons brûlées de-
» mander secours au monde, quelquefois
» même à genoux, les mains jointes et levées
» vers le ciel, promettant de très-grands sa-
» laires aux aides et ouvriers ; vous auriez en-
» tendu de braves ecclésiastiques exhorter et

» consoler ces malheureux. Tel était enfin
» l'état de la ville de Troie lorsqu'elle fut prise
» et qui se trouve décrit par ce vers :

« Hæc facies Trojæ, cùm caperetur, erat. »

Ne trouves-tu pas, mon ami, cette description unique? L'eût-on faite exprès pour l'amusement du lecteur, on n'aurait pas mieux réussi. Ces efforts pour arriver au pathétique, au pathétique dont on a en soi l'idée, le sentiment, qu'on voudrait réaliser, qu'on poursuit sans l'atteindre, tout cela est d'un vrai comique, je dis plus, d'un comique attachant. Mais quel plaisir de rire seul dans un mauvais gîte, d'où l'on aperçoit à peine le ciel obscur et l'épais rideau des nuages. J'eus un moment l'envie d'aller chercher l'hôtesse pour essayer sur son organisation villageoise l'effet de cette page charmante, mais elle l'avait probablement lue ou entendu lire plus d'une fois, et sûrement elle en avait été attendrie; je me pris à regretter de n'être pas capable d'en faire autant, et en effet, on ne saurait jamais rire d'un écrivain qui vient à vous avec abandon, avec simplicité. Ce Schiner est bon homme; il est sincère, il est naïf; la naïveté n'est-ce donc rien? La naïveté est chose si rare? La naïveté est de toutes les fleurs de l'esprit la plus suave, la plus délicate. J'ai remarqué plus d'une fois qu'elle accompagnait toujours d'autres qualités, qu'elle n'était jamais isolée dans l'ame. Seul dans ma petite chambre d'auberge, assis sur un escabeau, la tête appuyée contre le

grand poêle, je me pris à songer que ce singulier auteur, cet honnête Valaisan, qui s'offrait à moi sous une forme en apparence si ridicule, était peut-être au fond digne d'attention et d'intérêt. La fantaisie me vint de chercher l'homme dans le livre, de me rendre un peu compte de sa vie morale, de lier connaissance avec cet inconnu; en feuilletant de nouveau ses pages, je m'arrêtai de préférence à tout ce qui se rapportait à lui, à ses impressions, à ses habitudes. Je l'avais trouvé érudit, judicieux, sensé, je commençai à le trouver agréable. Curieux surtout de connaître l'effet que produisaient sur son ame les beautés sévères et sauvages de son pays, je le suivis dans ses vallées reculées, au bord de ses torrents. Eh bien! mon ami, à travers tout le burlesque du style, il me sembla que cet honnête docteur, ce bon Valaisan d'il y a trente ans, sentait mieux la nature que bon nombre de poètes romantiques d'aujourd'hui. Ses descriptions sont vraies toujours; elles ne manquent ni de fraîcheur ni d'un certain charme. Les souvenirs se pressent sous sa plume; pour peu que l'occasion s'y prête, il ne craint pas de s'arrêter un moment pour parler de lui, pour nous raconter ses impressions. Tantôt c'est une petite source qu'il a souvent visitée dans la vallée *d'Anniviers*. « Elle arrose, dit-il, l'herbe toujours verdoyante à l'ombre de quelques » beaux arbres de sapins et de mélèses. C'est » là que je me rendais quelquefois à cheval » pendant la fraîcheur du matin, et y restais

» plusieurs heures, m'amusant à la lecture de
» quelque livre instructif, tandis que mon che-
» val y broutait l'herbe verdoyante, attaché à
» un arbre tout près de moi, par le moyen
» d'une longue corde. Là je jouissais d'une
» ombre continuelle et fraîche ; dans ce lieu
» isolé, il me semblait que je composais, avec
» mon cheval et mon livre, le monde tout en-
» tier. Cette solitude me paraissait avoir quel-
» que chose de sacré, de majestueux, à quoi
» se joignait le profond silence de la nature,
» que rien ne troublait, sinon parfois le chant
» de quelques petits oiseaux sur les branches
» d'un arbre voisin. Là enfin, je m'abandon-
» nais tout entier à quelque méditation pro-
» fonde. » Une autre fois, c'est le séjour des *Mayens* qui tout-à-coup vient interrompre l'érudition du bon docteur au milieu d'une dissertation scientifique. Tu ne sais peut-être pas, mon ami, ce que c'est qu'un *mayen*. Le mayen, c'est le chalet des gens comme il faut, une habitation d'été plus ou moins bien appropriée aux exigences modestes de l'aristocratie valaisanne. « Chacun y vit à sa volonté et à son
» goût, dit l'auteur, quelquefois mieux, mais
» souvent et ordinairement même moins bien
» qu'à la ville, parce qu'il faut y transporter
» les vivres à dos d'hommes ou de chevaux,
» à l'exception du dessert, comme fraises,
» framboises et cerises, ainsi que des œufs,
» que les villageoises voisines y apportent de-
» vant la chapelle où elles se rendent avec les

» habitants desdits mayens, les dimanches et
» fêtes, pour y entendre la messe.

» Ci-devant on se voyait tous les jours audit
» séjour; on allait pour cela un jour chez l'un,
» et l'autre chez l'autre; on goûtait ensemble
» avec du pain, du fromage, cérat frais de
» montagne, du miel, fraises sucrées et fram-
» boises, et abondance de vin; on faisait aussi
» des promenades dans ce même dessein dans
» les villages voisins, et souvent ces petites
» caravanes se montaient à vingt et même plus
» de personnes, où l'on se divertissait très-
» bien; on faisait de même jadis de ces réu-
» nions dans quelque forêt voisine, où chacun
» était taxé pour apporter son plat outre son
» vin, son pain, son service et son verre, et
» et l'on dînait ou goûtait ensuite ensemble,
» se divertissant très-bien jusqu'au soir; on
» en revenait ensuite tout joyeux, chantant ou
» jasant ensemble; mais il n'en est plus ainsi
» de nos jours, on ne se voit plus; les opinions
» politiques et les intérêts personnels ont tout
» divisé; chacun a son opinion politique, et le
» plus heureux est celui qui fait son devoir,
» qui obéit à la loi et à ses supérieurs, laissant
» aux gouvernants le soin du gouvernement,
» et ne se mêlant que du sien et de son écono-
» mie domestique; cependant je n'oublierai
» jamais le temps où me trouvant presque
» journellement avec quelque bon ami dans
» ces mayens sous quelque beau mélèse, à
» côté de la maison de feue madame *la géné-*
» *rale de Kalbermatten*, ma très-chère et très-

» honorée commère et cousine, dont j'occu-
» pais le mayen pendant cinq ans en été; des-
» quels arbres de mélèse (car il y en a deux
» devant la maison au levant) le doux zéphyr
» remuant les feuilles et battant légèrement
» les branches, nous procurait un sifflement
» agréable et une fraîcheur charmante sous
» leur ombre délicieuse, rendue encore plus
» animée par le chant d'un oiseau forestier,
» nommé le pivoine rouge, dont le chant a
» quelque chose de lugubre et de solitaire,
» analogue à leur séjour dans ces endroits
» isolés; là, sous l'ombre de ces arbres on se
» confiait le tout en ami, et l'on déposait dans
» le sein de son ami ses plaisirs comme ses pei-
» nes, parce que l'on était assuré de n'être
» point trahi, et l'on se partageait les plaisirs
» comme les peines; mais reprenons.... »

Décidément j'aime ce Schiner, mon ami; c'est un homme simple, candide. On peut s'en moquer, mais à quoi bon? On y perdrait sa peine, il n'a pas l'air de se douter qu'il y ait des railleurs au monde; il dit les choses comme elles lui viennent, son style est sans fard, sans prétention; s'il a mis dans son livre, comme il arrive à tant d'auteurs, la meilleure portion de lui-même, ce n'était sûrement pas pour satisfaire aux exigences d'un amour-propre grossier; c'était tout simplement peut-être pour se délasser des ennuis de sa pratique médicale, pour raviver son esprit, son cœur, et rendre à ses facultés, car il n'en manque pas, un certain élan, une certaine énergie. Je sais un doc-

teur qui lit journellement Shakspeare pour chasser de son imagination le souvenir de ses malades. Eh bien ! Schiner, le bon Schiner, faisait ainsi et mieux peut-être ; pour échapper à de pénibles impressions, il n'avait pas recours seulement à l'étude, à la poésie, il lui fallait la nature, la nature si belle en son pays, si variée, si pittoresque, si propre à ébranler l'imagination et le cœur, à leur communiquer sa mystérieuse influence. Ces vallées, ces torrents, ces cascades, ces avalanches, ce fleuve qu'il cherche à sa source et dont il suit avec complaisance le cours majestueux, ces rochers, ces hauts mélèses, ces habitations groupées, ces châteaux, ces vieux souvenirs, tout cela est décrit, non pas avec art, je l'avoue, mais du moins avec une attention artistique. Pour être juste à l'égard du livre, il faut se rappeler que le bon docteur n'écrivait pas dans sa langue maternelle. Schiner était du Haut-Valais ; les Hauts-Valaisans parlent allemand, et quand on parle allemand, il ne faut pas écrire en français. Mais Schiner, en le faisant, croyait accomplir un devoir ; quand il publia son livre, le Valais venait d'être incorporé à la France ; c'était là pour son pays un honneur dont il était fier et qui rehausse à ses yeux toutes les beautés de sa patrie. Dans un chapitre *ad hoc*, qui traite des choses mémorables qui ont rendu, dit-il, et rendent encore le Valais célèbre, après la guerre de Jules-César, le massacre de la légion Thébéenne, le concile d'Epaune, la chute du mont Tauredunum, le S^t. Bernard,

le Simplon, la Furka, le Grimsel, la Gemmi, le Rhône, les antiquités, les médailles, enfin les hommes remarquables, médecins, avocats, chevaliers, généraux, évêques, au milieu desquels se distingue le cardinal Schiner, célèbre, dit-il, par son éloquence, sa politique, son zèle pour les empereurs Maximilien et Charles, pour la cour de Rome, et son influence sur les Suisses et sur le roi d'Angleterre, il arrive à ce qui, selon lui, illustre surtout le Valais, sa réunion à la France, « réunion d'autant » plus mémorable, dit-il, qu'il réunit ce pays » au plus grand des empires de l'Europe, à » l'empire français, auquel il se trouve aujourd'hui réuni par la volonté de notre auguste » empereur, dont la grandeur ainsi que les » vues politiques lui paraissent nécessairement » exiger cette réunion. » Et voilà pourquoi notre docteur, tout allemand qu'il était, écrivait dans la langue de Paris. Au fait, il ne le faisait pas toujours si mal. Quand un tableau le saisit, son style se dégage, s'assouplit, prend du sombre, de la couleur, arrive à des accents, à une vérité d'expression qui étonnent. Que dis-tu, mon ami, de ce morceau sur l'office du matin dans l'église du S^t. Bernard? Je n'y retranche que quelques mots inutiles : « La présence de ce temple sur un des points » les plus élevés du globe, dans le silence du » désert, l'appareil de la religion déployé dans » ces lieux sauvages, la vue de ces hommes » dévoués, le culte de la divinité confondu dans » cet asile avec celui du malheur, le bruit des

» cloches retentissant dans la solitude des ro-
» chers, le son mélodieux de l'orgue qui ac-
» compagne quelquefois la cérémonie, l'air
» attendrissant de l'hymne sacré, l'impression
» de ces objets fait éprouver une si douce et
» si vive émotion, qu'il est très-difficile de la
» rendre ; là, il semble que l'ame s'élève et
» s'épure, et le sentiment devient une jouis-
» sance qu'on chercherait en vain ailleurs. »

Je me suis laissé dire qu'à l'époque de la publication de ce livre, M. de Chateaubriand passa quelques mois dans la capitale du Valais. Ce qu'il y faisait, je l'ai complètement oublié. Y rencontra-t-il peut-être l'honnête docteur. J'aimerais à savoir ce qu'il en pensa ; tout Allemand qu'il était, le bon Schiner était plus capable que bien des Français de comprendre la langue du *Génie du Christianisme*.

Je faisais cette réflexion judicieuse quand mon hôtesse entra dans la chambre. « Merci, lui dis-je, en lui faisant un léger salut ; grâce à ce volume, je connais à présent votre beau pays. Je viens de le parcourir sans fatigue ; que de belles vallées il renferme ! que de choses remarquables dans un espace si resserré ! Si j'en avais le loisir, je poursuivrais volontiers mon voyage dans vos montagnes. Au dire de certaines gens, elles se ressemblent toutes, mais j'y trouverais sûrement mille variétés ; j'aime les cascades, les glaciers, les lieux sauvages ; le Mont-Rose excite plus ma curiosité que toutes les capitales du monde, et je serais homme à retourner quelque jour à la Tête

Noire, rien que pour revoir ces beaux mélèses. Cultivé dans nos jardins, le mélèse n'est qu'un arbrisseau, arbrisseau délié et flexible dont les jets parfumés sont froissés dans la main de nos élégants ; mais dans vos montagnes, battu par la tempête, rien n'égale sa force et son élévation. Cet arbre est l'ornement et la richesse de votre pays. »

— « C'est vrai, monsieur, et vous me rappelez mon enfance. Dans la vallée de Conches où je suis née, j'ai bien souvent joué sous le vieux mélèse qui se trouvait près du village. Il était si grand, si beau ! Dans les jours de fête on le couvrait de fleurs ; on respectait ses rameaux ; il avait vu passer tant de générations ! Je retournai là l'an dernier pour recueillir un petit héritage ; je revis amis et parents, et puis le mélèse, monsieur. Oh ! je n'aurais pu l'oublier, il me rappelait tant de choses, j'y courus dès le premier jour. Depuis vingt ans, il avait encore grandi, ses branches couvraient encore le sol et auraient abrité tout un troupeau. On avait taillé dans son tronc énorme une niche pour S[t]. Nicolas, le saint de notre village ; c'est probablement pour cela qu'il grandit encore, tout vieux qu'il est. On dit qu'il a cent cinquante pieds de hauteur, et que des curieux viennent le voir et s'en étonnent ; ça donne du renom à tout le pays. Si monsieur passait par là ? »

« Je le visiterais très-certainement, lui dis-je, en lui rendant son volume. Ce livre a été beaucoup lu ; il aura sans doute charmé plus

d'un voyageur retenu comme moi dans vos montagnes. »

Elle secoua la tête. « Je ne le prête pas à tout le monde. La dernière fois que je le prêtai, c'était à un monsieur qui s'arrêta ici deux jours. Il avait l'air triste, ennuyé, il ne regardait rien, n'ôta pas ses gants, ne toucha pas à ma galette. Quand je lui offris mon livre pour le distraire un peu, il fit un mouvement de tête singulier et ne l'ouvrit même pas. Je sus depuis que c'était un Anglais. Ces Anglais ne sont pas comme vous, monsieur, ils sont fiers, impolis, ils ne saluent pas, ne remercient jamais, ils bâillent toute la journée, et pour vous dire mon sentiment, je soupçonne fort qu'ils ne savent pas lire. »

III.

Salvan, 27 Juin, à midi.

Encore à Salvan, mon ami, je n'en partirai que dans quelques heures. J'arrive d'une longue promenade. J'avais recommandé à mon hôtesse de m'appeler à l'aube; le couchant présageait un beau jour, et je ne voulais pas perdre ces fraîches heures de la matinée. En descendant de ma chambrette, j'étais reposé, léger, dispos, prêt à m'envoler comme l'oiseau vers les sommets inaccessibles, les fiers ro-

chers, les pâturages des chamois. Adieu les soucis, les lassitudes de la vie: l'air des Alpes avait rajeuni mon corps et mon ame, sa vivifiante influence m'enveloppait. Quand je sortis le travail du jour commençait à peine dans la vallée. Où allais-je? Je ne le savais trop; j'allais devant moi tout simplement, sans projet, sans but; j'allais comme Jean Lapin parmi le thym et la rosée. Quelle pureté, mon ami, quel repos dans cette nature rafraîchie par l'orage et la nuit! Je quittai les prés ombragés, les chemins du village, les haies et les potagers, et cherchai ces solitudes austères, si voisines, dans ces lieux reculés, des habitations de l'homme. Un sentier m'invitait, je le suivis; il me conduisit, à travers la montagne, dans une forêt de mélèses qui voilait à mes regards la rapidité de la pente. De grandes mousses s'étendaient à leurs pieds, et l'églantier sauvage élançait au vent du matin sa guirlande et ses fleurs. Je marchais lentement, je recueillais dans ma mémoire ces bruits légers qui s'éveillaient, les notes de l'oiseau, le chant lointain du pâtre, le son argentin des clochettes. Un détour du sentier m'offrit bientôt la plus imposante perspective: le torrent dont le murmure sourd m'attirait se montra tout-à-coup dans l'enfoncement de ses rochers; sa blanche écume se dessinait dans les profondeurs, et les grandes ombres du matin semblaient le cacher au regard et l'envelopper comme d'un voile. Je le contemplai long-temps, je respirai sa fraîche haleine, je m'assis, je rêvai. A quoi?

Je ne saurais vraiment le dire. Rien ne porte à rêver comme l'eau qui fuit ; elle passe, elle nous ressemble, elle réveille en notre ame ces pensées sérieuses et mélancoliques qui mènent si loin. Un bruit singulier interrompit tout-à-coup ma rêverie. Je n'étais pas seul dans ce lieu désert. Ce bruit qui venait frapper mon oreille n'était pas celui du feuillage; il ressemblait à un gémissement. J'interrogeai du regard la forêt, le torrent, la vallée : je n'aperçus rien. Je me levai, je repris ma course. Au premier détour du sentier, une femme s'offrit à ma vue. Elle était assise sur un fragment de rocher; sa tête s'appuyait au tronc dépouillé d'un mélèse, son œil fixé sur le torrent en suivait le cours avec une indéfinissable expression. Près d'elle, sur le gazon, son petit bagage était dispersé : un panier qui laissait voir le pain noir des montagnes, un bâton noueux, quelques hardes liées entre elles avec négligence. Je fouillai dans ma poche, j'en tirai quelque monnaie; fier du secours que j'apportais, je m'avançai vers elle. Je ne sais pourquoi, en la voyant de plus près, je devins timide. Sa main ne s'étendit pas vers moi, son œil ne se releva point : j'en étais à me demander si elle m'avait aperçu. Je m'approchai d'elle, je lui souhaitai cordialement le bonjour. Le son de ma voix interrompit sa rêverie; elle tressaillit, fixa sur moi son regard, et me rendit mon salut avec une froide dignité.

Cette femme m'intéressait; son front disait tant de choses ! Sillonné par la vieillesse, il

l'était peut-être par le malheur. « Paix vous soit, lui dis-je, en lui tendant ma légère aumône. Vous paraissez lasse ; à votre âge, il ne faut pas abuser de ses forces. Vous êtes sûrement bien loin de votre demeure? »

Alors elle me montra du doigt, sur la pente de la colline, une petite maison cachée à moitié sous de grands sapins.

« C'est ma chaumière, me dit-elle, je viens de la quitter, je n'y reviendrai plus ; l'herbe est jaunie, la faux n'y a point passé. Celui qui entretenait la flamme du foyer, qui cultivait l'enclos, qui fournissait à sa vieille mère le pain de la journée, n'est plus là; après lui, rien n'est resté que la solitude et l'indigence. »

Je compris, je devinai, j'essayai quelques paroles affectueuses. Hélas ! je touchais à une plaie vive, et les malheureux seuls ont la main légère ; je n'avais pas moi-même assez souffert pour savoir bien comment il faut consoler. Dans ma préoccupation, je laissai tomber sur le sentier la monnaie qui remplissait ma main ; elle brilla sur les cailloux, la femme ne la vit point.

« Vous allez donc quitter votre vallée? » repris-je en fixant mon regard sur le toit rustique que voilait l'ombre du matin. — « Oui, me dit-elle, et pour toujours. C'était pourtant ma vallée chérie ; depuis quarante ans je l'habitais, j'y avais vu naître et grandir celui qui était la joie et le soutien de ma vieillesse. Mais le malheur change tout : la chaumière est trop grande pour moi seule ; le jour y est triste

comme la nuit; et la nuit, quand souffle le vent de la montagne, il me semble entendre les gémissements de mon fils. La veille de son départ, le hibou vint sur le sapin; je frémis, je pleurai, je suppliai, mais en vain; quand la guerre appelle le jeune homme, il n'écoute plus la voix de sa mère. Je le croyais encore là, il était loin; je le vis glisser dans le sentier, passer le torrent, et là-bas, près de ce roc qui penche, gravir le sentier des chèvres; il se retourna, me fit un dernier signe et disparut. Je veux m'enfuir aussi, et, pour le peu de temps qui me reste à vivre, chercher là-bas, bien loin, derrière ces blanches montagnes un toit qui fut jadis le mien. Celui qui l'habite ne renverra pas l'étrangère, il a aussi perdu son fils.»

Je demandai avec émotion s'ils étaient tous deux dans la même armée.

« Non, me dit-elle, le fils de mon frère était dans l'armée du Haut-Valais. Le mien, il était trop savant, il lisait les papiers, recevait des lettres; il parlait de changements, d'améliorations. Alors je lui demandais s'il n'était pas heureux avec sa vieille mère. Il me répondait en souriant: Oui, mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit, et me tenait alors des discours que je ne pouvais comprendre. Dans la vallée où je suis née, personne ne lisait; on s'occupait de ses affaires, les jeunes gens n'en savaient pas plus que les vieillards; s'ils les précédaient dans le tombeau, c'était à la suite de maladies, d'accidents survenus dans les montagnes, en déracinant les mélèses, en poursuivant l'ours ou le

chamois; leur dernier soupir s'exhalait au sein d'une famille résignée; car qui peut résister à la volonté de Dieu et lui demander compte de ses dispensations? Mais la guerre, ce n'est pas Dieu qui la commande, c'est l'homme qui l'a faite, l'homme méchant et cruel depuis Caïn. Reconnaître dans les rangs ennemis des visages amis, tomber sous le fer d'un compatriote, d'un frère, quelle mort, grand Dieu! Quand j'appris le combat, je courus pour chercher mon fils; je retrouvai l'agilité de mes jeunes années. Je pressentais la vérité, car la Providence avertit l'homme par de mystérieux moyens. Les ombres du soir couvraient la terre; tout-à-coup, au pied d'un arbre, je vis un homme; il était blessé, sans doute; épuisé de lassitude, il sommeillait. Je crus un instant que c'était mon fils; je m'approchai, c'était une figure inconnue. Je repris ma course alors, je m'élançai de nouveau au milieu des ombres, je franchis torrents et ravins. Hélas! j'arrivai trop tard, le fleuve ne rend pas sa proie, et ne rendra jamais le cadavre mutilé de mon enfant. Depuis cette heure, le jour s'est changé en nuit, nuit où brille quelquefois une pâle étoile qui m'apparaît comme l'ame de celui que j'ai perdu. Un moment, j'ai cru pouvoir retrouver la force de supporter la vie dans ces lieux où j'ai été heureuse. J'ai essayé de reprendre mes travaux, j'ai cherché des consolations dans la sollicitude des habitants de la vallée; mais à chaque pas ma douleur se réveille; il semble que le fer qui a frappé mon fils se retourne

sans cesse dans mon cœur pour le déchirer. Les travaux ont repris leur cours, les foins sont récoltés, la moisson se prépare; les troupeaux vont chercher les hauts pâturages; l'été, cette saison joyeuse ramènera sur les montagnes les fêtes accoutumées; la vue du sang a éteint la haine; seule je suis triste. Je n'ai dit à personne ma résolution. Dans le village où je suis née, je retrouverai quelques vieillards, quelques amis de mon enfance; au milieu d'eux la vie me sera plus légère; mon frère m'attend sans doute; lui du moins me comprendra, personne ne comprend celui qui souffre que celui qui a souffert. »

Elle se leva en disant ces mots; elle prit son panier, ses hardes, elle me tendit la main. J'étais ému, je laissai parler mon cœur. Je lui adressai des paroles de sympathie, des paroles d'espérance et d'encouragement, et, quand elle m'eut quitté, je la suivis du regard dans les détours du sentier. Je la vis s'arrêter, étendre la main vers sa chaumière et disparaître derrière un massif d'arbres.

Pensif et triste, je repris le chemin du village. Je le découvris bientôt. Le soleil lui jetait ses premiers rayons, et les beaux noyers qui l'entourent projetaient sous sa large nef leurs ombres profondes. La vallée s'éclaira, les toits de chaume se dessinèrent dans le feuillage, les collines saluèrent le roi du jour. Rien de riant comme ce tableau, mais il ne pouvait me distraire de mon impression; je voyais toujours devant moi la pauvre mère; il me semblait

qu'une portion de moi-même suivait cette femme et s'attachait à ses pas. Que n'aurais-je pas donné pour lui rendre tout ce qu'elle avait perdu ! Mais que pouvais-je pour elle! Je pense que Celui qui rajeunit au printemps la nature, qui fait reverdir l'herbe desséchée et féconde le germe des fleurs, pouvait seul enlever à cette ame désolée son amertume. Je lui demandai de verser sur elle ses consolations, et je poursuivis ma route, non sans tristesse. Mais la tristesse est bonne, mon ami, et celui que la vue du malheur laisse insensible et froid, n'est-il pas entre tous les êtres le plus déshérité, le plus misérable ?

IV.

St. Maurice, 28 Juin.

C'est d'*Agaunum* que je t'écris. Pardonne-moi mon érudition, mais cette ville a quelque chose de si peu moderne qu'en la traversant, on se croirait encore au temps des Romains. J'ai passé près de l'abbaye ; c'est un bâtiment écrasé où d'épaisses murailles, de vastes enclos, des arbres touffus et sombres laissent à peine pénétrer le jour. Est-il rien de plus mélancolique qu'un cloître? S'il en faut croire le docteur Schiner, les chanoines de l'abbaye ne se laissent point dominer par les impressions

sérieuses que leurs voûtes et leurs vastes salles sont destinées à produire. « Cette maison, » dit-il, contient une grandissime cave fort » bien garnie de bons et différents vins. » Une visite qu'y fit le docteur amène dans son livre un récit que je n'oserais pas te transcrire ; la bonne chère et l'abondance nuisent à la méditation, et, comme bon nombre de couvents, l'abbaye de St. Maurice aurait peut-être besoin d'un Rancé pour y rétablir la règle sévère des premiers âges.

St. Maurice est une petite ville resserrée entre le Rhône et la montagne. Ses vieux clochers se dessinent à peine sur la teinte grise des rochers qui la dominent. La chaleur de l'été y est accablante, et pour moi, en aucune saison, je n'y saurais respirer à l'aise. L'œil avec inquiétude y cherche le ciel, et lorsqu'un nuage le voile, on se sent comme oppressé. Le Rhône y est étroit, impétueux ; un pont hardi jeté d'un rocher à l'autre joint les deux rives. J'en fis un croquis : le pont, une vieille tour, les collines qui descendent jusqu'au fleuve avec leurs noyers, leurs châtaigniers, leurs sapins ; au lointain un glacier. Je serrai le dessin avec satisfaction dans mon portefeuille.

Mais j'oubliais de te raconter mon voyage. Hier, à quatre heures, je quittai Salvan, promettant à mon hôtesse de revenir une fois la visiter. Elle m'indiqua le sentier, que je suivis d'un pas léger à travers la vallée. J'eus tout loisir de l'examiner ; sa fertilité, sa culture bien entendue, excitèrent mon intérêt. Bientôt

il fallut la quitter; le sentier devint plus rapide, il coupait la montagne en festons. Tout-à-coup, à l'angle d'un rocher, je vis à mes pieds, dans la profondeur, le Rhône et la route; des voitures y soulevaient la poussière, et l'air étouffé de la plaine m'arrivait. Mon léger bagage me sembla plus lourd; je m'assis pour me délasser et respirer quelques moments encore l'air vivifiant des Alpes. Peut-on s'étonner de l'attachement du montagnard pour son pays? Dans cet air vif, éthéré, le poids de l'existence s'allège, la vie a quelque chose de complet, d'intense; le montagnard est jaloux de la possession de ses rochers; sa liberté tant vantée, c'est l'amour du sol natal.

Quand j'arrivai près de la route, il était nuit. Dans la petite auberge où j'entrai on me dit que la diligence ne passerait que dans deux heures. J'étais sur le théâtre des exploits de la vieille Suisse; tant bien que mal je l'examinai. Je ne te dirai pas, mon ami, la pénible impression que j'en ressentis. J'eus besoin, pour m'en soulager un peu, du spectacle que m'offrit bientôt après la cascade de la Sallanche (Pisse-Vache). Je la connaissais déjà par la description du bon Schiner qui la nomme « un » objet à la fois sauvage et gracieux qui se » trouve à environ six mille pas de St. Mau- » rice. Il faut voir, dit-il, cette cascade un » beau jour d'été, précipitant ses eaux abon- » dantes de plus de quatre cents pieds de » haut, et déroulant avec grâce, aux rayons » du soleil, ses nappes ondulantes, ses gazes

» légères, sa pluie argentée. On ne peut trop » admirer les beaux effets que l'eau produit » dans le paysage, et la diversité des aspects » sous lesquels elle se présente; car, réduite » en poussière, elle se revêt de cent formes » différentes, se confond avec l'air, brille de » l'éclat de la nacre et réfléchit les nuances de » l'arc-en-ciel. »

Je n'eus pas le bonheur de voir tout cela; quand je passai près de la cascade, elle n'avait pas, tu peux le penser, les nuances de l'arc-en-ciel. Elle était belle pourtant : tu ne saurais croire, mon ami, combien ses flots et son bruit, et sa nappe blanche et fougueuse me frappèrent au sein de la nuit, à la clarté paisible des étoiles. Elle tombait froide et tumultueuse au sein des rochers assombris. Je m'arrêtai, j'écoutai long-temps son bruit sourd et saccadé. Tout dormait, et le Rhône se taisait aussi, le Rhône aux flots rapides qui semble ici se ralentir pour recevoir dans son sein cette fille des Alpes lasse de sa course au milieu des précipices. J'appris plus tard que la Sallanche, dont la dernière chute seule est connue, en forme une autre dans une vallée supérieure. Aussi abondante, plus élevée, elle a, dit-on, tout ce qui manque à sa sœur, la verdure, l'ombre et le mystère.

Je partis de S[t]. Maurice à l'aube, perché sur l'impériale de la diligence pour mieux voir le pays. Heureusement j'y étais seul; en voiture rien n'est ennuyeux comme un voisin babillard et incommode. La vallée du Rhône est

belle quoique un peu monotone ; à l'exception d'un monticule venu là on ne sait d'où, cette vallée est parfaitement plate dans toute sa longueur. Au-dessus des montagnes qui l'entourent s'élève une pyramide massive et gigantesque ; c'est la dent du Midi, je t'en ai déjà parlé ; on l'appelle dans le langage du pays, la montagne des Sept-Sœurs. Placée au fond de la vallée, elle semble la protéger ; à mesure qu'on s'éloigne, on la voit grandir à l'horizon ; une neige éternelle blanchit les aiguilles qui la couronnent ; on dit qu'au soir la rose n'a pas plus d'éclat.

Arrivé près du lac je fus un moment indécis. Quel mode de voyage préférer ? le bateau ? la voiture ? Je ne choisis ni l'un ni l'autre ; le chemin m'engageait, le temps était magnifique, je me décidai à faire la route à pied.

Rien de beau comme cette partie du pays ! La vigne sans doute envahit un peu, et les hommes aussi, et volontiers je dirais avec le poète :

There is too much of man here.....

Mais qu'elles sont jolies les petites vallées agrestes cachées entre ces coteaux couverts de pampres ! Une verdure fraîche et touffue couvre la montagne et en dérobe les sentiers ; elle laisse apparaître çà et là des habitations isolées, des chalets, quelques hameaux jetés sur la crête des collines. Par intervalle, cette fraîche verdure descend jusqu'au lac et se penche sur son onde comme pour voiler au regard ses

tranquilles bords.. Ce qui charme dans tout ce tableau, c'est je ne sais quelle suavité unie à la grandeur, la hardiesse des cimes, la coupe gracieuse des monts. Ce paysage, au matin, est d'une admirable beauté. Des jets d'une lumière éblouissante parent çà et là les vastes ombres que la montagne projette sur les flots du lac; quelques voiles paisibles, les blanches aîles de l'oiseau, les vieux créneaux de Chillon, se dessinent sur sa bleue profondeur. Et puis quel repos, quel silence! quelle douceur dans l'air! Dans ce petit coin de pays, le vent du nord ne souffle jamais, la brise seule rafraîchit le voyageur et murmure doucement sous les lauriers du rivage. Car il y a des lauriers, mon ami, et même des oliviers en plein vent; je ne les ai point vus, mais je me le suis laissé dire; la climatologie, tu le sais, n'est pas ma science de prédilection, et je donnerais volontiers tous les oliviers du monde pour les noyers vénérables et les beaux châtaigniers de Chillon

Chillon est sur un rocher, dans le lac. Ce manoir n'est pas là pour le dominer; il l'embellit, il y réfléchit avec complaisance ses vieilles tourelles. Chillon est un arsenal, on parle d'en faire un musée; il doit à peu près tout son intérêt au souvenir de Byron et de Bonivard. J'ai visité le souterrain où l'illustre prisonnier passa vingt années. Il est moins humide, moins obscur, moins profond que dans le poëme anglais; je m'y trouvai si bien que je n'en pouvais sortir, et vraiment pendant

les mois d'été ce devait être une habitation fort agréable.

Près de Chillon, dans la verdure, glisse un ruisseau; rien ne le distingue que sa rapidité, son bouillonnement, son éblouissante blancheur sur l'herbe; jusqu'ici les peintres l'ont dédaigné; il n'a pas même un nom. Eh bien! Byron, le grand poète, quand il visita ces rivages, revint sur ses pas pour le revoir et le noter dans son journal. Ce fut près de là, si je ne me trompe, qu'il rencontra une Anglaise dormant dans sa voiture: « Profondé- » ment endormie, écrit-il à sa sœur, et dans » l'endroit le plus anti-narcotique du monde. » Parfait! » Je me rappelle, à Chamounix, face à face du Mont-Blanc, avoir entendu une autre femme, anglaise aussi, s'écrier devant sa société: « Avez-vous jamais rien vu de plus » champêtre? » Champêtre, bon Dieu! des rocs, des pins, des torrents, des glaciers, des nuages, et au loin, au-dessus, des cimes couronnées d'éternelles neiges....... Champêtre!

Ce fut pendant une excursion en bateau le long du lac, qui dura huit jours, promenade à aventures, à débarquements, que Rousseau forma le projet de son *Héloïse*. Byron, établi à Cologny, près Genève, un peu rassis, apaisé après les secousses pénibles qui avaient décidé son départ d'Angleterre, suivit l'exemple de Rousseau. Il fit en bateau le tour du Léman avec Schelley; ils avaient leurs lits, des provisions. L'idée était bien poétique. Ces belles ondes, ces mille recoins ignorés des rives de

Savoie, cette facilité à tout voir en détail, ces hasards d'une navigation que menaçait la moindre rafale, tout cela devait plaire; et l'on pourrait, sans être Byron, préférer cette façon d'aller à la ligne droite et toujours la même que suit au milieu du lac le bateau à vapeur. C'était en 1816, au mois de Juin. Un affreux orage surprit les deux poètes et les força de débarquer à Clarens. Ce petit village n'avait pas encore d'auberge. Celle qu'on y voit maintenant a pour enseigne : « *Le bosquet de Julie.* » Je me gardai d'y entrer; je préférai visiter la maison où l'auteur de *Childe-Harold* reçut autrefois la cordiale hospitalité qu'il a consignée dans son journal. C'est la mieux située du village; j'eus le bonheur d'y rencontrer la personne même qui y avait accueilli le poète il y a trente ans, une femme excellente, qui conserve, en souvenir de lui, un petit canapé sur lequel ont été écrites les dernières strophes du troisième chant de *Childe-Harold*. Aux premières questions que je lui adressai : « Lord » Byron, me dit-elle, un homme charmant, » pas joli, très-boîteux, mais aimable, bien» veillant, facile à contenter. Il avait dans le » parler quelque chose qui plaisait, qui met» tait à l'aise. Il arriva ici avec un ami; l'orage » les avait surpris, il était tard, ils me deman» dèrent l'hospitalité, disant qu'ils ne vou» laient pas aller au haut du village, qu'ils » voulaient loger chez moi, qu'ils étaient sûrs » que de ma fenêtre on verrait mieux que de » partout ailleurs le lac et les montagnes. Je

» ne loge personne, monsieur; mais, pour
» leur faire plaisir je me dérangeai; des voya-
» geurs arrivant par le lac, tout trempés, cela
» ne se refuse pas; je les reçus de mon mieux;
» je leur donnai la chambre, le cabinet; mais
» que leur offrir? Il était trop tard pour en-
» voyer à la ville, et je n'avais rien qui pût
» être présenté à de telles gens. Lord Byron
» comprit mon embarras. Avez-vous du café?
» me dit-il. J'en avais, et du bon; le café
» c'est le luxe du village. Lord Byron parut
» très-content du mien; il en but long-temps
» avec son ami, et quand ce dernier fut en-
» dormi, il en but encore tout en écrivant et
» se parlant à lui-même. Cela dura comme cela
» toute la nuit; quand il se coucha, il était
» presque jour. Le lendemain matin, il fut à
» Chillon, dîna au retour, dîna vite, puis des-
» sina Montreux, Jaman, notre village, le bos-
» quet de Julie. Le lendemain, il retourna à
» Genève; mais quelque temps après je le vis
» revenir. Il ne resta qu'un jour, il demanda
» des mulets, passa la montagne; plus tard,
» je le revis encore une fois, il allait, je crois,
» en Italie; il était seul dans une grande voi-
» ture; il avait l'air triste. Je sus depuis qu'il
» vivait mal avec sa femme; cela m'étonna,
» un homme si bon, si bienveillant! Mais les
» femmes, monsieur, ça n'est pas toujours
» raisonnable, ça veut gouverner; et puis la
» sienne était bien jeune; quand on est jeune,
» on ne comprend pas la vie. J'ai toujours re-
» gretté de ne l'avoir point vue, quand elle

» vint ici, il y a quelques années, avec sa fille,
» une charmante petite demoiselle qui avait
» un nom singulier. Son mari était mort depuis
» long-temps, elle voulait voir la chambre
» où il avait logé ; mais impossible, la maison
» était fermée; j'étais absente, loin, bien loin
» d'ici. On me conta tout cela à mon retour,
» que cette dame avait l'air triste, et qu'elle
» était belle, et qu'elle avait long-temps regardé
» la maison, et puis le lac et les montagnes. »

Byron composait avec une immense facilité; son *Prisonnier de Chillon* fut écrit en deux jours à Ouchy, près Lausanne, dans une petite auberge que j'ai visitée. C'était peut-être à celle-là qu'il fallait donner le nom du poète, puisqu'on voulait absolument faire de son souvenir un objet de spéculation ; car on l'a tenté, mon ami. Près de Clarens, dans ce paysage si frais, si vert, si pittoresque, on a construit récemment une lourde et vaste habitation que l'on a eu le courage d'appeler l'*Hôtel Byron*. Au dire des actionnaires de cette ridicule entreprise, tout s'unissait pour lui promettre un succès assuré : la beauté du lieu, le voisinage du lac et des montagnes, le souvenir du poète. Il n'en a rien été, et cette construction gigantesque va devenir la proie des moineaux.

Montreux est le pays des fleurs ; abritées sous ses collines, elles grandissent plus belles. Dans ce petit coin de terre, la vie vulgaire et commune ne suffit pas ; le plus humble potager s'égaie des œillets et des roses; le myrthe parfume la fenêtre du réduit le plus modeste.

Une serre m'intéresse peu ; mais une bande de fleurs cachée au coin d'un verger, près du banc ou de la fontaine, charme mon regard et me dit mille choses. Qui les planta ? qui les arrose ? qui les contemple le soir après les labeurs du jour? Celui qui a compris que la vie aussi a ses fleurs, qu'elle n'est pas seulement destinée au travail servile. La culture des fleurs indique le loisir ; le loisir, cette douleur du riche, est la félicité du pauvre; péniblement acheté, il a pour lui d'inexprimables ravissements, des joies délicieuses ; il donne avec le repos du corps le rafraîchissement de l'esprit. Les fleurs sont la poésie des campagnes ; elles font rêver; les jouissances qu'elles donnent, appellent d'autres jouissances; aussi nulle part en Suisse le goût de la lecture n'est plus vif que dans ce pays favorisé.

Il me fallut pourtant quitter Clarens, bien à regret, je te l'assure; je le quittai en songeant que la vie est un continuel adieu. Les teintes du soir faisaient briller d'un éclat plus vif l'émeraude de ses collines; le glacier au loin se dorait. Un bateau de pêcheur me conduisit à Vevey, d'où je partis le lendemain pour me rendre directement à Genève.

P.

(Extrait du *Semeur*).

RELATION

d'un voyage de six jours fait

à

SION et au St. BERNARD,

du 7 au 12 Juillet 1844.

Vous désirez, mon cher ami, que je vous fasse le récit de notre voyage au S[t]. Bernard; n'ayant rien de plus à cœur que de vous être agréable, je vais vous satisfaire du mieux qu'il me sera possible, c'est-à-dire, autant que ma mémoire et quelques notes prises à la hâte, pourront le permettre.

Partis de Lausanne par un temps magnifique, le dimanche 7 Juillet 1844, environ les 10 heures du matin, nous nous rendîmes à Ouchy pour prendre passage sur le bateau à vapeur jusqu'à Villeneuve.

Comme nous étions convenus de faire une partie du voyage à pied, nous n'étions chargés chacun que d'un sac à bretelles renfermant un petit bagage qui consistait en deux chemises, une camisole de flanelle, des bas de laine, des guêtres, deux cravates, deux mouchoirs de poche, un bonnet de soie, une petite brosse, un petit miroir, un rasoir, du savon, une boîte d'allumettes phosphoriques, un verre de cuir et un couteau, sans oublier un flacon plein d'excellent kirschwasser, objet nécessaire à tous les voyageurs pédestres, surtout dans les montagnes.

Nous étions de plus vêtus d'un pantalon et d'un garde-habit de drap léger, de bons souliers, sans clous, d'un chapeau, les uns de feutre, d'autres de paille, une bonne et forte canne à pointe d'acier, nos bourses suffisamment garnies d'espèces de France ou de Suisse, enfin un livre de notes et un portefeuille, voilà pour le matériel. Du reste, amplement fournis de courage et de gaîté, nous proposant de faire un voyage amusant et instructif.

Nous montons sur le beau paquebot le Léman, qui venait de Genève pour se rendre à Villeneuve. Assis sur l'un des bancs qui sont placés sur le pont, nous contemplons le vaste bassin du Léman, que quelques personnes nomment mal à propos lac de Genève, et que d'autres pourraient tout aussi bien appeler lac de Villeneuve, lac d'Ouchy, de Morges, etc.

Pendant que le bâtiment glisse sur la belle nappe d'eau, c'est-à-dire pendant les deux heures qu'il met à franchir la distance de six lieues qu'il y a d'Ouchy à Villeneuve, nous nous occupons d'abord de payer notre passage dont la modique somme s'élève à 14 batz par tête, puis à examiner les beaux coteaux de vignes qui se voient de Lausanne à Montreux.

Nous voyons passer, ou plutôt c'est nous qui passons rapidement devant Pully et son port, Lutry, Villette, Cully, S^t^. Saphorin, Vevey, la Tour-de-Peilz, Chillon et Villeneuve, qui sont autant de petites villes, bourgs et villages situés au bord du lac, dans un magnifique vignoble. C'est de Lutry à S^t^. Saphorin,

que se trouve le vignoble si renommé de Lavaux, dont le vin jouit d'une réputation justement méritée.

De Lausanne à Villeneuve, on voit encore depuis le lac les villages de Belmont au-dessus de Pully, de Grandvaux au-dessus de Villette, de Riez et d'Epesses au-dessus de Cully; plus loin la vieille tour de Marsens, construite, dit-on, par la bonne reine Berthe (ce qui n'est pas; on l'attribue avec plus de raison aux religieux de Haut-Crêt); au-dessus on aperçoit la Tour-de-Gourze à laquelle on donne la même origine. Plus bas, près du lac, les maisons et le vignoble du Treytorrens, célèbre par son vin doux, capiteux et tant soit peu traître. Vient ensuite le Désaley, beau vignoble présentant plus de 50 terrasses s'élevant en gradins les unes au-dessus des autres, où croît un vin blanc très-estimé. Le Désaley, les abbayes d'Oron et de Lausanne, la Chapotannaz, le Treytorrents, Marsens et la Croix, n'étaient autrefois qu'un désert rocailleux qu'un évêque de Lausanne céda l'an 1141 aux religieux de l'abbaye de Haut-Crêt près d'Oron, qui le défrichèrent, y cultivèrent la vigne et y bâtirent une chapelle. — Le vignoble qui appartient à la commune de Lausanne est le plus considérable du Désaley. Plus loin on voit au bord du lac, à 20 minutes de St. Saphorin, l'ancien château de Glérolles où se trouve un bureau de contrôle des péages.

Nous passons aussi sous St. Saphorin, célèbre par son excellent vin rouge qui, dans les années

semblables à celle de 1834, ne le cède point en qualité au meilleur Bourgogne. A cette occasion il faut que je vous rapporte un fait qui vous fera rire, dont j'ai le témoin.

Un très-habile docteur avait ordonné à un de mes amis convalescent de faire usage de vin de Bordeaux. Mon ami lui demanda si du 34 de S^t^. Saphorin ou de S^t^. Prex ne serait pas aussi bon? « Non, lui dit-il, il n'y a que le Bordeaux qui vous convienne. » Quelques jours après monsieur le docteur fut prié de vouloir bien goûter et dire lequel était le meilleur de quatre bouteilles de vin de Bordeaux qui se trouvaient sur une table, toutes quatre ayant de magnifiques étiquettes. Après avoir dégusté avec toute l'attention et la gravité d'un *vinophile*, comparé et recomparé, monsieur le docteur déclara que le vin de la bouteille à long col était le meilleur et que celui de la plus petite bouteille était le moindre des quatre. Après cette déclaration, mon ami et moi partîmes d'un éclat de rire bruyant. Le vin renfermé dans la bouteille à long col était du vin de S^t^. Saphorin de l'an 1834, et celui renfermé dans la petite bouteille était du véritable Bordeaux (au moins vendu pour tel) et qui avait coûté 6 fr. la bouteille; les deux autres avaient été vendues l'une 2 francs et l'autre 5 francs.

Au-delà de Vevey nous voyons un grand nombre de beaux villages, entre autres Blonay et son antique château, Chardonne, S^t^. Légier, le Chatelard, Hauteville, magnifique habitation

dont le château jouit d'une vue très-étendue. Bientôt se présente la grande paroisse de Montreux* qui comprend les villages et hameaux suivants : Veytaux, Chailly, Clarens, Tavel, Charnex, Vernex, Sales, Chêne, Palens, etc. Toutes ces habitations sont délicieusement situées et sont célèbres par la douceur du climat, par la fertilité du sol et ses produits en vins, fruits, légumes, etc. ; par l'aisance dont jouissent ses habitants, et encore par la présence du vénérable pasteur et doyen Bridel, l'auteur du *Conservateur Suisse.*

J'ai nommé Clarens, l'Elisée de la Julie de Jean-Jaques ; dans ce hameau on trouve un cabaret qui a pour enseigne : « *Au bosquet de Julie. Bon vin.* » Quelle profanation !

Peu après nous passons sous les murs de Chillon, château célèbre dans l'histoire, bâti sur un rocher que baigne le lac Léman et à une petite distance de la montagne de Naye, dont la grande route et un pont levis l'en séparent. On dit que le lac a ici environ 500 pieds de profondeur. Ce château a été construit dans le 12me. siècle par un comte de Savoie. Il fut pris par les Bernois, aidés des Genevois, en 1536; ils y trouvèrent dans un cachot obscur Bonivard, qui a fait le sujet d'un poème anglais dont lord Byron est l'auteur. Maintenant ce

* Dans la paroisse de Montreux on voit de fort jolies filles avec un costume particulier, qui est simple mais de très-bon goût. C'est surtout le dimanche à la sortie de l'église qu'on peut le mieux en juger.

château renferme une partie du matériel de guerre du canton de Vaud.

Nous ne passerons pas tout-à-fait sous silence la rive gauche du lac; mais comme le paquebot longe constamment la côte de Suisse, on ne peut distinguer sur celle de Savoie que Evian, petite ville avec des bains, presque en face d'Ouchy; puis Meillerie, célèbre par ses carrières de cailloux à bâtir, d'où l'on a tiré les pierres qui ont servi à construire le Pont-Pichard à Lausanne*; ensuite S^t^. Gingolph où le torrent de la Morge fait la limite entre le Valais et la Savoie, le Boveret et l'embouchure du Rhône.

Arrivés à Villeneuve à deux heures après-midi, nous nous empressons d'assurer nos places sur l'omnibus de Lavey, nommé la Dame du lac; puis après avoir obtenu du conducteur une vingtaine de minutes pour visiter la Ville Neuve, nous sommes surpris de ne trouver qu'un bourg composé d'une grande rue bordée de vieilles maisons. On y trouve cependant deux hôtels dont l'un est destiné à loger des anglais, qui n'y vont pas; l'autre est moins difficile et ne refuse pas de recevoir les voyageurs qui n'ont que des batz; l'on y est très-bien accueilli.

Nous nous hâtons de retourner à notre Dame du lac, qui porte une robe jaune; nous prenons place au milieu d'une cargaison de voya-

* Meillerie a été illustré par J. J. Rousseau dans sa Nouvelle Héloïse.

geurs; il y en a dessus, dessous, devant et derrière, et cependant tous sont assis commodément. Trois vigoureux chevaux se mettent au trot et la voiture roule du côté d'Aigle sur une belle chaussée ombragée d'arbres fruitiers et bordée de belles prairies, de champs, de vignes, et où l'on voit aussi de belles carrières de marbre. Nous traversons les villages de Rennaz et de Roche; puis nous passons au-dessous du vignoble renommé d'Yvorne dont nous apercevons les belles habitations. Nous avons laissé plus loin à notre droite Noville, Chessel et son pont sur le Rhône. Arrivés à 4 heures à Aigle, notre conducteur fait rafraîchir ses chevaux et permet à ses voyageurs d'en faire autant.

Nous nous empressons de faire usage de cette permission pour demander à l'hôte de la Croix-blanche une bouteille de son meilleur vin; aussitôt nous sommes servis, avec toute l'amabilité et l'honnêteté possibles, d'une bouteille d'excellent 34 et de petits pains, qui nous mettent en état d'attendre le dîner qui doit avoir lieu à Lavey.

Aigle est une ville très-ancienne; les rues sont propres mais très-étroites. On y trouve plusieurs auberges, cabarets, pintes, ce qui facilite beaucoup les buveurs et surtout les débitants de vin d'Yvorne, car ici comme ailleurs, le nom d'Yvorne est donné à tous les vins.

Dans les environs de la ville on voit un beau vignoble dont une partie du produit rivalise,

dit-on, pour la qualité avec celui d'Yvorne son voisin. Quant à nous nous pensons autrement, et nous croyons que les vignes plates ne produisent jamais que du vin plat.

Pressés de remonter en voiture, nous apercevons bientôt, à gauche de la route, le grand et riche village d'Ollon, et à notre droite, l'antique tour de S^t^. Triphon; puis nous traversons Bex, dont je parlerai à mon retour, et S^t^. Maurice que nous parcourons très-prestement, parce que notre conducteur, qui s'impatiente autant que nous de dîner, fait rouler sa Dame jaune si vite et si vite que bientôt nous arrivons au pont de bois sur le Rhône; un gendarme vaudois nous demande poliment pour le passage un demi-batz pour chaque bipède ou quadrupède. On nous conduit à l'hôtel de M^r^. D*** qui nous reçoit très-gracieusement; mais l'heure du dîner est passée, et M^r^. le chef de cuisine ne veut pas recommencer. Enfin, après avoir un peu chamaillé avec le dit chef et les Dames sommelières (l'hôte avait disparu), on nous sert du rôti et de la salade que nous trouvons plus tard être un peu trop salés, quoique nous ayons bu une grande carafe d'eau thermale et suffisamment de vin.

Désirant gagner Martigny encore le même jour, l'un de nous se met en voie de trouver un véhicule pour nous y transporter, tandis qu'un autre de nos compagnons, qui a laissé ses dents à la maison, broie du mieux qu'il peut et le rôti et la salade, ce qui fait perdre

un peu de temps. Enfin, Mr. G***, du grand hôtel, nous offre obligeamment, moyennant 6 fr. et la bonne main, son char, son cheval et son domestique, pour nous conduire à Martigny, où nous arrivons à 9 heures du soir.

Descendus chez un de nos compatriotes, à l'hôtel de la Tour, nous y trouvons un excellent souper et de bons lits qui nous remettent des fatigues de cette première journée.

Lundi 8, en nous levant à 5 heures du matin, nous sommes grandement désappointés en voyant tomber une pluie abondante. Il faut renoncer à se mettre en route pour le St. Bernard. Mais que faire à Martigny en attendant le retour du beau temps? Les uns veulent retourner se coucher, d'autres aller au café lire quelques journaux.

L'un de nous dont l'esprit est fertile en expédients, propose d'aller se promener à Sion. Se promener à Sion! Bah! par une pluie incessante; quelle idée! Faire 6 lieues par la pluie pour arriver à Sion trempés comme une soupe! Attendez, messieurs; d'abord je vous dirai que j'ai trouvé pour trois pièces de cinq francs un grand char couvert qui nous contiendra tous, à l'exception du cheval et du cocher; le premier étant nu, ses habits ne seront pas mouillés; le second a un bon manteau. Eh bien! partons. — Attendez, messieurs, il faut déjeûner avant de partir, faire donner l'avoine au cheval et préparer le char. Dans une heure tout sera prêt.

Nous partons à 7 heures, et malgré la pluie

nous avançons très-vite sur une belle chaussée, le cocher étant très-désireux de rester le moins qu'il sera possible sur son siége. Nous franchissons bien vite le ruban de Martigny à Riddes qui est de trois lieues, laissant Saxon et ses bains à droite; nous traversons le Rhône sur un beau pont de bois, et bientôt nous passons à S^t. Pierre, Ardon où l'on trouve des forges renommées, Vétroz, et enfin nous arrivons à 11 heures à Sion. Nous descendons à l'hôtel de la Croix-blanche, tenu par un bernois, M^r. R***. En attendant l'heure du dîner, nous voulons, malgré la pluie, visiter les curiosités de cette cité. L'un de nous qui craint d'être mouillé, va acheter un vieux parapluie pour 3 francs de France. Mais, ô bonheur! aussitôt que le parapluie est acheté et payé, la pluie cesse, le temps se met au beau, et le parapluie, qui fait ce miracle, est relégué au fond de notre char.

Quand je dis un miracle, je crois dire vrai, parce que le marchand qui a vendu le vieux parapluie, a dit à l'acheteur qu'il avait appartenu à un saint, dont j'ai oublié le nom. Et comme nous sommes dans un pays où le temps des miracles n'est pas passé, il faut bien croire à celui-ci.

Nous montons par un chemin détestable à Valère, où l'on trouve plusieurs bâtiments d'habitation et une église très-ancienne et très-vaste, dans laquelle se trouve une chapelle où S^t. Will est enseveli et où il fait des miracles depuis plus de 200 ans; ses reliques ont surtout

une grande efficacité contre le rhumatisme, et particulièrement contre la stérilité en procurant de beaux garçons aux vieilles femmes. Cette église renferme de belles sculptures en bois et quelques mauvais tableaux ; à l'extérieur on trouve une terrasse d'où l'on jouit d'une vue très-étendue sur différentes vallées, sur le mont Rosa et d'autres sommités, et d'où l'on aperçoit les ruines de plusieurs anciens châteaux, entre autres celles de Tourbillon, jadis la demeure des évêques de Sion ; il fut bâti en 1294 et consumé dans l'incendie de 1788. De la terrasse où nous sommes on voit un grand nombre de ruines provenant du dernier incendie.

Un grand nombre de beaux bâtiments ont été construits dès lors, entre autres la demeure de l'évêque située près de l'église des Jésuites. La cathédrale est dédiée à la Ste. Vierge, elle contient 15 autels, des tombeaux de famille et quelques antiquités romaines; du reste, l'architecture qui est gothique n'offre rien de remarquable.

A une demi-lieue de la ville on trouve un ermitage nommé Longe-Borgne, creusé entièrement dans le roc vif.

Les environs de Sion offrent quelques beaux points de vue et quelques belles promenades.

Après avoir visité le cabinet d'histoire naturelle qui n'est pas bien considérable, nous retournons à l'hôtel de la Croix-blanche, où nous trouvons un dîner très-confortable, plusieurs espèces de bons vins blancs du pays, parmi lesquels se trouve un bon petit muscat.

Mais ce qui nous a agréablement surpris, c'est d'être servis à table par l'une des filles de l'aubergiste, jeune enfant de 12 ans, qui s'acquittait de son service avec tout l'aplomb, toute la gravité et toute l'habileté du plus habile sommelier, et avec toutes les grâces d'une aimable demoiselle. Nous devons aussi déclarer ici que notre hôte était bien l'un des hommes les plus honnêtes et les plus aimables que nous ayons rencontrés dans notre voyage.

A quatre heures nous disons adieu à Sion et à son évêque que nous n'avons pas vu, pour retourner à Martigny; et curieux de visiter les forges d'Ardon dirigées par un de nos concitoyens, nous y faisons une halte en passant. Le chef étant absent, nous sommes reçus par l'un de ses fils, jeune homme très-honnête, qui s'empresse de nous faire voir l'établissement jusque dans ses moindres détails. Cette usine nous a paru très-belle, très-grande, bien dirigée; mais il y a peu de vie, peu d'activité, et nous ne pensons pas qu'on y fasse de grandes affaires.

En continuant notre route, nous examinons les ponts du Trient et de Riddes, brûlés ou détruits par quelques centaines de mauvais sujets qui avaient pris les armes dans l'intention de renverser le gouvernement du Valais, mais dont l'audace a été punie par une déconfiture bien méritée.

Le *Trient* est très-remarquable, non-seulement par son pont de bois, mais plus encore par les rochers rongés par ses eaux; on y voit

des coupures de 200 pieds de profondeur : combien de temps a-t-il fallu pour les faire?

Arrivés à Martigny de bonne heure, nous profitons de ce qui nous reste de jour pour nous promener dans les environs.

Martigny possède trois grands hôtels, une belle place, quelques belles maisons, un prieuré où se trouve la pépinière des RR. chanoines qui desservent les hospices du grand et du petit St. Bernard. Dans les environs il croît des vins très-recherchés, entre autres ceux de la Marque et de Coquimpey. Le miel qu'on y recueille est fort estimé.

On trouve dans le voisinage les villages de Fully, de Branson et Nasimbe. L'ancien château de Martigny ou de la Bâtia occupe la sommité du mont Fouly; il fut construit par Pierre de Savoie en 1237. De Martigny on voit le rocher nommé *Pierre à Voie*, qui de loin paraît être une tour. Le pays est beau, bien cultivé ; on y trouve beaucoup de champs, de prairies, d'arbres fruitiers et de bonnes vignes.

Le mardi 9 le temps étant beau, nous nous décidons de monter au St. Bernard, éloigné de Martigny d'environ 8 lieues. Notre intention était de faire la route à pied pour mieux jouir des beautés de la nature; mais nous nous décidons de profiter de l'occasion d'un muletier qui remontait à Liddes avec un petit char à la bernoise et qui nous offre de nous y transporter pour une modique somme ; on compte 5 lieues de Martigny à Liddes, et nous pensions faire le reste de la route à pied.

Mais nous conseillons à ceux qui voudront entreprendre cette course, de partir de Martigny à 4 heures du matin et de cheminer à pied jusqu'à Liddes ou St. Pierre, et là prendre un mulet pour monter à l'hospice.

Pour nous, nous partons à 6 heures de Martigny, montés sur un char où nous eûmes un peu froid. Nous passons dans le bourg de Martigny qui est tout aussi considérable que Martigny-la-ville dont il n'est éloigné que de ⅓ de lieue; bientôt nous tournons à gauche une montagne, laissant à notre droite le chemin qui conduit à Chamouny, situé à 9 lieues de Martigny. Le chemin que nous suivons, et qui parfois n'a pas plus de 7 à 8 pieds de largeur, est élevé de 100 à 300 pieds au-dessus de la Dranse qu'on entend mugir avec un bruit épouvantable.

L'on voit de nombreux éboulements de rochers et des torrents fougueux qui se précipitent dans la Dranse, entraînant d'énormes blocs qui souvent endommagent la route, surtout dans les environs de Lavalette, où l'on voit des précipices qui font frissonner. Plus loin on traverse la galerie nommée la Monnaie, d'une centaine de pas d'étendue; le rocher dans lequel elle est pratiquée est taillé à pic sur la Dranse. Les soldats de l'armée de Napoléon ont dû passer un à un et suspendus à des cordes jetées à grand'peine sur ces affreux précipices.

En deux heures nous franchissons la distance de Martigny à St. Brancher, où nous déjeûnons avec du café, du pain noir et du mau-

vais fromage. Une lieue et demie plus haut nous trouvons Orsières, et bientôt nous arrivons à Liddes. Là nous quittons notre char et notre guide pour aller à la recherche d'un dîner qui puisse nous donner les forces nécessaires pour faire à pied les 4 lieues qui nous restent avant d'atteindre l'hospice. Mais ce bon dîner se réduit à une soupe à la laitue, du bouilli dur comme du vieux cheval, des pommes de terre et du mauvais vin rouge.

Pendant le dîner nous entrons en conversation avec notre guide, qui nous apprend que son nom est Jean Dorsaz, qu'il a été huit ans domestique maronnier à l'hospice du St. Bernard. Le nom de Dorsaz me revient en mémoire. — « Seriez-vous par hasard parent du brave Dorsat qui conduisait la mule de Napoléon lorsqu'il passa au St. Bernard pour aller combattre en Italie? — Je suis son neveu. »

On se rappelle que lorsque Napoléon fut arrivé à l'hospice, il demanda à son guide, duquel sans doute il était très-content, ce qui pourrait lui faire le plus plaisir. Dorsaz lui répondit: « Général, mon plus grand désir serait de posséder une maisonnette, un petit champ et une vache; mais tout cela coûterait plus que je ne pourrais gagner en deux ans, et j'ai une famille. — Combien cela peut-il valoir? répond brusquement Napoléon. — Une soixantaine de louis.... — Eh bien! mon ami, tu les auras; et aussitôt il les lui fit compter. »

Nous nous mettons en marche, et, après avoir traversé le petit hameau d'Alève, nous

arrivons tout suants à St. Pierre, distant de Liddes d'une lieue. Nous prenons quelque repos assis sur des blocs de pierre et regardons travailler une quarantaine d'ouvriers, occupés à la construction d'une chaussée de 18 pieds de large qui fera le plus grand honneur au gouvernement valaisan. Cette nouvelle chaussée a déjà, dans les environs de St. Pierre, une longueur de demi-lieue, et facilitera bientôt aux petits chars le moyen d'aller jusqu'à la Cantine, située à une lieue de ce bourg et à deux lieues et demie de l'hospice; tandis que jusqu'à présent les chars n'ont pu dépasser Liddes. Avec le temps la route atteindra probablement le St. Bernard.

Après avoir pris un moment de repos, nous cheminons de nouveau et arrivons à la Cantine, en cotoyant le Valsorey qui est un bras de la Dranse. Il est 4 heures. Ici il faut changer de linge et se vêtir plus chaudement, car l'air devient vif et très-froid, et bientôt nous allons atteindre la région des neiges.

La Cantine est un bâtiment construit en pierres, couvert de dalles. On y vend du vin, du pain et du fromage. On y trouve aussi deux lits pour les voyageurs qui sont dans l'impossibilité d'atteindre l'hospice. On y voit un grand tableau à cadre doré, représentant Napoléon, empereur; ce tableau ne plaît pas du tout au touriste anglais, nous en jugeâmes ainsi, en entendant un demander *si il n'ave pas un autre salon;* sur la réponse négative de la

cantinière, le *godem* se plaça de manière à tourner le dos au tableau.

Après avoir pris un peu de repos et nous être vêtus plus chaudement en endossant la camisole de flanelle, de bonnes guêtres, un bonnet sous le chapeau, et pris un peu de restaurant, nous remettons le sac sur le dos, le bâton ferré à la main, et nous voilà de nouveau en route. Les plus ingambes marchent les premiers, et bientôt on se trouve éloignés de 5 à 6 minutes les uns des autres, de manière que le premier ne voit déjà plus ce qui se passe au dernier rang; d'ailleurs le chemin contourne à chaque instant autour des rochers, tantôt à droite, tantôt à gauche, ensuite en haut, puis en bas : bientôt on se trouve entièrement séparés, et c'est un mal.

Nous arrivons au premier refuge, qui est une espèce de cave sale et puante, que les itinéraires qualifient du nom d'hôpital; l'on trouve tout près une autre cave qui n'a d'autre entrée que la fenêtre, fermée par une grille de bois : curieux d'en voir l'intérieur, nous regardons au travers de la grille, mais nous sommes d'abord forcés de nous retirer par l'odeur infecte qui s'en exhale. C'est une morgue dans laquelle se trouvent encore des ossements humains. Spectacle affreux, qui, loin de donner du courage pour continuer la route, est bien plutôt propre à le diminuer. Et c'est ce qui arrive à l'un de nos compagnons qui se trouve mal. Heureusement qu'il n'est pas seul. Mais que faire? éloigné encore d'une

lieue de l'hospice, on ne saurait où demander du secours; on ne peut pas non plus s'arrêter, car la nuit va bientôt arriver. L'air est froid et très-piquant; la végétation cesse ici; le chemin est à peine reconnaissable sur la neige; ce n'est que par les pas et la fiente des mulets qui ont passé durant la journée que l'on peut reconnaître sa route.

Voici la résolution que prennent nos deux compagnons attardés. Celui qui est bien tâchera d'arriver à l'hospice le plus promptement possible, et priera les religieux d'envoyer un guide et un mulet à la rencontre du compagnon resté seul. Celui-ci pendant ce temps cheminera très-doucement, ne s'arrêtera que pour reprendre haleine: car ici le repos du voyageur fatigué risque de faire place au sommeil qui, dans ces solitudes glaciales, ne tarde pas à se changer en sommeil de la mort.

Observons ici en passant qu'il n'est pas prudent de voyager seul dans cette contrée, et que lorsqu'on est plusieurs on ne doit pas se quitter pour faire au défi à qui arrivera le premier, ainsi que quelques voyageurs imprudents le font.

Il est sept heures et demie; notre compagnon indisposé chemine seul, mais lentement, se reposant quelques secondes de temps à autre pour reprendre haleine. En tournant la tête du côté du chemin qu'il vient de parcourir, il aperçoit un objet noir qui se meut sur la neige; au bout de quelques minutes il croit remar-

quer que c'est un voyageur qui monte rapidement, et il ne tarde pas à reconnaître que c'est un des respectables religieux de l'hospice, qui bientôt l'a atteint. Alors le dialogue suivant a lieu, après les salutations d'usage, entre le religieux et le voyageur :

LE RELIGIEUX.

Vous êtes seul, monsieur ; comment avez-vous fait de vous hasarder aussi tard dans la montagne ? C'est imprudent. Heureusement que la soirée est belle ; mais d'un instant à l'autre le ciel peut se couvrir de nuages qui obscurcissent complètement la route.

LE VOYAGEUR.

Nous sommes plusieurs ; mais une partie de mes amis ont gagné de vîtesse sur moi qui me trouve indisposé. J'ai pensé que le plus sage parti à prendre était de les laisser gagner l'hospice le plus promptement possible, afin de prier les révérends pères d'envoyer quelqu'un à ma rencontre.

LE RELIGIEUX.

C'est bien ; mais l'un de vos amis aurait dû rester auprès de vous et ne pas vous laisser seul.

LE VOYAGEUR.

Lorsque je me suis trouvé mal, il ne restait plus auprès de moi qu'un de mes compagnons, et c'est moi qui l'ai prié de me laisser à la garde de Dieu.

LE RELIGIEUX.

Y a-t-il long-temps qu'il vous a quitté?

LE VOYAGEUR.

Environ une demi-heure. Mais, monsieur, je ne veux pas que vous ralentissiez votre pas pour moi; vous m'avez paru marcher très-vîte, et sans doute que vous êtes pressé; je ne voudrais pas être la cause de votre retard.

LE RELIGIEUX.

Je marchais vîte, cela est vrai, mais c'est parce que depuis long-temps je vous apercevais, et voyant que vous vous arrêtiez à chaque instant, j'ai présumé que c'était un voyageur fatigué ou malade, et mon devoir m'oblige d'aller promptement à son secours. Maintenant je ne vous quitte plus avant que nous soyons rendus à l'hospice. Prenez un peu de courage, dans trois quarts d'heure j'espère que nous serons arrivés, s'il plaît à Dieu. D'ailleurs il ne tardera pas de venir quelqu'un à notre rencontre. J'aperçois un de mes frères : *a-ou*, *a-ou*, *a-ou*, *a-ou*.*y*.

A ce cri fortement poussé, on nous répond par un même cri, et bientôt arrive un ange, non un ange céleste mais un terrestre, vêtu d'une robe noire avec un bonnet noir pointu; il est appuyé sur un grand bâton blanc, et porte en bandouillère une bouteille de cuir contenant du vin, dont une petite dose me fait éprouver un grand bien.

Quelques minutes après arrive un guide avec sa mule, et le reste du chemin se fait sans accident jusqu'à l'hospice.

Nous sommes introduits dans la grande salle et nous y trouvons près d'un grand feu de cheminée une nombreuse société de dames et de messieurs anglais et allemands. Les dames font de la musique en chantant et en s'accompagnant du piano; les messieurs écoutent, les jeunes religieux paraissent prendre beaucoup de plaisir à cette soirée musicale. On s'empresse de me faire approcher du feu : le vin, le sucre, l'eau bouillante sont offerts et acceptés avec le même plaisir et le même empressement.

Bientôt nous sommes invités à nous mettre à table où nous avons le plaisir de partager un excellent souper dans la compagnie de deux des révérends religieux de l'hospice, dont la conversation nous est très-agréable.

La cloche du couvent vient de sonner la retraite; nous nous hâtons de gagner nos chambres où nous trouvons de très-bons lits, et bientôt le sommeil vient réparer nos forces.

Mercredi 10, nous voulons nous lever à 4 heures pour aller faire quelques excursions dans les montagnes avoisinantes; mais le froid étant trop vif, nous sommes obligés de nous recoucher jusqu'à 6 heures. Alors le soleil étant venu réchauffer l'atmosphère, nous parcourons les environs jusqu'à 8 heures; puis

nous acceptons un excellent déjeûner composé de café, de beurre, de miel, de fromage, etc.

Pendant le déjeûner, j'apprends que le St. Bernard est connu depuis un grand nombre de siècles, et que non loin de l'emplacement actuel des bâtiments, se trouve une petite plaine sur laquelle était bâti un temple dédié à Jupiter; ce qui a fait donner à la montagne le nom de mont Jovis et ensuite celui du Mont-Joux. On regarde comme certain que St. Bernard est né au château de Menthou près d'Annecy, en Savoie, l'an 923, et mort l'an 1008, archidiacre d'Aoste; qu'il fonda en 982 les hospices du grand et du petit St. Bernard, qui sont actuellement desservis par des religieux de l'ordre de St. Augustin. — L'hospice du grand St. Bernard est à 7,542 pieds au-dessus du niveau de la Méditerranée. Le mont Velan qui tient au St. Bernard, à 10,327 pieds au-dessus de la mer.

Il y a toute l'année 12 à 14 religieux qui habitent le couvent, qui accueillent les voyageurs et leur donnent des soins avec tout le zèle et toute la charité chrétienne, ne faisant aucune différence entre le catholique, le réformé, le juif ou le mahométan : tous sont reçus avec la même bienveillance.

Ces religieux possédaient autrefois de très-grands biens, mais ils en ont été peu à peu dépouillés; il ne leur en reste pas maintenant la moitié, et sans les secours qu'ils reçoivent des collectes annuelles qu'ils font dans les can-

tons voisins, ils ne pourraient satisfaire aux dépenses que nécessite leur hospitalité.

Le gouvernement du canton de Vaud leur ayant défendu de quêter dans ce canton, a cru dédommager ces religieux en leur accordant annuellement une somme qui n'égale pas le quart de la valeur à laquelle on peut estimer la dépense de l'hospice pour les seuls ressortissants vaudois, dont une bonne partie ne vont au St. Bernard que par pure curiosité.

L'hospice est situé au milieu d'immenses rochers complètement nus de toute végétation, entouré de glaces ou de neiges éternelles. On n'y connaît point d'été : aucun arbre, aucun buisson, aucun légume, aucun être vivant ne séjourne sur ces rochers ; le silence de la mort règne partout.

Toutes les années 7 à 8000 voyageurs traversent le St. Bernard ; quelques-uns meurent de froid dans ce passage ; on place leurs corps dans un petit bâtiment construit en pierre, que l'on nomme la morgue ; la rigueur du climat les dessèche et les fait devenir semblables à des momies.

Près de l'hospice se trouve un petit lac circulaire, couvert en partie de glace chargée de neige. Dans la partie où l'eau se laisse voir, elle paraît avoir une teinte verte et reflète admirablement les bâtiments et les glaciers qui l'environnent : ce spectacle est magnifique, vu depuis le rocher de la Croix.

La route qui conduit à la cité d'Aoste côtoie les bords du lac, elle va se perdre dans un

étroit défilé, et descend rapidement jusqu'à S^{t}. Rémi, éloigné d'une lieue et demie.

Le bois et toutes les provisions de l'hospice se transportent à dos de mulets de 4 à 6 lieues loin; ce qui doit nécessairement faire revenir fort cher tous les objets de première nécessité. 30 mulets ou chevaux sont constamment occupés au transport des provisions.

Pendant 8 à 9 mois de l'année, le thermomètre y est presque constamment de 15 à 20° au-dessous de 0; et durant les trois autres mois, il ne monte jamais au-dessus de 2° au-dessus de glace, à l'ombre, encore n'est-ce que par le plus beau temps, car il y gèle constamment toutes les nuits.

Il y a à quelques minutes de l'hospice une gorge qui n'est jamais dépourvue de glace et où souvent il y en a plus de 30 pieds d'épaisseur.

Le grand bâtiment est divisé en trois parties:

1°. L'église qui est simple, mais richement ornée; on y voit le beau tombeau en marbre blanc du général Desaix, tué à la bataille de Marengo en 1800. Elle renferme encore un tronc où les voyageurs reconnaissants de la bienveillante réception qu'ils ont reçue, s'empressent de déposer leurs dons.

2°. La partie du bâtiment habitée par les religieux est séparée à chaque étage par une grille en fer placée dans le corridor. Cette partie a ses escaliers particuliers, de manière que c'est comme un corps de bâtiment à part.

Les cellules des religieux sont très-propres,

il n'y a pour ornement qu'un image du Christ. Les lits sont sans rideaux.

La troisième partie du bâtiment est destinée aux passagers; elle est divisée en rez-de-chaussée où logent les ouvriers, et en étages pour les autres voyageurs. L'escalier qui y conduit est en pierre et est fermé par une porte sur le premier palier; on y voit un monument élevé à la mémoire de Napoléon par le gouvernement du Valais.

Au rez-de-chaussée on trouve la buanderie, où deux vieilles femmes sont occupées à blanchir le linge de l'hospice et celui des voyageurs, si ceux-ci le demandent; en face est la cuisine où se trouvent une fontaine, un grand fourneau potager, deux cuisiniers et leurs aides. Plus loin un grand dortoir où l'on voit une file de lits pour les nombreux ouvriers qui traversent le St. Bernard; encore plus loin se trouve la grande salle où ils mangent; elle est garnie de grandes tables de noyer avec des bancs; un poêle en pierre en occupe le centre.

La niche des chiens, ces héros si célèbres du St. Bernard, complète le rez-de-chaussée.

Dans l'étage supérieur se trouve un joli salon avec une grande cheminée où l'on entretient constamment un très-grand feu, malgré la difficulté de se procurer du bois. Ce salon a pour ameublement une grande table, des chaises, un piano avec de la musique et quelques petits tableaux; il communique à un cabinet renfermant un grand nombre de beaux tableaux, une belle collection d'antiquités romaines, de

médailles, de monnaies antiques, dont une grande partie ont été trouvées dans l'emplacement où était le temple dédié à Jupiter. Au-dessus se trouve la bibliothèque, composée d'environ trois milles volumes; à côté est le cabinet de physique et d'histoire naturelle. Plus loin, l'observatoire, où trois fois par jour on inscrit les observations météorologiques.

Il y a une vingtaine de chambres à coucher à l'usage des voyageurs, elles sont toutes extrêmement propres; on en trouve à un, à deux, à trois et à quatre lits, tous très-bons et garnis de rideaux de cotonnade rouge et blanche, à l'exception d'un petit nombre réservés aux dames, qui sont garnis de rideaux blancs.

Chaque chambre renferme en outre des chaises, une table de nuit, une toilette, et tout ce qu'on peut désirer daus les meilleurs hôtels.

Indépendamment du grand bâtiment que je viens de décrire, il y en a un autre qui sert de magasin pour les provisions et qui, au besoin, peut fournir des chambres supplémentaires.

Ces deux bâtiments sont construits en pierre; les murs sont très-épais et solidement établis; la couverture est faite de grandes dalles que le vent ne pourrait enlever.

Je ferai observer en passant que presque toutes les maisons que nous avons vues dans le Valais sont couvertes de la même manière.

A une centaine de toises de l'hospice, on trouve une grande citerne renfermant une source très-abondante dont l'eau ne gèle ja-

mais. Cette eau est conduite jusque dans la cuisine et dans la buanderie de l'hospice par des canaux souterrains; elle est très-bonne et ne glace point les dents. Un peu plus loin, au-dessus d'un rocher, on voit une croix en pierre; de là on jouit d'une vue très-étendue. Au-dessous de la citerne on voit trois petits tertres, sur lesquels on a tenté d'établir de petits jardins; mais pour toute verdure nous n'y avons vu que quelques plantes de chicorée à fleurs jaunes très-petites.

Le passage du S^t^. Bernard est connu dès la plus haute antiquité. C'était le chemin que prenaient les légions romaines pour se rendre en Helvétie. Le féroce Aulus Cécinna franchit cette montagne l'an 69 pour marcher contre l'empereur Othon. Depuis 1798 jusqu'en 1801, plus de 150,000 soldats français ont traversé le S^t^. Bernard, et pendant un an le couvent a logé une garnison de 180 hommes. En 1800, une armée de 30,000 hommes, commandée par Napoléon, passa la montagne. 20 pièces de canon, démontées à S^t^. Pierre et placées dans des troncs de bois, furent traînées chacune par 64 hommes jusqu'au haut du passage. Chaque pièce arrivée à S^t^. Rémi était remontée sur son affût. Les paysans à qui on avait promis jusqu'à 500 francs par pièce pour ce transport, ne reçurent qu'une bien minime récompense.

Disons un mot sur ces chiens, si célèbres dans toute l'Europe, et qui sécondent avec tant d'intelligence les révérends pères dans

leurs charitables et périlleux travaux. Et certes ils méritent bien qu'on en fasse une mention honorable.

Leur taille est à peu près de celle des dogues, leur couleur est fauve mêlée de quelques taches blanches, leur caractère est doux, ils ne mordent jamais et aboient peu, ils vont souvent seuls à la rencontre des voyageurs en portant quelquefois à leur cou un baril plein de vin. Le plus souvent ils sont accompagnés d'un ou de plusieurs domestiques nommés *maronniers*, dont la principale fonction est d'aller, accompagnés des chiens, à la découverte des voyageurs qu'ils sont quelquefois dans l'obligation de porter.

Ces chiens ont une intelligence toute particulière pour la recherche des voyageurs perdus dans les neiges, souvent à une grande profondeur. Ils les lèchent pour les réchauffer et les dirigent vers l'hospice. On dit même en avoir vu qui ont transporté au couvent le voyageur mort ou évanoui. Ces chiens aiment beaucoup la neige fraîchement tombée ; ils se plaisent à se rouler dessus. On assure qu'ils ne sauraient vivre long-temps dans la plaine.

Après avoir vu toutes les curiosités que renferment l'hospice et ses environs, nous acceptons le dîner qui nous est offert avec la plus franche cordialité. Puis après avoir témoigné aux révérends religieux notre vive reconnaissance pour leur bienveillant accueil, nous nous apprêtons à repartir à pied. Il est midi. Le temps est superbe ; aucun nuage n'inter-

cepte les rayons du soleil. Malgré le vent du nord, nous éprouvons une assez grande chaleur.

En moins de cinq quarts d'heure nous descendons à la cantine, en nous laissant glisser sur la neige ou de rochers en rochers. Nous ne trouvons pendant ce trajet ni arbre, ni arbuste, ni être vivant. Arrivés à la cantine, nous commençons à voir quelques chalets appartenant à l'hospice, et des troupeaux de vaches, de chevaux et de moutons qui paissent sur des pâturages rocailleux, où croît une herbe bien courte et que la faulx ne pourrait atteindre. Sur les roches nous voyons des buissons de *rhododandrum* ou rose des Alpes, dont la fleur purpurine nous fait croire de loin que c'est autant de buissons de roses.

Nous voyons ensuite quelques fleurs jaunes qui appartiennent à une espèce de chicorée, puis quelques marguerites et enfin des violettes mais sans parfum. A mesure que nous approchons de S^t^. Pierre le nombre des fleurs champêtres augmente, ainsi que les chalets. C'est aussi ici où l'on commence à trouver des lièvres, des perdrix de neige, des marmotes, et quelquefois des chamois.

A S^t^. Pierre, à Alève, à Liddes, à Orsières, on remarque des perches fichées en terre et portant d'autres perches placées horizontalement. Les habitants font sécher sur ces étendages les fèves et les gerbes de blé lorsqu'il a plu trop long-temps à l'époque des moissons.

Nous voyons çà et là quelques petits oiseaux

d'un plumage gris-cendré; ils deviennent peu à peu moins rares. L'on voit aussi des grives, des merles, des gélinottes et des faisans.

Arrivés à S[t]. Pierre, petit bourg très-sale, que l'on traverse comme si l'on passait une rivière à gué, en sautant d'une pierre à l'autre, afin de ne pas se noyer dans la fange. Un de nos compagnons témoigne le désir de se restaurer, nous l'accompagnons à l'hôtel de la Croix-blanche que nous trouvons si sale, que tout désir de nous restaurer a bientôt disparu. En examinant les travaux pour la nouvelle route, nous voyons des hommes qui sont suspendus sur un bloc de rocher pour y pratiquer une mine afin de le faire sauter; et, à peine avons-nous dépassé le bourg, qu'une explosion terrible répétée par mille échos, se fait entendre.

Ici nous trouvons des muletiers qui descendent à vide et nous offrent leurs montures dont nous profitons jusqu'à Liddes. Arrivés dans ce village, nous montons sur un char de côté qui en deux heures et demie nous descend à Martigny, où nous arrivons à huit heures du soir.

A St. Pierre et à Liddes on trouve un grand nombre de mulets destinés au transport des voyageurs ou des marchandises. A St. Pierre on paie 5 fr. pour un guide et son mulet pour aller au St. Bernard et pour le retour, si la course se fait le même jour, et le double si l'on y couche; à Liddes le prix est un peu plus élevé.

Après avoir satisfait notre conducteur, nous

n'aspirions qu'à nous mettre à table, puis à nous aller coucher. Mais il faut attendre une heure. Je l'emploie à tracer encore quelques notes.

Permettez-moi, mon cher, de faire ici l'éloge des mules et des mulets quadrupèdes. Le mulet est très-sobre, il se contente d'un peu de foin mêlé de paille hâchée, ou d'avoine mêlée de fèves, qui sont un régal pour lui. Lorsqu'il marche, il choisit les endroits pour poser son pied et cherche les traces des mulets qui l'ont précédé; s'il s'enfonce dans la neige, il attend patiemment que son conducteur vienne l'aider à en sortir. Il évite avec une intelligence admirable les obstacles qui se présentent à lui. Il est aussi têtu et opiniâtre : quand son chemin est coupé par des torrents et des précipices, il suit, comme pour effrayer le voyageur qui le monte, le bord des ravins, et c'est absolument inutile de vouloir le forcer de garder le milieu de la route. Les muletiers disent que c'est par prudence que le mulet agit ainsi, qu'il craint lorsqu'il porte des fardeaux sur ses flancs de heurter contre le rocher qui borde la route, ce qui le ferait tomber du côté opposé, et qu'il s'en éloigne afin d'éviter ces accidents. Un bon mulet bien dressé aux voyages des montagnes coûte de 20 à 28 napoléons d'or, et quelquefois davantage.

Le souper ne se fait pas attendre; parmi les nombreux voyageurs assis à notre table, se trouvent deux connaissances qui nous font grandement plaisir : l'une est le propriétaire

des forges d'Ardon, qui nous témoigne le regret de ne s'être pas trouvé chez lui lorsque nous avons visité son établissement; l'autre est l'aubergiste de la Croix-blanche à Sion, duquel nous avons été si contents. Nous trouvons le temps court dans cette agréable compagnie, et au lieu de nous coucher de bonne heure, nous ne gagnons nos chambres qu'à onze heures, moins fatigués qu'en arrivant.

Jeudi 11. Le temps étant très-beau, nous nous levons de grand matin pour visiter de nouveau la ville et les environs de Martigny.

Cette ville est très-ancienne; c'est l'ancien *Octodurum* des Romains qui, rebâtie après que Galba l'eut brûlée, obtint les mêmes priviléges que les villes du Latium. Maintenant elle est bien déchue de son ancienne splendeur. On y voit cependant plusieurs beaux bâtiments situés sur une belle place carrée d'une grande étendue qui présente un joli coup-d'œil. La *Grand'Maison*, le *Cygne* et la *Tour* sont les trois principaux hôtels qu'on trouve dans cette ville. C'est dans ce dernier, fort bien tenu par un de nos compatriotes, que nous avons logé. Sur l'extérieur de l'un des murs de cet hôtel on voit une trace à 8 pieds au-dessus du sol, qui indique la hauteur des eaux lors de la débâcle de 1818.

Le bourg de Martigny, dont j'ai déjà parlé, est un ramas de vieilles maisons qui n'offrent rien de remarquable.

Près de Martigny-la-ville on voit le château de la Bathia, situé sur un rocher très-escarpé;

il n'en reste plus qu'une tour ronde et quelques murs. Ce château a été souvent pris et brûlé tour à tour par les Bourguignons, les évêques de Sion et les comtes de Savoie.

C'est près de Martigny que croît le vin de la Marque : ce vin blanc est très-capiteux et a une odeur de pierre à fusil. On y trouve aussi beaucoup de châtaigniers, de beaux champs et de beaux vergers ; les récoltes s'y font de très-bonne heure. Mais la vigne est mal cultivée et mal soignée ; le fumier se porte dans des sacs suspendus de chaque côté du dos d'un mulet ou d'un baudet conduit par un enfant ou par une femme.

Enfin nous partons de Martigny à 9 heures, profitant de l'occasion d'un char qui retourne à vide à Lavey. Nous nous arrêtons au pont du Trient pour examiner les rochers entre lesquels passe ce torrent impétueux. Bientôt nous traversons les villages de Barma, d'Evionnaz. Nous faisons une halte à la belle cascade de Pissevache, à 1 ½ lieue de S^t. Maurice, au pied de laquelle on vient d'établir une belle scierie de planches.

Arrivés à Lavey, nous visitons la source d'eau chaude située à quelques minutes au-dessus des bains et au bord du Rhône. Nous voyons un peu plus haut une jolie cascade. Près de la source, nous examinons un éboulement considérable, venu de la montagne, et qui a failli renverser le petit bâtiment qui renferme la source.

Après nous être rafraîchis à l'hôtel de

Mr. G***, nous repartons à pied pour St. Maurice, où l'un de nous a quelques affaires à traiter avec les religieux de la royale abbaye, fondée en 360. Mais ces messieurs sont à dîner et ils ne reçoivent personne lorsqu'ils sont à table ; après le dîner, qui est fort long, ils font la siesta, ce qui prend encore une ou deux heures; de manière que nous renonçons à l'honneur de les voir ; nous ne pouvons pas même visiter l'église, qui est fermée.

St. Maurice était du temps de César la capitale des Nantuates, on la nommait alors *Tarmate* qui veut dire châteaux, et plus tard ce château fut nommé *Agaune*. Au-dessus de la ville, on dit qu'il y a une caverne que l'on nomme le *trou des fées*.

Le 22 Septembre de l'an 286 on fonda un hospice à St. Maurice pour les pèlerins ; et, plus tard, Sigismond roi de Bourgogne, fonda le monastère, qui dès lors a perdu les trois quarts de ses propriétés.

Près Evionnaz, on voit les restes d'*Epaunum*, célèbre par deux conciles qui y furent tenus. Ce village fut détruit au VIe siècle par l'éboulement du mont Taurus.

St. Maurice est une ville de 1,500 habitants ; elle n'a qu'une rue, parallèle au Rhône, bordée des deux côtés de maisons assez bien alignées, mais le passage est étroit. On y remarque l'abbaye et son église, l'église paroissiale, la maison de ville, deux hôtels où l'on paie fort cher. A l'entrée de la ville, du côté de Martigny, on voit l'ermitage de Notre Dame

du Scex, entièrement taillé dans le roc et situé à une élévation considérable au milieu d'une haute paroi de rochers ; l'on y parvient assez péniblement par un mauvais escalier.

Presque au pied de cet ermitage, se trouve la chapelle de Veroliez, située sur l'emplacement où fut massacrée la légion thébaine.

Cette légion nommée *Jovia Thebea Félix*, avait reçu l'ordre de l'empereur Maximien, de massacrer les chrétiens. Elle s'y refusa parce qu'elle était chrétienne elle-même. L'empereur la fit par deux fois décimer, mais toujours les soldats résistèrent à l'exécution de ses ordres. Enfin, il la fit passer au fil de l'épée. S^t^. Maurice, le chef de cette légion, et ses lieutenants Excupère et Candide, reçurent les premiers la palme du martyre.

Nous revoyons le beau pont d'une seule arche sur le Rhône qui communique avec la rive vaudoise ; avant de le passer nous laissons à gauche la route qui conduit à Genève par le Chablais.

En débouchant sur le canton de Vaud, on se trouve en face d'un joli bâtiment qui sert de poste à la gendarmerie vaudoise et de bureau des péages. De là un chemin, plus court que celui qui passe à S^t^. Maurice, conduit aux bains de Lavey.

Par une très-belle chaussée nous arrivons à Bex en une heure de marche. Ce trajet est très-agréable : la route est ombragée d'arbres fruitiers, surtout de noyers et de cerisiers, et

bordée de petits murs de clôture qui ne dérobent pas la vue de la campagne.

Nous descendons, ou, pour parler plus exactement, nous montons à l'hôtel de l'Union. Dans la salle où nous entrons nous trouvons nombreuse compagnie occupée du dessert d'un dîner qui nous supposons avoir été bon. Mais après avoir sonné une, deux et trois fois, personne ne se présente. L'un de nous sort et trouve sur le perron deux jeunes sommeliers, prenant leurs ébats en l'absence du maître, sans s'inquiéter nullement des voyageurs qui attendent dans la salle, et fort peu disposés de quitter leurs jeux pour nous servir. Ce que voyant, nos voyageurs prennent le parti d'aller dans un autre hôtel, (il y en a trois à Bex), pour chercher un dîner dont ils ont besoin, car il est quatre heures. Sans doute que si nous nous fussions présentés dans un bel équipage, nous aurions été reçus plus poliment et avec plus d'empressement ; mais des voyageurs pédestres ne méritent pas qu'on y fasse attention, quand bien même leurs bourses seraient bonnes à plumer.

Bex est une jolie petite ville d'environ 3,700 habitants, située sur le torrent de l'Avençon. Les environs sont très-productifs en bon vin, en châtaignes excellentes et en beaucoup d'autres fruits. C'est à une demi-lieue au-dessus du bourg que sont situées les salines qui fournissent la plus grande partie du sel qui se consomme dans le canton de Vaud.

De Bex nous cheminons à Aigle en passant

sous Ollon, grand village, riche par ses productions en vin, châtaignes, fruits, légumes, etc., et, où chaque automne il se tient une grande foire qui attire de très-loin un grand nombre de personnes. L'on prépare dans ce village d'excellentes saucisses dont il se fait une grande consommation lors de la foire.

Nous arrivons à Aigle après avoir passé devant plusieurs carrières de marbre noir qui se trouvent sur la route.

Mr. M***, à l'hôtel de la Croix-blanche, s'empresse de nous faire servir un excellent souper et de bons lits dans lesquels nous allons nous reposer des fatigues de cette journée.

Le lendemain, vendredi 12 Juillet, à six heures du matin, la Dame du lac vient nous inviter à faire la course jusqu'à Villeneuve. Nous passons sous Yvorne, grand et beau village, bâti sur l'emplacement qu'occupait le village du même nom qui fut enseveli en 1584 sous les débris d'une montagne voisine, qui s'écroula à la suite d'un tremblement de terre. J'oubliais de vous dire que c'est à Aigle que s'ouvre la vallée des Ormonts et que débouche la belle route qui conduit au Sépey, et qu'un très-beau pont en marbre a été construit en 1840 sur la Grand'Eau, à l'entrée de la ville.

Nous passons à Roche, ancien village, qu'a illustré le célèbre naturaliste Haller, qui fut long-temps directeur des salines de Bex.

Arrivés à Villeneuve, nous nous embarquons immédiatement sur l'Helvétie qui nous

transporte à Vevey, où nous descendons.

Nous visitons le château en construction que fait élever Mr. C*** au bas de la place du marché. Ce bâtiment, qui ne tardera pas d'être achevé, représente l'une de ces magnifiques demeures construites à l'époque de la renaissance, dans le genre des palais délicieux que construisirent les Maures durant leur domination en Espagne, mais avec encore plus de perfection, parce que tout en imitant l'ancienne architecture gothique, on a profité des progrès que les arts ont fait depuis cette époque.

Vevey est une jolie ville d'environ 5000 âmes, bien bâtie, dans une plaine au bord du lac; la plupart des rues sont droites, bordées de belles maisons. Elle possède un grand nombre d'auberges, peut-être beaucoup trop pour les besoins, surtout depuis qu'on a construit le gigantesque hôtel Monnet, qui seul peut suffire à loger non-seulement tous les Anglais et les Anglaises qui visitent Vevey, mais encore tous les autres voyageurs qui aiment à payer cher. Quant à nous, pauvres voyageurs pédestres, nous allons dîner dans un grand restaurant qui se trouve dans la maison du bureau des postes, où nous avons été très-bien servis, et nous trouvons une fort bonne compagnie de Messieurs qui ne s'occupent nullement de politique, mais qui discutent gravement et longuement pendant le dîner pour savoir s'il convient de mettre un gros ou un petit tuyau à la fontaine de la Croix-blanche. Un vieux grognard opine pour le petit, un jeune homme

pour le gros tuyau, et la majorité décide qu'on aura tous les deux.

On voit à Vevey une très-belle place destinée aux marchés et aux foires qui ont lieu le mardi. Une jolie halle aux blés fait face au lac. Le palais C*** décore le bas de la place du côté du couchant. Dans l'intérieur de la ville se trouve le collége, vaste bâtiment neuf, et l'église Ste. Claire. Au-dessus de la ville, on voit l'antique temple de St. Martin, près duquel est une vaste terrasse ombragée de maronniers, d'où l'on découvre une vue magnifique sur le Léman ; au nord de cette place est le cimetière, vrai jardin, qui ne le cède à celui du père Lachaise que par l'étendue.

En fouillant dans mes notes, je trouve les vers suivants que j'ai trouvé écrits sur une porte de vigne :

V Visitant les pays où le hasard me livre,
E En voici le plus beau qui soit mis en mon livre.
V Vraiment, sans mépriser la demeure des dieux,
A Avec un grand plaisir j'y voudrais toujours vivre.
Y. Y eut-il un séjour plus charmant dans les cieux ?

Nous avions une grande envie d'aller visiter la Tour de Peilz, petite ville à cinq minutes de Vevey, mais l'heure de s'embarquer pour Ouchy est venue, et nous n'avons que le temps nécessaire pour retourner prendre nos sacs et nos bâtons, nos fidèles compagnons de voyage.

Le temps a changé, un vent violent s'est élevé ; une frêle nacelle qui doit nous transporter à bord du bateau à vapeur, peut à

peine résister au vent impétueux qui, malgré toute l'adresse des bateliers, menace de nous faire chavirer. Nos pauvres postérieurs sont inondés par des vagues qui viennent nous assaillir sur les bancs où nous sommes assis, car pour se tenir debout là chose n'est pas possible; enfin, après une demi-heure d'angoisses nous atteignons le pont du paquebot, où nous sommes un peu moins balancés. En deux heures nous arrivons sains et saufs dans le port d'Ouchy ; nous trouvons l'omnibus qui nous transporte à Lausanne où nous arrivons à six heures du soir, le vendredi 12 Juillet 1844, fort satisfaits de notre course et pleins de gratitude envers Dieu de ce qu'il a permis que nous ayons fait un heureux voyage.

Le récit de notre course au S^t. Bernard se termine ici. Maintenant je vais, mon cher ami, vous faire encore part de quelques-unes de mes observations :

Le canton du Valais n'a pas moins de 40 lieues de longueur, depuis S^t. Gingolph jusqu'au canton d'Uri, et sa plus grande largeur, en y comprenant les montagnes depuis la Gemmi au Mont Rose, est d'environ 16 lieues. Il a pour voisins au nord les cantons de Vaud et de Berne, à l'orient ceux d'Uri et du Tessin, au sud le royaume de Sardaigne qui le limite aussi avec le Léman du côté occidental. Il renferme plusieurs vallées dont la plus grande est celle du Rhône, ainsi nommée parce qu'elle est baignée par ce fleuve depuis sa source au pied du mont la Fourche (à 4266 pieds au-dessus

du lac Léman) jusqu'à son embouchure dans le lac ; sa largeur varie de 2 à 15 lieues et souvent elle n'a que le quart de cette largeur. La seconde vallée est celle d'Entremont qui commence près de Martigny et finit à Saint-Pierre. Les autres vallées sont celles de Geren, d'Egine, de Binnen, de Saas, de S^t^. Nicolas, de Tourtemagne, d'Anniviers, d'Hérens, de Bagne, de Ferret, de Trient et d'Illier. La population du canton du Valais est d'environ 80,000 âmes.

Le climat du Valais est très-varié: dans l'espace d'une journée de marche on peut voir les climats et les produits de toutes les zones, depuis la Sicile jusqu'à l'Islande.

Dans bien des localités, comme par exemple aux environs de Martigny, de Sion, il n'est pas rare d'y voir monter le thermomètre jusqu'à 30°, tandis qu'au S^t^. Bernard il va rarement à 5°. Les moissons se font en des endroits en Juin ou au commencement de Juillet, tandis qu'en d'autres elles ne se font qu'en Octobre.

La presque généralité du sol est favorable à l'agriculture; on y récolte abondamment du blé, du vin et une grande quantité de fruits. Le Valais offre aux botanistes un vaste champ de plantes médicinales et autres que l'on chercherait en vain ailleurs.

Le pays abonde en minéraux de tout genre. Il y a des mines de fer abondantes et d'autres minerais, mais qui ne sont pas exploitées.

Le miel de Martigny jouit d'une grande réputation. On s'en sert pour la fabrication

de l'hydromel, liqueur fort estimée dans le Valais.

Le Valaisan est sobre, très-attaché à sa religion (catholique); il est doux, honnête, très-complaisant et très-fidèle. Sa démarche est un peu lourde, ce qui provient de ce qu'il habite un pays montagneux. Il est presque constamment vêtu d'habillements bruns en laine. Dans les montagnes les bas de laine sont portés toute l'année. On y rencontre de jolies filles, mais leur costume n'est pas élégant, même le dimanche. *

* Voici une anecdote qui nous a été racontée par notre guide:

Un maçon, accompagné de ses deux fils, jeunes encore, après avoir terminé sa campagne retournait chez lui; il était porteur d'une somme de 93 fr. 15 c., fruit de ses épargnes. Arrivé à la cantine il s'aperçoit qu'il a perdu sa bourse; il rebrousse chemin jusqu'à St. Pierre pensant la retrouver, mais hélas! nulle trace, il la croit bien perdue; il se lamente; avec quoi fera-t-il des provisions pour passer l'hiver avec sa famille! Il s'adresse au curé de St. Pierre qui lui donne quelque argent pour continuer sa route, et lui promet de faire des recherches pour tâcher de retrouver son trésor, car pour le maçon 93 fr. sont plus que pour bien d'autres ne le serait une somme cent fois plus grande. Après avoir laissé son adresse au curé et l'avoir remercié, il se remet en route pour gagner l'hospice du St. Bernard. Deux heures après son départ, une pauvre vieille femme se présente chez le curé, et lui annonce qu'elle vient de trouver une bourse de peau renfermant de l'argent, qu'elle ne l'a pas ouverte *afin de ne pas être tentée par le diable*, que cet argent n'étant pas à elle, elle prie Mr. le curé d'en disposer. Celui-ci lui annonce qu'il connaît le propriétaire et lui raconte ce qui est arrivé au maçon; en même temps il lui offre une récompense qu'elle refuse, priant le curé de donner cette récompense à un guide pour qu'il porte de suite la bourse au maçon

Pendant les six jours que nous avons mis à parcourir le Valais, nous n'avons entendu aucun jurement.

Les muletiers ne jurent point, ils ne battent pas non plus leur monture comme le font ailleurs la plupart des charretiers. Ils se contentent de parler à leurs bêtes d'un ton sec.

Les habitants des montagnes, hommes, femmes et enfants, nous saluaient fort poliment. Nous n'avons vu aucun enfant nous demander la charité, et bien peu de ces crétins qu'on dit y être si nombreux.

Il y a assez peu d'industrie dans le Valais, cependant on y trouve outre les forges d'Ardon dont j'ai parlé, une fabrique de fil d'archal et de clous à S^t^. Gingolph, ainsi qu'une papeterie et une verrerie à Monthey, une papeterie à Vouvry, une fabrique de draps à Octan près Martigny, une fabrique de tabac à Sion qui travaille pour le compte de l'état, la vente du tabac étant restée en régie depuis la domination française; aussi voit-on moins de fumeurs incommodes en Valais que dans le canton de Vaud. A Salvan, il y a des carrières d'ardoises employées pour la couverture des bâtiments, il s'en exporte beaucoup dans les cantons de Vaud et de Genève.

qui doit s'être arrêté à l'hospice. Un jeune homme s'offre d'y aller et ne veut pas être moins généreux que la vieille. Il monte à l'hospice où il a le bonheur de trouver le maçon à qui il remet la bourse, sans vouloir recevoir de récompense.

Il n'y a pas beaucoup de commerce, il se borne au transit de quelques marchandises qui viennent d'Italie par le Simplon ou le Saint-Bernard.

On distille dans le pays de l'excellente eau-de-cerise qui est presque toute exportée sous le nom de kirschwasser.

Nous n'avons pas vu un seul individu pris de vin, ni entendu de ces cris assourdissants qu'on nomme chez nous des chants. Le dimanche y est aussi mieux observé que dans les communes de la rive droite du Rhône.

Il n'y a, dans le Valais, aucune imposition sur les fortunes, point de droits de mutation, point de timbre. Les revenus de l'état consistent dans ce qu'il perçoit pour droits d'entrée, pour la ferme du tabac, la vente du sel, le revenu des postes, les permis; et quelques revenus des biens appartenant à l'état. Avec ces modiques ressources, le gouvernement marche tout aussi bien qu'ailleurs où l'on dépense cent fois plus.

Les routes sont belles et bien entretenues; les voyageurs ne sont point inquiétés à chaque instant pour leurs passeports ou pour leurs effets, comme il arrive dans les pays voisins.

Voilà, mon cher ami, ce que j'avais encore à vous apprendre sur le Valais, pays que j'ai visité pour la troisième fois et toujours avec le même plaisir, et où j'ai reçu le même bon accueil.

Heureux pays, où la majorité des habitants sait faire respecter aux esprits brouillons la

religion et ses ministres, les magistrats et les lois !

L'an prochain, si Dieu m'en accorde la faculté, je me propose d'aller visiter le Haut-Valais et de visiter les galeries du Simplon. En attendant, adieu, mon cher.

VOCABULAIRE

DE

MOTS PATOIS,

SUIVANT LES

DIFFÉRENTS DIALECTES DE LA SUISSE FRANÇAISE.

Extrait de divers ouvrages manuscrits ou imprimés,
et destiné à servir de complément au

RECUEIL

DE MORCEAUX CHOISIS EN PATOIS.



Abadar, signifie hausser, soulever, relever, ramasser. (*Gruyère.*)

Aberdzi, héberger, recueillir pour loger. Il sert aussi à désigner cette coutume populaire connue dans la Suisse allemande sous le nom de *kiltgang*, et en vertu de laquelle les jeunes filles reçoivent les garçons chez elles pendant la nuit. On dit d'une jeune fille qui a ainsi reçu quelqu'un chez elle : « *l'a aberdzi.* »

s'Abotassir, s'accroupir sur les talons.— *On botasson* désigne un petit homme, un enfant, tous ceux qui ne dépassent pas la hauteur d'un homme accroupi.

Acouillir, jeter; *accouilli frou*, jeter dehors; signifie aussi simplement faire sortir (des animaux de l'étable).

Acué, *acoué*, force; *pou d'acoué*, peu de force.

Acuta, écoutez. (*Conte du Craizu.*)

Adauhir, adoucir. (*Gruyère.*) Ailleurs on dit *adauci*.

Adeissivo, *adiussivo*, adieu; ou plus exactement à Dieu soyez-vous, Dieu soit avec vous.— On dit aussi plus brièvement, *atzivo*. (Voyez la *Pinte où l'on va.*)

ADÌ, *adé*, toujours ; *và-lai adî*, vas-y toujours.

ADJEINDRE, atteindre.

ADZE, f., haie.

AFFETA, terme de fromagerie qui veut dire le cailli aigri ou tourné préparé pour faire le fromage. (*Gruyère.*)

AGAFFA, manger gloutonnement, dévorer; *agaffa tou zagnellets*, dévorer les petits agneaux. (*La Fieranda.*)

AGASSE, f., pie (oiseau).

AHRMA, ame. (*Ecl. de Virg.*)

AILLON ou *haillons*, de *biau z'aillon*, de beaux habits, de beaux vêtements.

ALAÏGRO, joyeux. (*Moudon.*)

ALOGNE, f., noisette.

AMOLLIE ou *ameillo*, souple, docile, obéissant.

AMONT, m., en haut; c'est l'inverse de *avô*, en bas.

ANCHAN, *acien*, titre biblique de l'Apocalypse, XII, 9. (*Gloss. patois de M. Bridel.*)

ANHIANS, les anciens, mes anciens (*Ecl. de Virg.*), ne diffère du précédent que par la prononciation qui est celle de la Gruyère.

APPLIANA, aplanir.

APPLIEI, attelage de chevaux ou de bœufs ; *on böun appliei*, signifie un bon attelage.

APPLIÉÏ, atteler.

Arar ou plutôt *ara*, labourer avec la charrue.

Ariar ou *aria*, traire (les vaches.)

Armaille ou *ermaille*, vache.

Armailli ou *ermailli*, pâtre, berger, spécialement vacher.

s'Assoupar, s'achopper contre quelque chose; butter, broncher.

Asstou, bientôt, tantôt, vîte, peu s'en faut.

Atçosar, apaiser la soif. (*Ecl. de Virg.*)

Atzivo, adieu, bonjour. (Voy. *Adeissivo.*)

Aula, f., marmite, pot à cuire.

Aullie, aiguille.

Aurtas, autel. (*Buc. Virg.*)

Auskauairon, nom d'un petit lutin portant une queue (*kaua*) retroussée. (*Gloss. de M. B.*)

Avellie, m., abeille, f.; on dit aussi dans quelques contrées *as*.

Avovar, *avouvâ* et *avouâ*, avouer.

Avu, signifie un visionnaire, un voyant, espèce de prophète. *Avu* peut aussi signifier beaucoup, très.

Baclia, fait, fabriqué (à la hâte et à la légère).

Bacon, m., lard.

Badeir, m., *badeire*, f., paresseux, paresseuse, qui ne peut se fixer à rien.

Bagné, f., petite vache; on la désigne aussi par *modze*, genisse.

Bâgne, f., baignoire.

Bagnolet, m., baquet; vase de bois de forme ronde, très-large et peu profond, dans lequel on dépose le lait dans les laiteries.

Baillo, *bailli*, donné.

Balalarmo, vaurien, qui se plaît à faire des niches. (*Charivari.*)

Balamin, doucement; *tò balamin*, tout doucement.

Bantze, pupitre; se dit du greffe d'un tribunal, de l'étude d'un notaire. (*Craizu.*)

Bardouffliar, barbouiller, salir; *inbardoufliar la potà*, salir la figure, le visage.

Barna, *bauna*, grotte naturelle dans les rochers. (*Sauvage du lac d'Arnon.*)

Barrà, arrêté, empêché. (*Ranz des vaches.*)

Bélossé, prunelle, fruit de l'épine noire.

Benesson ou *bénechon*, fête patronale d'une église ou d'un village.

Béqué, une bête, un animal. (*Villeneuve.*)

Bénetta, f., une petite ruche, (diminutif de *béna*, ruche).

Berdzi veut dire un berger de troupeau.

Bergir, verser. (*Buc. Virg.*)

Berlo, m., l'une des pointes ou dents d'une fourche ou de quelqu'autre instrument à deux ou plusieurs pointes.

BERNADA, f., vieille femme qui fait quelques cérémonies aux fêtes de mariage.

BERNAR ou *berna*, m., pelle à feu, f.

BERNAUSA, f., distribution de crême qui se fait à la mi-août à tous les pauvres qui se rendent aux châlets de Sanetsch, d'Aï, etc. (*S. du lac d'Arn.*)

BÉROUD, m., *bérouda*, f., mal peigné, échevelé, de là, sot, radoteur.

BESSON, *bessona*, jumeau, jumelle.

BETAR, mettre, poser; on dit aussi *betà.*

BETASSU, m., viande de bœuf cuite.

BATTIORET, maque, machine pour ébriqueter le chanvre, et *battiorar*, l'ébriquer.

BATOILLIR, causer sans savoir ce qu'on dit.

BATOILLIE, causeuse, une babillarde. (*Neuchâtel.*)

BAU, un bœuf.

BATZI, baptême.

BEDANDE (*lo*); c'est le nom du maître des basses-œuvres, que l'on donne aussi au démon. (*Gloss. de M. B.*)

BEDOUMA, f.; femme ou fille stupide, qui approche de l'imbécillité.

BETÀ, voyez *bouta.*

BETETTA, une petite bête; on dit aussi *bê-tie.*

BETION, m., un cochon.

BÉTOR, m., *bétorse*, f., tordu, tordue de travers, mal fait. (*Chanson du 14 Avril.*)

BETORNA, m., bouc châtré.

BETTON, résidu de lait caillé; on emploie aussi ce mot pour désigner le lait d'une vache qui vient de faire le veau.

BEURATAIRE, *brecanna*, *bourcanna*, beurrière ou barrate qui tourne avec une manivelle. On dit aussi *bourriare* et *bouratair*e.

BI, m., beau; *balla*, f., belle.

BITA-CROTZE, bête à griffes, nom du démon. (*Glos. de M. B.*)

BLIAN, blanc.

BLIOSSI, pincer, blesser en pinçant.

BLIU, bleu, et dans quelques endroits, *per*, pour bleu.

BOCCAR, *bognir*, braver en secret.

BOCCON, m., morceau; *bocounet*, petit morceau.

BOEUBÉ, m., fils, garçon, (*Brevine*, *N.*); ailleurs on dit *bouibo*, *boébo*, *buébo* ou *boubo*.

BOLON, m., bourgeon, œil du cep de la vigne.

BÔMA, f., caverne; voy. aussi *barna*, *bauna*.

BORDON, m., bourdon, grosse mouche; se dit aussi d'une personne qui gronde et qui trouve à redire à tout, *ye bordouné*, il bourdonne.

BORINFLIA, f., boursoufflée, etc.

BORINFLIO, m., boursoufflé, très-enflé.

BORNI, m., fontaine.

BOSSÉ, m., tonneau.

Bosson, m., buisson.

Botollie, f., bouteille.

Botscheï, faire boucherie, tuer un animal pour le manger. (*Brevine, N.*)

Botta, *botté*, m., soulier. (*Pays-d'Enhaut.*)

Botzar, m., *botzarda*, f., bouchard, boucharde; on le dit aussi d'un cheval ou d'une vache qui a une tache blanche sur le front.

Botze, f., bouche.

Botzi, cesser; *plliau sin botzi*, il pleut sans cesser. (*La Cara de pliodze.*)

Bourguet, m., un dévidoir.

Bourla, m., brûlé; *bourlaïe*, brûlée; *bourlentes*, brûlantes. (*Ecl. de Virg.*)

Bouta, mettre; *bouta lo iké*, mets-le là.

Bovairon, m., berger; *bovairouna*, bergère.

Bovi, berger de cochons. (*Brevine, N.*)

Braga, vanter une chose.

Brame, *brama*, *brameri*, gronde, gronder, grondeur. (*La Pinte.*)

Brasso, m., celui qui prend plaisir à s'ingérer dans les affaires des autres; *brassa* est le féminin et a la même signification.

Brè, bouillon.

Brego, un rouet à filer le chanvre ou le lin. *Brego* signifie aussi, boue, floque d'eau bourbeuse.

Brenté ou *brenta*, nom que l'on donne à un vase

servant à porter du vin, ou autre liquide, sur le dos, une hotte à vin.

Brequenna, beurrière dans les montagnes de Neuchâtel.

Bressaula, f., merveille, espèce de pâtisserie.

Brétzir, se cailler, se figer; se dit surtout du lait.

Briaco, *briaca, braca*, brouillon, terme de mépris.

Brire, f., tremper dans de l'eau bouillante pour ramollir; on *brit* le cochon tué, afin d'avoir plus de facilité à le dépouiller de son poil.

Brire, signifie aussi *bruir*, gronder. Il se dit du bruit d'un orage lointain, de la grêle qui tombe, du bouillonnement de l'eau dans une chaudière, de celui des vagues, etc.

Brison, bruit sourd et fort.

Broquetta, soupe au lait.

Brullir, mugir, beugler. On dit ailleurs *brouillt.*

Brutar, gronder, murmurer; on dit aussi *bâètar*, crier très-fort, très-haut.

Buébo, bovairon. (*Gruyère.*)

Buli et *bouli*, m., bouilli, viande de bœuf cuite à l'eau.

Buro, m., beurre.

Burita et *bourita*, f., une cane, (oiseau) de basse-cour.

Bussir et *boussi*, heurter, faire du bruit.

Butzellie et *betzillie*, f., copeaux de bois; *butzellion* et *betzellion*, m., petits copeaux.

Buya, f., lessive; *buyandaire*, lessiveuse.

Buzon, f., une fourmi.

Cabe, une chaise. (*Valais.*)

Cafornet, m., se chauffer sur un feu de charbon, comme par ex. avec un chauffe-pied. (*Craizu.*)

Cambliar, enjamber, franchir en sautant.

Capitô, une somme, un capital. (*La Pinte.*)

Capotar, *tsapota*, *tsapliota*, taillader, couper, chaploter du bois.

Capoti, m., gâte-métier, bousilleur.

Carcouaille, f., hanneton. (*Neuchâtel.*) Ailleurs on dit *cancouarnes* ou *cancouares*.

Carroze, *qué lou cayons medzivon*, les gousses que les porcs mangeaient. (*Histoire de l'enfant prodigue*, *N.*)

Cassarou (*lo*), qui brise tout, sorcier; sign. aussi diable. (*Gloss. de M. B.*)

Catzeta, f., poche de vêtement; on dit aussi *fata*. *Catzeman,* ouverture de chaque côté d'une jupe qui correspond avec la poche.

Caur (mon), mon cœur. (*Ecl. de Virg.*)

Cayon, m., cochon, m., le féminin est *trouye;* ces deux mots servent aussi à désigner quelqu'un de très-sale, *lé kôfô kemin on cayon*, etc.

CEIN, *sosse*, ceci, cela.
CELLAY, cave. (*Valais.*)
CHÂ, facilement. (*Ecl. de Virg.*)
CHAMBÉRON, *tsamberon*, m., écrevisse.
CHAUTERAI, nom donné à un *prétendu* lutin très-agile, qui saute sur les toits et dans les forêts de *Dommartin*. (*Gloss. de M. B.*)
CHAVON, *tzavon*, finis.
CHEIN, *cin*, cinq; *chincanta*, cinquante. (*Lé Valet.*)
CHETTA ou *satta*, sabbat, ou assemblée nocturne de sorcières; signifie aussi *vacarme*, *grand bruit*, *loge maconique*, (*Gloss. de M. B.*)
CHEURTZO, espèce de vêtement de femme, comme qui dirait une robe de chambre, un surtout. (*Craizu.*)
CHORAULA, ou *cordula*, ou *coraule*, ronde, danse.
CHOTTA, f., abri; à la *chotta*, à couvert, à l'abri; *achottâ*, abriter. *Veni vo z'achottâ*, venez vous mettre à l'abri.
CHOUMA, f., ânesse.
CLAOU, crême. (*Coraula de Gruyère.*)
CLIOU, un clou; *cliou*, signifie aussi fermé; *cliou la porta; de clioure*, fermer.
CLIOULA, clouer.
CLIOTSE, une cloche.
CLLIA, clair; *traubllio*, trouble.

Cllia, f., une clef.

Cô, ce qu'on met dans le lait pour le faire cailler.

Coaiti, se dépêcher, se hâter.

Coaitia, f., pressée et aussi craintive.

Cocco, m., coq (*Moudon*); on dit aussi *on pù*.

Comba, vallée.

Conchence, la conscience.

Conollie, f., quenouille, (*Craizu.*)

Coquié, pl., noix; au sing. *coqua*. *Côquié* signifie quelque. (*Craizu.*)

Corbé, m., corbeau, oiseau.

Cordre, *corsu*, être content du bien arrivé à quelqu'un, *ye faut bin lo lat cordre, là bin mereta.*

Corsadzo, corsage, partie de vêtement sur la poitrine, *sur l'au corsadzo, on bi boquet l'an beta.* (*Chanson du 14 Avril.*)

Cortisont, parcourent; proprement caressent, courtisent. (*Ecl. de Virg.*)

Cosandei, m., *cosandeire*, f., tailleur, m., tailleuse, f.

Cottai, *coterd*, m., assemblée devant une maison, pour faire conversation le soir. *Coterdzî*, faire la conversation le soir au *coterd*.

Cottar, pousser ou fermer la porte, appuyer, affermir, consolider.

Cottèria, une aiguillée de fil.

Cotzon, la nuque.

Couäite, f., hâte.

Coureyé, badiner. (*Neuchâtel.*)

Couson, m., souci, inquiétude.

Coutéran, habitant de *La Côte*. (*Vaud.*)

Coutzé, m., le sommet, le plus haut, *au coutzé don arbro*.

Couzena, cousine (*Craizu*); *couzena*, signifie aussi cuisine.

Covei ou *côvâ*, m., étui où le faucheur met sa pierre à aiguiser la faulx.

Covet, m., est un petit vase de fer ou de pierre où l'on tient de la braise allumée qui tient lieu de chauffe-pied.

Craïetet, craindre; ne *craïetet ret*, ne craignez rien. (*Savagnier, N.*)

Craizu, m., lampe; on dit aussi *croset* ou *crozè*.

Cresenâ, craquer, faire du bruit; se dit au figuré dans le sens de grommeler. *Ne vin pas cresenâ per tque*, ne viens pas grommeler par ici.

Critze, f., espèce de corbeille à porter derrière le dos et sur la tête.

Crouyo, mauvais, méchant.

Crutschu, m., la coque ou l'enveloppe de la noix, ou d'un œuf.

Crutze, aill. *courtze*, m., son séparé de la farine.

Crutze, ailleurs *courtze* ou *curtze*, m., cruche, monnaie; c'est le quart d'un batz.

Cucarâ, un hanneton.

Cudiau ou *coudiau*, m., orgueilleux; *cudiausa*, orgueilleuse. Se dit de ceux qui veulent paraître plus qu'ils ne sont ou s'élever au-dessus de leur condition.

Cudî ou *coudit*, tâcher; *cudive* ou *couditve*, f., il ou elle tâchait.

Cudji, voulu. (*Moleson.*)

Cudo, je crois; *l'étian cudo, d'hi-ze-houé*, ils étaient je crois dix-huit. (*Le Valet.*)

Cué, *kué*, queue; ailleurs *cuva*.

Cuedi, cru, croire; *la cuedi écriré nà lètra*, il a cru écrire une lettre à... (*La Pinte.*)

Cure, f., folle; on dit aussi *ôna foula*.

Curti ou *courti*, m., jardin.

Cutsetta, *cutsette*, petit lit; on dit aussi *on p-tiou lli*.

Cutsi, couché, dans un lit ou sur le foin. A Savagner, C. de Neuchâtel, on dit *cutchie*.

Danhïr, danser (*Ecl. de Virg.*); on dit ailleurs *dansi*.

Datto, la date, du mois. Ce mot, dans quelques localités, veut dire *avec*.

Daû, m., doux; *dauha*, f., douce; *daus*, pl. (*Ecl. de Virg.*)

Dé, m., feuillage de sapin, branche de sapin.

DÉBADA, inutilement, en vain.
DÉBOUBENAR, exciter à une grande gaîté.
DÉBOERZE, faire du mal. (*Savagnier*, *N.*)
DÉBUELAR, démêler, un écheveau de fil; se prononce ailleurs *débouella.*
DÉCRÉCHON, f., discrétion. *Dion que son à la décréchon*, on dit qu'ils sont à discrétion. (*La Pinte.*)
DÉCIRE, déchire, on me fait mal. (*Verrière*, *N.*)
DEVALES, dettes.
DÉGUELLIR, abattre, démolir. (*Craizu.*)
DÉGUÉGNÉ, *dégogni*, dégoûté. (*Moudon.*)
DÉGOURECHA, décousu, gâté, déchiré.
DEHIENT, éteint (*Ecl. de Virg.*); ailleurs *détient.*
DEÎ, *dai*, *da*, m., doigt.
DEJAPPA, aboyer.
DÉLAU, f., dépit.
DJUÉ, jouer, jeux. (*Neuchâtel.*)
DELÈSE, f., une porte de haie, (un clédar.)
DEMENDZE, dimanche; les autres jours de la semaine se nomment *delon*, lundi; *demâ*, mardi; *demicro*, mercredi; *dedjâu*, jeudi; *devendro*, vendredi; *dessandô*, samedi.
DEMORAR, demeurer; *se demorar*, s'amuser.
DEMOEDGE, elle s'impatiente d'aller conter, etc. (*Savagnier*, *N.*)
DERBON, m., taupe, f.

Der, m., un dé à coudre.

Derbi, *derbiez*, sapin. (*Ormont.*)

Dépatzi, dépêché, hâter.

Dépuera, abimer, mutiler, épouvanter. *Yo vo la dépouera dû la tête à la grellie.* (*Craizu.*)

Dérotzir, mot énergique qui signifie faire tomber en dégringolant. Voyez aussi *deguellir*, *tzesi.*

Dérouvenar, rouler en bas un ravin.

Descheindre, descendre. (*Le Valet.*)

Dessuyir, contrefaire.

Détertin, mauvais sujet, ou plutôt farceur.

Détorbar, détourner quelqu'un de son ouvrage.

Détrau, grande hache de charpentier, servant à dégrossir le bois de charpente.

Detzemenar, se fourvoyer, se tromper de route.

Dévesa, parler, causer.

Devéti, m.; *dévetia*, f., déshabillée; *detsau*, déchaussé.

Devora, dévorer.

Devoseir, signifie parler en mal de quelqu'un, se faire causer après.

Dévoudi, dévider, du fil. (*Neuchâtel.*)

Dgeneuille, poule. (*Savagnier, N.*)

Dgithe, f., pâturage bas et abrité qui est printanier.

Dgittes, pièces de bois qui supportent le plancher d'une grange.

DJALLE, gèle; *dedjalle*, il dégèle; *djalla*, gelé. Ailleurs *dzale*, *dèdzale*, *dzala*.

DJEIBLIE, cage, prison; ailleurs *dzébe*. (*Charivari.*)

DJEINTHE, f., c'est le revenu des vaches en général, comme beurre, fromage, etc.

DJENOAIDGE, f., sorcière; *dzerdzelliau*, m., effrayant, épouvantable.

DJÉRA, jurer; *djeravan*, ils jurèrent; ailleurs *djura*. (*Le Valet.*)

DJIGARE, *gigare*, *guigare*, joueur de violon.

DJIGNO, m., nom du berger ou vacher qui tient le premier rang après l'armailli.

DJOBIÂ, causer. (*Neuchâtel.*)

DJOURE, se tenir tranquille; *vau tou djoure?* veux-tu te tenir tranquille? *djou*, tiens-toi tranquille; ailleurs *dzoure*.

DJU, jeu, s'amuser. (*Craizu.*)

DIÉ (*mena*), faire un bruit épouvantable pendant la nuit. En celtique, *dian*, *dien* est le nom d'un démon. (*Gloss. de M. B.*)

DIETZO, m., baquet large et peu profond où l'on dépose le lait.

DIEU VOS AIDAI, Dieu vous aide, la plus belle des salutations.

DI-ORRA, dès à présent; on dit aussi *du-orra*.

DOLEIN, m., *doleinta*, f., petit, faible.

DOLIRÂUS, doulourenx. (*Ecl. de Virg.*)

DONNA, f., mère; on dit aussi *maré*, *ouna bouna maré*, *ouna bouna donna*.

DOTZIR, *s'adotzir*, monter sur quelque chose, se percher.

DOUSSETS, gousses. (*Brevine*, *N.*)

DOU, *dué*, deux.

DOZÉ, douze.

DOZANNA, douzaine.

DREMI, dormir; *dremessent*, qui dorment, qui sont tranquilles (*Ec. de V.*); aill. on dit *droumi*.

DRUZE, f., fumier.

DUHIAUR, douceur. (*Ecl. de Virg.*)

DUTZIRE, f., une chute d'eau.

DZANLLIA, f., mensonge.

DZAUQUAR, rester sans rien faire, s'assoupir.

DZERNA, poule. (*Verrières Suisses.*)

DZERROTIRÉ, jarretières; *dzénau*, genou. (*Craizu.*)

DZJOR, m., le jour; on dit aussi *dzor*.

DZOUIE, f., la joie.

D'ZOUVÉNA, f., jeune; *lè dzouvene et lè villie*, les jeunes et les vieilles.

DZENS, gens; *dzens de bantze et de pliomme*, gens de bureaux.

DZEURS, jours; *mé viliou dzeurs*, mes vieux jours (*La Côte.*)

DZUDZO, m., juge, juge de paix.

s'EBALOIII, se réjouir. (*Le Valet.*)
s'EBAUDIR, s'égayer.
EBAY, étonné; *ebayèmé'-n*, étonnement.
EBÔBI, étonné; *ébôbia*, étonnée.
EBOURDELLIR, rire à se tenir les côtes. — *Ebourdellir* signifie à Lavaux éventrer.
ECAURE, battre le blé à la grange.
ECOALA, f., écuelle. (*Cara de pliodze.*)
ECOFEI, m., un cordonnier.
ECORDZA, *écordja*, *écourdja*, f., fouet.
ECOUESSI, proprement impotent, puis faible, qui a peu de force. (*Charivari.*)
ECOURDJA, un fouet; *écourgiar* dans l'*Ecl. de Virg.*
ECOVA, balayer; on nomme *écové* une espèce d'écouvillon qui sert à balayer l'intérieur d'un four à cuire le pain.
ECU-BLLAN, m., écu-blanc, ancienne monnaie d'argent valant 3 fr. ou 4 fr. 50 c. de France.
EFOLIAUZE, f., effeuilleuse de vigne.
EGA, ou *cavalla*, f., jument.
EGAÏ, égayer, un pré.
EGASIN, eau-de-vie; *égasin dé flliau dé lis*, dans laquelle on a mis des fleurs de lis, et dont on se sert à la campagne pour guérir les contusions, etc.
EGE, f., collier d'un cheval, le harnais; on trouve aussi quelquefois *egé* pour *je*.

Ehlavo, m., esclaye. (*Ecl. de Virg.*)

Ehreinte, f., étreinte. (*Ecl. de Virg.*)

Eige, je, *eig-n'é pas profita*, je n'ai pas profité. (*Buc. Virg.*)

Eimmordjaie, f., bien entrain.

Einemis, avoir les *einemis*, c'est être possédé du démon; *eintzaraihi*, faire un charme, pour empêcher les animaux malfaisants et le démon de venir à la maison.

Eingreindzi, mettre de mauvaise humeur.

Einherba, empoisonner avec des plantes vénéneuses. (*Gloss. de M. B.*)

Einnoïaudze, f., ennuyeuse.

Einnortzi, enchanter, charmer, ensorceler, attraper. (*Charivari.*)

Einordzchi, ensorceler, charmer. (*Gl. de M. B.*)

Einortzemein *d'espri*, ensorcellement d'esprit. (*Moudon.*)

Eintzeraihi, faire un charme contre la fouine et le renard pour prés. la basse-cour. (*Gl. de M. B.*)

Einvauda, *einvouta*, rendre malade, faire maigrir gens ou bêtes par sortilége. (*Gl. de M. B.*)

Ekauré, *équauré*, battre le blé.

Ekouala, f., une écuelle.

Eliuzo, *einludze*, m., éclair.

Emazilli, *ermazelli*, *emerzelli*, brisé en mille pièces.

Embronchi, sombre, chagrin, de mauv. humeur.
Encra, encore; *l'est encra tout tsa*, il est encore tout chaud. (*Verrières, N.*)
Epau, m., époux; *épausa*, f., épouse. (*Le Valet.*)
Epeî, peut-être; on dit aussi *épouai*.
Epouairi, épouvanter.
Epoutar, effrayer.
Erbauna, une poule des bois, une gelinotte.
Eredjoa ou *éredjo*, sorcier, magicien, hérétique, (*Gloss. de M. B.*)
Ermailli, *ermaille*, voyez *armailli*, *armaille*.
s'**Escormantsi**, s'échiner de travailler.
Esqueuva, balai. (*Neuchâtel.*)
Espescetta, esparcette, sainfoin, plante.
Estraforave, *de la fan*, une faim dévorante.
Etala, f., une bûche.
Etopar, boucher.
Etrausliès, f., le chaume.
Etzaudâ, chauffer; *s'etsaudâ*, se chauffer.
Etzôpro, m., ciseau à bois.

Fada, *fata*, f. s., *faté*, pl., poches d'habit.
Fatha ou *fada*, fée, bonne ou mauvaise, qui préside invisiblement à la naissance d'un enfant. (*Gloss. de M. B.*)
Faû, hêtre, fayard; dans la Gruyère on dit *fohi*. (*Buc. Virg.*)

FAURDA, m., un tablier.

FAURIAR, passer à côté, pour éviter quelqu'un ou quelque chose.

FAVIOULA, f., haricot, légume.

FAYA, f. s., *faye*, pl., brebis.

FE, m., fils, garçon.

FE, fil; *fe rodjo*, fil rouge. (*Charivari.*)

FEDÉ, filles.

FEILLÉ, f., fille.

FÉMÉ, m., fumier; voyez aussi *drudze*.

FENALAMEIN, finalement.

FENIHRA, fenêtre. (*Ecl. de Virg.*)

FERMAILLIAE, fiançaille.

FERRA, ferrer.

FIAUDGE, fougère, plante dont se servent les prétendus sorciers.

FIÉRANDA, bergère. (*Ormont.*)

FIÔTA, un écheveau, de fil (*Neuchâtel*); à Lavaux *fllotta.*

FLOTTETA, f., petite flûte. (*Ecl. de Virg.*)

FOCHERA, fossoyer, bécher.

FOHI, hêtre, fayard. (*Ecl. de Virg.*)

FOLERAHIE ou *foulerahie*, f., folie.

FORGAIRA, mauvais génie, démon; du celtique *fourgas*, agitation, désordre. (*Glos. de M. B.*)

FORNEY, m., fournier qui cuit le pain.

FORCES, des ciseaux à tondre les moutons.

FORS, presque, à-peu-près.

FORTZE, f., fourche; *fortzès*, f., le gibet, la potence; *fortzèta*, fouchette de table.

FOSSERAR, *fochéra*, fossoyer, bécher.

FOUMA, fumer; *foumaie*, fumée; *foumein*, fumant (sa pipe).

FOURGOUNA, fureter; *fourgouna dein sa tita*, cherdans sa tête (*Moudon*); *fourgouna lo fû*, attiser le feu.

FRAÎTA, *frîté*, le faite du toit.

FRATZIR, casser, mettre en pièces.

FREI, m., froid; *freida*, f., froide.

FREINNA, courir précipitamment. *Frenno*, dans le conte du *Craizu*.

FREISA, f., miette; se dit aussi du temps, un instant. *Frêsar*, casser, briser.

FRÉMA, gagner; *vaut-ou fréma*.

FRÉSA, piler; *fréza*, cassé.

FRÉTZE, fraiche.

FRIA, f., au pl. *fries*, fraises; on dit aussi *freiya*.

FRÒ, *froû*, dehors, sorti.

FROMÂDZO, *froumadzo*, m., fromage. (*Craizu.*)

FÛ, m., feu. (*Craizu.*)

FURI ou *fouri*, m., le printemps.

GABAR, louer.

GABÉRI, m., *ventadour*, qui se loue soi-même; *gaberida* est le féminin de *gabéri*.

GAILLIAR, m., gay, content, joyeux; *teni vo adé gailliar*, tenez-vous toujours joyeux. *Gailla* s'emploie aussi comme une sorte d'interjection qui ne se peut bien rendre, mais qui a le plus souvent une valeur d'encouragement: *va gaillia*, va donc.

GAINTZI, bougé; *le valé nèn pas gaintzi*, les garçons n'ont pas bougés. (*Le Valet.*)

GALABONTEIN, m., paresseux, mauvais sujet. (*Le Valet.*)

GALAN, *galandé*, ami, amie.

GALÉ, m., joli; *galéza*, f., jolie; *galé tropé*, joli troupeau. (*Cara de pliodze.*)

GAROU (*lo*), sorcier-enragé, démon; du celtique *garo-garw*, cruel, barbare. (*Gloss. de M. B.*)

GARRI, ailleurs *dierri*, guéri d'une maladie. (*Craizu.*)

GARZEILLONS, valet, domestique. (*Ormont.*)

GATALET, m., petit gâteau.

GAULÀ, m., crotté; *gaulaye*, f., crottée.

GAÛLA, f., gueule, bouche.

GEMOTTA ou *dzemotta*, gémir. (*Ecl. de Virg.*)

GENTENA, *gentanna*, *dzenshanna*, f., gentiane, plante. (*Ecl. de Virg.*)

GEORDIL, *jordil*, verger, lieu planté d'arbres fruitiers. (*Ecl. de Virg.*)

GUIBEN, encore. (*Ecl. de Virg.*)

GNIOLÉ, f., nuées, brouillards, au sing. *gniola.*

GOHAR, ailleurs *gotta, agotta*, goûter une chose si elle est bonne. (*Ecl. de Virg.*)

GOÏSSE, coiffe, bonnet de femme. (*Neuchâtel.*)

GOLLIE, f., flaque d'eau.

GOLLIERE A NOZ, lavandière de nuit, espèce de fée. (*Gloss. de M. B.*)

GORGNÉ, *gourgne*, f., cep de vigne.

GÔTCE, *gautze*, le côté gauche. (*Buc. Virg.*)

GOTTRAUSA (*la*), f., le narcisse, fleur. (*Buc. Virg.*)

GOUMA, f., femme acariâtre, laide, méchante et bête; on dit aussi *bedoûmà.*

GOUMO, m., vase de bois, avec un long manche, servant à puiser.

GOUMMO, génie ou démon qui garde soi-disant les mines souterraines.

GOUNA, f., une truie; on dit aussi *gouda* ou *trouye; ona trouye*, une truie.

GOURA, se tromper; *sé goura*, il s'est trompé; *là étà goura*, on l'a trompé.

GOURGNE, *groûgne*, cep de vigne.

GOURNEI, m., un galetas, un grenier à bois.

GRABELLIOU, qui grippe tout. *Grabbi*, avare, qui grippe tout; c'est aussi une espèce d'interjection, *grabbi sai d'au boubo!* peste soit de l'enfant! *grobehliou* vient du celtique *grapia*,

patte armée de griffes, démon énorme, qui garde les mines d'or, etc. (*Gloss. de M. B.*)

GRACI, du genièvre.

GRAFFOUGNI ou *graffouna*, égratigner. (*Craizu.*)

GRAHIAUSA, f., gracieuse; puis en général, jeune fille. (*Buc. Virg.*)

GRAMMACI, je vous remercie.

s'GRAUSAR, se plaindre.

GRAVÂ, empêcher; *outa-té dique te mé grave*, ôte-toi de là tu m'empêches; *gravero*, celui qui empêche.

GREDON, m., jupon (de femme).

GRELIE, grille; *kan bin lo tzau no grelie*, quand même la chaleur nous brûle. (*Chans. de vig.*)

GREI, difficilement; *mau-grei*, malgré.

GREINDJO ou *greindzo*, m., de mauvaise humeur.

GREINTO, m., contrat de mariage. (*Le Valet.*)

GREPPA, f., une greppe, un crampon de fer.

GREVIRE, la Gruyère, partie du canton de Fribourg.

GRIÈTEI, m., griottier, arbre à cerises aigres.

GRINZO ou *grinze*, *grindzo*, m., de mauvaise humeur.

GROEILE, grille; elle grille de conter. (*Verr., N.*)

GRÔ-MÔ, haut-mal, épilepsie.

GRUGNON ou *gourgnon*, m., morceau de bois tortueux destiné au feu.

Grulà ou *gurlâ*, secouer un arbre pour en faire tomber le fruit. Ce mot signifie aussi trembler, *ye grulo dé frey*.

Guegni, guigner, regarder d'un œil.

Guelietta, f., dans le conte du Craizu, signifie une pâte faite avec de la poudre à canon, pour faire une fusée.

Gueuillères a no, lavandière de nuit.

Guevernanhe, la direction d'une maison, d'un ménage. (*Ecl. de Virg.*)

Guibin, aussi; *assebin* a la même signification.

Guisoun, aucun.

Hauskouairon, petit lutin dont on menace les enfants méchants. (*Gloss. de M. B.*)

Heurtaigje, héritage. (*Brevine, N.*)

Hiendrès, ailleurs *chindres*, f. pl., cendres. (*Ecl. de Virg.*)

Hïl, le ciel. (*Ecl. de Virg.*)

Hllau, *hliau*, crême (*Moléson*); on dit aussi *cramma*.

Hlliason, glaçons.

Hlaurs, f. pl., des fleurs; ailleurs *fliaus*. (*Ecl. de Virg.*

Hy, jour; *l'autro hy*, l'autre jour. (*Charivari.*)

Igue, *idie*, *ivué*, f., eau.

Imbrétcha, ébréchée.

IMBRONTZIR, mettre de mauvaise humeur; ce mot s'emploie aussi pour dire que le temps va changer.
IMBUÊLA, emmêlé (du fil.)
IMPREINDRE, allumer.
INCÒTZIR, préparer; se dit aussi pour entamé, encoché, entaillé.
INCOURA, m., curé.
INCRO, m., *incra*, aigre.
INLUDZO, m., éclair.
INLUDZE, il fait des éclairs; on dit aussi *tsalloune*.
INROUTZI, qui a la voix rauque, enrhumé; ailleurs *routzo*.
INTZO, m., encre à écrire.
INTZOTOUNAZO, pâturage d'été.
ISEZ (l'), l'oiseau (*Ormont*); ailleurs *ozi*.
IVÛE, eau. (*Coraula du Moléson.*)
INVOUILLIR, mettre en désordre, les cheveux, le fil, la filasse, etc.

JUETS, m. pl., les yeux (*Ormont*); ailleurs *jets*.

KAGOU, sorcier, sorcellerie, du grec *kakos*, d'où sera venu le mot *cagot*. (*Gloss. de M. B.*)
KAÎSI (*se*), *kêsie*, se taire. (*Savagnier, N.*)
KEGNÛ, m., gâteau; ailleurs *kugnû*.
KOKKA, f., noix; *koketta*, petite noix.
KOKERI, m., bègue; *kokéyi*, bégayer.

Koraulo, *coraula*, danse en rond, branle; du celtique *coraul*, bal, danse en rond. (*Sauvage du lac d'Arnon.*)

Koumaclio, m., cremaillère, chaîne dans la cheminée, où l'on pend les vases exposés sur le feu.

Krapia, *krokia*, sorcière. (*Glöss. de M. B.*)

Laci, m., le lait; *lacellage*, *lassaladzo*, laitage.

Lainda, m., seuil de la porte d'une maison; signifie aussi une habitation.

Lan, m., une planche.

sè Lannar, du bois qui se fend ou se tord par l'effet de la chaleur.

Lâre, m., voleur; *larrena*, voler.

Latzir, tomber en défaillance, évanouir.

Laû, m., loup; *lauva*, f., louve. (*Craizu.*)

Lavi, loin, aller loin. (*Verrières, N.*)

Lé, m., lac.

Légrema, f., larme. (*Ecl. de Virg.*)

L'ehrablo, m., l'écurie, l'étable. (*Ecl. de Virg.*)

Leinvua, f., langue.

Leirèmein, m., la mêche d'une chandelle ou d'une lampe.

Lena, f., la lune.

Lerris, lierre, plante grimpante (*Ecl. de Virg.*); ailleurs *lerré*.

Liau, m., l'étage supérieur d'une grange, le gre-

nier à foin. Ce mot n'a pas de correspondant en français.

LIÈNAR, glaner.

LIETTA, attacher.

LINVUESSENT, languissant. (*Ecl. de Virg.*)

LINZE, f., petit traîneau, petite *luge*.

LIOBA, mot par lequel on appelle les vaches. Voyez le *Ranz des vaches*.

LOHI, m., petite caissette dans laquelle le berger porte du sel pour donner à lécher aux vaches.

LOTA, f., hotte, espèce de panier à bretelles, que l'on porte sur le dos.

LOUTZEROU, m., un hibou; ailleurs *lutzéran*.

LOUYE, f., galerie, ou palier au-dessus des escaliers extérieurs d'une maison.

LUISSÉ, m., flaque d'eau, petit lac.

LUTSÉYI, pousser des cris de joie.

MAFI, fatigué; *se mafita*, se fatiguer.

MAFFI (*lo*), celui qui fait le mal, le malin. (*Gloss. de M. B.*)

MAGNIN, m., drouineur, hongreur.

MAIRÉ, mère, (dans les environs de Nyon); *maré* dans les autres localités.

MALA-BITHIA, mauvaise bête, est aussi un nom donné au démon. (*Gloss. de M. B.*)

MALAPANAYE, f., signifie rien de bon à espérer, malheur. (*Craizu.*)

MALAVIA, mauvaise vie, mauvais train, espèce de malédiction. (*Gloss. de M. B.*)

MALEI, m., aigre; *maleite*, f.

MALHIRAU, malheureux. (*St. Saphorin, M.*)

MA-MIA, ma mie. (*Cara de pliodze.*)

MANO, nom d'un prétendu fantôme épouvantable; *manes* est le nom donné à un homme de mauvaise mine, un rôdeur; *mamo* ou *momo* est le nom d'un fantôme imaginaire dont on menace les enfants qui ne sont pas sages, du grec *momos*. (*Gloss. de M. B.*)

MARJUGA, ma foi. (*Coraula de Savoie.*)

MARINDA, souper.

MARTÉLET, m., *martalet*, un marteau.

MARTZI, marcher, aller, *martzin*, marchons (*Cara de pliodze*); on dit aussi *martzi* pour marché; *ye vé au martzi*, je vais au marché.

MASALA, tuer, faire boucherie. (*Ormont.*)

MATTA, f., femme qui a peu de savoir. *Matta*, dans le Valais, est le nom que l'on donne aux filles, et *matton* est celui des garçons.

MAUDE, m., malin, malicieux; *maudete*, f., malicieuse. *Maude* est aussi une expression pour affirmer ce que l'on raconte, *maude se vo minto*, je ne vous ment pas. (*Craizu.*)

MAUTEINTZA, femme animée d'un mauvais génie,

qui porte malédiction à tout ce qu'elle *touche*. (*Gloss. de M. B.*)

Maya f., meule de foin.

Mazot, m., grenier à foin dans les montagnes.

Mé, moi; *mé vaiqâè*, me voici.

Medai, mais, exclamation exprimant la mauvaise humeur. (*Craizu.*)

Meidzo, *maidzo*, *madzo*, m., médecin; *meidzi*, *maizi*, désigne l'action du médecin, pratiquer la médecine, guérir.

Meinna, f., une porte de haie, un clédar, *meinna* veut aussi dire la mienne.

Meis, m., du miel; ailleurs *mâ*.

Ménétrai, m., ménétrier, musicien.

Mépresi, mépriser.

Metanna, mitaine; espèce de demi-gant tricoté avec de la laine ou de la soie.

Metchain (*lo*), méchant; c'est aussi un des noms donné au diable. (*Gloss. de M. B.*)

Metschi, m., métier; aill. *meti*. (*La Fiéranda.*)

Métzance, mot à mot, mauvaise chance; espèce de jurement pour affirmer une chose. (*La Pinte.*)

Mocau, m., morveux; *mocausa*, morveuse.

Moda, marcher, bouger; *s'in moda*, se mettre en route; l'eau qui commence à bouillir.

Modesai, *ke vo ment*, maudit soit qui vous ment.

MODUAMEIN, mal à propos, sans profit.

MODZE, f., genisse, jeune vache qui n'a pas encore fait de veau; *modzon,* jeune petit bœuf. *Modzeneire,* f., pâturage d'été où l'on ne met que du très-jeune bétail.

MOLÂ, proprement aiguiser, et aussi embrasser, donner des baisers. (*Craizu.*)

MOLARE, m., remouleur, aiguiseur.

MOLS, maux. (*Ecl. de Virg.*)

MÔNÉ, sale, malpropre.

MÔRSA ou *mossa,* mousse, plante cryptogame.

MORTAI, m., mortier, vase de pierre de grès où l'on tient de la braise pour se chauffer; *mortai* signifie aussi du mortier à bâtir.

MOTÇÈS, f., pl. mouches (*Ecl. de Virg*); *moçe,* mouche. (*Jean de la Bollieta.*)

MOTCHAU, m., mouchoir.

MOTEINTZA, f., femme maudite, sorcière; c'est une injure grossière.

MOTHÏ, *mouthi,* m., église, temple.

MOTSCHA, f., un soufflet, un coup au visage.

MOTTA, f., du fromage; *motteta,* un petit fromage.

MOTZE, f., une mouche.

MOUEÏR, mort.

MOURAILLE, f., mur; *moret,* petit mur.

MOUSAVO (*me*), je croyais. (*Ecl. de Virg.*)

MOUSO (*mé*), je pense; *mé mouso que lé prau bouna*, je pense qu'elle est assez bonne. (*Le Valet.*)

MOZE, voyez *modze.*

MUO, mort. (*Brevine, N.*)

MUSSI ou *moussi*, signifie le soleil couché. (*Charivari.*)

MUTON, m., mouton; *faye*, f., brebis.

NÀ, non.

NÂ, m., nez. *Nâ* est aussi le nom que l'on donne à un bateau.

NACHON, la nation, le peuple. (*Chanson du* 18 *Décembre.*)

NAHIONS, nations (les). (*Ecl. de Virg.*)

NAI, m., noir; *naire*, f., noire. (*Craizu.*)

NAÏ, nuit (*Savagnier, N.*); ailleurs *né.*

NÉAU, *névaû*, neveux.

NEÏRA, f., un noyer, arbre; ailleurs *noyî*, m., et *noyîre*, f.

NEÎRE, noire.

NÉVUÂ, nier. (*Moleson.*)

NIHILLIIR, *nequellîr*, s'occuper à des bagatelles, à des riens.

NIOLLA, f., *nué*, brouillard, nuage.

NION, m., personne; il n'y a personne.

NITON, c'est le nom le plus adouci du diable.

Dans le Pays-d'Enhaut, il signifie *rusé*, *fin*, etc.; et à Lavaux, c'est le contraire, il signifie un *nigaud*, un homme simple. (*Glos. de M. B.*)

NORTSCHÉ ou *nortzé*, f., mauvais génie; on dit aussi *pi ke la nortze*, pire que le démon, très-méchant. (*Gloss. de M. B.*)

NOT, m., bassin de fontaine; *notzè*, un petit bassin.

NOVEIYENT, *novïen*, m., aveugle; *novèyente*, femme aveugle.

OHOL, *othô*, *otô*, m., une maison (*Ecl. de Virg.*); signifie aussi cuisine; une habitation ou lieu où l'on habite.

OQUÉ, quelque chose.

OR, m., ours. (*Craizu.*)

ORROLIE, f., oreille.

OTRÉVEI, autrefois.

OUATI, m., une beurrée.

OUÊ, *ouet*, *vouai*, aujourd'hui.

OUETTON, m., un jeune garçon.

OUILA, crier, plaindre.

OUÎPA, f., guêpe.

OURA, f., le vent.

OÛTOU? entends-tu?

OUTZE, f., chenevière. (*Moudon.*)

OYÙ, *à tou-oyù?* as-tu entendu? *oûre*, entendre.

OZÉ, oiseau; *l'ozé* est le nom du démon à ailes de chauve-souris; *l'è pi ke l'ozé*, il est pire que le diable. (*Gloss. de M. B.*)

PACHENCE, patience.

PACOT, m., de la boue.

PAÏLO, m., chambre.

PAIRE, père (*env. de Nyon*); *pâre* dans d'autres localités.

PALANTZE, f., levier; *la palantze d'au trê a bresi*, le levier de la vis du pressoir a cassé.

PAN, m., pain.

PANÂ, essuyer.

PANTHEIRE, f., clédar, fermeture à jour.

PAREI, m., pareil; *tô parei*, tout de même, *parèire*, f., a la même signification.

PARIOULA, *parianna*, f., punaise.

PASSI, m., échalas.

PATAILA, f., une chiffonnière, femme qui ramasse ou achète des chiffons. (*La Pinte.*)

PATIFOU, m., niais.

PATSCHA FREU, sortir de la maison pour recevoir quelqu'un. (*Brevine, N.*)

PAU, pieu, pièce de bois pointue d'un bout pour être plantée en terre. *Paû* est aussi le nom que l'on donne au paon.

PECÂ; piquer, *sé pecâ* sign. aussi se piquer d'honneur.

PECCAUJI, primevères; *peccauji di vaney*, primevères de montagne.

PELLIE, *pellî*, pille, pillé, prendre. (*Craizu.*)

PENAU, m., capot, chagrin; *penausa*, f., capote, chagrine.

PÊR, bleu.

PERTÉ, m., un trou.

PÉTAUDERI, f., balivernes, misères et aussi des objets de peu de valeur.

PÉTECHON, f., pétition. (*Chans. du* 18 *Décemb.*)

PETIOÛDA, f., petite; *petioudé è grossé*, petites et grandes.

PÉTUBLIA, *peşsubia*, f., vessie.

PEVOT, m., une pièce de sapin.

PÉZA, peser; *péza fer, se vo plié*, pesez fort, s'il vous plait. (*Craizu.*)

PIAPAU, espèce de renoncule, plante.

PIATA, proprement piétiner, puis désirer vivement quelque chose.

PIAÙ, m., pou.

PIÈROSSET ou *pierrasset*, m., du persil (plante.)

PINDZON, m., pigeon.

PIORNÂ, ennuyer; *ne vin pas mé piorna*, ne vient pas m'ennuyer.

PIOTTA, f., une poule d'Inde; *piottéru*, m., un coq d'Inde.

PLIACA, cesser.

PLIANTZE, f., un petit pré, un carré de jardin, et aussi une planche de bois.

PLIODZE, f., la pluie; *pliau*, il pleut; *ye pliovetra asse tou*, il pleuvra bientôt.

PLLIN ou *pyin*, m., le pied d'un bas.

PLLORA, pleuré, pleurer. (*La mal épousée.*)

POCHECHON, f., domaine, une propriété, une possession.

PÔER, *poais*, cochon; on dit aussi *cayon*.

POERTZO, *puertzo*, m., allée, corridor. (*Craizu.*)

POINTÉ, des dentelles.

POLAILLE, les poules.

PORQUIÉ, pourquoi. (*Craizu.*)

PORTA-BOUENA, littéralement *porte-borne*, feu follet que l'on voit quelquefois en été dans les cimetières, ou dans les prés un peu marécageux. (*Glos. de M. B.*)

POSSEIN ou *pochen*, souci; *po-cin* signifie aussi pour ça.

POSSEMEINTE, pourtant, enfin.

POTET, m., pot à encre.

POTTES, f., les lèvres; veut dire aussi faire la mine, mauvaise figure; *te fà ona pôéta mina*, tu fais une vilaine figure; *te fà la potta*, tu fais la grimace.

POU, peu; *pou di pan*, peu de pain.

POUÈRE, f., peur.

Pouët, laid; *pouëta*, laide.

Pout, m., *pouta*, f., laid, laide.

Poya, f., ou *poyet*, m., montée, chemin montant.

Pralès, prairies. (*Ecl. de Virg.*)

Praou, assez; *n'on dzamé praou oïu*, ils n'ont jamais assez entendu.

Predji ou *prîdzt*, prêcher; *prîdzo*, prêche, sermon.

Préveire, prévoir. (*Egl. de Virg.*)

Prévon, profond.

Prin, m., mince; *primma*, f., même signification; *primme bîtes*, menu bétail.

P'se-à-dei, *pest-à-dei*, plût à Dieu.

Pû, m., coq; on dit aussi *paû*.

Publio, m., peuplier.

Pudra, f., poudre; *pudra à teri*, poudre à canon.

Pudrin, m., quantité, abondance.

Pudzi, m., chercher des puces; *noutra Zabet que sé pudzive oncora*, notre Isabelle qui se cherchait encore les puces. (*Craizu.*)

Pudzin, m., un poussin ou poulet; *puzene* ou *pudzene*, une poule.

Pueiraus, m., peureux; *pueirausa*, f., peureuse.

Puffa ou *pussa*, poussière, poudre.

Quedi ou *ke-di*, dépêcher d'aller, aller vite, courir sur. (*La Pinte.*)

QUERBELLION, m., petite corbeille; c'est aussi le nom d'un jeu. (*Neuchâtel.*)

QUETALA, f., poulie; *quetala* signifie aussi une clef. On nomme aussi *quetala* une pièce en poterie vernie servant à la construction d'un poêle en faïence.

QUERTZO, m., qui est tiède; on donne aussi ce nom aux habitants de la partie centrale du canton de Fribourg.

QUIERIEUSA, f., curieuse; ailleurs *curieusa.*

QUIHINS, quittons; *quihar,* quitter. (*Ecl. de Virg.*)

RÂCAR, m., un terrain rocailleux, aride.

RAFOUËN, signifie une pauvre bête, un imbécille, un nigaud. (*Charivari.*)

RALLOHI, raccommoder.

RATA, f., au sing. signifie souris, au plur. on dit *raté ; lai ya dai raté per tzi-no*, il y a des souris chez nous.

RAUDZAMEIN, m., rongement, travail d'esprit.

REBATTA, rouler; *rebattar avau lé zégra*, rouler en bas les escaliers.

RECAFFA, rire aux éclats; *recaffae,* des rires. (*Charivari.*)

RECOR, m., regain, seconde récolte de foin, *recordon,* troisième récolte; on nomme aussi *recor* un enrôleur ou recruteur pour les régiments au service étranger.

Recorda, étudier.

Recouilly, retourner, rejeter. (*Craizu.*)

Redan, m., imbécille, muet. (*La Pinte.*)

Redzerdzelli, trembler de peur.

Redzoï, réjoui.

Regouaitchez, accoucher, d'un œuf. (*Verr. N.*)

Rehiüva, f., revue militaire.

Rêlé, crier. (*La Pinte.*)

Relodzo, m., horloge, pendule.

Reluquer, *reluquave*, convoiter; *le reluquave ti lé valet.* (*Charivari.*)

Remacho (*ye vo*), je vous remercie.

Remands, Romains, habitants de Rome. (*Ecl. de Virg.*)

Remasse, f., balai.

Remauffaye, f., une grondée; *remauffa,* gronder.

Remoille mor, bombance, avoir plus que le nécessaire d'une chose.

Renoille, *renailles*, grenouilles.

Rentse, f., un rang, une rangée, tout d'une venue.

Rèpé, m., pâturage d'automne.

Repé veut dire repas; *repètre* signifie manger; *repu* rassasié.

Répârma, épargner; *réparmave*, il faisait des économies.

Résoniau (*on*), un raisonneur.

Rèsse, f., une scie.

Resserre, réduire, réduit; *ke to resserre et to retrein, to retrauwe à son besoin*, celui qui a soin de réduire, retrouvera toujours les objets où il les a mis.

Retapa, m., habillé, endimanché.

Retakouna, raccommodé.

Reubia, oublié. (*Neuchâtel.*)

Revi, m., un proverbe, un dit-on.

Révond, m., très-rassasié; *revonda*, f., rassasiée.

Ringa, lutter, jeu; *y reringon*, ils luttent et reluttent. (*Gruyère.*)

Rigea, rire. (*La Côte.*)

Rio, m., ruisseau.

Riola, place sans gazon sous un arbre ou dans une prairie, où les prétendues sorcières dansent la nuit. (*Gl. de M. B.*)

Robâ, voler; *déroba*, dérober; *roba* veut aussi dire robe.

Rolla, f., loutre.

Rollii, *roillî*, battre, frapper.

Romands, Romains. (*Ecl. de Virg.*)

Ronnérî, m., qui gronde toujours et sans raison; *ronnerida*, f., de même.

Rontû, rompu; *rontré*, rompre. (*La Pinte.*)

Rotscha, embrasser, se jeter au cou de quelqu'un. (*Brevine, N.*)

Rotcès, roches. (*Ecl. de Virg.*)

Roubata, *rebata*, f., cylindre qui sert à écraser le fruit, etc. *Roubata* veut dire aussi rouler.

Rouvena, f., ravin.

Rropa, troupe, *rropa indigné*. (*Ecl. de Virg.*)

Rubar, glisser ou frotter.

Ruta, f., rue, plante médicinale.

Ruva, f., une roue; dans l'*Ecl. de Virg.*, *ruva* veut dire rive.

Sacaure, secouer.

Sadzo, m., sage; *sadzessa*, sagesse.

Sar ou *châ*, faciles, volontiers.

Sappé, *sapala*, sapins; dans l'*Ecl. de Virg.*, *sapé* ou *tsapé* signifie un chapeau.

Saton, *schaton*, *chetton*, m., bâton servant à tordre une corde ou une chaîne afin qu'elle serre mieux. *Schattouna* ou *chettouna*, serrer au moyen d'un *schaton*.

Satsé, m., un petit sac.

Schâ, suer, transpirer.

Schaffairou, *tschaffairou*, feu qu'on allume dans la campagne la veille de la fête des Brandons.

Scheta, *setta*, *chatta* ou *satta*, f., réunion nocturne de prétendus sorciers et sorcières; bruit que font les matous en se battant, tapage.

Schnaillie, f., clochette de troupeau; *schenal-*

lir, sonner. Dans quelques contrées on dit *senaille*, *senaillir*, ou *sounaille*, *sounaillir*.

SÉGNA, *ségno, segno* ou *signo*, nom donné au père ou chef de la famille.

SEGNEULA, *segniaula*, f., manivelle.

SEI, f., soif, *sei* sign. aussi six, et une haie sèche.

SEINETA, f., fruit de l'épine blanche.

SEIYÎ, faucher.

SÉLAU, m., soleil; *aleain à l'ombretta lo sélau ne fà pas maû*. (*Chanson.*)

SENAILLE, f., sonnette, clochette.

SÉNÂ, semer.

SÈRA, *schera*, f., la sœur.

SÈRÉ, m., espèce de fromage blanc.

SERESI ou *cerezi*, cerisier.

SERESIR, sérancer, la rite.

SERRAILLE, f., serrure.

SERVEIN, c'est le nom donné à un *prétendu* lutin, qui habite *soi-disant* les vieux bâtiments, les châlets, etc., et qui, quoique invisible, rend *soi-disant* des services à leurs habitants. (*Gloss. de M. B.*)

SÉTZI, séché; *sétze*, sèche; *sé*, sec. (*Craizu.*)

SÉNÂ, semer.

SÏA, f., soie.

SIGNON ou *sougnon*, m., branche, ou nœud de sapin.

SILLIIR, enlever par malice.

SITZO, m., siége, *lo sitzo d'on mulin*, la meule dormante d'un moulin à blé.

SOBRÂ, demeurer.

SÔLA, f., chaise; on dit aussi *schòla*.

SOLEI, *cholei*, l'étage qui est sur l'écurie, où l'on met du foin et du recor, ou regain.

SONDZIVE, pensait; *tzacon sondzive*, chacun songeait. (*Craizu.*)

SONICA, gaî, content, riant. (*Craizu.*)

SOTA, *chota*, à couvert de la pluie, on dit aussi *soté* ou *choté*, pour dire que la pluie a cessé.

SOÛLAE, f., rassasiée. (*La Fiéranda.*)

SOUNIAU, m., sonneur de cloches.

SQUEUR, battre, frapper. (*Savagnier, N.*)

SOVEGNIENCE, f., souvenance, souvenir.

STIET, m., *stia, setâ, setaye*, f., assis, assise. (*Craizu.*)

SUDATS, *sordâs*, m., soldats, militaires. (*Buc. Virg.*)

SUGNÎ, *sougnî*, faire signe.

SUTI, m., *sutia*, f., adroit, adroite, qui a de l'esprit, du génie, etc.

TACCON, morceau, pièce d'étoffe servant à raccommoder.

TACOUNÈ, tussilage, plante.

TAFFION, *parianna*, punaise, insecte.

TANNAI (*lo*), démon qui habite ou hante les cavernes nommées *tanna*, d'où est venu *tannière*. (*Gloss. de M. B.*)

TAQUENÂ, heurter. (*Craizu.*)

TAVAN, m., taon, espèce de mouche. (*Ecl. de V.*)

TAVI, m., un foncet, soit planche carrée, servant dans la cuisine à hâcher la viande ou les herbes.

TÇAMOT, m., chamois. (*Ecl. de Virg.*)

TÇAMPIHROS, champêtres, *idem.*

TÇANHI, heureux, *idem.*

TÇANHONS, chansons, *idem.*

TÇEISONT, aill. *tztsau*, tombent, la nuit, *idem.*

TCÉRIVARI, m., charivari.

TÇERMOS, m. pl., charmes, charmant. (*Ec. de V.*)

TÇERTÇE, cherche, *idem.*

TCHÎVRE, f., chèvre.

TCHEVRAI, m., chevrier.

TÇURA, f., corneille, oiseau. (*Ecl. de Virg.*)

TEÎ, m., toit.

TERI-BÀ, faire tomber; abolir dans *Le Valet.*

TESSOT, m., tisserand.

TJAIRE, *tschaire*, *tzaire*, tomber; *tjaire au fâ*, tomber au feu (*Craizu*); ailleurs *tzezî.*

TERRA TÉNÉVA, terre légère.

TERRARO, m., un gros perçoir.

TOASCHA, f., femme de mauvaise vie.

Tofrou (*lo*), toujours en course; *frou* ou *fro*, est un adverbe patois qui signifie hors du logis. (*Gloss. de M. B.*)

Toliô, m., *toliôda*, f., mal-adroit, mal-adroite.

Toma, *tema*, *touma*; f., fromage maigre, et aussi petit fromage de chèvre.

Tôt-amon, tout en-haut. (*La Pinte.*)

Tot-ora, tout de suite; il signifie aussi d'abord, bientôt. (*Craizu.*)

Toula, nom d'un spectre qui sort d'une tannière ou d'une fosse. *Toula* signifie aussi de la tôle, métal, d'où est venu *toulon*, nom d'un vase de fer-blanc; *toula* est aussi le nom que l'on donne dans quelques localités à une planche de jardin.

Toumà, *tomâ*, *temâ*, verser, répandre.

Touppà, mousse. (*Ecl. de Virg.*)

Toura, f., nom donné dans quelques localités à la vache.

Trafi, commerce; *trafiga* ou *trafica*, commercer.

Tralire, manière; *lé adé de la mima tralire.*

Traluire, *tralire*, qui commence à devenir clair, à reluire, à briller, le raisin qui mûrit.

Trantran, train du monde.

Trâ, m., poutre.

Traubllo, *trobllo*, m., trouble.

Trecaudonnar, faire sonner le carillon.

TREVOUGNI, tirailler, chicaner quelqu'un. (*La Côte.*)

TRINZO, faire cailler ou tourner le lait pour faire le fromage. (*Ranz des Vaches.*)

TROLLII, pressurer, le raisin et les fruits en général.

TRONTZE, tronc de bois; *trontze dè dzallandé,* gros morceau de bois que l'on met au foyer la veille de Noël, et autour duquel toute la famille veille en se chauffant et en faisant cuire des *bricelets*, espèce de pâtisserie. Voyez *brecelet.*

TROTZE, qui multiplie; se dit particulièrement des plantes qui se multiplient d'elles-mêmes par les racines.

TROUPÂ, fouler, marcher dessus.

TROUÏE, truie, femelle du cochon; *kofe co na trouïe,* sale comme une truie ou un cochon.

TSACON, chacun; *tsacon noutra mie,* chacun notre amie.

TSAILLE, mouchetée; une vache qui a des taches blanches.

TSAMPÂ, *tzampâ,* pousser.

TSANCE, f., sort, destinée.

TSAU (*ne mé*), je ne me soucie pas; *tsau* ou *tzau* signifie aussi chaussé, et *detsau,* déchaussé.

TSCHARRAIRE, *tzerraire,* f., grand chemin, rue d'une ville et aussi sillon tracé. (*Gl. de M. B.*)

TSCHARAVOUTE, *charavouta,* f., bandit, vaurien : c'est une grossière injure.

TSCHATALAN, m., châtelain; ailleurs *tsatélan.*

TSCHAUTZE VILLHA; ailleurs *tzausseville,* f., mot à mot, vieille qui foule aux pieds (*tsautzi*); sorcière qui se montre pendant la nuit de Noël.

TSCHOTA, f., femme gauche, maladroite.

TSCHERMO, *tzermo,* m., charme magique, sortilége; *tscherma,* ensorceler. (*Gloss. de M. B.*)

TSCHEUR, le cœur. (*Ormont.*)

TSCHUTCHE, embarrasse. (*Savagnier, N.*)

TSECAGNIE, f., chicane; *tsecagni,* chicaner.

TSERMAILLI, m., *tsermailltra,* amis et amies de noces, de danse, de baptême, etc.

TSERROPA, paresseux.

TSERPIFOU, demi-fou.

TSOUZE (*dei balla*), des belles choses.

TSO, chaud; *pan tso,* pain chaud.

TSERRI, f., charrue.

TSEVANCE, f., richesse, prospérité.

TUTÂ, *turtâ, taurtâ,* se battre avec la tête, comme les boucs ou les moutons.

TZA, m., chat; *tzatta,* chatte. (*Craizu.*)

TZABLIA ou *rise,* chemin de montagne très-raide et escarpé, par où l'on fait descendre le bois; on dit aussi un *tsablio.*

TZACON, chacun.

TZALE, m., châlet de montagne.

TZALLANDE ou *tsalânde*, f., Noël; la veille de cette fête, les jeunes gens font des jeux, les plus âgés veillent autour d'un grand feu. Voyez *trontze*.

TZAMBERO, m., *tzamberon*, f., écrevisse.

TZAMBÉTA, f., jambon, surtout un petit.

TZAMBOTAR, marcher en chancelant.

TZAMPÂ, pousser.

TZAN, m., champ.

TZANCLIÀ, mouiller en jetant de l'eau, asperger.

TZANCRE-RAUDZAI, très-mauvais jurement, qui traduit littéralement veut dire *le chancre* (ou cancer) *rouge*.

TZANDZI, changer. (*Chanson du* 18 *Décembre.*)

TZANO, m., chêne.

TZANSSHON, f., chanson, ronde. Voy. *Coraula*.

TZANTÂ, *tsantâ*, chanter.

TZAPALETTA, f., petite chapelle.

TZAPÉ, m., chapeau.

TZAPLIÂ, *tsapliâ*, couper du bois pour le mettre en pièces.

TZAPON, m., bouture de vigne.

TZAROPÉ, *tsaropè*, *tzeropâ*, paresseux, fainéant.

TZASCHAU, m., chasseur. (*Villeneuve.*)

TZATÉ, m., château.

TZAUDÂ, chauffer, *sé tzaudâ lé dai*, se chauffer les doigts. (*Craizu.*)

TZAVON, m., à fond, au bout, fini, terminer un ouvrage. *Tzavon* est aussi le nom que, dans quelques localités, l'on donne à une pièce de jeune bétail; on dit aussi *tzaunar*.

TZAVOUNÂ, achever.

TZEIR, *tzê*, m., char. (*La Pinte.*)

TZEIRAFU, m., l'épine-vinette; aill. *tschtvra fû.*

TZENÉVO, m., chanvre, plante.

TZERROTON, m., charretier. (*Ecl. de Virg.*)

TZERTZI, chercher.

TZERVILLIIR, se tirer d'un besoin pressant. Il se dit aussi d'une vache qui trouve encore à brouter où il semble qu'il n'y a plus rien.

TZERVUGNIER ou *tzerfignir*, se quereller, se prendre par les cheveux.

TZÈTA, f., une hache.

TZEVÈKO, m., hermaphrodite.

TZEZI, *tsesi*, tomber; *la laissi tzezi.*

TZIFFERNAR, pétiller, comme quand on met du sel au feu.

TZIN, m., un chien; *tzinna*, chienne.

TZINQUILLE, l'oreille d'ours, plante. (*Moleson.*)

TZIRON; m., un tas, un monceau de foin; *tzirouna*, entasser, enchirorer le foin sur le pré.

TZÔ, signifie si vous en voulez, *se vo z'ein tzo.* (*Le Valet.*)

TZÔCÉ, f. pl., une culotte. (*La Pinte.*)

TZOTIN, m., l'été. On donne aussi ce nom à une robe sans manches que les paysannes portent en été dans quelques localités.

TZOUYIR, soigner, chôyer, préserver.

TZUVA ou *tzura*, f., une corneille.

VAÇÉ, vache. (*Jean de la Bollièta.*)

VAITZÉ, *vaiqué*, voilà.

VALET, m., garçon, domestique; dans quelques localités, pour domestique on dit *vaulet.*

VANNI, m., montagne escarpée, rocailleuse.

VAOUDAIRE, f., vent du sud-est.

VASUVA, f., se dit d'une vache qui passe une année sans porter un veau.

VAUDEI, m., *vaudaisa*, f., sorcier, sorcière.

VEGNE, vigne; *vegniolan*, vigneron; *valet dé vegne*, domestique de vigne; *effolliausa*, femme qui ôte les feuilles et les pousses inutiles à la vigne.

VEINTOURA, un des titres du diable, et signifie dans le Pays-d'Enhaut un animal revêche, difficile à dompter; un taureau fougueux. Vautour, en celtique, veut dire un *vantadour*. (*Gloss. de M. B.*)

VEIX, fois, *por la derrère veix*, pour la dernière fois. (*Ecl. de Virg.*)

VELADZO, m., village (*Chanson du 14 Avril*); dans l'*Egl. de Virg.*, il y a *velard.*

VENENDZE, f., vendange. On nomme *venendzause*, les femmes qui cueillent le raisin, et *brantare*, les hommes qui le portent dans des brantes; *trais*, le pressoir; *trolli*, l'action de presser; *mauda*, le moût; *bossé*, le tonneau; *imbossi*, entonner; *tsantapliaure*, un entonnoir.

VÉPRAYE, f., la soirée; ailleurs *véprâ*, f.

VERCO, m., pièce de bois où l'on attache les vaches au châlet.

VERGOGNE, f., honte. (*La Pinte.*)

VÉRO ou *verrat*, un porc mâle.

VERRAIRE, f., verre pilé, des brisures. (*Craizu.*)

VERTUCHOU, ventre-bleu. (*Coraula savoyarde.*)

VERTZETTA, bague, anneau. (*Enfant prod. des Ormonts.*)

VÉTAIE, un bon nombre.

VEZAI, voyait. (*St. Saph. sur M.*)

VEZADZO, m., visage, la figure.

VEZIN, m., voisin; *vezena*, f., voisine.

VIA, f., bruit, tumulte, train, etc.

VIADZO, fois; *on ôtro viadzo*, une autre fois.

VIARZEIN, m., se dit d'un jeune homme très-alerte; dans quelques localités on donne se nom à l'écureuil.

VIAUDZO, m., espèce de serpe longue et droite.

VIHLLOU-BEROU, vieux radoteur.

VIOLARE, m., joueur de violon.

VIRE-VOUTE, tourner, contourner de çà, de là.

VOAISU, à vide; *ne veni pas voaisu*, ne venez pas à vide. (*Craizu.*)

VOAITSÉ, voici.

VOERDA, garder. (*Savagnier, N.*)

VOGUA, *voûga*, f., danse publique.

VOÎGNI, *vuâgni*, semer.

VOILAYE, f., flambée, V. dans la *Cara de pliodze.*

VOUAITI, *revouaiti*, voir, revoir.

VOUDGER, garder, conserver. (*Verrières, N.*)

VUABLA, f., yèble, plante grimpante. (*Ecl. de V.*)

VUERBA, *vuerbètta*, f., un moment.

VUERDAR, garder, idem.

VUGNÎ, *vougnt*, prendre par les cheveux.

VUIVRA, f., nom d'une fée reine des serpens. (*Gl. de M. B.*)

VUSI, m., osier

YAIR, chair, viande. (*Ecl. de Virg.*)

YAZO, m., fois; *une fois, deux fois*, etc.; ce nom est aussi employé pour une charge, d'homme ou de cheval; *tà on bon yazo*, tu as une bonne charge.

YE, pour je; *ye ne vù pas*, je ne veux pas.

YÉINDA, f., viande pour nourriture; on dit aussi *dschair, dsair* ou *tsai.*

YO, f., où; *yo va-tou?* où vas-tu?

YUTZIR, pousser des cris de joie.

YUVA, f., la vue.

Zabé, f., Isabelle, nom propre.

Zalaôu ou *dzalau*, jaloux. (*Corbière, F.*)

Zanliâ, mentir; *zanliau*, menteur; *zanlia*, f., mensonge.

Zau, une forêt de montagne dans laquelle le bétail peut paître.

Zelliî, *dzellt*, courir de tous côtés; il se dit surtout du bétail quand il court pour se garantir des mouches.

Zenillie, f., poule. Voyez aussi *dzenellie*.

Zicliâ, lancer de l'eau avec une seringue.

Zo, *dézo*, sous, dessous, *çin-dessu-dézo*, sans dessus dessous.

Zobliar, causer.

Zoiaus, *dzoyau*, joyeux. (*Gruyère.*)

Zordi, verger.

Zoudaire, *tsaudare*, f., chauderon où l'on fait cailler le lait pour faire le fromage. (*Ranz des vaches.*)

Zoulia, f., jolie. (*Chanson de Nyon.*)

Zoure, rester tranquille.

Zouveno, *dzouveno*, m., jeune, un jeune homme; *zouvena*, f., jeune femme, ou fille.

Zouye, *dzouie*, f., la joie.

Zoze, f., pouce, la douzième, ou dixième partie d'un pied, mesure.

Zubliar, se glisser, se luger.

Zuzo, *dzudzo* ou *djugeo*, m., juge.

MOTS PATOIS

DÉRIVÉS DE LA LANGUE LATINE OU GRECQUE.

DONNA, mère, du mot latin *domina*, maîtresse.

SHEGNO, père, du mot latin *senior*, ancien, d'où aussi le mot italien *signore*.

AULA, poële, du latin *olla*, pot, marmite.

FRATZI, casser, du verbe latin *frangere*, casser.

SHIN, sans, de l'adverbe *sine*, sans.

TOTÉVI, toujours, du latin *toto ævo*.

OTRAVEI, autrefois, du latin *altera vice*.

NION, personne, du mot latin *nemo*.

EGA, jument, du latin *equa*, cavale.

COVEI, du latin *cotis vas*, vase pour mettre la pierre à aiguiser.

STI, *shli*, celui-ci; *sta*, *shta*, celle-ci, du pronom *iste*, *ista*.

RECORDA, recorder, répéter ce qu'on a appris, du verbe *recordari*, se rappeler.

OUILA, hurler, du verbe *ululare*.

MOUSA, songer à quelque chose, du verbe *mussare*.

TOUMA, répandre, verser par mégarde, du verbe *tumere*.

ADON, alors, de l'adverbe *tunc*.

ORA, à présent, du latin *hora*, heure.

DIORA, bientôt, même étymologie que *ora*.

ARA, labourer, du verbe *arare*, labourer.

AS, abeille, du latin *apis*, abeille.

Veri, tourner, du verbe latin *vertere.*

Amon, en haut, du latin *ad montem.*

Avau, en bas, du latin *ad vallum.*

Forchès, ciseaux, du mot latin *forceps.*

Fin, champ, du mot *finis*, bornes.

Fière, frapper, du verbe *ferire.*

Delon, lundi, du mot latin *dies Lunæ.*

Demar, mardi, du mot latin *dies Martis.*

Demicrou, mercredi, du mot latin *dies Mercurii.*

Dejau, jeudi, du mot latin *dies Jovis.*

Devendrou, vendredi, du mot latin *dies Veneris.*

Poerzou, l'entrée d'une maison, du latin *porticus.*

Vâ, cercueil, du mot *vas*, vase, vaisseau.

Ermailli, celui qui est avec les troupeaux à la montagne, du mot *armentum*, troupeau de gros bétail.

Ermailles, troupeau qui alpe, même étymologie.

Poï, partir avec le troupeau pour la montagne, alper, du mot celtique *poïa, poya*, qui doit signifier une montée, colline.

Poïet, monticule.

Rouvena, éboulement, du latin *ruina?*

Coraula, chanson et danse, du grec (choreyó).

Iou, cri de joie, vient probablement du grec (iù).

Jeroume! exclamation, vient aussi probablement du grec (ô ieron).

Battolli, bavarder, du verbe grec (batologeô).

Batollia, bavarde, même origine.

Inpreindre, allumer, du verbe grec (emprêthô), embraser.

MITRETTA, vase où l'on met ordinairement la crême, du verbe grec (metreô) mesurer, d'où (metrêtês) mesure ancienne.

IRAU, colère, du latin *ira*, d'où l'ancien mot *ireux*.

PLIACA, cesser, du verbe *placare*.

FURI, printemps, peut-être de *ver*.

CLIOURE, fermer, du verbe *claudere*.

OURA, vent, du latin *aura*, qui vient du grec (uros).

CORDRE, souhaiter cordialement, du mot latin *cor*.

DJENILLE, poule, du latin *gallina*.

DJOUVENO, jeune, de *juvenis*.

CO, QUIO, KIO, présure, du latin *coagulum?* présure.

ELIUSE, éclair, du verbe *elecio*, d'où *elecius*, surnom de Jupiter, auquel on attribuait le pouvoir de diriger la foudre.

SH'INCOBLIA, s'embarrasser dans quelque chose, du verbe grec (enkoptô) tomber sur, s'empêtrer.

MERENDA, goûter, du même mot latin *merenda*, qui vient de *mereor*, ou de *meridies*.

MAGEALA, faire boucherie, du latin *macellarius*, boucher.

MAGEALEI, boucher.

MAGI, boucherie, *de Macellaria taberna*.

TRABESET, étal, table sur laquelle on tue les cochons, du mot *trabs*, *trabes*, poutre.

CHÈ DÉMORA, s'amuser, du verbe *demoror*, qui a cette signification.

ALLÈGRE, agréable, riant, du mot *alacer*, *alacris*, *alègre* est aussi français et veut dire dispos, vif.

BACON, lard; le mot anglais *bacon*, signifie aussi le lard.

CRATOU, sorte de petit panier d'osier, du mot *crates*.

EIN VELA (ALLA), aller en visite, se dit principalement des jeunes gens qui vont trouver le soir les filles, *villa* ou *vigilia*.

GRAVA, embarrasser, être en chemin à quelqu'un, du verbe *gravor*.

QUIÉ, tranquille, de *quietus*.

FLIAU, crême, de *flos lactis*.

COVIN (ACOVINTA), salaire (prendre à gage), de *conventus*.

LARE, voleur, de *latro*.

EGRA, escalier, d'*egressus*.

FROU, dehors, de *foris*.

BRÊT, mouillé, du grec (brechô), mouiller.

GALÉ, joli, gentil, du grec (kalos), beau.

TACHON, blaireau, de *taxus*, blaireau.

RENAILLE, grenouille, de *rana*.

SAVEI GRÂ, savoir gré, *gratum habere*.

MANTI, nappe, *mantile*, *mantelum*.

PALIÒ, dais, *pallium*.

NOVEYIN, aveugle, *non videns*.

XXV.

PROCÈS DES JUIFS A CHILLON.

(1348.)

C'est un problème historique non encore résolu, de décider si les Juifs, si cruellement immolés dans une partie de l'Europe, de 1347 à 1350, avaient réellement formé le plan d'empoisonner les eaux, ou si ce fut la malice de leurs ennemis qui inventa et accrédita cette calomnie, pour les piller et les faire périr. A cette époque, les Juifs, usuriers pour la plupart, avaient des affaires d'argent avec tous les mauvais sujets, tant nobles que roturiers ; ils leur prêtaient sur gages, à un intérêt énorme, et ces débiteurs obérés ne demandaient pas mieux que de se débarrasser, de manière ou d'autre, de leurs impitoyables créanciers. Ces Hébreux faisaient presque partout le commerce, qu'ils entendaient mieux que les chrétiens ; et comme ils étaient heureux dans leurs spéculations, dont plusieurs n'étaient que des monopoles, ils s'at-

tiraient la haine et l'envie des trafiquants des villes et des campagnes, bien moins habiles et moins achalandés. Ils exerçaient généralement les professions les plus lucratives; ils étaient médecins, chirurgiens, vétérinaires, maquignons, fabriquans de drogues et vendaient en secret divers poisons : ils s'adonnaient aux sciences occultes alors à la mode; l'astrologie, l'alchimie, la magie étaient de leur ressort. Voulait-on un horoscope, un philtre, une apparition, un charme, un maléfice, un enchantement? on s'adressait à ces gens, que les grands appelaient devins, et que le peuple croyait sorciers. C'est ainsi qu'ils exploitaient, à leur profit, l'ignorance, la superstition et la crédulité d'un siècle ténébreux. Ils passaient même pour faire entrer le sang humain dans la composition de quelques-uns de leurs remèdes les plus vantés : dans plus d'une ville on leur attribua le meurtre de petits enfans qui avaient disparu, et l'on débitait qu'après les avoir crucifiés ils recueillaient leur sang pour en faire des sortilèges. Ce fut sur une pareille imputation que les Juifs ayant été chassés de Berne, en 1273, leur grand patron, l'empereur Rodolphe d'Habsbourg, vint mettre le siège devant cette ville pour les y faire rentrer, et fut vigoureusement repoussé. Le clergé, ignorant et superstitieux, ne manquait pas d'attribuer à cette caste proscrite tous les malheurs publics,

peste, famine, incendie, tempête, inondation, tremblement de terre. Les princes souverains, à commencer par les empereurs et les papes, étaient les seuls qui prissent la défense des Juifs, plus ou moins ostensiblement, parce qu'ils leur faisaient payer chèrement une protection mercenaire, qu'ils leur imposaient des tributs annuels et des contributions arbitraires, et n'étaient nullement fâchés de les voir s'enrichir, certains de faire tôt ou tard entrer dans leurs coffres une partie de ces gains illicites faits sur leurs sujets.

Quelque haïe et décriée que fût cette malheureuse nation, on ne saurait cependant croire qu'elle ait formé en masse l'atroce complot d'empoisonner les eaux, mais ne peut on pas présumer, avec quelque raison, qu'il s'est trouvé parmi ces Hébreux quelques hommes insensés, les uns, exaspérés par le mépris et les vexations criantes des chrétiens, les autres, livrés à l'exaltation d'une noire mélancolie, qui, soit par vengeance, soit par fanatisme, conçurent ce projet criminel, et que cet empoisonnement, tenté par quelques-uns, fut attribué à tous? D'autre part, dans cette persécution, il est, certes, bien peu vraisemblable d'admettre que plus de 50 tribunaux de divers pays et villes se soyent coalisés pour juger tous les Juifs dignes de mort, pour les condamner au dernier supplice, ou les livrer aux fureurs démagogiques d'une populace sanguinaire.

Des ces réflexions préliminaires nous passerons au procès criminel intenté aux Juifs, en 1348, par devant les cours de justice de Chillon et de Châtel-St.-Denis, procès dont les actes semblent porter un tel caractère de vérité qu'ils conduisent au scepticisme sur ce phénomène politique du milieu du XIVe siècle. Epoque lamentable, dans laquelle plus de 50,000 Juifs, de tout âge et de tout sexe, furent livrés juridiquement à divers supplices ou assassinés sans forme de procès, par des bandes de flagellans et des insurrections populaires. Une telle intensité d'opinion et de force fut déployée contr'eux, que dans presque toutes les provinces et villes d'Allemagne où se trouvaient des Juifs, citadins et campagnards se soulevèrent pour les détruire; que Zurich, Bâle, Strasbourg les firent périr dans les flammes des buchers ou de leurs maisons embrasées, et qu'Albert d'Autriche en ayant retiré 300 dans son château de Kibourg, pour leur sauver la vie, les villes voisines d'Alsace et de Souabe lui firent dire qu'il eût à les faire condamner au feu par les tribunaux, sans quoi elles enverraient des troupes pour les saisir et les brûler: le Duc fut obligé de céder et d'abandonner ces malheureuses victimes à leur triste sort.

Avant d'aborder les actes de la procédure de Chillon, il convient de donner l'historique

de cette pièce peu connue. La ville de Cologne écrivit, en 1349, à celle de Strasbourg, pour lui dire que, sur le bruit de l'empoisonnement des eaux par les Juifs, elle avait besoin de prendre des informations, et qu'ayant appris que le conseil de Berne avait envoyé à Strasbourg un Juif dont les révélations pouvaient conduire à la vérité; on demandait communication de ce qu'il avait déposé: le conseil de Strasbourg répondit à celui de Cologne, et l'invita à porter dans cette affaire beaucoup de prudence et d'impartialité, à prévenir la répétition des affreuses scènes de sang, qui avaient souillé plusieurs villes, et à ne point condamner des gens probablement très-innocens, puisqu'il fallait regarder la grande mortalité qui avait régné et règnait encore en Europe comme un fléau de Dieu et non comme provenant de l'empoisonnement des eaux, méchamment attribué aux Juifs: alors le conseil s'adressa directement à Aimon de Pontverre, châtelain de Chillon, qui répondit par la lettre suivante :

„ Le châtelain de Chillon, lieutenant du seigneur bailli de Chablais, aux nobles et discrets le Schultheis, conseil et commune de Strasbourg, se recommande avec toute expression d'honneur et offre de prompt service ! Sachant que vous désirez connaître les confessions des Juifs et les preuves des charges dirigées contr'eux, je fais savoir, par les présentes, à vous et à tous ceux qui s'en in-

forment, que les Bernois ont reçu copie exacte des enquêtes et des confessions des Juifs domiciliés de nos côtés et prévenus d'avoir mis du poison dans les fontaines et plusieurs autres lieux ; que tout ce qui est contenu dans cette copie est entièrement véritable ; que plusieurs Juifs, mis à la question et quelques-uns sans y avoir été appliqués, ont été, d'après leur confession, traduits en jugement et condamnés à être brûlés ; que quelques chrétiens, auxquels certains Juifs avaient donné du poison pour empoisonner les chrétiens, ont péri sur la roue, et que ces supplices ont eu lieu en plusieurs endroits du comté de Savoie. Que le Tout-Puissant vous conserve ! „

A cette lettre était jointe une copie en latin du verbal des procédures faites contre les Juifs dans les terres de sa juridiction, qui s'étendait sur le Chablais et une partie du pays de Vaud. Cette curieuse pièce, long-temps oubliée dans les archives de Strasbourg, en fut tirée par Schiltern, qui la publia dans ses supplémens à la Chronique allemande d'Alsace, par Jacques de Königshoven, qu'il fit imprimer à Strasbourg, en 1698, et c'est de cet ouvrage, devenu très-rare, que nous l'avons tirée ; elle s'y trouve en latin et en allemand (pages 1030 à 1048). Il ne faut pas oublier qu'en cette même année, 1348, règnait une peste si meurtrière que la Bourgogne, la Savoie, la Suisse, l'Alsace per-

dirent près du tiers de leur population, et que la crainte et le deuil des survivans accueillirent avec avidité le cri général, qui, de l'Espagne à la Hongrie, attribuait cette terrible épidémie à l'empoisonnement des eaux par les Juifs.

L'an du Seigneur, 1348, le 15 du mois de septembre, au château de Chillon, suit la confession des Juifs de Villeneuve, y détenus sur le fait soit d'avoir jeté du poison dans les fontaines, puits et autres lieux, soit d'avoir empoisonné les alimens, aux fins de détruire et de faire périr toute la chrétienté.

I. Balavigny, chirurgien Juif, domicilié à Thonon, mais détenu à Chillon parce qu'il a été arrêté dans le ressort de cette châtellenie, après avoir été mis à la question a confessé qu'il y a envron dix semaines, maître Jacob, dit des Pâques, demeurant à Chambéry, où il était venu depuis Tolède, lui avait envoyé à Thonon, par un domestique Juif, environ la grosseur d'un œuf, d'un poison en poudre, renfermé dans un sac à sutures, de cuir mince, avec une lettre qui lui intimait, en obéissance à sa loi et sous peine d'excommunication, de mettre ce poison dans la fontaine la plus grande et la plus fréquentée, pour empoisonner les gens qui s'en servent, et que, sous la commination ci-devant énoncée, il n'eût à le révéler à personne; ajoutant dans la dite let-

tre, qu'il envoyait en divers lieux un pareil ordre par commandement des rabbins et des maîtres de leur loi. — Qu'un soir et très-secrètement il avait déposé cette dose de poison en poudre sous une pierre dans la fontaine de Rive à Thonon. — Que le dit valet lui montra nombre de lettres relatives à cette affaire, adressées à plusieurs Juifs, notamment à Mossoiet (Moïse), à Banditon, à Samolet (Samuel), de Villeneuve, chacun la sienne; d'autres à Musset Abram et à Aquet, de Montreantz, Juifs de la Tour de Vevey; une autre à Beneton de St. Maurice, et à son fils, d'autres à Vivian, à Jacob, à Aquet et à Sonet, Juifs d'Evian, quelques autres à Abram et Musset, Juifs de Monthey. Que ce valet en portait encore plusieurs en divers lieux éloignés, mais dont il ignorait l'adresse. — Qu'après avoir mis ce poison dans la fontaine de Thonon, il défendit expressément à sa femme et à ses enfans d'y prendre de l'eau, mais qu'il refusa de leur en dire la raison; il déclara enfin sur sa loi et sur tout ce qui est contenu dans les cinq livres de Moïse, et en présence de plusieurs gens dignes de foi, que tout ce qu'il avait déposé était vrai. Le jour suivant, étant présens plusieurs hommes dignes de foi, le dit Balavigny, sans être mis à la question, mais de sa pleine et libre volonté, confirma et réitéra ses aveux de mot à mot. Il confessa de plus de son propre

mouvement que venant un jour de la Tour de Vevey, il mit une dose de poison, de la grosseur d'une noix, enveloppée d'un sachet de toile, que lui avait donné Aquet de Montreanz, habitant de la dite Tour, dans une fontaine sous Mustruez (Montreux), qu'on appelle fontaine de la Coneraide (Tannerie), et qu'il en donna connaissance au Juif Mamson, habitant à Villeneuve, et à Delosatz, fils de Musselot, pour qu'ils se gardassent de boire à cette fontaine ; il a de plus spécifié la couleur de ce poison comme étant rouge et noire. — Item, le 19 septembre, le susdit Balavigny, sans être mis à la question, confesse que Musset, Juif de Villeneuve, lui apprit trois semaines après Pentecôte qu'il avait mis du poison dans la fontaine des Bornels, près la douane de Villeneuve, et que dès lors il ne boit plus de cette eau, mais de celle du lac : que le même Musset lui dit avoir aussi mis du poison sous des pierres de la fontaine des Bourneaux, vers la douane de Chillon, et que peu après on fit des recherches dans la dite fontaine et qu'on y trouva ledit poison, dont on fit l'essai sur un Juif qui en mourut. — Que les Rabbins commandèrent à lui et aux autres Juifs de s'abstenir, pendant neuf jours, à dater de celui de l'empoisonnement, de boire de ces eaux infectées, et que sitôt qu'il y eut mis le poison, comme il l'a ci-devant déposé, il en aver-

tit les autres Juifs. — Qu'il y avait environ deux mois, qu'étant allé à Evian, il parla de ce fait au Juif Jacob, et lui demanda, entr'autres, s'il avait reçu la lettre et le poison, à quoi Jacob répondit, oui; qu'ensuite il s'enquit s'il avait rempli sa commission, et qu'il en eut pour réponse, je n'ai pas placé le poison moi-même, mais je l'ai remis au Juif Savet, qui le jeta dans la fontaine de Moret, près d'Evian; sur quoi il enjoignit au dit Balavigny de faire de même pour remplir la commission qu'il avait reçue. — Que Aquet de Montreanz, lui dit avoir mis de ce poison dans la fontaine au-dessus de la Tour, dont les gens de ce lieu se servent quelquefois; que Samolet lui dit aussi avoir fait la même chose dans une certaine fontaine, qu'il ne voulut pas lui nommer. Le dit Balavigny, qui était chirurgien, dit encore que si quelqu'un tombe malade par l'effet de ce poison, et qu'un autre le touche, tandis qu'il est en sueur, il tombe aussi malade par l'effet de ce seul attouchement, en arrivant de même à quiconque aspire l'haleine d'un tel patient: qu'il croit ces détails véritables, parce qu'il les tient d'habiles physiciens (médecins), et qu'il est sûr que les autres Juifs ne peuvent se justifier, vû qu'ils sont bien au fait et complices de cette affaire.

Lequel Balavigny ayant été conduit en bateau de Chillon du côté de Clarens, pour re-

connaître et montrer la fontaine dans laquelle, d'après sa confession, il avait mis du poison; quand il fut sous Clarens, il se fit débarquer, et, reconnaissant les lieux, il dit : voilà la fontaine que j'ai empoisonnée ! laquelle fut scrutée en sa présence, et le sachet de toile enveloppant le poison fut retrouvé dans l'égoût où l'eau tombe du bassin, par Henri Gérard, notaire public, en présence de plusieurs personnes, et montré au Juif, qui affirma que c'était bien le même sachet de lin qui contenait la poudre empoisonnée, jeté par lui dans cette fontaine, laquelle poudre est noire et rouge. — Le même, après avoir ratifié tous et chacun des aveux, dit qu'il devait y avoir du basilic dans ce poison, parce qu'une telle drogue ne peut se faire sans basilic; qu'il l'avait entendu dire et qu'il en était certain.

II. Le même jour, 15 septembre, Banditon, Juif de Villeneuve, après avoir été appliqué à la question, confessa qu'il avait mis dans la fontaine du Carrutet, (Tarritet), pour empoisonner les habitans, la grosseur d'une noix d'un poison que lui avait remis Mussé, Juif de la Tour de Vevey. Item, le jour suivant, le même Banditon, de sa volonté spontanée, et sans avoir été mis à la question, confirme ses aveux précédens et confesse de plus que maître Jean de Pâques, qui est venu de Tolède habiter à Chambéry, lui a envoyé du poison

du volume d'une grosse noix dans son brou, par un valet Juif, portant qu'il devait mettre le dit poison dans quelque fontaine, sous peine d'excommunication, et qu'il le déposa renfermé dans un petit sac de cuir dans la fontaine du cercle de Roch; qu'il avait vu plusieurs autres lettres adressées aux Juifs, portées par le dit valet, lequel en remit une en sa présence au Juif Samolet, demeurant à Villeneuve hors de la porte d'enhaut, et que le Juif Massolet lui avait appris qu'il avait mis du poison dans la fontaine près du pont de Vevey, du côté d'Evéte.

III. Le même jour, 15 du dit mois, Mamson, Juif de Villeneuve, après avoir été mis à la question, n'a rien confessé sur les faits précédens, disant qu'il les ignorait totalement; mais le jour suivant, sans avoir été mis à la question et de sa propre volonté, il confessa en présence de plusieurs, qu'un certain jour de la quinzaine de la dernière Pentecôte, lui et un certain Juif nommé Provenzal, venant de Monthey, ledit Provenzal lui dit en chemin, il faut que tu mettes du poison que je vais te donner, dans cette fontaine, ou malheur à toi; et c'était la fontaine de Chabloz-Crouye, entre Vionnaz et Mura; que lui, Mamson, prit environ la grosseur d'une noix de ce poison, et le mit dans cette fontaine; qu'il croit que touchant l'affaire du poison les Juifs de la contrée se sont

assemblés à Evian avant Pentecôte, pour tenir conseil entr'eux ; que ledit Balavigny lui a révélé qu'un certain jour il avait empoisonné la fontaine de la Connery, sous Montreux ; qu'aucun Juif ne peut se disculper d'avoir trempé dans cette affaire, vu qu'ils sont tous complices et coupables. Lequel Mamson ayant été ramené, le 3 octobre, devant les commissaires, ne changea rien à sa déposition, si ce n'est qu'il nia avoir mis lui-même le poison en dite fontaine. Les dits Juifs, avant leur dernier supplice, affirmèrent sur leur loi que toutes ces dépositions étaient véritables, et que tous les Juifs du pays, au-dessus de sept ans, ayant eu généralement connaissance de cette affaire, ne pouvaient se justifier, étant tous coupables.

IV. Item, le 8 octobre, Béliette, femme du Juif Aquet, après avoir été mise un moment à la question, avoue qu'environ la fète de St. Jean-Baptiste, ledit Provenzal et un autre Juif, qui après avoir été détenu dans les prisons de Vevey, avait été relâché, lui donna (ne sait lequel des deux), étant devant sa maison, le montant d'une grosse noix de poison, renfermé dans un sachet de toile de lin, pour le mettre dans les fontaines, afin de rendre malades les gens qui en boivent; lequel poison elle livra au Juif Mamson et à sa femme, dans l'intention qu'ils le plaçassent eux-mêmes. Item, le 18 octobre, Béliette fut remise à la

question et confessa que ledit Provenzal lui avait remis la grosseur d'une noix d'une certaine poudre, pour la répandre dans les fontaines, afin que ceux qui en feraient usage tombassent malades et mourussent. Interrogée si quelque Juif avait connaissance de ce fait, a répondu qu'une Juive, nommée Geney et Jocet Joseph, de la Tour, le savent bien.

V. Aquet, fils de la Juive Béliette, après avoir été mis un moment à la question et en avoir été ôté, accuse Aquet, fils de Banditon, Juif de Villeneuve, et déclare avoir ouï par une fenêtre de sa maison, Aquet dire à son père Banditon, que le Juif Provenzal, qu'il ne connaissait pas, lui avait remis, 12 semaines auparavant, du poison dans un cornet de papier, et l'avait chargé de le mettre dans quelque bonne fontaine, et qu'il entendit le père lui enjoindre de le jeter dans la première fontaine qu'il rencontrerait. Qu'il savait que ledit Aquet avait dit à son père l'avoir jeté et répandu dans la fontaine du cercle de Roch : ledit Aquet, fils de Banditon, ayant été traduit devant deux commissaires, nia d'abord le tout en face de son accusateur, lequel déclara ne point mentir, et un moment après il convint que la précédente déclaration était véritable, et qu'il avait bien mis le poison dans la fontaine mentionnée, pour faire mourir les voyageurs qui en boiraient et qu'il en avait instruit son père. Interrogé si

les autres Juifs de Villeneuve en avaient eu connaissance, a répondu qu'il le croit, parce que les grands Juifs avaient souvent des conférences entr'eux, hors de la porte d'enhaut de Villeneuve, et que les petits Juifs avaient pareillement tenu conseil. Il confesse le tout sans être mis à la question, ajoutant, que ledit poison était vert et noir, qu'il protestait de la vérité de ses aveux sur sa loi et sur le contenu des cinq livres de Moïse, et jurait sur son ame que ces Juifs étaient dignes de mort, et que pour lui, loin de vouloir échapper, il était décidé à subir le supplice qu'il méritait.

Le vendredi 10 octobre 1348, à Chastel, dans le château dudit lieu, par devant la cour de l'illustre prince notre seigneur Amédée, comte de Savoie, et par ses gens d'office, fut faite l'enquête suivante, contre les Juifs des deux sexes y détenus, individuellement accusés par bruit public et grande clameur, d'avoir eux-mêmes empoisonné les fontaines, les puits et les autres choses dont se servent les Chrétiens pour les faire mourir, afin que s'ils sont convaincus d'être coupables, ils soient punis. Suit leur confession sur ce fait, en présence de plusieurs personnes dignes de foi.

I. Le Juif Agimet, domicilié à Genève, détenu pour le présent à Châtel, ayant été mis

à la question, a confessé, quoiqu'il n'eût été gêné que fort peu de tems, qu'à la fin du dernier carême, Pult (Hippolite) et Clésis de Ranz l'envoyant du côté de Venise, pour acheter des soieries et autres marchandises, Rubi Peyret, Juif de Chambéry, rabbin ou maître de leur loi, en ayant été informé, le fit chercher lui Agimet, et lui dit: Nous avons appris que tu vas du côté de Venise pour acheter des soies et autres marchandises; nous te remettons ce paquet d'un demi empan, renfermant dans un petit sac de peau mince et cousu, du poison, soit venin, que tu mettras par doses séparées dans les puits, citernes et fontaines du pays de Venise et des autres lieux où tu iras, pour empoisonner les gens qui se serviront de ces eaux ainsi infectées; que lui Agimet, reçut le dit sachet plein de poison, le porta jusqu'à Venise, et qu'arrivé dans cette ville, il en répandit une certaine quantité dans le puits ou citerne d'eau douce près de la maison appelée l'Auberge des Allemands, dans le but d'empoisonner ceux qui s'en serviraient; ajoutant que dans cette ville il n'y a pas d'autre citerne d'eau que celle-là. Il déclara aussi que le dit Rubi Peyret promit de le satisfaire à volonté pour ses peines. Il avoua encore spontanément, qu'après avoir rempli sa commission, il s'évada subitement pour ne pas être arrêté par les bourgeois et autres, qu'il

alla de sa personne dans la Calabre et dans la Pouille, où il jeta de ce poison dans plusieurs fontaines, entr'autres dans celle de la place publique de Barlette, que poursuivant son voyage, il en mit dans la fontaine la plus fréquentée de la ville de Toulouse, et dans d'autres sur les côtes maritimes. Interrogé, si pendant le tems qu'il empoisonnait ces eaux, quelques gens en étaient morts, a répondu, n'en rien savoir; parce que incontinent il s'éloignait de ces lieux-là. Interrogé encore si quelqu'un des Juifs de ce pays est coupable d'un même délit, a répondu qu'il l'ignore, et a juré sur le contenu des cinq livres de Moïse et du rouleau de la loi, que toutes ces dépositions étaient véritables, et qu'il n'avait menti en rien, quoiqu'il pût lui en arriver.

II. Item, Jocet, Juif demeurant à Châtel, ayant été mis un petit moment à la question, confesse en présence de plusieurs gens dignes de foi, qu'il y a environ 14 semaines. Rubi Peyret, maître des Juifs de Chambéry, lui remit près de sa maison du poison, de la grosseur d'un poing, dans un sachet de toile, percé dans quelques endroits, et que lui tira du dit sachet une poudre noire, et qu'après l'avoir renfermée dans un grand cornet de papier, il la déposa près d'une tour dans une fontaine, à moitié chemin de Vevey à Châtel, à laquelle boivent tous les passans; qu'il mit dessus une

motte de terre avec son gazon, et que ledit Rubi Peyret lui donna pour ce faire cinq sous d'or. Il avoua encore que le prédit Peyret lui remit deux petits sacs de la grosseur d'un œuf, avec deux lettres qu'il devait délivrer lui-même avec les sachets, l'une à Aquet, l'autre à Abram, Juifs de la Tour de Vevey, pour empoisonner les gens, en leur recommandant de jeter ledit poison dans les fontaines, comme il leur avait été prescrit d'autre part, et que les susnommés Juifs reçurent de sa main les sachets dans leur maison de la Tour, en l'assurant qu'ils étaient prêts à exécuter ce que ces lettres leur enjoignaient.

III. Item, Jconet, Juif résidant précédemment à Bâle, et maintenant détenu à Châtel, après avoir été mis à la question, a confessé qu'il y avait deux ans passés qu'Abuget, le plus puissant et le plus riche des Juifs de Bâle, lui remit devant sa maison, la grosseur de deux poings, d'un poison de couleur blanche, et lui dit : Puisque tu vas du côté de Bruzal (Bruxelles) et d'Ayenant, tu mettras de ce poison dans les fontaines des meilleurs endroits de ce pays, pour empoisonner les gens qui en boiront, et que pour ce faire, il lui donna deux florins, en lui recommandant de placer ce poison très-secrètement, et de ne le révéler à personne. Que lui, Jconet, partit ensuite et se porta sur les lieux ci-devant indiqués pour faire ce qui a été

dit, et qu'étant arrivé dans la ville de Tinimont, près Bruzal, vers l'heure de midi, il mit en cachette deux doses de ce venin dans les fontaines du lieu le plus élevé de la ville, et les couvrit d'une grosse pierre; que la chose faite il sortit de la ville et s'en fut à Monsaignant, près d'Aynant, et que non loin du dit lieu, il cacha également deux sachets sous une grosse pierre, dans une belle fontaine, pour en empoisonner les eaux et s'éloigna d'abord, allant autre part en mendiant son pain. Interrogé s'il sait de quoi ce poison est composé, a répondu que non, et a déclaré sur le contenu des cinq livres de Moïse que ses aveux sont véritables.

IV. Item, le Juif Aquet Rubi, natif de Varambon, habitant à Châtel, a confessé, après avoir été mis à la question, qu'étant il y a un an près du pont de Belursin, et ayant perdu tout son argent aux dés, il voulait aller du côté de Genève, lorsque le Juif Salamin (Salomon) habitant à Belursin lui dit: Tu as perdu tout ton argent et tu n'as plus rien; puisque tu t'en vas, prends ce poison, porte-le avec toi et mets en dans les sources, puits et fontaines des grandes villes, et pour cela je te donnerai six sous de deniers, monnaie de Savoie; lequel Aquet reçut avec les six sous le poison dans une bourse de cuir, à la quantité d'environ deux doigts, et un certain jour il mit le sachet plein de poison sous une grosse pierre, dans une fontaine

de Perios, près de la maison des Chats, pour empoisonner les gens qui se servaient de cette eau. Interrogé s'il avait mis autre part du dit poison, a dit que non, ajoutant de plus que la fureur du jeu l'avait porté à ce faire, mais que maintenant il s'en repentait. Interrogé si quelqu'un des Juifs d'Evian, de Villeneuve, de la Tour et de Châtel avait connaissance de cet empoisonnement, a répondu qu'il n'en savait rien, et il a juré sur sa loi que les précédens étaient selon la vérité.

V. Item, Aquet, fils du Juif Jocet (Joseph), habitant à Châtel, après avoir été mis un moment à la question, le 11 octobre, a confessé en parole de vérité, que demeurant, il y a bien un an à Chambéry, où il étudiait dans la maison de maître Peyret, docteur de la loi judaïque, le dit Rabbin l'appella, le conduisit dans sa chambre et lui dit : voilà du poison que je te remets, renfermé dans un cornet de papier, prends-le, et va le jeter dans l'auge de la fontaine de Corvel, qui est près de la maison de ce même maître Peyret; lequel lui commanda sous peine d'excommunication et de désobéissance, de ce faire pour empoisonner ceux qui en boiraient, et de n'en rien dire à personne; que lui Aquet, prit cette drogue qui était en poudre, et alla la placer au fond de l'auge de la dite fontaine de Corvel; il dit ensuite que dès-lors il ne but plus de cette eau,

et qu'ayant quitté Chambéry avec son père, ils vinrent à Châtel pour y demeurer : il déclara sur sa loi la vérité de tout ce qu'il a confessé. — Les Juifs ont avoué tout ce que dessus en présence de deux notaires publics, de plusieurs notables et autres personnes à ce requises et appelées d'office. — Telle est la copie fidèle du procès envoyé à Strasbourg, que terminait une seconde lettre en ces mots :

Amis très-cordiaux !

Vos lettres reçues, et connaissance prise de leur teneur, j'ai fait transcrire les confessions de quelques Juifs comme ci-dessus : néanmoins, il y a plusieurs autres accusations et charges contre les dits Juifs, et autres gens qui sont en divers lieux du comté de Savoie, tant Juifs que Chrétiens, déjà punis pour cet énorme délit ; mais comme pour le présent, je n'avais pas leur procédure à ma disposition, je n'ai pu vous l'envoyer avec les pièces ci-jointes. Mais nous savons que par sentence de jugement, tous les Juifs de Villeneuve ont été brûlés, et que pour avoir répandu du poison, trois Chrétiens ont été écorchés en notre présence à la cité d'Aoste. De même en divers autres lieux, plusieurs Chrétiens ont été découverts et convaincus de pareils maléfices, notamment à Evian, à Genève, à Crusilles, à Hauteville ; lesquels ont affirmé jusqu'à leur dernier moment que le poison dont

ils s'étaient servi leur avait été remis par des Juifs; desquels Chrétiens, les uns ont été coupés par quartiers, les autres ont été écorchés et pendus. Il y a des commissaires établis par la Seigneurie pour punir les Juifs, dont je crois qu'il ne reste plus guères. Nous sommes de plus informés qu'il a des articles dressés sur les formes à suivre contre toute la Juiverie, relativement au susdit délit, d'après lesquelles plusieurs hommes notables et dignes de foi sont chargés d'examiner l'accusation d'empoisonnement intentée aux dits Juifs, et les indices qui semblent être à leur charge; nous ne vous les envoyons pas, parce que tout n'est pas complet, et que pour le présent la chose ne nous paraît pas nécessaire.

Que dire de ce procès-verbal? tous les lieux y sont exactement indiqués, la plupart de leurs noms sont encore les mêmes depuis cinq siècles, ou quelque peu altérés par le tems. Mais si la partie géographique est exacte, si ces tentatives d'empoisonner les eaux sont vraies, il paraît, par le procès verbal, qu'elles furent dirigées par Jacob de Pâques, venu à Chambéry depuis Tolède, où il était un des principaux chefs de la synagogue de sa nation; et la chose serait vraisemblable, puisque les historiens espagnols font mention de persécutions contre les

Juifs de Tolède de 1342 à 1348, durant lesquelles les uns furent massacrés et les autres parvinrent à se sauver dans les pays étrangers. Ce Jacob de Pâques se servit entr'autres de Peyret rabbin de Chambéry, dans la distribution des sachets de poison. L'accord de tous les déposans sur l'empoisonnement des eaux commandé par des supérieurs est bien remarquable, et si tous ces aveux sont le fruit de l'imposture et que les prévenus fussent innocens, jamais tribunal ne fut plus digne de l'exécration des siècles que le tribunal de Chillon. Nous ne décidons rien; nous laissons porter au lecteur son jugement, sans prétendre le lui prescrire.

Il semblerait, d'après la procédure de Chillon et de Châtel, que tous les Juifs de cette contrée étaient détruits ou en fuite; mais il en restait encore dans les cachots de Chillon. La populace de Villeneuve vint un jour enfoncer la porte du château, enlever tous les Juifs qui y étaient et les brûler sans forme de procès. Le comte de Savoie, au lieu de punir ces brigands comme ils le méritaient, se contenta de leur infliger une amende, faisant ainsi tourner à son profit les fureurs de ses sujets. On ne le croirait pas, s'il n'existait dans les archives de Villeneuve le document suivant, dont le style, assez moderne il est vrai, annonce qu'il est tiré de pièces plus anciennes, mais n'infirme point la validité historique.

1350. 18 juin.

Le sérénissime Pierre-Amedée, comte de Savoie, ayant établi des commissaires pour rechercher ceux qui, dans ses pays de Chablais, de Vaud, de Valais et de Genevois, avaient tué, massacré et pillé les Juifs qui résidaient dans ces divers pays et contrées, et au sujet des cas criminels y arrivés depuis deux années, avec pouvoir néanmoins de composer avec ceux qui voudraient entrer en composition pécuniaire en faveur dudit prince; et comme les gens de Villeneuve avaient alors le droit de juger les cas criminels échéans rière le dit Villeneuve et requérant peine corporelle; et que sous le manteau de ce droit ils avaient rompu les prisons du château de Chillon, en avaient tiré grand nombre de Juifs qui y étaient détenus, les avaient ensuite maltraités, jusqu'à en faire rester sous leurs coups, et les ayant conduits à la place du marché les auraient tous condamnés sans forme de procès à être brûlés, tant hommes que femmes et enfants; pour lequel procédé injuste, irrégulier et cruel, les dits de Villeneuve composèrent avec les dits commissaires pour la somme de 100 florins d'or, grand poids.

(Scellé de deux sceaux et signé) Nicoletus.

Ces détails sont affreux sans doute et font frémir l'humanité ; mais ils font partie du tableau de ce siècle barbare, et quoique nous n'ayons plus à craindre le retour de pareilles scènes d'horreur dans l'Europe éclairée et civilisée, elles appartiennent de droit à l'histoire, qui a de bonnes raisons pour les retracer fidèlement, tout en trempant sa plume dans ses larmes.

XXVI.

STRAFGERICHT

OU TRIBUNAL DE CENSURE DES GRISONS.

(*Article continué de la page* 219 *du N°. précédent du Conservateur*).

DEPUIS l'abolition du Strafgericht, en 1574, par la loi des trois cachets, trente trois ans s'étaient écoulés ; les voies de fait avaient cessé, et la justice suivait légalement sa marche ordinaire ; mais le peuple n'était pas tranquille, les factions n'étaient rien moins qu'éteintes, et le feu couvait sous la cendre. Les vrais patriotes sentaient tout le danger de ces tribunaux armés nommés par les communes ; cependant quelque intolérable que fut ce mode de jugement, il était au fond plus contraire à l'administration qu'à la liberté ; il affaiblissait la république sans la détruire, et nuisait à la prospérité intérieure des Ligues, tout en prouvant leur indépendance : si donc l'on y revint, c'est que les mêmes abus, comprimés pendant quelques années, reparaissaient avec des symptômes plus alarmans. Les charges lucratives

que les Grisons libres remplissaient chez leurs sujets de Valtelline, de Chiavenne et de Bormio, savoir celles de capitaine-général, de vicaire, de podestat, de commissaire, de membre du syndicat, ces charges, dis-je, étaient honteusement vendues au plus offrant dans la plupart des communes; plusieurs de leurs chefs recevaient ouvertement des pensions des puissances étrangères; le passage militaire par la Valtelline était une perpétuelle pomme de discorde; les ministres d'Espagne, d'Autriche, de France, de Venise tramaient toute espèce d'intrigues pour l'obtenir ou pour l'empêcher: argent, décorations, promesses, repas publics, étaient autant de moyens de corruption habilement mis en œuvre pour satisfaire la cupidité, flatter l'orgueil et nourrir les avides espérances d'hommes puissans, que les bons citoyens appelaient traîtres, et que la majeure partie du peuple voulait à tout prix punir comme coupables du crime de lèze-patrie.

On ne peut donner le nom de Strafgericht à une commission qui s'assembla au commencement de 1603. Six communes bien intentionnées, Brégaille, Haute-Engadine, Ober-Halbenstein, Bivio, Avers et Puschiavo, envoyèrent des hommes sages aux autres communes, avec des lettres circulaires datées de Samada, qui les invitaient à concourir à une réforme indispensable pour remédier aux ma-

ladies politiques de l'Etat ; laquelle réforme, portaient-elles, devait avec l'aide de Dieu se commencer et se finir tranquillement, en bonne paix, sans appareil militaire, ni agitation du peuple dans l'intérieur. Elles avaient demandé que vingt-cinq prud'hommes de chaque commune se réunissent à Coire, sans armes ni escorte : ils y vinrent, et deux commissaires de chaque commune furent choisis par eux pour faire le travail proposé : ce travail fut long et n'aboutit à rien. On fut d'accord sur les abus, mais non sur les moyens de les faire cesser ; on se borna à statuer, qu'à l'avenir les magistrats envoyés dans les pays sujets ne seraient plus nommés par le sénat dirigeant, mais par les communes selon un tour réglé. Comme cette commission avait été fort coûteuse, une partie des fraix fut couverte par des amendes imposées à quelques magistrats convaincus de péculat, d'abus des deniers du fisc, d'actes de violence ou d'oppression dans les provinces sujettes, et de sentences de mort exécutées sans formes légales.

A peine cette commission de réforme fut-elle dissoute et son travail communiqué aux communes, que les factions contraires parvinrent à rendre son influence nulle : la brigue reprit ses scandaleuses pratiques ; ce ne fut plus, il est vrai, comme dans les tems précédens, que les candidats se présentaient en per-

sonne aux électeurs; mais leurs femmes, leurs enfans, leurs parens et amis marchandaient et achetaient publiquement les voix à vendre. Au lieu de porter à ces importantes magistratures des hommes capables, comme le sénat dirigeant le faisait presque toujours, quand ces élections lui étaient attribuées, Sprecher, le meilleur historien des Grisons, dit en propres termes : „ Que plusieurs communes y nommaient de grossiers paysans, des artisans ignorans, des ouvriers plus propres à gouverner des vaches que des hommes; qu'arrivés en Valteline sans savoir l'italien, sans connaître les lois et coutumes des contrées qu'ils venaient régir, ils étaient la honte de la République, la risée des administrés, et l'objet du mépris général: la première chose qu'ils faisaient en entrant en exercice était de vendre ou d'affermer les charges de lieutenant, de greffier et autres qui appartenaient aux gens du pays, et c'étaient ces subalternes qui gouvernaient par le fait, et qui pour rentrer dans leurs avances recouraient à tout genre d'exactions. „ Cependant le sentiment de la dignité républicaine n'était point encore absolument éteint, puisqu'en 1604, des députés Grisons ayant reçu à Milan des colliers et des chaînes d'or, la ligue des X Droitures exigea qu'ils fussent renvoyés au gouverneur, comte de Fuentes qui les avaient donnés, pour se faire des créatures.

V. Le renouvellement d'alliance sollicité par les Vénitiens, une levée de soldats pour leur service faite sans permission, et la liberté de passage militaire sur le territoire des Ligues, furent les principales causes du cinquième Strafgericht. Quelques chefs Grisons avaient fait avec Venise un pacte secret, pour lui fournir des troupes; malgré la défense expresse du conseil dirigeant, un grand nombre de volontaires, filant par les sentiers des montagnes, se réunirent en corps dans le Bergamasc. J.-B. Padovini, ambassadeur de Venise, se rendit à Coire pour hâter la conclusion du traité entre les deux Républiques: d'une part la France et l'Espagne s'y opposaient; d'autre part Zurich et Berne le conseillaient fortement. Dans ce conflit d'intérêts croisés, d'opinions contradictoires, de subsides promis, de pensions accordées, la faction espagnole l'emporta pour le moment, et proposa aux communes les articles suivans: Le libre passage par la Valtelline, la levée d'un corps auxiliaire Grison, de 2 à 8 mille hommes selon le besoin, la destruction du fort de Fuentes nouvellement bâti par les Milanais sur l'extrême frontière, et la rupture de tout rapport politique avec les Vénitiens: le plan de traité avec ces derniers avait circulé entre les 49 communes souveraines, 11 seulement l'avaient accepté et ratifié, toutes les autres le refusaient; le ministre véni-

tien fut même forcé de s'éloigner, pour se soustraire aux insolences d'une populace qui ne connaissait pas le droit des gens.

Par les menées de Rodolphe Planta, chef de la faction espagnole, un Strafgericht s'assembla à Coire en mai 1607. Il était composé de 48 juges, gardé et soutenu par 364 soldats, présidé par Georges Gamser. Presque tous les membres de ce tribunal étaient des hommes turbulens, passionnés, chez lesquels l'esprit de parti se décorait du nom de patriotisme. Ils avaient d'abord résolu de renoncer à toute alliance avec la France et avec Venise, et en conséquence frappé de fortes contributions les 11 communes qui avaient accepté le traité avec Venise; mais par les menées de Pascal, ministre de France, ils revinrent à les approuver et à les confirmer. Une partie des hommes les plus puissans et les plus éclairés, parmi lesquels l'historien Sprecher, étant devenus suspects aux insurgés, se retirèrent prudemment en Suisse: le tribunal fit arrêter Gaspard Baselga, préfet des Kasters dans le Prétigau, et le capitaine Georges Beli-de Belfort, qui furent traduits dans les prisons de Coire, et devinrent l'objet des enquêtes les plus sévères dans le procès criminel qui leur fut intenté.

Beli, interrogé le premier nia d'abord; mais mis à la question il avoua tout ce qu'on voulait savoir, et accusa Baselga d'être son com-

plice ; celui-ci ne convint de rien, jusqu'à ce que la torture le força à se confesser coupable ; l'un et l'autre convinrent d'avoir reçu des pensions du roi d'Espagne, d'avoir répandu de fortes sommes pour soulever les communes, d'avoir travaillé à rendre l'évêque de Coire maître du pays, et à détruire le culte réformé ; sur ces aveux et quelques autres moins importans, ils furent déclarés traîtres et conspirateurs, et en conséquence condamnés à perdre la tête. Baselga fut décapité le 14 juillet et Beli le 16. C'est ainsi que ces mêmes hommes qui avaient amené et d'abord dirigé ce mouvement populaire en furent enfin les victimes. Dans le cours de leur procès on remarque deux circonstances singulières : 1°. C'est que Beli aurait pû s'échapper aisément ; il se croyait si sûr de triompher de ses ennemis qu'il donnait de grands repas dans sa prison, y recevait ses adhérens armés, et se livrait sans inquiétude à son goût pour la bonne chère, qui l'avait déjà rendu goutteux ; mais bientôt il fut plus resserré, mis au secret et enfin abandonné au bourreau par ses plus chauds partisans. 2°. C'est que pendant qu'on instruisait contre lui, Baselga fut empoisonné par ceux qui craignaient ses révélations, mais qu'ayant pris à propos un contre-poison il échappa à l'arsenic, mais non pas à l'échafaud. Comme Beli et Baselga avaient inculpé Jean Pfluger,

évêque de Coire, ce prélat prit la fuite et se retira en Tyrol. Ce ne fut que l'année suivante que les communes lui permirent de reprendre son siège, après avoir payé une amende de 1200 écus, et prêté serment de ne plus attenter aux droits de souveraineté des Ligues sur son diocèse. Les chefs des levées pour les services défendus furent condamnés, Conradin Planta et Wolfgang Juvalt, chacun à 5000 florins, Hartmann Planta à 1000 ducats, et Baptiste de Salis à 500.

Quand les esprits furent un peu calmés, les partisans de l'alliance vénitienne et les officiers mis à l'amende parcoururent les communes de la ligue Grise et de celle des dix Juridictions, et demandèrent la révision de leur procès. Ils étaient appuyés des recommandations des députés du corps Helvétique, venus à Coire pour tâcher d'arrêter ce tumulte populaire. Cette révision est accordée par les communes de ces deux ligues, et bientôt elles forment à Ilanz un tribunal armé, sous la présidence de Jaques de Casutt : ces nouveaux juges citent à leur barre les membres du Strafgericht de Coire, qui n'ont garde d'y comparaître, annullent ses sentences et déclarent innocens et absous tous ceux qu'ils ont condamné. A peine les juges d'Ilanz sont-ils de retour chez eux, que le tribunal de Coire reprend ses séances suspendues, casse à son tour les sentences d'I-

lanz et condamne Jean Travers, Hartmann Planta et Jean Curtabat, qui ont soulevé les communes favorables à la faction vénitienne, chacun à mille ducats qu'ils refusèrent de payer : les dépenses de l'assemblée dépassaient 40000 florins ; delà, de tout côté des réclamations pécuniaires ; ceux qui crient le plus haut sont les aubergistes, dont la table a nourri les juges à crédit. Un agent d'une puissance étrangère, qui avait promis de prendre à lui une partie des fraix d'une sédition dont il a soufflé le feu, quitte le pays sans tenir sa parole. C'est ainsi que les factions se battent à coups de Strafgericht. Un esprit de vertige verse son influence épidémique sur toutes les communes Grisonnes, qui changent d'opinion et de marche au gré des meneurs ; les plus déplorables réactions éclatent ou se préparent, et les plaies de la patrie deviennent toujours plus profondes et plus envenimées ; aussi cette triste année 1607, fut appelée par les historiens de la Rhétie, l'année de la démence populaire (annus dementiæ rusticæ).

Plusieurs années se passent dans des convulsions intestines qui n'ont point encore atteint leur dernier paroxisme. Les Vénitiens voulant faire la guerre aux Uscoques, qui désolaient le golphe par leurs pirateries, engagèrent en 1615 quelques officiers Grisons à leur procurer des soldats : le sénat dirigeant fait dé-

fendre ces levées clandestines, qui n'en continuent pas moins l'année suivante. Padovini, qui avait à-peu-près conclu le traité entre les deux républiques, revient à Coire pour y mettre la dernière main. La France et l'Espagne s'y opposent de concert. Gouffier, successeur de Pascal dans la légation française, déclare que l'ancienne alliance avec Sa Majesté Très-Chrétienne doit suffire aux Grisons, tandis que Casati, ministre d'Espagne, demande à en conclure pour le Milanais une, qui soit exclusive de toute autre. En janvier 1617, un tribunal spécial de quinze juges, présidé par Georges Meyer, bourguemaître de Coire, rappelle par un héraut les soldats entrés au service de Venise; cite leurs chefs par devant lui, les condamne à de fortes amendes sur leur refus de comparaître, et fait décapiter Jean Gund, de Bâle, embaucheur pour les Vénitiens, qui peu de mois auparavant s'était engagé par serment de ne plus lever un seul homme dans les Ligues. Inutilement Zurich et Berne qui venaient de conclure une alliance avec Venise, envoient une députation à Coire pour inviter le sénat à faire un pareil traité: cependant Padovini, parcourt les communes pour les décider à l'alliance projetée, et il compte déjà 27 suffrages dans la ligue Grise et 5 dans la Caddée; cette adhésion irrita singulièrement les autres communes, où dominaient les factions espagnole et

française, qui ne voulaient pas de ce traité.

En mars 1618, les deux factions Travers et Planta qui travaillaient l'Engadine, prirent les armes l'une contre l'autre; plusieurs hommes furent tués ou blessés; enfin les femmes se jetèrent entre les combattans et parvinrent à conclure un accord.... Et de quoi s'agissait-il? était-ce de soustraire leur patrie à la fatale influence des étrangers? Non: il s'agissait de nommer les magistrats des pays sujets au tour de l'Engadine, et de choisir entre les candidats, qui se disputaient honteusement cette proie.

Pierre de Tolède, gouverneur de Milan pour le roi d'Espagne, n'ayant pu lever les obstacles à l'alliance projetée, s'avisa d'un autre moyen. En février 1618, il rompt tout commerce entre les Milanais et les Ligues, leur ferme tous les passages, et ne leur laisse parvenir ni grain, ni aucune espèce de marchandises: le conseil dirigeant use de représailles et interdit, de son côté, tout commerce avec les Etats espagnols en Italie. L'archiduc Léopold d'Autriche allant incognito du Tyrol en Italie, passe l'Engadine, s'arrête à Cernetz chez Rodolphe Planta, et l'attache fortement à la faction espagnole, dont il devient l'agent ou plutôt le chef. Quelque tems après, le ministre Touschi prêchant à Cernetz, déclame avec tant de violence contre le parti espagnol, que tout l'auditoire jette les yeux sur Rodolphe Planta,

qui assistait au culte: dès qu'il fut rentré chez lui, celui-ci mande Touschi, qui était son parent et qu'il avait aidé de sa bourse pour faire ses études académiques, le saisit à la gorge et lui fait les plus terribles menaces, s'il ne lui déclare qui l'a engagé à prêcher d'une manière si insultante; le ministre lui répond, l'amour de la patrie, dont les Espagnols menacent la liberté et la religion. Il faut convenir que les ministres de l'Engadine, la plupart jeunes et sans expérience excitaient le peuple, soit du haut des chaires, soit dans les entretiens particuliers, par un zèle que la prudence pastorale ne tempérait point. Le synode de tous les pasteurs des Eglises réformées des trois Ligues et des pays sujets, s'assemble dans la commune de Bergun, au pied des glaciers. Depuis quelques années, ce corps avait pour président Georges Salutz, pasteur à Coire, homme respecté pour sa piété, sa prudence et ses mœurs exemplaires: le bruit s'étant répandu qu'il soutenait quelques relations d'ancienne amitié avec Rodolphe Planta, le synode, contre l'usage, ne lui continue pas la présidence et la confie à Georges Aléxis, jeune ministre tout fraîchement sorti de l'académie de Genève.

Après des discussions très-animées, le parti de la violence prévalut sur celui de la douceur qui se trouva en minorité; les plus influens de cette minorité soutenaient, les uns, que le clergé

n'avait point à se mêler des affaires politiques ; les autres, que la faction espagnole n'était qu'un épouvantail chimérique, dont les meneurs se servaient habilement pour soulever le peuple ; comme ils ne voulurent point changer d'avis, la majorité les exclut du synode : l'assemblée écouta ensuite les accusateurs de la faction espagnole ; on cita des bruits fondés ou faux ; on produisit des lettres vraies ou supposées, et l'on conclut que la patrie est en danger par le traité qu'on propose avec l'Espagne, et par les menées perfides de ses partisans. Le synode décréte qu'on avertira toutes les communes réformées du péril qui les menace, par une lettre pastorale. Dans cette lettre, on retrace le triste tableau des troubles intestins causés par la vente des emplois, par les pensions que plusieurs des grands du pays reçoivent des cours étrangères, par la fureur qui précipite la jeunesse dans le service militaire de France et de Venise : on y propose ensuite un nouveau tribunal de censure, mais sans armes ni bourreaux, pour aviser par des mesures énergiques au salut public, et comprimer enfin une fois pour toutes, les factions soudoyées par l'Espagne, la France et Venise. Cette lettre circulaire fut lue le 3 mai dans tous les temples des réformés ; les ministres la commentèrent avec plus ou moins de chaleur, et accréditèrent peut-être sans le vouloir, le bruit

que R. Planta avait récemment reçu 1800 pistoles des Espagnols, pour les appuyer de tout son crédit. Alors se prépare un nouveau Strafgericht. Les premières bannières démagogiques se déploient en Engadine; de toutes les communes rhétiennes, celles de cette populeuse vallée passaient à cette époque pour les plus turbulentes et les plus promptes à courir aux armes. Plusieurs ministres parurent dans les rangs des insurgés; le plus animé d'entr'eux, Georges Jenatz, de Samada, offre de se constituer en ôtage lui et ses collégues jusqu'à ce qu'ils aient prouvé leurs griefs contre la faction espagnole, ses chefs et ses agens : le conseil dirigeant envoie inutilement des commissaires pacificateurs en Engadine. Rodolphe Planta se retire avec ses adhérens dans sa tour de Wildenberg qui commande Cernetz, et s'y fortifie; le 18 juillet, ses ennemis viennent l'assiéger; trop faible pour se maintenir dans ce poste et abandonné de la plupart des siens, il parvient à s'échapper et gagne le Tyrol avec quelques-uns de ses parens : la tour est occupée sans coup-férir par les Engadins; la vaste maison qui la touche et qu'elle ne peut plus protéger, est livrée au pillage; le soldat vit à discrétion des magasins de vivres qu'il y trouve; on fouille tous les appartemens, et l'on parvient à découvrir quelques lettres et papiers qui inculpent les fugitifs. Le 22 juillet suivant, un détachement

d'Engadins se coule dans la Valtelline, pénétre de nuit dans le bourg de Sondrio, et enlève l'archi-prêtre Nicolas Rusca, accusé de manœuvres attentatoires à la souveraineté des Ligues. Une autre colonne se porte à Vicosoprano dans le Val Brégaille, et fait prisonnier Jean-Baptiste Prévôt, dit Zembra, retenu par la goutte dans sa maison : alors toutes les communes réunissent leurs bannières pour former un tribunal de censure, non à Coire où on ne les veut pas, mais à Tusis, bourg considérable de la vallée de Domlesch.

VI. Ce nouveau Strafgericht se composa de 66 juges, dont chaque ligue fournit 22, gardés et servis par 264 gaumers (satellites armés); on y adjoignit 9 inspecteurs de la salle et trois secrétaires, pour en rédiger les actes en allemand, en romantz et en italien : Jaques de Casutt fut revêtu de la présidence ; ce magistrat qui avait déjà rempli cette charge à Ilanz, en 1607, était de la communion réformée et grand ami de ses ministres. A l'ouverture du tribunal, tous ses membres déclarèrent par serment qu'ils n'avaient reçu et ne recevaient ni présent ni pension, et jurèrent devant les bannières déployées de procéder en toute justice, de juger impartialement et de n'avoir en vue que le salut de la patrie. Puis ils arrêtèrent les articles suivans : liberté des deux cultes catholique et réformé partout où ils sont éta-

blis, maintien de l'ancienne constitution des Ligues, fidélité aux alliances faites avec les puissances; défense à tout Grison de recevoir ni présent ni pension d'aucun prince, allié ou non, et d'entamer aucune négociation avec eux, sans y être officiellement autorisé. On décréta de plus que les légations des cours étrangères ne pourraient désormais résider à demeure sur le territoire des Ligues, que les sujets seraient gouvernés avec justice et douceur, et que les revenus du fisc seraient administrés de bonne foi. A tous ces articles consentis à l'unanimité, on voulut ajouter qu'à l'avenir trois ou quatre ecclésiastiques assisteraient, aux frais de l'Etat, à toutes les diètes générales, pour y proposer ce qu'ils jugeraient convenable au bien de la religion; mais la majorité des communes eut de bonnes raisons pour s'y refuser. Cependant cette même majorité voulut que 9 ministres du culte réformé, la plupart Engadins, siégeassent au tribunal, sans voix délibérative, il est vrai, mais pour y maintenir l'ordre et recevoir les dépositions contre la faction espagnole. Ils y assistèrent contre la volonté du synode, qui les blâma hautement de se mêler de choses qui n'étaient pas de leur ressort, et qui bientôt après en déposa quelques-uns. Ces ministres se défendaient, en disant qu'ils étaient citoyens avant d'être gens d'église, et que voyant la patrie dans le péril

le plus imminent, ils ne croyaient point étranger à leur ministère de contribuer pour leur part et de tous leurs efforts, à bannir des Ligues la gangrène de la corruption, des services étrangers et de la vénalité des charges; que d'ailleurs le peuple étant souverain, et exigeant leur présence aux séances du tribunal, ils ne pouvaient lui désobéir.

Comme ils jouèrent un grand rôle dans ce Strafgericht, il est bon de connaître le jugement que porte sur leur compte Fortuné Juvalt, l'un des meilleurs citoyens Grisons en ces tems malheureux: il se trouve dans sa biographie écrite par lui-même: „ Quelques-uns de ces ministres avaient une conduite dissolue et se montraient imprudens, téméraires et prompts à tout oser; le plus grand nombre, fidèle à ses devoirs, ne s'était point mêlé de l'insurrection et la désapprouvait, mais ils n'osaient se prononcer par la crainte des satellites qui les surveillaient. „ Il serait injuste de ne pas dire à l'honneur du clergé séculier de la partie catholique des Grisons, que quelques curés respectables, ayant été requis d'assister au tribunal, s'y refusèrent sagement, déclarant qu'ils ne pouvaient se mêler des affaires civiles, et que leur conscience ne leur permettait pas de porter la faucille dans la moisson d'autrui.

Il est tems d'en venir à la marche, aux en-

quêtes et aux sentences de ce trop fameux Strafgericht, qui fit gémir tous les bons citoyens, qui encourut à juste titre le blâme de l'Europe éclairée, et qui rappelle si ce n'est toutes les formes, au moins l'esprit de l'inquisition.

XXVII.

SÉJOUR

DE

THÉODORE DE BÈZE A LAUSANNE ET SES SUITES.

Fils d'un gentilhomme premier magistrat de Vézelay, en Bourgogne, Théodore de Bèze nâquit dans cette ville le 24 juillet 1519. Après avoir fait de bonnes études sous la direction du savant Melchior Wolmar, de Rothweil, qui lui servit de précepteur pendant sept ans, soit à Bourges, soit à Orléans, où il enseignait la langue et la littérature grecques, le jeune Bèze prit le grade de docteur en droit, vécut quelque tems à Paris et vint à Genève sur la fin de 1548. Il y conduisit Claudine Denosse, qui vivait avec lui sous ombre d'un mariage de conscience, et il se hâta de légitimer ce lien plus qu'équivoque en l'épousant en face de l'église. Puis il fit un examen sérieux de la doctrine chrétienne d'après les livres sacrés, embrassa la réforme, et reçut l'im-

position des mains, pour exercer le ministère évangélique. Ce qui prouve sa bonne foi et sa sincère conviction, c'est qu'il sacrifia à une croyance plus épurée la possession de deux bénéfices de 700 écus et l'expectative d'un canonicat qui en valait 5000. N'ayant pas encore de place, il s'associa à son ami Jean Crespin, savant jurisconsulte, pour monter une imprimerie et faire un commerce de livres. Bientôt sur la réputation de son savoir et de ses talens, le sénat de Berne lui envoya, sous date du 6 novembre 1549, le brevet de professeur de grec, dans l'académie fondée à Lausanne en 1537. Sa vaste érudition et son excellente méthode d'enseignement attirèrent à ses leçons un grand nombre d'étudians, soit Suisses, soit étrangers : son éloquence évangélique édifiait et charmait la foule des auditeurs accourus à ses prédications ; l'amabilité d'un caractère communicatif et jovial lui valut beaucoup d'amis, tant dans l'académie que dans la magistrature, et cette ville lui dut en partie de sortir par de saines études de la profonde ignorance qui y régnait sous les évêques.

Les travaux obligés du professeur et du prédicateur ne l'empêchèrent point de publier pendant son séjour à Lausanne plusieurs ouvrages en vers et en prose. Il semble qu'en suivant les inspirations d'une muse plus chaste et plus sévère, il eut à cœur d'expier les poé-

sies licencieuses de sa première jeunesse; ces trop célèbres *Juvenilia* qu'il avait fait imprimer à l'âge de 21 ans et dont il témoigna tant de regret et de repentir dans la maturité d'un âge plus sérieux. On lit encore avec intérêt son Sacrifice d'Abraham, drame en vers français, qui parut en 1553, et fut long-tems après mis en vers latins par Jean Jacomot; à la tète de cette traduction se trouve une lettre de Bèze au traducteur, dans laquelle il dit : " Il y a „ 45 ans que je composai cette tragédie à „ Lausanne, où j'étais professeur de grec, „ assez à la légère et sans y mettre beaucoup „ de soin, comme une affaire d'amusement, „ pour être, selon l'usage, représentée par „ les jeunes étudians de ce gymnase. „

Clément Marot n'avait paraphrasé en vers que 49 psaumes, Bèze continua et acheva le Psautier français, dont la première édition parut à Genève en 1556, in-24, et la seconde cinq ans après à Lyon. Ces psaumes, mis en musique, furent bientôt introduits et chantés dans les églises de Genève, de Neuchâtel et du pays de Vaud: mais le style en ayant vieilli, on en fit dans la suite une nouvelle version devenue nécessaire.

Pendant son séjour à Lausanne, Bèze publia en latin des notes sur le Nouveau Testament (1556). — Manière d'étudier la théologie (1556), — Confession de foi (1557).

— Un Catéchisme par demandes et réponses (1557). — Abrégé du christianisme (1558). — Réponse aux calomnies de quelques-uns. — Tous ces ouvrages furent bien reçus des églises réformées, qui en approuvèrent la doctrine comme conforme à l'Evangile. Il n'en avait pas été de même d'un traité qu'il composa pour justifier le conseil et le clergé de Genève du supplice de Servet, et qui parut en 1554, sous le titre de *Hereticis a civili magistratu gladio puniendis*, (Que les hérétiques doivent être punis de mort par les tribunaux civils). C'était une réfutation de Castalion, qui, professant la doctrine opposée, avait prouvé, en sens inverse, que les hérétiques ne devaient point être punis de mort par les tribunaux civils, lesquels n'en avaient pas le droit. La sage tolérance de Castalion avait réjoui tous les hommes bien pensans; l'odieuse intolérance de Bèze révolta les chrétiens pénétrés du véritable esprit de l'Evangile. Notre professeur aurait bien voulu, dans la suite, anéantir ce fruit d'un fanatisme trop commun à cette époque, et chez les catholiques et chez les réformés, mais il était trop tard. Sénebier, qui, dans son Histoire littéraire de Genève, fait, avec beaucoup de talent, le panégyrique de Bèze, ne peut s'empêcher d'avouer, dans cette apologie, que Bèze manqua au genre humain et que, dans notre siècle, une pareille intolé-

rance serait une note d'infamie. On attribua à Bèze le Réveille-matin des Français, pamphlet pseudonyme, qui parut en 1554, à Edimbourg, sous le nom d'Eusèbe Philadelphe; mais on convient généralement qu'il a contribué par ses soins à la belle édition grecque du Nouveau Testament, sortie, en 1550, des presses de Robert Estienne.

Tels sont en abrégé les travaux littéraires de Bèze, pendant les neuf ans de son séjour à Lausanne: il y jouit toujours d'une bonne santé, à l'exception d'une maladie pestilentielle, à laquelle il faillit succomber, et durant laquelle ses amis, sans craindre la contagion, lui prodiguèrent les soins les plus touchans: sitôt hors de danger, il en témoigna sa reconnaissance à Dieu et aux hommes, dans une ode en vers français, qui, si elle fut imprimée, ne se trouve plus.

Bèze s'absentait souvent pour soigner les intérêts des églises réformées qui le nommèrent, en 1557, avec Farel et Budé, afin d'aller solliciter l'intervention des princes protestans d'Allemagne en faveur de leurs frères de France, cruellement persécutés par François II, et dont un grand nombre gémissaient dans les cachots; mais leur légation ne servit qu'à obtenir de belles promesses, qui n'aboutirent à rien: cette dernière et longue absence, faite sans l'agrément du sénat Bernois, fut cause de

la démission que Bèze lui demanda en 1558, avant qu'elle lui fut signifiée officiellement : car il ne pouvait ignorer que ces voyages sans permission étaient contraires aux réglemens académiques qui prescrivent la résidence. Il savait d'ailleurs que des troubles allaient éclater à Lausanne, et leur prochaine explosion n'était pas une énigme pour lui, puisqu'il en avait la clef. Après avoir, pendant neuf ans, fait l'ornement de l'Académie vaudoise, il se rendit aux sollicitations de Calvin et du clergé de Genève qui, dès long-temps, le pressaient de venir partager leurs travaux. Dès qu'il y fut arrivé, on lui fit présent de la bourgeoisie : bientôt il fut professeur de belles-lettres, puis de théologie et fut le premier recteur de l'académie fondée dans cette ville, en 1559, douze ans après la fondation de celle de Lausanne, sa sœur aînée; c'est-là qu'après une carrière honorable et pénible il mourut en octobre 1605, à l'âge de 86 ans et trois mois.

Cet illustre professeur aima toute sa vie Lausanne, et regretta plus d'une fois de l'avoir quitté : pendant qu'il y enseignait, il avait contracté des liaisons étroites, avec Pierre Viret, pasteur ; Jean Ribbit, professeur de théologie ; J.-R. Merlin, professeur d'hébreu ; Claude Quintin, professeur de philosophie ; Jean Tagaut, successeur du précédent ; François Hotoman, professeur de belles-lettres latines ;

Claude Prevost, François Bérault, Jean Randon, qui occupèrent successivement cette chaire, Mathurin Cordier, gymnasiarque, etc.

Antoine de Lafaye, biographe de Bèze, s'exprime ainsi : " Il chérissait la ville de Lausanne, dont les principaux et les meilleurs citoyens lui furent, même après son départ, toujours intimement attachés. Quand il en avait le loisir et qu'il voulait se récréer, il avait coutume de venir visiter son ancien domicile, pour oublier, avec ses amis, ses peines et ses fatigues. Les Lausannois se réjouissaient de ses visites, ils venaient en foule à sa rencontre, et lui faisaient cortège depuis la porte de la ville à son logis. Ce fut en mai 1601, qu'il vint les voir pour la dernière fois et qu'ils se firent de tendres adieux. "

Bèze dirigeait depuis Genève, dans l'académie de Lausanne et dans le pays de Vaud, une faction théologique, absolument contraire au régime et à la discipline ecclésiastiques que le sénat de Berne y avait établi d'abord après la réformation : cette faction voulait à tout prix séparer la puissance spirituelle de la puissance temporelle, prétendant que les ministres étaient, pour tout ce qui est du ressort de la religion, indépendans du magistrat civil, et réclamant le droit d'excommunication individuelle pour chaque pasteur dans sa paroisse. Un tel système était trop opposé aux princi-

pes républicains des Cantons réformés, pour qu'ils pussent admettre chez leur clergé la plénitude de ce droit, qui aurait établi les deux puissances, dont on faisait un si grand grief à l'église romaine.

A cette époque, l'académie et le clergé de Lausanne, étaient, à l'exception de Viret d'Orbe, tout composés de pasteurs et de professeurs sortis de France pour éviter la persécution, auxquels le sénat de Berne avait confié des chaires, par la raison que les Vaudois étaient encore trop peu lettrés pour offrir des hommes capables de les remplir. Ces Français fugitifs n'importèrent point avec eux un esprit de douceur et de paix; les plus légères divergences de dogme ou de discipline excitaient entr'eux des querelles scandaleuses qu'il n'était pas aisé d'apaiser, et qui tenaient bien plus à des arguties théologiques qu'aux principes fondamentaux du christianisme. Déjà en mars 1549, il y avait eu à Berne un synode général de tous les ministres du canton, présidé pour le sénat par l'avoyer Nægueli, et pour le clergé par le grand doyen Kilchmeyer. Voici ce que le pasteur Jean Haller dit dans ses éphémérides, sur la faction vaudoise de ce synode : « Le 20 mars, commença le synode français; comme quatre jours suffirent à peine pour le grabot individuel, l'assemblée fut dissoute par le sénat, qui en fut très-mécontent et qui commanda

à chacun de retourner dans son église, en laissant par écrit ses considérations et ses demandes : rien de plus turbulent que ces séances, durant lesquelles les frères, tour-à-tour accusateurs et apologistes, s'inculpaient mutuellement. La plupart franchirent toutes les bornes de la décence et de la charité, et si les sénateurs présens à ces colloques tumultueux, n'eussent interposé leur autorité, vous auriez vu ce synode finir comme le festin des Lapithes. La gravité allemande ne pouvait assez s'étonner de la pétulance française. „

Le parti formé par Bèze et Calvin ne cessait d'envoyer des lettres et des députations à Berne, pour soutenir ses prétentions et s'obstinait à demander pour le clergé l'indépendance du pouvoir temporel, et sur-tout le droit d'excommunication. Pour gain de paix le sénat accorda à chaque paroisse vaudoise, une chambre de mœurs, dite consistoire, sur le même pied que celles constituées dans les paroisses allemandes : mais cette concession ne donnant pas le droit d'excommunier fut jugée insuffisante par les novateurs ; loin de se calmer ils adressaient sans cesse à l'autorité des mémoires remplis de plaintes amères et de prétentions exagérées ; enfin le sénat leur fit demander quelle forme de discipline ils voulaient : alors les pasteurs et professeurs de Lausanne, sans consulter les classes, envoyèrent une note

très-prolixe sur les points contestés, dans laquelle ils exigeaient l'abolition des consistoires actuels, la séparation des deux pouvoirs et avant tout l'excommunication. Le sénat les cita tous à Berne, et après les avoir sommés de se conformer à la discipline établie et de ne plus troubler l'église par des nouveautés insupportables au peuple Vaudois, accoutumé à des formes plus douces, il les congédia après leur avoir arraché avec beaucoup de peine le consentement de s'en tenir à l'ordre alors en vigueur. C'est pendant ces fastidieux débats que Bèze demanda sa démission et se retira à Genève, d'où il continua d'accord avec Calvin à soutenir les dissidens, qui n'agissaient que par leurs conseils.

Quelque tems avant Noël 1558, Viret écrivit au sénat que sa conscience ne lui permettait pas de donner la communion à cette fête, selon l'usage, et que lui et ses collègues exigeaient ou leur congé ou le droit d'excommunier : on les manda de nouveau à Berne : sous prétexte de maladie, Viret n'y parut pas, mais une députation d'ecclésiastiques et de laïques vint à sa place, et proposa des amendemens que le sénat voulut bien encore accorder. De retour à Lausanne, l'avant-veille de Noël, les députés rendirent compte des concessions obtenues, à Viret, qui loin d'en être satisfait, déclara qu'il ne donnerait pas la communion

le jour de Noël, mais le jour de l'an et l'annonça dès la chaire. Le peuple fut scandalisé, le conseil de Lausanne ne pût rien obtenir et le bailli écrivit cette opiniâtre rénitence au sénat, qui poussé à bout déposa de leur charge Viret et ses collègues, et envoya à Lausanne, au commencement de janvier 1559, une commission pour faire exécuter sa sentence et élire d'autres pasteurs; mais aucun des membres de la classe extraordinairement assemblée à ce sujet ne voulut ou n'osa se déclarer pour une nouvelle élection et indiquer un candidat; sur leur refus ils furent tous mis aux arrêts, jusqu'à ce qu'on eût reçu une instruction de Berne: elle vint trois jours après, portant qu'on renvoyât chez eux tous les ecclésiastiques arrêtés, moyennant la promesse de se présenter devant le sénat, dès qu'ils en seraient requis. Après avoir chargé quelques ministres non dissidens de faire les fonctions de l'église de Lausanne, la commission s'en retourna.

En février suivant, tous les ministres de la classe de Lausanne comparurent à Berne; ils eurent avec quelques sénateurs et théologiens de cette ville des conférences qui durèrent trois jours, dont le résultat fut qu'ils eussent à se décider pour ou contre la discipline établie: quelques jeunes ministres d'origine vaudoise y souscrivirent; les ministres français s'y refusèrent, préférant, dirent-ils, d'être desti-

tués. Ces derniers furent bannis du Canton sous serment de n'y plus rentrer sans permission : quant aux professeurs renitens, ils consentirent de continuer leurs leçons académiques jusqu'à la prochaine Pentecôte. Viret que le sénat désirait avec ardeur conserver à l'église de Lausanne, fut de nouveau mandé à Berne, où l'on espérait encore vaincre sa résistance : mais ayant pris les avis de Bèze et de Calvin et s'étant entendu avec ses collègues, lui et eux prirent le parti de quitter tous ensemble, et sans prendre congé de l'église et l'académie de Lausanne, et de se retirer à Genève où on leur avait promis sûreté et protection à tous, et à quelques-uns des places pour les décider à ce coup d'éclat. Avec Viret y arrivèrent le pasteur Vallier, le diacre Banc, Ribbit, professeur de théologie et doyen, Merlin, professeur d'hébreu, Tagaut, professeur de philosophie, Bérault, gymnasiarque, Pondor, régent de seconde, Moulinier, régent de troisième, etc. — Bientôt Viret eut une place de pasteur à Genève avec le droit de bourgeoisie, Tagaut fut professeur de philosophie, Merlin obtint la bourgeoisie, une place de pasteur et la chaire d'hébreu, mais on le destitua en 1564, parce qu'il enseignait que la puissance civile ne doit point se mêler des affaires ecclésiastiques : Bérault fut employé dans le collége et aussi gratifié de la bourgeoisie.

Jamais l'académie de Lausanne n'avait éprouvé une crise pareille à celle que lui causèrent Bèze, Viret et leurs adhérens : la brusque désertion de la plupart de ses membres faillit à lui porter le coup de mort, et elle ne se serait pas relevée sans les soins actifs du sénat de Berne qui voulait soutenir son œuvre et prévenir sa chute, dans un moment où toutes les leçons avaient cessé et où un grand nombre d'étudians vaudois et étrangers avaient quitté des auditoires sans professeurs : une commission s'assembla à Morges, composée du trésorier Steiguer, de Jean Haller, doyen de Berne, du professeur Musslin (Musculus) et de Benedict Martin : elle s'adjoignit deux pasteurs les plus distingués de chacune des cinq classes vaudoises : à la place de Viret et de Vallier, cette commission élut pour pasteurs de Lausanne, Richard de Sylva (Dubois), ministre à Payerne, Jean de Bosco (Dubosc), ministre à Thonon, et David Langlais pour leur diacre. Elle conféra la chaire d'hébreu à Jean le Comte, ministre à Romainmôtier, celle de théologie à Adrien Blaurer, pasteur de Spietz, celle de grec à Jean l'Epaule (Scapula), celle de philosophie à Claude Marquard (Marcuard), professeur à Berne; on donna la chaire de belles-lettres latines et la place de principal du collége à Béat Comte, qui après avoir été ministre, avait été reçu à Montpel-

lier docteur en médecine, et qui ne consentit à remplir ces nouvelles fonctions qu'ad-interim, parce que, très-habile dans l'art de guérir, on le demandait de tout côté. C'est ainsi que l'Académie se réorganisa, et sortit heureusement d'une crise que plusieurs hommes, bien instruits des manœuvres employées pour la battre en brêche, regardèrent comme un complot tramé dans le but de la détruire entièrement. Plus de 600 personnes des deux sexes, la plupart Français réfugiés, suivirent Viret et les autres dissidens à Genève, croyant que l'église réformée était perdue dans le pays de Vaud, parce qu'on ne voulait pas y introduire l'excommunication et ses formes inquisitoriales. Ils ne tardèrent pas à se repentir de cette démarche précipitée d'un zèle mal entendu : la plupart revinrent à Lausanne, quelques-uns se fixèrent à Genève; un petit nombre rentra en France dans l'espoir d'un meilleur avenir.

Ruchat nous a conservé dans ses manuscrits six lettres du gouvernement de Berne adressées aux classes, aux ministres de Lausanne, au pasteur Viret, au bourgmestre et conseil de Lausanne, aux corps des 60 et des 200 de cette ville. Ces lettres prouvent toutes que le gouvernement voulait la paix et l'union des églises Vaudoises, et que pour les rétablir, il avait fait des concessions importantes, en établissant des chambres de mœurs et en donnant les or-

dres les plus précis pour arrêter les scandales, la licence et les désordres dont les ministres dissidens ne cessaient de se plaindre. Il est impossible de porter, en pareilles discussions, plus de douceur, d'égards et de ménagemens que le gouvernement n'en montrât, et, s'il déploya enfin de la fermeté, ce ne fut que dans le refus de faire entrer l'excommunication dans la discipline ecclésiastique, regardant cette mesure comme incompatible avec le caractère du peuple Vaudois, dans l'intérêt duquel il agissait de bonne foi : ce ne fut donc, que malgré lui et pour éviter un schisme déplorable, qu'il usa de rigueur, en destituant Viret et ses collègues, et en les exilant d'un pays où leurs prétentions portaient la désunion dans les familles, le trouble dans les paroisses, et dans les églises l'intolérance d'un esprit de secte, subversif de cet esprit de charité qui caractérise l'Evangile.

Après être sortis du pays de Vaud, quelques-uns des ministres démissionnaires adressèrent une requête au gouvernement, pour obtenir la permission d'y revenir : dans la crainte qu'ils ne vinssent y semer le germe de nouveaux troubles, le sénat la leur refusa par la lettre suivante :

Aux ministres des classes de Lausanne et de Payerne, qui ont été congédiés.

L'avoyer et conseil de Berne, salut! Sur vos lettres à nous écrites du treizième de ce mois, touchant l'ottroi et permission que vous demandez vous être faites par nous, de pouvoir aller et venir sur nos terres et pays, vous mandons pour réponse, que ne doutons aucunement que ne soyez bien avertis de la prolongation à vous, par notre grand conseil et nous à votre requête, faite du terme dans lequel vous auriez juré d'absenter nos terres et pays, sous l'espérance qu'aucuns d'entre vous se déporteroient de leur opinion et s'aviseroient de se ranger à l'obéissance requise. Or, voyant que les exhortations paternelles à vous, sur ce, de notre part faites, n'ont rien profité et que nuls d'entre vous se seroient déclarez vouloir suivre et continuer sa vocation comme du passé, vous prions ne prendre à déplaisir, si ne vous pouvons accorder ce que demandez : ainsi laissons l'ordonnance et décret contre vous, par notre grand conseil et nous bailliée, en sa force et vigueur. Prians, sur ce, le Créateur vous tenir en sa sainte garde!

Datum 27 martii 1559.

(Rédigé d'après les manuscrits du professeur Ruchat, les éphémérides du doyen Haller, les notices sur l'académie de Lausanne et autres sources historiques sur cette époque).

XXVIII.

ANECDOTES.

Le dauphin de Viennois ayant brûlé, en 1291, une partie de Genève, quelques familles de cette ville, ruinées par l'incendie, et sans ressources dans leur patrie, émigrèrent et se retirèrent dans le Val-de-Ruz, presque désert à cette époque. Cette petite colonie s'adressa à Jean, baron de Vallengin, et à son frère Diétrich qui étaient seigneurs du Val-de-Ruz; elle en obtint des terres incultes pour les mettre en valeur, et y bâtit les premières habitations de trois villages encore subsistans, dont le nom atteste l'origine, Haut-Genevey, Genevey sur Coffrane et Genevey sur St. Martin. Jusqu'à l'établissement des Genevois, tous les sujets de la seigneurie de Vallengin étaient serfs et soumis au régime du *rude bâton*, comme on le nommait, à bien juste titre; mais les nouveaux colons obtinrent leurs terres sous des conditions très-douces, du moins pour le treizième siècle. Chaque ménage devait, annuellement, une

journée de faucheur dans les prairies du seigneur, une journée de vendangeur dans ses vignes, le charroi d'un tonneau de vin au château, une corde de bois, une mesure d'avoine, une poule et un batz par agneau. Ces colons sont appelés, dans le droit du pays, francs hébergeans (usufruitiers), et le seigneur ne pouvait leur retirer les terres concédées.

A la bataille de Sempach (1386), le baron de Gray, de la première noblesse de la Franche-Comté, voyant la victoire rester aux Suisses, par le dévouement d'Arnold de Winkelried, prit la fuite et se sauva, suivi d'un seul domestique, le long des bords du lac de Sempach un vieux pêcheur le prit sur son bateau pour le passer sur l'autre rive ; s'étant aperçu, dans le trajet, que le Baron faisait signe à son serviteur de lui remettre son épée, le pêcheur ne douta point que l'étranger ne le tuât, sitôt qu'il l'aurait mis en sûreté sur la rive opposée, et prenant sur-le-champ son parti, il fit chavirer son bateau, se sauva à la nage, et laissa à la merci des ondes le maître et le valet, qui ne tardèrent pas à y trouver leur tombeau.

Jean, baron de Grandson, seigneur de

Pesme, fut accusé, en 1455, devant Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, de soulever la noblesse contre le prince. On lui fit son procès à Poligny : comme prévenu du crime de lèze-majesté ou de haute-trahison. Le maréchal de Bourgogne, son parent, et plusieurs autres seigneurs s'intéressèrent vivement à lui; mais leur intervention fut inutile. Nicolas Raulin, chancelier du Duc et l'un de ses favoris, ennemi implacable de Grandson, contribua de tout son crédit à le faire condamner à mort par le conseil de Dôle, auquel l'accusé en avait appelé. Il fut étouffé dans sa prison entre deux matelas, pour lui sauver l'infamie d'un supplice public, et ménager l'honneur de l'illustre famille de Grandson, dont Zurlauben prétend qu'il fut le dernier.

Au commencement du XVI[e] siècle, la Suisse était infectée de *courtisans*; on donnait ce nom à des intrigans, qui se pourvoyaient en cour de Rome, de bulles, par lesquelles le premier bénéfice vacant dans tel ou tel diocèse leur était dévolu; de manière que souvent un curé nommé, soit par les évêques ou les chapitres, soit par des collateurs laïques, était privé, par ces intrus, d'un bénéfice canoniquement obtenu; ce n'étaient pas seulement des ecclésiastiques pauvres ou méprisés, dont on

se débarrassait à Rome par ce scandaleux expédient, mais on vit des domestiques de cardinaux, et des soldats de la garde pontificale accourir avec ces bulles, devenues des pensions de retraite, et les vendre au plus offrant. Ces aventuriers, la plupart Italiens, armés de ces pièces vraies ou fausses, fondaient sur la Suisse comme sur une proie facile, et y causaient des désordres et des procès insupportables : plusieurs fois les Cantons les chassèrent, mais il en revenait toujours. Enfin la Diète Helvétique, assemblée à Baden, en 1520, décida, à l'unanimité, que si des courtisans se présentaient encore avec de telles provisions et prétendaient les faire valoir, ils seraient cousus dans des sacs et jetés à la rivière. Ainsi la menace d'une noyade délivra les Cantons de ces courtiseurs de bénéfices, que le recès de la Diète qualifie expressément de *coquins ignorans et impies*.

Jaques le Comte, fils du réformateur de ce nom, fut élu, en 1567, pasteurde Diesse, au-dessus de Bienne ; il trouva cette paroisse dans le plus triste état d'ignorance et de superstition, dont sa fermeté, assaisonnée de prudence et de douceur, parvint enfin à triompher. Néanmoins, un parti de mécontens l'accusa à Berne, où il comparut ; mais il n'eut

pas de peine à se justifier, et ses accusateurs furent mis en prison, comme coupables de calomnie. Le pasteur ne prit pas de repos qu'il n'eût obtenu leur grâce. De retour dans sa paroisse, la commune de Diesse lui envoya une pièce d'argenterie, en reconnaissance de ses soins dans cette fâcheuse affaire; il l'accepta et en fit faire deux gobelets, avec cette devise: *Injuriæ vindicta oblivio*, 1589: (l'oubli est la vengeance de l'injure); et il invita Guitte Bégueret, son ennemi le plus acharné, et ses autres accusateurs, à venir les étrenner par une santé de réconciliation.

A Bâle, lorsqu'après des examens préalables, un écolier passait du collége inférieur dans les auditoires supérieurs, il était jadis d'usage de l'initier par une sorte d'épreuve, qu'on nommait *déposition*. Le récipiendaire endossait une armure de bois; on lui barbouillait le visage; on l'affublait d'un bonnet orné d'une paire de cornes et de longues oreilles; on suspendait à son burlesque accoutrement des scies, des rabots, des marteaux, des outils de divers métiers: dans ce costume, il était livré à toutes les espiègleries de ses condisciples, qui le frappaient avec des sabres de bois, lui arrachaient ses cornes et lui coupaient ses oreilles: il devait tout souffrir, sans se plaindre, sans

donner même aucun signe d'impatience. Au bout d'une heure, qui lui paraissait assez longue, un des instituteurs lui adressait avec une gravité doctorale un petit discours latin, pour lui dire que cette grotesque cérémonie était toute allégorique et mystérieuse, qu'elle devait lui apprendre à renoncer aux jouets de l'enfance, à laisser de côté toute occupation mécanique pour se livrer entièrement à l'étude, à quitter la grossièreté des mœurs rustiques, pour prendre des manières et des formes plus civiles, et supporter avec une courageuse résignation tous les chagrins et désappointemens de la vie scolastique : alors on le débarrassait de ce vêtement d'étiquette, et son nom était porté avec acclamation sur la liste officielle des étudians. Depuis bien des années cette parade académique n'a plus lieu; mais on ignore la date de sa suppression. Un voyage en Suisse, de 1686, en fait encore une mention honorable; tandis que, plus d'un siècle auparavant, le savant Wursteisen, dans son Abrégé de l'Histoire de Bâle, disait: „ C'est par de pareilles niaiseries que nous autres Allemands nous nous couvrons de ridicule aux yeux des peuples voisins. „

Le fameux docteur Tronchin, né à Genève en 1704 et mort à Paris en 1781, médecin

du duc d'Orléans, était, dans sa jeunesse, un des plus beaux et des plus élégans Genevois: il se faisait surtout remarquer par sa superbe chevelure, dont il prenait le plus grand soin. Venu à Leyde pour faire ses études, sous l'illustre Bœrhaave, et assistant pour la première fois à ses leçons, l'esculape hollandais le regarda et dit à haute voix: voilà un étudiant qui a des cheveux trop longs et trop frisés pour devenir jamais un grand médecin. Le lendemain Tronchin fit le sacrifice de sa belle chevelure et revint à la leçon. Bœrhaave, dès ce moment, le prit en amitié et il ne tarda pas à devenir un de ses disciples favoris.

L'évêque de Derri en Irlande fit annoncer dans les papiers publics de 1772, un prix de 100 livres sterlings, pour le meilleur plan d'un pont de 527 pieds de long, sur une rivière de son diocèse. L'Appenzellois Grubenmann, architecte des fameux ponts en bois de Vettingen et de Schaffouse, envoya son plan au concours et obtint le prix. Le prélat l'invita avec beaucoup d'instances à venir l'exécuter lui-même: on ignore pourquoi le charpentier suisse refusa de faire le voyage d'Irlande, qui devait lui être généreusement payé.

Gaspard-Joseph Schwendiman, fils d'un pauvre paysan, nâquit en 1741, à Ebikon, petit village distant d'une lieue de Lucerne : il décela dès son enfance du goût et du talent pour la gravure, et sans avoir encore eu de maître il commença par quelques cachets grossièrement travaillés, qui lui valurent des protecteurs à Lucerne : ceux-ci le placèrent à Bâle chez Samson, célèbre graveur de cachets qui le prit en amitié et le dégrossit par d'excellentes leçons : ensuite le chevalier Hedlinger le reçut chez lui à Schwitz, en fit son élève de prédilection, perfectionna sa manière, l'initia dans tous les secrets de son art et le mit en état de voler de ses propres ailes : alors notre jeune artiste passa de Schwitz à Rome et s'y fit bientôt connaître par plusieurs médailles justement estimées, parmi lesquelles on distingue celle du renouvellement de l'alliance du Corps Helvétique avec le roi de France, en 1777. Schwendiman avait un projet que son maître n'avait pû exécuter, c'était de traiter en médailles une suite historique des principaux événemens de l'histoire Suisse, dans le genre de celle sur la bataille de Morgarten, l'un des chefs-d'œuvre d'Hedlinger ; il en avait déjà fait paraître une sur la bataille de Sempach, et il n'aurait pas tardé à prendre place à côté des Hedlinger et des Dacier, dont le burin a fait tant d'honneur à leur patrie, lors qu'il fut enlevé à ses tra-

vaux par une mort tragique. Voici comment l'a raconté feu M. le professeur Bridel, qui écrivait de Rome en 1787, peu de tems après l'événement : Le médailleur Schwendiman était d'une figure avantageuse ; il avait un cœur excellent et donnait les plus belles espérances. Un graveur allemand des plus médiocres, et qui manquait d'ouvrage, venait souvent chez lui se plaindre de sa misère, l'artiste Lucernois en eut pitié, il lui fournit de l'occupation et lui donna même de l'argent : cependant ce malheureux forme l'atroce projet de l'assassiner et de le voler ; il arrive un matin chez lui avec un coutelas caché sous son manteau, et le trouve à son atelier occupé d'un ouvrage délicat qui fixait toute son attention. Alors profitant du moment, il lui porte uu grand coup par derrière : Schwendiman qui joignait la présence d'esprit à une constitution vigoureuse s'élance sur l'assassin et le désarme : tout autre eut plongé dans son sein le coutelas qu'il venait de lui arracher, et cette vengeance eût été regardée comme légitime ; le blessé au contraire toujours maître de lui-même, ouvre la fenêtre et jette dans la rue l'arme ensanglantée. Ce magnanime procédé, loin de toucher le cœur de l'Allemand, augmente sa férocité ; il tire un poignard et en frappe sa victime jusqu'à ce qu'il la voie expirer sous ses coups redoublés. Cependant les voisins, alarmés par les

cris qu'elle poussait, appellent la garde : le meurtrier descend rapidement l'escalier ; il trouve toutes les issues, toutes les portes fermées, et jugeant qu'il n'y aurait pas de supplice assez cruel pour lui, devient son propre bourreau, et se coupe les artères avec le même fer encore dégouttant du sang de son bienfaiteur. La justice s'empara de son cadavre et le fit traîner sur la claie jusqu'au gibet, sous lequel il fut ignominieusement enterré. Rome fut consternée de cet attentat inouï. Les artistes amis du défunt, et tous les Suisses qui étaient dans la ville, ainsi que les officiers et les soldats de la garde pontificale, la plupart Lucernois, lui firent de belles et honorables funérailles, et menèrent deuil sur sa mort sanglante. Ainsi périt à l'âge de 46 ans un artiste qui honorait sa patrie autant par la beauté de son caractère que par ses talens distingués et les bronzes qui en font preuve.

Après que les Français sous le commandement du général Foi, eurent avec une barbarie inconcevable mis à feu et à sang le bas Underwald, un de leurs détachemens vint, le 13 septembre 1798, occuper le bourg d'Art, au bord du lac de Zug. Le 16 octobre suivant, non-seulement les Français désarmèrent les habitans ; mais ils les contraignirent à livrer les

trophées des victoires helvétiques, que plusieurs familles conservaient avec une sorte de vénération et regardaient comme les plus beaux ornemens de leurs simples demeures : tels que des bannières, des arbalêtes, des lances, des hallebardes, qui avaient figuré dans nos anciennes batailles : on eut beau leur représenter que c'étaient des monumens de la glorieuse lutte des ancêtres contre le despotisme : tout fut inutile, les Français les brûlèrent sur la place publique : ce qui était en fer fut jeté dans le lac ; et le lendemain, il fallut planter un arbre de liberté chez ces fils aînés de la liberté descendans des vainqueurs de Morgarten, de Sempach, de Ragats. Ce ne fut qu'avec des peines infinies que le docteur Zay parvint à sauver deux lances autrichiennes conquises par ses ayeux, et qu'il appelait les *joyaux de sa couronne*.

Après la mort de M. Jaques-Louis Rosselet, négociant établi aux Verrières suisses, dans le canton de Neuchâtel, où il est décédé en 1827, ses deux héritiers naturels, M. le capitaine Alphonse Rosselet, son frère, et Mad. la veuve Montandon, sa sœur, examinant les papiers du défunt ne trouvèrent point de testament, mais seulement une simple note de sa main, sans date ni signature. Cette note mémorative

annonçait son intention de léguer cent louis à la bourse aumônière de la commune des Bayards, dont il était bourgeois, et une pareille somme à la commune des Verrières, où il avait son domicile : ce dernier legs devait être employé au desséchement d'un marais au sud du village, dont les exhalaisons putrides étaient nuisibles à la santé des habitans du voisinage; voulant deplus que le revenu du marais desséché et mis en culture fût uniquement appliqué à l'avancement de l'instruction publique dans cette commune ; lesquels deux legs seraient payables dans le terme de six ans, depuis le décès du donateur. Les héritiers, en prenant possession des biens de leur frère, ont déclaré devant les autorités locales, qu'ils entendaient remplir les intentions du défunt, quoique la note qui en faisait mention n'eût rien d'officiel, et ils ajoutèrent que loin de se prévaloir du terme de six ans fixé pour le paiement, ils allaient compter la somme destinée au desséchement du marais, pour qu'on pût commencer de suite les travaux nécessaires. Ces travaux sont déjà fort avancés par les soins d'une commission dont M. le capitaine Rosselet est président et dont il a nommé les membres.

Contribuer à la santé publique par l'assainissement de la contrée, et à la santé morale par l'avancement de l'instruction, est un double service bien digne d'un durable souvenir: aussi

la commune des Verrières a désiré donner de la publicité à cet acte de bienfaisance, qui honore également la philantropie du défunt et la bonne foi de ses héritiers, et a chargé le *Conservateur Suisse* de faire connaître et le bienfait et la reconnaissance.

Un officier Fribourgeois se plaignait de sa pauvreté à un de ses camarades; mais, dit celui-ci, tu devrais être à ton aise, car tu as fait bien des héritages. — Sans doute que je devais en faire, car j'avais au moins pour cinquante mille écus d'oncles et de tantes célibataires ou sans enfans. Eh bien! conviens que c'est jouer de malheur ... pas un sou pour moi dans leurs testamens ... il n'y a que ma vieille marraine qui ma laissé, — devine? — que sais-je moi? quelques mille francs ... — tu n'y es pas ... elle m'a légué une tenture de haute lice, représentant en grand détail l'histoire édifiante de l'enfant prodigue.

Une femme des Alpes occidentales du canton de Vaud, vint chez le pasteur de la paroisse pour se plaindre de son mari et lui exposa très-longuement tous ses griefs: le bon ecclésiastique, sans entrer dans les détails de

scènes conjugales, l'exhorta au support mutuel, sans lequel point de paix dans le ménage : d'ailleurs, ajouta-t-il, ne savez-vous pas que les *deux ne seront qu'un.* — Ah ! mon révérend Pasteur ! reprit la plaignante, je voudrais que vous nous entendissiez, quand nous nous querellons mon homme et moi ; vous croiriez que nous sommes vingt.

XXIX.

RÉCLAMATIONS.

Pour être tardives, nos réclamations ne sont pas moins importantes à nos yeux, et nous prions instamment MM. les rédacteurs du Conservateur Suisse de ne pas les écarter. En lisant les Nouvelles Annales des voyages du célèbre géographe Malte-Brun, volume XXXII, nous y avons trouvé (pages 392 - 397) la traduction d'une notice anglaise sur la vallée de Bagnes. (The valley of Bagnes), pleine d'erreurs géographiques et historiques ; nous ne relèverons que celles-ci. En parlant de la débacle du 16 juin 1818, qui désola le val de Bagnes, l'auteur de la notice dit : " Alors toutes „ communication avec cette vallée, si ce n'est „ par des montagnes presque inaccessibles, a „ été long-tems impossible, et le plus grand „ nombre de ses habitans, qui a échappé à la „ fureur des eaux, a péri de faim et de mi- „ sère. „ Tout est faux dans cette phrase, dont nous démentons publiquement l'assertion :

Sans doute la grande chaussée entre Martigny et St. Branchier, portion de la route commerciale d'Italie par le St. Bernard, fut emportée et détruite par les eaux, mais plusieurs sentiers restèrent et furent pratiqués dès le lendemain, soit par des hommes curieux de voir les désastres de plus près, soit surtout par des gens qui portaient des secours : celui qui traverse le Montchemin, au-dessus de Martigny, était sans aucun danger; je le sais pour y avoir passé moi-même en me rendant à Bagnes. J'en pourrais citer d'autres qui restent toujours ouverts dans la belle saison, tels que le sentier de Saxon à Verbier, celui qui communique de Neindaz avec les derniers villages du val de Bagnes, etc. Une cinquantaine de personnes ont malheureusement perdu la vie dans les eaux, nous ne le nions pas : mais nous nions qu'aucun individu soit mort de faim ou de misère. Les villages riverains de la Dranse ont seuls souffert du plus au moins ; mais les nombreux villages et hameaux situés à mi-côte, n'ont éprouvé aucune perte et l'on en vit descendre, dès le lendemain, une centaine de mulets, chargés de vivres, de vêtemens et autres objets de première nécessité distribués de suite à ceux dont la Dranse avait entraîné les habitations. Bientôt on transporta les enfans, les malades, les vieillards à Zabloz, à Verbier, à Montagny, à Serrayer, à

Bruzon, et quelques-uns dans les chalets des montagnes à pâturage ou dans des paroisses voisines comme Vollège. Si quelque Bagnard est mort dans les jours qui suivirent cette catastrophe effrayante, ce fut des suites de ses émotions ou de ses frayeurs ; mais je le répète, ce ne fut ni de faim ni de misère.

Cette assertion calomnieuse répandue par les Annales des voyages, qui sont lues dans toute l'Europe nous a causé un chagrin bien naturel, parce qu'elle imprime, non-seulement à notre vallée mais à notre canton, une tache flétrissante de barbarie : même dans des crises plus générales et plus désastreuses, le Vallais n'a jamais laissé périr ses enfans de faim, et il en repoussera toujours le reproche déshonorant. Non non : nous ne sommes ni aussi sauvages ni aussi incivilisés que des écrivains même nationaux se plaisent à le publier.

Il me parait étrange que les savans rédacteurs des Annales aient admis cette assertion mensongère sans chercher de meilleures informations ; car ils ne manquaient pas de sources authentiques où ils auraient pu trouver la vérité (1). Je ne m'arrêterai pas aux bévues géographiques de la pièce anglaise, qui place Martigny sur le Rhône tandis qu'il est sur la Dranse, et qui met à St.-Maurice le siège du gouvernement cantonal, lequel est à Sion, comme chacun sait.

S'il en vallait la peine, nous pourrions encore, Messieurs ! nous plaindre d'un vol de l'espèce la plus singulière, c'est celui de deux de nos plus fameuses montagnes. Voici de quoi je veux parler. Il a paru dernièrement à Paris, chez Bulla et Fontane, une superbe carte des mieux enluminées et où l'on n'a pas oublié d'élégans tourbillons de fumée sur tous les volcans du Globe; elle a pour titre : Tableau comparatif des principales montagnes, des principaux fleuves et cataractes de la terre, d'après les observations de plusieurs savans voyageurs : or dans la série alphabétique des montagnes placée en marge, avec l'indication de leur hauteur respective, vous verrez que ces correcteurs du monde, ôtent au Vallais le Simplon et le grand St. Bernard pour les donner gratuitement au Piémont. Il est vrai que nous ne sommes pas le seul canton qui ait à se plaindre de cet escamotage géographique, fait par des savans qui croyent sans doute avoir assez de foi pour transporter les montagnes : le canton de Berne peut réclamer le Chasseral qu'ils arrachent à la Suisse pour en faire cadeau à la France et le canton de Vaud, qui de tout tems a cru la Dôle dans le Jura, doit désormais d'après cette carte la chercher dans les Alpes. *Ab uno disce omnes.*

Recevez, Messieurs ! les salutations fédérales d'un de vos amis et compatriotes.

Un Bagnard.

En réponse à votre lettre, nous vous dirons que nous partageons le noble et patriotique sentiment qui vous fait réclamer, et pour y correspondre nous publions votre réclamation: mais nous devons vous prévenir, que c'est chose fort inutile: 1° parce que le bénévole public croit plus aisément le mal que le bien; 2° parque qu'une fois qu'un mensonge est imprimé, il reste tel quel, dans les nombreuses feuilles où on le dépose; 3° parce qu'enfin il n'est pas possible d'obtenir la rétractation de l'auteur d'une calomnie, quand il se cache derrière le voile commode de l'anonyme.

Et nous aussi... croyez-vous que nous n'ayons pas des réclamations à faire en regard des votres et tout aussi inutiles: sur le nombre, en voici quelques-unes, auxquelles, du reste, nous ne reviendrons jamais....c'est une fois pour toutes.

En 1801, nous publiâmes une Course au St. Bernard, de M. le professeur Louis Bridel: peu de tems après elle parut à Paris sous le nom peut-être pseudonyme d'un officier, copiée presque de mot à mot et grossie de quelques détails stratégiques assez insignifians: nous ne réclamâmes pas contre cet effronté plagiat, parce que vu la puissance du moment

fort louée dans cette seconde édition, nous nous serions exposés à des actes d'autorité.

Un volume, fort de 425 pages fut imprimé à Paris en 1823, sous le titre de Dictionnaire d'anecdotes suisses. Notre Conservateur en a fourni au moins les trois quarts, comme il serait aisé de le montrer au besoin.

Un Ermite en Suisse vient d'apparaître sur l'horizon littéraire, pour continuer les Ermites de tous les pays et de toutes les couleurs dont nous sommes assiégés : nous n'en avons encore lu que deux volumes ; mais nous avons vérifié qu'une partie de notre Conservateur s'y trouve textuellement : il est vrai que le compilateur, pour dépayser ses lecteurs, change le lieu de la scène de ses récits : par exemple, il place dans le Toggenbourg des détails qui concernent les Grisons...finesse qui n'échappe point aux gens instruits. Nous ne parlerons pas de tous nos articles, dont plusieurs très-longs, qu'on retrouve dans des ouvrages allemands, anglais, italiens : l'honneur de la traduction nous console du plagiat. Nous voudrions seulement que nos plagiaires consentissent à deux choses, indiquer les sources auxquelles ils puisent sans pudeur, et nous faire la galanterie d'un exemplaire, quand plus de la moitié du texte nous appartient.

Il existe en littérature un Alger, comme il en existait un pour les pirateries maritimes :

les Français ont bravement délivré l'Europe du second, et nous les en remercions de tout notre cœur : mais nous doutons qu'ils nous délivrent du premier, qui tire sa force de l'indépendance absolue de la presse : les corsaires ou forbans qui écument la littérature sous sa protection ne redoutent aucune croisade : la presse est inviolable, et son pavillon couvre la marchandise mauvaise ou bonne, pillée ou légitime, n'importe.

NOTE.

(1) Voyez sur cette débacle : Course à l'éboulement du glacier de Gétroz : — Seconde course à la vallée de Bagnes (Vevey s. d. in-8°). Ces deux brochures de M. Lœrtscher sont véridiques à tous égards et rédigées, en bonne partie, sur le théâtre de la catastrophe. — Fragment sur Martigny et la vallée de Bagnes, lû le 27 juillet 1818 devant la Société helvétique des sciences naturelles ; dans le Conservateur T. IX. p. 346-381. — Journal d'un pélérinage à la vallée de Bagnes, Cconservateur T. X p. 65-141 et 233-276.

XXX.

FRAGMENT

D'UN MÉMOIRE INÉDIT SUR NOTRE INSTRUCTION PRIMAIRE PAR UN MAITRE D'ÉCOLE DU CANTON DE VAUD.

On nous dit souvent que l'instruction primaire dans nos campagnes ne va pas bien et peut mieux aller. Je conviens du second point, et non du premier; car je présume que nulle part en Europe, elle n'est en meilleur état que dans nos villages et parmi les enfans de nos laboureurs, de nos vignerons et de nos bergers. Ce n'est point notre témoignage, qu'on pourrait accuser de partialité, que je veux mettre en avant; mais j'invoque celui des étrangers qui peuvent nous donner des résultats positifs.

Les Anglais sont sans contredit la première des nations pour les hautes sciences, la technologie, le commerce et les voyages, mais tout Suisse voit avec plaisir pour ne pas dire avec orgueil, qu'ils reconnaissent notre supériorité dans les élémens de l'instruction popu-

laire qui consiste à apprendre à lire et à écrire. On aime à trouver l'assertion suivante qui n'a point été contredite, dans un discours du fameux Brougham, prononcé le 28 juin 1820, dans la chambre des communes pour faire passer un bil sur l'éducation des pauvres. „ Je „ trouve, dit-il, d'après divers renseignemens, „ entr'autres de M. Dumont, de Genève, qu'en „ Suisse, il y a douze fois autant d'instruction „ qu'en Angleterre.

„ Le nombre total de nos enfans qui reçoi- „ vent de l'instruction, (non compris l'Ecosse) „ est de 750,000 : deux millions d'individus de „ la population d'Angleterre restent absolu- „ ment négligés sous ce rapport, ou, en d'autres „ termes, une personne sur cinq est dépourvue „ de moyens d'éducation, ensorte que la Suisse „ à cet égard est dans une position douze fois „ meilleure que la notre. „ Après ce témoignage franchement rendu à nos institutions pédagogiques, pourrions-nous envier le côté brillant de l'Angleterre. Pour arriver au point où nous en sommes dans notre Canton, nous avons eu et nous avons trois moyens : 1° une Ecole primaire au moins dans chaque village ; 2° une obligation d'après la loi d'y envoyer chaque enfant ; 3° une autorité spécialement chargée d'y tenir main. L'instruction est arrivée chez nous à ce point que, sur 100 miliciens pris dans la campagne, à peine y en a-t-il un

qui ne sache lire et trois peut-être, quatre qui ne sachent pas écrire. Il serait intéressant d'en faire un rapport officiel chaque fois qu'une de nos compagnies va à l'école militaire de Lausanne, nous lui opposerions le rapport suivant, qui montre l'état de l'instruction du peuple en France, et nous laisserions à chacun le soin de faire la comparaison et d'en tirer le résultat. — „ Tableau de l'instruction primaire en France, composé au moyen de notes prises par les officiers de recrutement pour déterminer, 1° le nombre des jeunes gens de la classe de 1827 qui savaient lire seulement; 2° de ceux qui savaient lire et écrire; 3° de ceux qui ne savaient ni lire ni écrire; 4° de ceux dont il a été impossible de constater l'état d'instruction. — Suit le récensement numérique par département, dont voici le résumé: Ainsi sur 283,822 individus, 157,510 ne savent ni lire ni écrire: il faut ajouter que parmi les 126,312 qui forment la classe instruite, se trouvent compris 13,794 jeunes gens qui ne savaient que lire et 11,731 dont l'instruction n'a pu être constatée: reste donc pour ceux qui savent lire et écrire 100,787 individus sur 283,822. — Il résulte de là que (en France) sur 5, 3 sont dans la plus complète ignorance!!! „

XXXI.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES VOYAGES BOTANIQUES DE HALLER, TIRÉE DE SES OUVRAGES ET NOTAMMENT DE LA PRÉFACE DE SON HISTOIRE DES PLANTES INDIGÈNES DE LA SUISSE (1).

Pour rendre mon ouvrage botanique moins imparfait, il me reste à parler de moi-même et de mes voyages. C'est à Bâle qu'au printems 1728, je commençai à m'occuper des plantes. Je me destinais à l'importante science de la médecine; j'aimais les livres et la vie sédentaire : je ne me dissimulais point que si je me livrais à des études non interrompues, ma santé n'en souffrit beaucoup; je réfléchis donc aux moyens de secouer cette paresse littéraire, et je n'y trouvai pas de meilleur remède que l'étude de la botanique, qui me forcerait à faire de l'exercice. J'étais myope et sujet à de fréquentes hémorrhagies, et j'espérais, à force de mouvement, me délivrer de ces incommodités. Je me mis donc à parcourir les environs de Bâle, qui ne payèrent point

d'ingratitude mes premiers pas dans le domaine de la végétation. En juillet et août de la même année, accompagné de mon aimable ami Jean Gessner (2), je traversai la partie montagneuse de l'évêché de Bâle, je saluai Bienne, Lausanne et Genève, d'où je montai sur le Salève : puis longeant le Vallais, j'atteignis la Gemmi ; et l'ayant passée, je descendis dans la vallée d'Hassli, d'où je me rendis à l'abbaye d'Engelberg par le Jauch, et par Zurich et Berne je rentrai à Bâle. C'est ainsi que je fis ma première campagne, presque toujours à pied, et elle ne fut point infructueuse : toutes les plantes que je recueillis, je les décrivais à mesure, d'après leurs caractères naturels, comme Bœrhaave nous l'avait enseigné à Leyde. Je me proposais de faire un grand voyage dans les Grisons pendant l'été de 1729, lorsqu'une fièvre fâcheuse m'en empêcha : cependant je pus visiter la partie de notre Jura, où se trouvent le Boëtzberg et le Hauenstein.

Etant allé, en 1730, prendre les eaux de Wissembourg, je profitai de ce séjour pour explorer les rochers escarpés et les pentes précipiteuses qui entourent ces bains, et je gravis les alpes de Waach et de Gemschengrad : dès-lors, j'abordai les lieux les plus difficiles, sans éprouver aucun vertige, comme auparavant.

Dans le courant de 1731, je pus accorder

plus de tems à la botanique ; j'arpentai les sommets du Chasseral, du Neuenen, du Leitern, et la cîme du Stockhorn par des sentiers presque impraticables ; je franchis la Gemmi pour la seconde fois, et vers l'automne, je fouillai les marais voisins d'Arberg (3)

En 1732, j'accompagnai M. le baron Auguste de Houg aux glaciers du Grindelwald et à la Scheideck. De-là j'aurais poussé jusqu'au Vallais, si les troubles populaires de cette contrée ne m'en eussent détourné ; cependant j'escaladais le Rothenhorn au-dessus de Brientz : puis ayant passé quelque tems à Mathod, dans la campagne de mon beau-père, je visitai le Suchet, l'une des plus hautes croupes du Jura, et je fis le tour des montagnes qui encadrent la vallée du Lac-de-Joux.

J'allai, en 1733, par le Niesen, dans le val de Frutingen, par la Gemmi dans le Vallais, par la plaine élevée des Mosses dans le Sibbenthal, d'où je regagnai ma ville natale.

Je revins, en 1734, au Chasseral, et je parcourus la montueuse contrée du Tessenberg.

En 1735, je consacrai mes loisirs à l'étude des champignons ; mais je ne pus m'éloigner de Berne, où des varioles du plus mauvais caractère exigeaient la présence de tous les médecins de la ville.

Appelé à Gottingen en 1736, je sentis que pouvant être, pendant bien des années, absent

de ma patrie, je devais donner tout le tems qui me restait avant mon départ à mes labeurs botaniques: je m'en fus donc à Bâle, au printems, et, avec mes amis Kœnig et Stehelin (4), j'herborisai de nouveau dans les plaines de ce canton, sur les collines de Muttens et de Munchenstein, et le long des croupes de Wasserfall: pendant l'été j'allai, avec quelques hommes, qui furent depuis élevés aux premières magistratures de notre patrie, parcourir encore une fois les vallées de Lauterbrunn et de Grindelwald et les flancs du Scheidek. Etant ensuite revenu à Genève, j'en sortis pour monter sur la Dôle et sur le Thoiri, recommandables par leurs plantes rares; puis, seul et à pied, je m'en fus, par Zurich et Altdorf, au St.-Gottard, à la Fourche et au Grimsel. Je cueillis le même été quelques plantes peu communes sur les bords du Rhin.

Arrivé à Gottingen, et chargé d'y établir un jardin botanique, je le peuplai de plantes indigènes et exotiques, dont je faisais la démonstration, ainsi que de celles de mes herbiers, aux étudians qui suivaient mes cours.

Haller resta dans l'université de Gottingen de 1738 à 1753, et malgré ses nombreux et fatigans travaux, comme professeur et comme écrivain, il trouva presque chaque année le tems d'herboriser avec fruit dans les forêts du Hartz, sur les monts du Bruckteres, autour des

salines de Sultz, et il séjourna dans la ferme d'un *Sage paysan*, près de Schelplau. Il parcourut à diverses époques une partie de la Thuringe, de la Franconie, de la Souabe, toujours en observateur et en botaniste. Il ne fit que deux courts voyages dans sa patrie, en 1739 et en 1745, dont il profita pour visiter le Fauconnier, le plateau de Diesse, les monts Arni et Hengst dans l'Emmenthal et les alpes d'Ober-Gurniglen et de Neuenen.

De retour à Berne en 1753, et après le rétablissement de sa santé, que son long séjour à Gottingen avait sensiblement altérée, il recommença ses excursions ; il les poussa jusqu'au fond de la vallée de l'Emme, d'où, en surmontant le sommet du Nollen, si riche en superbes pâturages, il descendit à Interlaken. Envoyé à Roche par le gouvernement, je débouchai, dit-il, sous Chamosaire, dans la vallée d'Ormont-dessus, et par les pâturages d'Enscex, et ses massifs de gyps, j'entrai en suivant le cours de la Grionne, dans l'heureuse plaine d'Aigle, et j'herborisai ensuite en divers lieux du pays de Vaud. Je reconnus les plantes marécageuses des environs de Morat, d'Arberg et de Bienne : après quoi je vins me reposer à Mathod, d'où je montai à la vallée du Lac-de-Joux, pour me porter sur la dent de Vaulion et sur le Montendre.

Revenu aux salines en 1756, j'eus le loisir

d'explorer en détail la partie voisine du bas Vallais, et de faire une nouvelle excursion dans la vallée de Lauterbrunn, que je remontai jusqu'au dernier glacier de Steinenberg: quelques heures après avoir quitté cette froide plage, où je m'étais long-temps arrêté pour chercher quelques racines, la colline où je m'étais établi fut couverte par une immense éboulis de glaces et de rochers.

En 1757, depuis les salines, où j'étais envoyé pour la troisième fois, j'arrivai par les sentiers de Chamoisaire à Ormont-dessus, je visitai les nombreux chalets d'Enscex et la vallée de Goufin; puis, par St. Maurice et Martigny, je vins reconnaître la contrée de Branson, si fertile en plantes rares.

En 1758, Haller fut nommé directeur des salines, et pendant six ans qu'il résida à Roche et deux ans à Aigle, il se livra plus activement à ses études botaniques, et acheva sa grande Histoire des plantes de la Suisse. Il parcourut, les champs, les marais, les collines, les forêts de cette riche contrée, si favorable aux recherches d'histoire naturelle: il gravit les plus hauts pâturages de cette portion de nos Alpes occidentales, Anzeindaz, Perche, Chapuise, Javernaz, Ovannaz, Richard, la Varaz Boulaire, Solaley, Panés-Rossaz, etc.

Ayant fait, en 1761, une dernière herborisation dans la haute vallée des Mosses et

jusqu'aux bords du lac Lioson, il se convainquit que ni ses propres forces, ni le secours des chevaux ne pouvaient plus lui suffire pour gravir nos hautes montagnes; il renonça donc par nécessité aux promenades alpestres et se borna à chercher dans les plaines ce qui avait échappé à ses investigations précédentes : c'est dans ce but qu'on le vit encore arpenter les environs de Gümoens, d'Echallens, de Payerne, de Berne, de Soleure. Puisque je ne puis plus, vu mon âge et ma corpulence, disait-il gaiement, m'élever comme un oiseau sur les hauteurs, il faut bien me résoudre à ramper dans les plaines comme un ver de terre.

Ce que Haller ne pouvait faire lui-même, il le faisait par deux sortes de collaborateurs : les premiers étaient ce qu'il appelait ses forestiers, robustes et intelligens montagnards du gouvernement d'Aigle, qu'il avait formé aux excursions alpestres; il leur traçait un itinéraire, dont il payait les journées; il leur indiquait le genre de plantes qu'ils devaient recueillir et la méthode de les dessécher. Il envoyait l'un au mont Sylvio et dans la vallée de St. Nicolas, un autre au val de Bagnes et d'Ermance; un troisième aux sources de l'Aare, à la Bernina et aux alpes des Grisons et du Tessin; et ils revenaient avec leurs portefeuilles enrichis de diverses plantes rares, mêlées avec une foule de plantes communes : c'est

ainsi, dit-il, que nos Alpes occidentales, le Vallais et les vallées de la Suisse italienne, ont été scrutées sur plusieurs points, et que nous avons dépouillé de leurs richesses végétales des rochers et des précipices jusqu'alors inaccessibles et que tout naturaliste étranger à ces escalades périlleuses, n'aurait pas eu même l'idée d'aborder. Je conviens, ajoute-t-il, que mes forestiers n'étaient pas d'habiles botanistes, mais ils m'avaient les uns ou les autres accompagné dans divers voyages, et avaient assez bien appris à distinguer ce qui était commun de ce qui était rare : sans eux plusieurs de nos plus belles plantes seraient restées inconnues (5).

Ses autres collaborateurs furent des jeunes gens d'une classe et d'une instruction plus relevées, et déjà versés dans les études de Flore. Haller payait leurs voyages : si je parle, dit-il, de cette dépense, ce n'est certes pas que je veuille diminuer en rien la reconnaissance que je leur dois pour les peines qu'ils ont prises, ni le mérite des services qu'ils ont rendus à la science. De ce nombre furent entr'autres, J. Dick, jeune ecclésiastique bernois, qui, accompagné d'Abram Thomas, parcourut les plus hautes alpes des Grisons, du Vallais, des vallées Gastern et de Kienthal; Werner de la Chenal, mort professeur d'anatomie et de botanique dans l'Université de Bâle, qui lui doit son jardin et sa bibliothèque botaniques;

le docteur Châtelain, qui a long-tems pratiqué la médecine à la Bonneville ou Neuveville, sur le lac de Bienne. Ces deux derniers firent ensemble, il y a 70 ans, un voyage dans la Suisse Italienne (6).

On voit par ces détails que l'illustre Bernois n'a rien épargné pour rendre son Histoire des plantes de la Suisse digne de paraître dans le monde savant, et l'on ne saurait trop rendre de justice à ses travaux et applaudir à ses succès. Sans doute son ouvrage, malgré tous ses soins, n'est pas complet, et son titre modeste d'*Historia inchoata* prouve que lui-même ne le donnait pas pour tel : en effet, depuis qu'il a paru, en 1768, un grand nombre de plantes nouvelles ont été découvertes soit dans nos plaines, soit dans nos montagnes. Haller a trouvé un digne successeur en M. Gaudin, pasteur à Nyon, dont la Flore Helvétique, récemment imprimée, supplée à toutes les lacunes du premier, et complète l'histoire nationale de nos végétaux. Ce savant botaniste a aussi donné dans l'introduction de son ouvrage un tableau historique de ses nombreux et pénibles voyages d'herborisation sur le sol de la patrie.

NOTES.

(1) La première partie de cette belle préface traduite du latin se trouve dans le Conservat. T. V.

p. 5.-46., sous le titre de Fragment sur la géographie physique de la Suisse, pour servir d'introduction à l'histoire des plantes de notre patrie.

(2) Jean Gessner, compagnon d'étude et intime ami de Haller, a été professeur de mathématiques dans l'académie de Zurich. Il ne faut le confondre ni avec Conrad Gessner, surnommé le Pline de l'Allemagne, ni avec Salomon Gessner, auteur de la mort d'Abel, des Idilles et du premier Navigateur. Dès long-tems cette savante famille a fourni des hommes qui figurent avec honneur dans la république des lettres.

(3) Ce voyage a paru d'abord dans le Tempe Helvética de Zurich. T. I. Sect. IV. La majeure partie traduite en français avec des notes se trouve dans le Conservateur, T. XI, page 65-88.

(4. Emmanuel Kœnig, né en 1698, mort en 1752, fut professeur de médecine dans l'université de Bâle. L'identité de leurs études le lia particulièrement avec Haller, qu'il accompagna dans plusieurs herborisations. Il avait hérité du goût de la botanique de son père, aussi professeur de médecine, qui avait publié à Bâle en 1696, sous le nom de Regnum vegetabile et d'après la méthode de Bauhin, un ouvrage, devenu très-rare, sur les plantes suisses. — Benoît Stehelin, né en 1695, mort en 1750, professeur de physique à Bâle, fut un des plus intimes amis de Haller, qui reconnaît beaucoup devoir à ses communications et à ses découvertes en botanique : C'était, dit-il, le meilleur des hommes, qui négligeait ses propres intérêts pour ceux des sciences naturelles : c'est à Stehelin que Haller, aussi bon poëte que grand botaniste, adresse deux de ses plus belles épîtres en vers allemands.

(5) Nous reproduirons ici les noms de ces intrépides forestiers, que Haller nous a conservés avec

intérêt. Pierre Thomas père, Clément Cherix, Charles Jaussi, Hurner, Jordan, Morerod, Mottier, Abram Thomas fils : ce dernier, que Haller appelait le botaniste de la nature, avait un tel instinct de la science, si l'on peut s'exprimer ainsi, que s'il existait quelque part dans les contrées qu'il parcourait une plante rare, on était sûr qu'il la trouverait : quoiqu'il n'eût jamais appris le latin, il comprenait sans peine l'Histoire des plantes de la Suisse et le nomenclateur de Haller.

(6) Voici la lettre autographe (textuellement copiée) dans laquelle Haller fixe le prix et détermine les stations d'un voyage botanique qu'il propose à messieurs de la Chenal et Chatelain :

A Monsieur, Monsieur Châtelain, célèbre docteur en médecine.

Bonneville sur le lac de Bienne.

« Je vous suis obligé d'avance de la dédicace de votre thèse inaugurale et vous recommande les deux caprifoliû fructu cœruleo et nigro, dont vous m'avez envoyé l'un et M. Gagnebin l'autre. Je herborise avec assez peu de succès ici ; j'aurai pourtant de quoi faire un supplément à mon envoi de l'année passée.

Pour le voyage de Mendrisio, s'il ne convient pas à M. la Chenal de le faire à cause de sa santé, il ne devrait pas s'exposer. S'il veut le faire moyennant votre compagnie, voilà ce que je pourrai faire pour cet effet. J'ai donné en 1738 à M. Huber 50 écus de l'empire, avec lesquels il fit le tour par les Grisons, Milan, et revint par le St. Gothard, la Fourche et la Grimsule. J'avais cru qu'une somme à peu près semblable suffirait à M. la Chenal, n'ayant pas dépensé plus dans le grand tour que

j'ai fait avec M. Gessner en 1728. Si vous êtes deux, les frais iront un peu plus loin ; les gîtes étant les mêmes, et vous fallant également un valet connu qui vous porte quelques papiers. Je conçois bien que votre compagnie sera très-avantageuse pour le projet, et je ne me bornerai pas absolument aux 60 écus proposés ; mais comme j'ai huit enfans et que par conséquent je me vois gêné par le nécessaire qui s'oppose à l'utile, je ne pourrais guère aller beaucoup plus loin qu'à environ 100 florins d'empire. Je crois qu'avec cela vous ferez fort bien le voyage, qui sera d'une vingtaine de journées, à 5 florins, et les voilà pour M. la Chenal et également pour vous.

Arbourg, lieu du rendez-vous, ou Zofingue . . .	1 1/2	(journée).
Lucerne	1	—
Altorf.	1	—
Hospital	1	—
Fourager la vallée d'Urseren, très-riche	1	—
St. Gothard pour le passer à son aise 4 lieues . . .	1	—
Bellinzone	1 1/2	—
Lugano	1	—
Mendrisio	1 1/2	— 10 1/2
Rester à Mendrisio quelques jours, retour		
Isles Borromées, Margazzo, Domo-Dossola au plus .	3	—
Briég	1 1/2	—
Sion	1 1/2	—
St. Maurice	1	—
Roche	» 1/2	—
Vous pourrez vous y reposer	2 —	9 1/2

Delà à la Bonneville il y a 3 lieues.

A Bâle par Bienne.

Vous verrez par là le St Gothard, le Simplon qui n'a jamais été herborisé, le Valais et la Suisse transalpine.

Il n'y a aucun précipice à craindre, tout étant grande route comme pour les litières.

Je vous prie de vous expliquer là dessus avec M. Lachenal. Il faudrait partir entre le 1 et le 10 de juillet au plus tard.

Je vous ferai toucher à Berne la somme convenue. Il vous faut absolument un paysan de confiance pour porter du papier, et ne pas plaindre quelques frais pour le transport des plantes, si elles abondent.

Il faudrait tracer le caractère des principales, sur le frais.

Je vous prie pour un mot de réponse, et suis très-parfaitement

Monsieur,

Votre très-humble

et très-obéissant serviteur,

HALLER.

Roche 25 mai 1760.

(7) Les amateurs qui ne peuvent pas lire cette introduction en latin, pourront la lire en français dans la Feuille du Canton de Vaud, 17[me]. année ; elle a été traduite par M. E. CH., jeune Vaudois plein de zèle et de talens pour les sciences naturelles.

XXXII.

TRADITIONS POPULAIRES.

NB. Ce morceau est tiré d'un manuscrit intitulé Notices historiques sur les comtes et le comté de Gruyères.

Si l'on veut écouter les traditions, le haut et le bas de la vallée arrosée par la Sarine ont été peuplés avant le milieu du IXe. siècle. Tel vieux pâtre assis au coin de l'âtre de son chalet, vous aurait dit il y a 60 ans : Quand des paladins venus du pays des neiges eurent fixé leur manoir sur une belle colline du bas de la vallée, qu'ils nommèrent Gruyères, et qu'ils ceignirent de murailles et de tours ; ils étendirent leur domaine non par le fer et le feu des guerriers, mais par les défrichemens et les travaux des agriculteurs : ils furent long-tems sans franchir un énorme amas de rochers culbutés et entassés, d'où sortait avec fracas la Sarine et où ils croyaient qu'elle prenait sa source ; par delà, assurait-on, était un repaire d'ours, de loups et d'autres animaux malfaisans ; de monstrueux serpens en défendaient l'approche et

un effroyable spectre, enlevait le téméraire qui aurait tenté d'y pénétrer. Aussi la mauvaise réputation de ce lieu maudit en écartait les curieux. Un jeune chevalier passionné pour la chasse des chamois et pour la pêche des truites, avait souvent remonté la rivière jusqu'à cette barrière naturelle, que ne traversait aucun sentier. Un matin, il sort du château de Gruyères avec ses piqueurs et une troupe de pionniers, armés de leviers, de haches, de pioches et d'échelles : il entre dans cette espèce de cahos, il se fraye un passage parmi des massifs de rocs mal assis et d'arbres pourris de vétusté; il tourne de profondes fondrières, il franchit des ravins précipiteux, et après un travail de deux jours, il parvient au-delà de cet étrange boulevard, de plus d'une lieue d'étendue. Quel est son étonnement, d'aborder une vallée couverte de prairies verdoyantes, de bosquets de sapins et de timiers, de petits lacs tapissés d'herbes flottantes, où il n'a à combattre ni ours, ni serpens, ni spectre! C'était un désert, mais un beau désert, sans aucune trace d'habitans ni d'habitations. Enchanté de sa découverte, il s'écrie : ce canton est à moi; je ne l'enlève à personne et personne ne me le contestera; j'en prends possession, je le peuplerai et je le mettrai en valeur.

Après avoir exploré le pays, il fit dresser une tente pour lui et construire une grande bar-

raque pour les gens de sa suite ; puis il choisit à peu près au centre du bassin un monticule rocailleux, sur lequel il élève une haute et forte tour en pierre ; au pied du rocher une modeste chapelle en bois reçoit les oraisons des fidèles. Bientôt le chevalier appelle dans sa pacifique conquête une petite colonie de bergers, auxquels ils distribue sous certaines conditions peu onéreuses des prairies, des pâturages, du bétail ; les nouveaux colons se hâtent d'abattre des sapins pour bâtir des cabanes en poutres superposées, de saigner les flaques d'eau pour les verser dans la Sarine, et d'ouvrir à travers la forêt des routes par lesquelles leurs vaches pussent aller profiter de l'herbe des hautes montagnes : ces bergers poussèrent leurs troupeaux si loin, qu'ils rencontrèrent au bord du torrent du Flendru, d'autres bergers qui leur étaient inconnus, qui semblaient d'une autre race, et qui parlaient une autre langue. Quand on put se faire entendre, on convint amicalement, pour prévenir toute dispute, qu'à l'avenir ce torrent servirait de limite entre les pâturages des uns et des autres. Peu d'années après, la guerre ayant ravagé les bords des grands lacs de la plaine, le chevalier recueillit plusieurs familles fugitives, qu'il réunit aux premiers colons ; les unes se dispersèrent sur les divers côteaux et dans les divers vallons du voisinage ; les autres s'établirent au

pied de la tour. Telle est, comme nos pères nous l'ont transmis, l'origine de bourg d'Oyes ou du bourg des Gazons, maintenant Château-d'Œx, dont les habitans furent de bonne heure libérés du focage ou du tribut pour le domicile, parce qu'au premier signal de danger, ils devaient prendre les armes, se retirer dans l'enceinte de la tour avec leurs femmes, leurs enfans, leur bétail, et renforcer la petite garnison pour défendre la place. Le bon chevalier prenait tant de plaisir à ce lieu, qu'il venait souvent l'habiter et vivre familièrement avec les bergers qu'il appelait ses enfans. Dans sa vieillesse il donna la tour d'Oex en appanage à son fils cadet et à ses descendans, leur recommandant d'être les pères et non les maîtres de cette peuplade pastorale.

XXXIII.

LA TAUPINIÈRE. N°. II.

(Omnia cum numero, pondere et mensura).

Je partage avec la plupart de mes collaborateurs dans l'exploitation des journaux, l'inconvénient de n'être pas compris, ou ce qui est pire, d'être mal compris. Qand j'ai avancé dans mon dernier N°., que nos hommes d'état les plus éclairés ne sont point d'accord sur le mode d'évaluer les votes populaires, et qu'ils sont partagés sur cette question vitale, faut-il les compter ou les peser? J'ai rappelé l'axiome classique, tout doit s'opérer par *nombre*, *poids* et *mesure*, et j'ai proposé en cas d'insuffisance des deux premiers moyens, de recourir au troisième. C'est ici qu'on n'a pas saisi le sens de ma proposition : on a cru bonnement qu'il s'agissait de la mesure morale ou intellectuelle, comme dans cette locution proverbiale, mesurer les autres à son aune, tandis qu'il s'agissait simplement de la mesure physique ou

de la taille des individualités. Un exemple me fera mieux comprendre. Dans une commune de mon pays, on a préféré pour les élections municipales d'employer la *mesure* : on a toisé chaque votant sans souliers ; ils étaient 45, somme totale 256 pieds 8 pouces. (1) Majorité 129 pieds. Or 20 suffrages l'ont emporté sur 25, parce que ces 20 électeurs ont eu collectivement 6 pieds 3 pouces de surplus ; c'est-à-dire beaucoup plus qu'il ne leur en fallait : il est vrai qu'ils avaient eu l'adresse de recruter deux anciens gardes suisses, l'un de 5 pieds 9 pouces, l'autre de 6 pieds, tandis que le parti opposé n'avait présenté que des corps de 5 pieds 5 pouces, outre le déchet occasionné par un Esope de 4 pieds 4 pouces. De cette élection par mesure de taille, les élus s'appellent tout naturellement *les grands*. Une autre commune a préféré *le poids* à la mesure, et ne s'en est pas plus mal trouvée. Après avoir scrupuleusement vérifié la romaine municipale, on a pesé chaque votant en chemise, en caleçon et déchaussé ; on a reconnu que la pesée en masse, de 131 citoyens actifs, avait rendu 1264 livres 9 onces, poids de 16 ; par conséquent 633 formait la majorité. L'un des partis l'emporta de beaucoup avec 4 votans de moins, parce qu'il comptait 9 électeurs d'un quintal et demi, et 1 de 175 livres, tandis que l'autre parti n'avait pu mettre en avant que de minces sujets de 120 à 130 au plus.

C'est ainsi que la pesanteur en décida, et dès ce moment les élus furent bien méritoirement connus sous le nom de *gens de poids*. Au reste, on ne doute nullement que ce mode de voter et d'élire par poids ou mesure ne soit généralement adopté, vu la facilité des opérations électorales, qui sont toutes arithmétiques, auxquelles, comme chacun sait, il n'y a rien à opposer, puisque c'est la *logique des chiffres*; d'ailleurs, quoi de plus conforme au langage libéral, qui rapportant tout à la matière et à ses dimensions, dit des vues larges ou étroites, des doctrines compactes, des masses à mettre en mouvement, etc.

Nous croyons que pour régulariser le balancier de la publicité dans la marche de nos gouvernemens, il faut y adapter sans tarder des thermomètres, qui apprennent au peuple souverain, à quel degré de température, en froid ou en chaud, était la salle, quand on a porté ou rapporté une loi, quand on a fait telle élection approuvée ou blâmée par les prolétaires; sur-tout, si quand tel orateur a endoctriné l'assemblée, le thermomètre officiel était au-dessous ou au-dessus de zéro. A côté du dit thermomètre, devrait pendre une pendule à répétition, pour compter les heures, minutes et secondes du discours de chaque opinant qui aurait la parole; et l'on apprendrait au plus juste, de combien de tems l'un l'a emporté sur l'au-

tre, en abordant la même question. Comme je n'aime guères multiplier les places soldées, j'aurais désiré que le sténographe fut chargé simultanément de la rédaction de la séance, du thermomêtre et de la pendule; mais il n'y aurait pas suffi : j'accorderai donc un adjoint, pour observer les deux dernières machines, et que le sténographe ne soit tenu qu'à rendre compte dans sa feuille des observations de son aide.

On ne peut se dissimuler, que vu l'apogée de civilisation transcendante, vers lequel nous nous élançons à pas de géant, la vie athmosphérique ne doive être prise en grave considération; combien de nos concitoyens la pratiquent déjà du moins en partie. L'un note 3 fois, même 4 fois par jour, et par nuit, le degré de température de sa cour, ou de son grenier : un autre le communique courrier par courrier à des correspondans toujours prompts à lui rendre la pareille : on ne s'aborde presque jamais, surtout dans les grands froids et dans les grandes chaleurs, sans se demander avec le plus vif intérêt, non, comment vous portez vous ! mais, à quel degré en êtes vous? C'est ordinairement l'exorde d'un dialogue météorologique très-agréable, sur-tout aux dames.

Je regretterai toute ma vie un homme bien propre à placer l'exemple à côté du précepte. Il ne faisait jamais une entreprise, un mar-

ché, un voyage, sans incrire dans un manuel pratique le degré de son Réaumur, afin que s'il réussissait, il put une autre fois partir du même point. Il vivait, si l'on peut parler ainsi, thermométriquement. A la mort de sa femme, il courut, en essuyant ses larmes, à son thermomêtre, et trouva qu'elle avait expiré à deux degrés au-dessous du tempéré, même degré précisément qu'à l'heure de son mariage. A la mort de son fils unique, il fut si affligé, qu'il n'eut pas la force d'aller vérifier le degré; mais l'ami qu'il y dépêcha à sa place, le consola singulièrement, en lui apprenant que ce garçon, par respect filial sans doute, avait rendu le dernier soupir à un degré plus bas que sa défunte mère. A sa dernière maladie, ce grand météorologue ordonna de vive voix, et ensuite, pour plus de sûreté, sur papier timbré, à ses héritiers de constater juridiquement le degré de température au moment de sa mort, de le faire graver en toutes lettres avec son nom et son âge sur sa pierre sépulcrale, et de décorer ce momument funéraire de deux thermomêtres en relief et d'une clepsydre renversée.

Un des plus inestimables bienfaits de notre civilisation progressive, est sans contredit qu'autant qu'à toutes les conditions, elle s'adapte à tous les âges. Dans une ville de notre voisinage, tous les citoyens en herbe de 9 à 13 ans, se sont formés en assemblée constituante,

pour établir un régime pédocratique. Ces bambins ont commencé (car c'est une mesure de rigueur à l'ouverture de toute révolution) par choisir leur drapeau qu'ils nomment l'arc en ciel, des sept couleurs primitives qui en partagent le champ. Heureux présage d'un avenir où ils en feront et en verront de toutes les couleurs ! leur dévise, *aut puer, aut nunquam* promet beaucoup. Ils ont rédigé une adresse, par laquelle, en vertu des droits réunis de l'homme et de la femme, ils réclament leur franc-parler ; fatigués qu'ils sont, disent-ils, de s'entendre répéter à tout propos, silence ! taisez vous donc ! ils ne veulent plus qu'on les *baillonne :* (2) Ils ont ensuite voté à l'unanimité une protestation, portant que n'ayant point été consultés sur les formes organiques et vitales du gouvernement établi, ils ne sont point tenus de les admettre aveuglément ; qu'ils prétendent avoir le droit de revoir la constitution, de la modifier, de la corriger, de la changer même, en usant de la liberté inhérente à chaque individu, de quelque âge qu'il soit, d'accepter ou de rejeter une charte qui n'a point été soumise à sa sanction : comme ils ne veulent plus ainsi que du passé, être punis arbitrairement par leurs parens et par leurs maîtres, ils seront désormais jugés par un juri de leurs pairs en âge, formé à la majorité absolue des votans, dans leurs comices puériles, et qui se renou-

vellera au moins chaque semaine, parce que, comme l'a très-populairement dit un de nos plus profonds légistes, " *Les élections sont la* " *vie d'un peuple* ": frappant ainsi d'une sentence de mort toute nation qui ne passe pas son tems à élire. Le même juri décidera du succès des examens, assignera les prix des concours, et sera revêtu du pouvoir de choisir les régens du collége scolastique et de les révoquer, quand ils ne lui conviendront plus.

Il est d'usage que les journalistes publient en nature ou par extrait leur correspondance réelle ou fictive; nous nous empressons de communiquer la nôtre au respectable public, et nous commençons par une lettre de Mr. Néophage, référendaire général des Etats-Unis, habitant à Publicity, comté de Pétitiomani. — Il vient d'arriver ici un événement presque merveilleux. La femme d'un pêcheur a accouché d'un enfant qui tenait une pétition à la main. Chacun a raisonné ou déraisonné à sa manière sur ce phénomène. Les médecins ont avancé que ce fait n'est pas nouveau, puisque selon la chronique du très-véridique curé de Meudon (édition de Liege) quand Gargamelle mit au monde le prince son premier-né, il tenait des deux mains un mignon gobelet et criait à plein gosier, à boire...à boire; et qu'on avait vu, il y a une vingtaine d'années, à Gorcum en Hollande,

naître une fille avec une petite orange à la main, pronostic vérifié par l'événement du retour d'une illustre dynastie dans les Provinces-Unies. Les avocats n'ont pas nié le fait, mais ils articulent qu'il faut par trois raisons tenir la pétition pour nulle et non avenue : 1° parce qu'elle est antidatée ; portant le premier avril et l'enfant n'étant né que le trois suivant, il est évident qu'il ne pouvait pétitionner avant d'être né, 2° que la dite pièce antidatée n'indique point le lieu d'où elle vient, et qu'on ne saurait légalement soutenir, qu'elle arrive de l'autre monde, vu qu'elle parait dans celui-ci, 3° que des experts ayant examiné l'écriture, ont déposé, que ce n'était, ni l'écriture du père ou de la mère qui ne savent pas écrire, ni celle de la sage-femme qui peut à peine signer son nom, et encore moins celle de l'enfant lui-même, puisqu'il est incapable d'écrire avant sa naissance. Les méthodistes, qui sont en force chez nous, et qui viennent de publier un almanach théologique, ont proclamé dans les carrefours, que c'est un signe prophétique de l'approche du millenium, et que ce n'est qu'à force de pétitions qu'on peut hâter l'avénement de ce glorieux règne de mille ans, si vivement désiré par les apocalytiques. Les idéologues se sont disputés pour savoir, si la préexistence de la pétition au pétitionnaire est une induction pour

ou contre les idées innées. Les ethnographes ont recherché si un tel enfant naissant à Smolensko ou à Novogorod, la pièce en question aurait été écrite en caractères et en langue russes. Les disciples de Gall ont signalé la bosse des pétitions sur le crane du nouveau né, et ont averti le public de se tenir en garde contre l'explication des naturalistes, qui n'y voyent qu'une envie de la mère; laquelle venant, pendant sa grossesse, vendre son poisson en ville, et entendant crier de toute parts, au four, à la fontaine, au moulin, dans les tavernes, restaurats et cafés, pétitionnons... pétitionnons, avait par une prévision physique accouché tout à la fois d'un pétitionnaire et d'une pétition. — Un petit nombre de vieillards était d'avis de vérifier exactement le fait, avant de s'en occuper, mais nos jeunes gens, dont on vante *l'allure indépendante* ont envoyé promener ces radoteurs et ont juré, que vraie ou fausse, la chose serait l'objet d'une motion; car ajoutent-ils avec une grande profondeur et largeur de vue, aucune loi ne prescrit l'âge requis pour présenter une pétition et ne détermine le mode de la rédiger soi-même ou de la faire fabriquer par d'autres.

Nous vivons dans un pays spécialement industriel, ou les utilitaires travaillent sans relâche à augmenter le nombre des découvertes

et à les perfectionner. Quatre ont obtenu des brevets d'invention et des prix dans notre dernière exposition 1° un électuaire soporifique, composé de fleurs de cynoglosse et de feuilles desséchées de divers journaux, que les gens de l'art administrent avec succès, dans les convulsions politiques et dans les neomanies nerveuses, 2° un papier brouillard corrosif, tiré des maculatures polémiques remises sous le pilon, très-propre à envelopper tous les objets qu'on veut préserver des vers, des teignes et autres insectes bibliophages, 3° un moule à pétitions, dont le mécanisme est si simple, qu'il suffit de 10 minutes pour se mettre au fait de la manipulation, 4° un alembic gradué pour distiller les doctrines les plus ardues du mysticisme de l'école ecclectique et en extraire des gouttes cérébrales.

Extrait d'une lettre d'Eméropolis du 28 juillet; elle est de notre correspondant le citoyen Tromblone, chef de l'inquisition libérale de la province. Nos Etymologistes ont fait de doctes élucubrations sur l'origine du mot Gazette; les uns le font venir de Blaize Gazetin, qui en fut dit-on l'inventeur : les autres du mot persan Gaza (trésor) parce qu'elle vaut une mine d'or pour les exploitans : le plus grand nombre a conclu que la véritable racine de Gazette était Gaz. (3) Cette dernière Etymologie a

prévalu, parce que les chimistes, qui influent d'une manière notoire sur les destinées européennes, ont décidé péremptoirement, que tout comme il y a des gaz soporifiques, gastronomiques, stratagétiques, morbifiques, il y a des gaz politiques; lesquels gaz politiques, les Gazettes seules peuvent analyser, décomposer, comprimer ou développer. Mais d'autre part, les pressiers, les compositeurs, les protes, et toute la gent des imprimeries ne veulent plus qu'on dise ni Gazette, ni journal; mais tout simplement papier, vû que le papier est la matière première de toutes les connaissances encyclopédiques; cette discussion était d'autant plus à l'ordre du jour, qu'il s'agissait de célébrer une fète typographique, à l'honneur de la divinité encore anonyme de notre heureux et paisible siècle de publicité: ceux-ci voulaient qu'on l'appelât Journal, ceux-là Gazette; enfin Gazette l'a définitivement emporté pour l'honneur du genre féminin, et des dames qui sont par fois les Gazettes vivantes de leur quartier. La fète de Gazette, célébrée en plein air, a été charmante par sa nouveauté même: nos plus intrépides clubistes ont préconisé en prose et en vers les bienfaits périodiques de la déesse, ses apparitions en divers lieux des deux hémisphères, les prodiges que sa tactique a opérés dans les soulèvemens populaires, son influence magique tant

sur ceux qui savent lire que sur ceux qui ne le savent pas : elle aura désormais son temple ouvert à tout vent et à tout venant : son sanctuaire acoustique fait en filigrane, son grand prêtre en costume de maître de poste, son encens brûlé chaque matin sur son hôtel, par des apprentis folliculaires. Nous avons décrété de chômer annuellement la fête de Gazette le 22 juin jour des 10000 martyrs, parce qu'en bonne logique, la cause passe avant les effets qui en sont les corollaires naturels.

Une lettre de notre correspondant de Zug contient ce passage éminemment remarquable : « On juge maintenant des lumières d'une ville ou d'une contrée par le nombre des journaux qu'elle émet. Dans notre Suisse, par exemple, population égale, un canton, qui a deux papiers-nouvelles, vaut révolutionnairement parlant, le double d'un autre canton qui n'en a qu'un, et l'on s'apitoye grandement sur ceux qui n'en ont point, comme sur des pays morts à la civilisation et au libéralisme. Aussi, dans le nôtre, qui en a manqué jusqu'à présent, nous montons un Nouvelliste qui paraîtra tous les jours impairs, sous le nom de Fusée helvétique (4), et nous nous flattons que ce ne sera pas le moins phosphorique des journaux de toute couleur, à l'usage des XXII nations, qui composent le faisceau de notre petite Confédération. »

On nous mande d'Utopik qu'on vient d'y réimprimer trois ouvrages d'un intérêt plus qu'européen, dont l'édition était épuisée. — Le Nouvel Archiméde, ou l'art de soulever les masses, in-4°, Paris et Bruxelles. — Parallèle entre la liberté de la presse et la liberté du tournebroche : dissertation politico-gastronomique, in-8° Zurich. — Le Furet libéral, ou l'indiscrétion épidémique ; opéra tragicomique, dédié aux curieux des deux sexes, in-12, Trogen.

Une de nos académies a ouvert à ses étudians un concours sur ces trois questions, qui ne sont point oiseuses comme tant d'autres.

1° Dans une république, les prolétaires, qui ne savent ni lire ni écrire, sont-ils habiles à sanctionner des mesures de législation auxquelles ils n'entendent rien.

2° Quànd un gouvernement constitué marche bien en général, quoiqu'il ait quelques imperfections dans la théorie de ses élémens organiques, vaut-il mieux le conserver tel quel, que de lui faire une guerre de chicane, qui tend à le dénigrer, à le déconsidérer, à l'ébranler, enfin à le renverser, sans trop savoir ce que, dans une crise anarchique, on improvisera à sa place?

3°. Dans l'idiome libéral, qu'est-ce que une *notabilité*, et quels sont les plus courts moyens de parvenir à ce haut grade politique?

Il sera, de plus, alloué un accessit au meil-

leur commentaire sur ce vers devenu proverbe :

Car où le peuple est roi, la populace est reine.

Vous voyez clairement, chers et respectables lecteurs, que malgré le paupérisme de nos idées, nous tenons un sage milieu dans l'arène de nos opinions, et que nous ne jugeons polémiquement aucun des deux ou trois partis qui sont en présence et que nous prenons pour devise invariable, cette phrase diaphone de l'un de nos rédacteurs les plus diserts : *rien ne doit ternir la transparence de l'impartialité.*

HERCULES DERBONNIER
DES DERBONNIÈRES.

NOTES.

(1) C'est mal-à-propos, à mon avis, que dans l'élection par mesure de taille, on n'a tenu aucun compte des lignes, puisque chez nous autre fabricans de journaux, une ligne, payée ou non, peut marquer essentiellement dans l'échelle géométrique des opinions normales.

(2) *Baillon*, *baillonner*, sont des mots plus techniques qu'élégans, dont on use à satiété : nous croyons devoir avertir charitablement ceux qui les employent par habitude que nos campagnards ne les entendent nullement. Dans leur patois usuel, baillon signifie baillement ; d'où ils infèrent que baillonner quelqu'un c'est le faire bailler. Ils ne se trompent guère et ne peuvent comprendre de quel droit on peut empêcher des hommes libres de bailler, quand on les ennuye, ou quand la chose leur con-

vient. Il en est de même du mot *Ilote* tant ressassé, auquel nos vignerons, qui ne savent pas l'histoire grecque, donnent une étrange signification.

(3) On nous objectera que dans notre langue le mot Gazette est fort antérieur à celui de Gaz, et que nous nous rendons coupables d'un lourd anachronisme; mais nous profitons du droit de tout journaliste, de faire, sans conséquence, et quand il en a besoin, des fautes de chronologie, d'histoire, de geographie, de syntaxe et surtout de bon sens.

(4) Sera-ce une fusée à la Congrève, qui brûle plus qu'elle n'éclaire, demande modestement le rédacteur? Si, du reste, en multipliant nos journaux de l'intérieur, nous pouvions nous passer des papiers étrangers, allemands, anglais, français, italiens, ce serait un profit tout clair pour notre pauvre Suisse, à laquelle il en coûte annuellement une somme exorbitante, qui passe à nos voisins; pour alimenter leur bourse aux dépens de notre crédule curiosité.

XXXIV.

PROVERBES

EN PATOIS VAUDOIS OU ROMAN.

Nous avons déjà dans notre Conservateur (Tome VI. p. 126-136) publié 50 proverbes patois dans *l'Instruction d'Abram Craimè dè Lovathan à son fils*. Mais tous nos proverbes ne s'y trouvent pas; nous en avons encore une 60e. à offrir à ceux qui aiment le vieux langage de nos pères et qui n'ont honte ni de le savoir ni de le parler. Les uns sont généralement employés; les autres ne sont connus que dans certaines localités. — Les voici avec la traduction :

Né pa bè cein k'é bè, ma cein ke pllai.

N'est bas beau ce qui est beau mais ce qui plait. *NB.* un paysan qui aimait beaucoup sa femme *quoique* fort laide, avait écrit en gros caractères ce proverbe sur le mur de la chambre de ménage.

A Tsalande lé musselion, à Paque lé hlliasson.

A Noël les moucherons, à Pâque les glaçons.

An de fein, an de rein.

Année de foin, année de rien (peu fertile).

Bénirau lo pahi io le gniolé s'invernan.

Bienheureux le pays où les nuées s'hivernent (passent l'hiver parce qu'on y a moins froid).

Criblla lo son por perdre la farena.

Cribler le son pour perdre la farine.

De pouer se faire caïon.

De porc se faire cochon (aller de mal en pis).

A la kouaita ke se marie, à lezi sein repain.

A la hâte qui se marie, à loisir s'en repent.

Ci ka prau fedé et prau tei, djamai dzouia ne se vai.

Celui qui a beaucoup de filles et beaucoup de toits, jamais joie ne se voit.

De bein tsanta, de bein dansi, ne grava pa d'avanci.

Bien chanter, bien danser, n'empêche pas d'avancer (sa besogne).

Eintre no sai-te de, so dian lé fenné kan lan to de.

Entre nous soit dit, se disent les femmes, quand elles ont tout dit.

Farena fretze et pan tso, fan la ruina de l'otto.
Farine fraîche et pain chaud font la ruine de la maison.

Fu de sermein, fu de tormein
Feu de sarments, feu de tourment.

Fo djamé dere hu, k'on n'osse passa le riu
Il ne faut jamais dire hu, quo'n n'aie passé le ruisseau.

Gota sur gota fa la motta
Goutte sur goutte fait le fromage.

Ke per son bein, per s'néchein
Qui perd son bien, perd son bon sens.

Lé z'on fan tan, ke lé z'otro zin an dan
Les uns font tant que les autres en ont du dommage.

Lé fellie è lé tsavo, ne savan pas io l'é s'notto.
Les filles et les chevaux ne savent pas où sera leur maison.

La djenelie ne dai pas tschanta dêvan lo pu
La poule ne doit pas chanter devant le coq.

Mé de djenelie mé d'au.
Plus de poules plus d'œufs.

Mé de bragua que de fai.
Plus de vanterie que de fait.

Na pa fauta de braga ke se brague é mime.
N'a pas besoin d'être vanté, qui se vante lui-même.

Moueir de fenna et via de stavo l'é la tsevance de lotto.

Mort de femme et vie de cheval c'est la richesse de la maison.

Ne fo gnion pahi po modere.

Il ne faut personne payer pour dire du mal.

Gnion n'é fou parei.

Personne n'est pareillement fou, (n'a la même folie).

Né pa lare ke lare robbe.

N'est pas voleur, qui voleur dérobe.

Lé zécutaro ne valion pa mé ke lé lare.

Les écouteurs (aux portes) ne valent pas mieux que les larrons.

Vo mi na tita, kena bita.

Il vaut mieux (avoir à faire) à une tête (bonne) qu'à une bête.

Ke pllan va, llein tsemena.

Qui va lentement, loin chemine.

Perre ke rebatta ne recouét djamè mossa.

Pierre qui roule ne recueille (porte) jamais mousse.

Per tô le zouïe on le bé.

Partout les oyes ont un bec.

Pan pllora ne creiva pansa.

Pain pleuré, (donné avec économie), ne crève pas la panse.

Prè d'au motthi, llen d'au bon Diû.

Près de l'église, loin du bon Dieu.

Vo mi dere djou ke tserropa.

Il vaut mieux dire (à un enfant) tiens toi tranquille que (de lui dire) paresseux.

Tot ozé peke.

Tout oiseau pique.

To te me fara to te fari, se de la tsivra au tschvri.

Comme tu me feras je te ferai, dit la chèvre au chevreau.

Tantou frare, tantou lare,

Tantôt frère tantôt larron : (c'est-à-dire, tantôt amis tantôt ennemis).

Se lè fau ne follian, paison leur saison.

Si les hêtres ne se feuillent, il faudra payer la saison.

Villa fenne et gran vein, ne corrirant djamé por rein.

Vieille femme et grand vent ne coururent jamais pour rien.

Tschein de bouna race tschasse solet.

Chien de bonne race chasse seul.

Ke ne sa pa se governa, sa se compara.

Qui ne sait se gouverner, saura se donner beaucoup de peine.

On ne dit djamai tsaille à na modje ke n'osse koké tatza.

On ne dit jamais mouchetée à une génisse qui n'ait quelque tache.

La gaula fa mé ke le brè.
L'appétit fait plus que le bouillon.

Penci tré lo houai, deman te l'arrai.
Ote la prèle aujourd'hui, demain tu l'auras (elle repoussera).

Proutsche lé gro et lé rio ne boute pa te n'otto.
Près des grands seigneurs et des torrens ne bâtis pas ta maison.

Selon le tzein les tsausse.
Selon le chien les chausses : c'est-à-dire, à chacun ce qui lui convient.

Vein ke djalle, bise ke dedjalle et fenna ke pou parle,
San trè tsouze kon ne vai guèro.
Vent qui gèle, bise qui dégêle, femme qui peu parle,
Sont trois choses qu'on ne voit guères.

Se lé niolé van d'amon prein l'aullie et le tacon.
Si les nuages vont du côté d'enhaut prends l'aiguille et le morceau (d'étoffe).

Se lé niole van d'avau prein le covè et la faux.
Si les nuages vont en bas, prends l'outil à aiguiser et la faux.

Se tounne su le bou nu, vein de la nei su le bou folliu.

S'il tonne sur le bois nud, vient la neige sur le bois feuillé.

Se févrai ne févrotte, mar vein ke to débliotte.

Si février n'a sa froidure, mars vient qui tout gâte.

Se te vouagne tar et ke te tein trovai bein, ne le de pa à tes einfan.

Si tu sèmes tard et que tu t'en trouves bien; ne le dis pas à tes enfans.

Ka to fan to pan.

Pour qui a faim tout est pain (bon).

Kan lé hllar su lo Vallai, la plodje su Vevey.

Quand il est clair sur le Vallais, la pluye sur Vevey.

Lia mé ke lé tzein ke djappan.

Il y a plus que les chiens qui aboyent.

To moné fa grassè.

Tout ce qui est sale sert d'engrais.

Kam bein prim pllau, de la prima pllodje l'ein sti prau.

Quand même il pleut menu, de cette menue pluie il en tombe assez.

Cein ke vein pé la rapena c'ein va pé la rouvena.

Ce qui vient par la rapine s'en va par la ruine.

Le deveindro amera mi créva, k'ai z'otro djeur ressembllar.

Le vendredi aimerait mieux crever qu'aux autres jours ressembler.

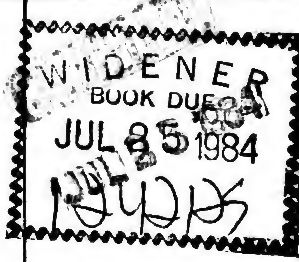
Un maréchal avait fait écrire sur la porte de sa forge ce proverbe :

Se lé croué leinvué bourlavan coumein lo fu, le tzerbon sarai po ran.

Si les mauvaises langues brûlaient comme le feu, le charbon serait pour rien.

(Tiré du glossoire du patois roman. — *Priscæ vestigia gentis*).

FIN DU XIIIe. ET DERNIER VOLUME.


WIDENER
BOOK DUE
JUL 25 1984

